DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE – N° 12678 – 4,50 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — SAMEDI 2 NOVEMBRE 1985

LA PRÉPARATION DU SOMMET AMÉRICANO-SOVIÉTIQUE

Désarmement : M. Reagan crédite Moscou de propositions « positives »

L'embellie

Quelque chose est décidément en train de changer, en matière de contrôle des armements, dans les relations Est-Ouest. Le climat de ces relations a connu ces dernières semaines, après quelques années glaciaires, une incontestable embellie. La session-anniversaire des Nations unies a été le théâtre privilégié de ce grand concours de propositions, bien entendu « constructives » – ce qui, d'ailleurs, ne pouvait mieux tomber pour rappeler au monde les vertus d'une ONU si souvent décriée. Il se poursuit maintenant hors du palais de verre de l'East River, mais c'est toujours à la communauté internationale au moins autant qu'à son interlocuteur que s'adressent MM. Reagan et Gorbatchev.

Après les « ouvertures » du ministre des affaires étrangères de Moscou, M. Chevardnadze, puis du numéro un soviétique, celles que le président américain a formulées, jeudi 31 octobre, viennent elles aussi confirmer que, entre les Deux Grands, l'atmosphère s'améliore, même s'il est trop tôt pour parler de véritable détente. M. Reagan, notamment, paraît disposé à prendre en compte certains des chiffres avancés par M. Gorbatchev, alors que, jusqu'à présent, le décompte des arsenaux de l'un et de l'autre camp faisait immanquablement l'objet d'estimations publiques résolument contradictoires.

Ce réchauffement des rapports Moscou-Washington doit beaucoup, naturellement, au nouveau style diplomatique du Kremlin. Certes, le « réformisme » que l'on prête à M. Gorbatchev sur le terrain extérieur, demeure très formel, et tient manifestement à un souci nouveau d'« image internationale ». Mais il n'en oblige pas moins la Maison Blanche et le département d'État à faire preuve, à leur tour, d'un peu plus d'imagination. Les États-Unis le pouvaient ; et, plus encore, ils le devaient.

Dans l'affaire des euromissiles de l'OTAN – sur l'implantation desquels les Pays-Bas devaient se prononcer positivement ce vendredi, les quatre autres pays sollicités ayant déjà accepté d'installer des fusées sur leur sol, – l'alliance atlantique, malgré une formidable campagne « pacifiste », a fait la preuve de sa cohésion et de sa lucidité. Quant à l'initiative de défense stratégique (IDS)du président Reagan, malgré une autre campagne, elle semble séduire plusieurs des partenaires importants de Washington.

M. Reagan ne peut d'autre part laisser éternellement à son interlocuteur soviétique cet avantage médiatique que M. Gorbatchev a si bien su acquérir, et le monopole apparent de la bonne volonté. Une opération de relations publiques s'imposait, avant le sommet des 19 et 20 novembre à Genève. On peut sourire, ou s'affliger, en constatant à quel point les relations internationales – en tout cas celles des deux superpuissances – relèvent désormais d'une sorte de politique-spectacle à l'échelle de la planète. Quand le spectacle en question est celui de deux chefs suprêmes rivalisant non de menaces ou de rodomontades, mais de propositions, d'offres et de suggestions, on serait tout de même mal venu de se montrer trop mauvais public.

M. Reagan a annoncé jeudi 31 octobre que les Etats-Unis allaient formuler de nouvelles propositions sur la réduction des armements à l'occasion de la séance de ce vendredi des pourparlers américano-soviétiques de Genève dont Moscou a accepté la prolongation. Le président américain a indiqué que ces propositions reprendraient les précédentes suggestions de Washington, mais aussi « les éléments positifs » présentés par M. Gorbatchev.

De notre correspondant

Washington. – Les Etats-Unis devaient présenter à l'URSS, ce vendredi 1er novembre, dans le cadre des négociations de Genève, une nouvelle proposition de réduction des arsenaux nucléaires, que M. Reagan a qualifiée de *« sérieuse et détaillée »* en annonçant lui-même cette initiative, jeudi, devant la presse.

L'objectif des dirigeants américains est avant tout (*le Monde* du 1er novembre) de ne plus laisser au Kremlin le monopole des offres de compromis, et de reprendre ainsi l'offensive à moins de trois semaines du sommet qui réunira, les 19 et 20 novembre, dans cette même ville de Genève, MM. Reagan et Gorbatchev. Mais cette volonté de conforter l'image et la position des Etats-Unis au début de la longue période de marchandage qui s'ouvre en ce moment avec l'URSS a aussi sa dynamique politique propre. Indirectement, elle contribue en effet à donner plus de substance et de réalité aux conversations qu'aura M. Shultz à Moscou, à partir de lundi, et, surtout, aux entretiens du premier sommet soviéto-américain réuni depuis six ans.

Le maximum qu'on puisse attendre des deux journées genevoises demeure la conclusion de cet *« accord de principe »* sur la poursuite de négociations que le ministre soviétique des affaires étrangères, M. Chevardnadze, avait appelé de ses vœux, la semaine dernière, devant l'ONU. En formulant maintenant une nouvelle proposition dans le domaine du désarmement, M. Reagan veut cependant montrer qu'il n'entend pas escamoter ce dossier en mettant en avant la question du règlement des crises régionales qu'il avait soulevée en s'adressant, deux heures avant M. Chevardnadze, au parterre de chefs d'Etat et de gouvernement rassemblés à New-York pour le quarantième anniversaire de l'Organisation internationale.

L'importance de l'initiative américaine tient plus, en ce sens, au simple fait qu'elle ait été prise qu'à son contenu précis, que M. Reagan s'est refusé à dévoiler.

BERNARD GUETTA.

(Lire la suite page 4.)

PARIS ET LONDRES ÉTUDIENT CINQ PROJETS

Liaison à travers la Manche : décision en janvier prochain

Le projet de construction d'un pont ou (et) d'un tunnel à travers la Manche, est devenu, le 31 octobre, crédible avec le dépôt à Paris et à Londres, des dossiers des cinq soumissionnaires. Si les gouvernements se décident comme prévu en janvier 1986, le trafic aura des chances de traverser le détroit en une demi-heure de Sangatte (Pas-de-Calais) à Douvres (Kent) à partir de 1993, pour la somme de 600 à 800 F par véhicule.

Les ministres britannique et français des transports ont reçu, le 31 octobre, à Londres et à Paris, les cinq projets de construction d'un « lien fixe » à travers la Manche. MM. Nicholas Ridley et Jean Auroux ont, l'un et l'autre, déclaré qu'il s'agissait d'un *« moment historique »*. Voici les caractéristiques de ces projets :

● *Un tunnel ferroviaire.* – Foré dans la craie sous-marine, il permettra la circulation de navettes ferroviaires, qui transporteront les automobiles, les cars et les poids lourds. Nom : France Manche-Channel Tunnel Group. Coût : 50 milliards de francs.

● *Un pont-tunnel-pont.* – Les automobilistes quitteront la France par un pont de 7 kilomètres avant de descendre, par une rampe construite dans une île artificielle, dans un tunnel circulant sous la zone centrale du détroit pendant 21 kilomètres. La remontée s'effectuera dans une deuxième île artificielle reliée à la Grande-Bretagne par un pont identique au précédent. Un tunnel ferroviaire sous-marin courra en parallèle le long de cet ouvrage. Nom : Euroroute. Coût : 100 milliards de francs.

● *Un tunnel routier et ferroviaire.* – Foré dans la craie sous-marine, il permettra la circulation en alternance des véhicules et des trains. Nom : Transmanche Express (British Ferries). Coût : 30 milliards de francs.

● *Un pont routier et un tunnel ferroviaire.* – Un tube de béton suspendu à 70 mètres au-dessus de la mer par huit tours acheminera les véhicules. Un tunnel ferroviaire à voie unique sera foré à l'aplomb de ce pont. Nom : Europont. Coût : 60 milliards de francs.

La commission d'évaluation s'est saisie, dès le vendredi 1er novembre, de ces dossiers auxquels s'ajoutera le projet d'un particulier qui propose un barrage-tunnel mariant la route, la voie ferrée et des usines marémotrices. Les gouvernements souhaitent choisir la solution et les entreprises retenues dans le courant du mois de janvier 1986, et conclure un traité, si tout va bien, le mois suivant. La mise en service de l'ouvrage interviendrait, dans ce cas, en 1993.

De 1802 à 1975, une kyrielle de projets ont tourné court à cause de l'hostilité britannique. La procédure en cours semble avoir de bonnes chances de parvenir à son terme depuis que, à la demande de Mme Thatcher, les gouvernements ont décidé de confier au secteur privé la responsabilité de concevoir, de réaliser et d'exploiter la « liaison fixe » dont on parle depuis deux siècles.

ALAIN FAUJAS.

(Dans notre numéro de demain daté 3-4 novembre : un dossier détaillé sur les projets déposés.)

Pologne : une stabilisation ambiguë

De notre envoyé spécial

Varsovie. – *« La situation s'est stabilisée. »* En désaccord sur tout le reste, et en particulier sur les chiffres de participation aux dernières élections (*le Monde* du 15 octobre), le pouvoir et l'opposition tirent curieusement la même leçon de cette consultation, d'un genre un peu particulier, puisque son unique intérêt était de savoir combien de Polonais accepteraient d'aller aux urnes. Ce terme de « stabilisation » n'a certes pas exactement le même sens dans la bouche des uns et des autres. Du côté du pouvoir, on l'emploie plutôt comme le synonyme, modeste, d'une « normalisation » toujours annoncée mais jamais réalisée. En face, l'opposition décrit ainsi la consolidation de ses propres positions : entre cinq millions et demi (chiffres officiels) et neuf millions (chiffres de Solidarité) de citoyens ont refusé de répondre aux sollicitations très pressantes des autorités, et n'ont pas « voté ».

Tout cela, vu à travers le prisme occidental, se résume à un constat simple, rien de neuf : la Pologne, son général à lunettes teintées, M. Walesa. Et aussi tous ces militants qui cultivent les mânes de Solidarité, se faisant régulièrement arrêter, et, de temps en temps, amnistier. On connaît. Depuis le temps que cela dure, on n'en attend plus grand-chose. Même un événement aussi aberrant, dans un pays communiste, qu'une conférence de presse donnée en plein Varsovie par le principal responsable clandestin de Solidarité, un homme fébrilement recherché depuis près de quatre ans par toutes les polices du pays, retient à peine l'attention.

On pourrait tout aussi bien soutenir que cette curieuse « stabilisation » à la polonaise est en soi un événement très surprenant. L'opposition – ou, si l'on préfère, cette nébuleuse qui avait pour nom Solidarité et en a gardé l'esprit – dure. Et c'est cette perpétuation qui est tout à fait anormale. Jamais, dans aucun pays socialiste, y compris la Pologne, les vagues soulevées par les tempêtes successives (Berlin 1953, Budapest et Varsovie 1956, Prague 1968, Gdansk 1970) n'avaient mis autant de temps à s'apaiser.

Cette opposition, certes, a échoué dans son pari qui était de faire reculer « légalement » le pouvoir, de faire en sorte que l'Etat, ou plutôt le parti, se contente de certains domaines essentiels – politique intérieure et extérieure, défense, – laissant le reste à la *« société »*. Mais, à l'inverse, le parti, aidé d'abord de l'armée, puis, et surtout, de la police, n'a toujours pas réussi à se débarrasser d'un phénomène qui n'existe dans aucun autre pays communiste, sinon sous la forme marginale de quelques dissidents coupés du reste de la société : ce n'est pas sans raison, d'ailleurs, que le terme de « dissident » est employé dans tous les pays de l'Est, sauf, précisément, en Pologne.

Arrivant, au printemps dernier, à Varsovie, M. Gorbatchev aurait eu cette réflexion sarcastique : *« Mon programme prévoit-il aussi une rencontre avec les représentants de l'opposition ? »* Cruelle ironie à l'égard d'officiels polonais dans leurs petits souliers, mais aussi constat réaliste. La quasi-totalité des hôtes occidentaux de Varsovie tiennent à saluer, avec plus ou moins de discrétion selon les cas, des figures de l'opposition, le plus souvent en la personne des anciens conseillers de M. Walesa.

JAN KRAUZE.

(Lire la suite page 3.)

M. JEAN LECANUET invité du « Grand Jury RTL-le Monde »

M. Jean Lecanuet, président de l'UDF, sera l'invité de l'émission hebdomadaire « Le grand jury RTL-le Monde », dimanche 3 novembre, de 18 h 15 à 19 h 30.

Le maire de Rouen, président de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées au Sénat, qui conduira une liste d'union de l'opposition en Seine-Maritime pour les élections législatives, répondra aux questions d'André Passeron et de Thomas Ferenczi du *Monde*, et de Paul-Jacques Truffaut et de Gilles Leclerc de RTL, le débat étant dirigé par Henri Marque.

Enracinement historique et avenir technologique

par ALFRED GROSSER

Qui n'est pas d'accord ? Il faut revenir à l'Histoire et favoriser l'enracinement dans le passé par l'enseignement et les commémorations. Il faut aussi accélérer l'entrée dans l'âge de la fibre optique et du microprocesseur. La motion de synthèse adoptée au congrès de Toulouse exalte les deux visées. Parmi les *« valeurs morales qui sont celles de notre projet »*, le *« sens de la mémoire collective qui, pour les socialistes, donne son sens à l'histoire de la France »*. Par ailleurs, il convient de *« moderniser la France »*, ce qui passe notamment par *« l'efficacité et la compétitivité des entreprises »*.

Mais les deux objectifs, les deux attitudes, sont-ils en harmonie ? Tout le monde, ou peu s'en faut, fait comme s'il en était bien ainsi. Or il n'est, en réalité, pas facile du tout d'effectuer simultanément la projection dans le passé et la projection dans l'avenir. Les façons d'utiliser l'une pour limiter les dangers de l'autre, de restreindre l'une pour laisser s'épanouir les avantages de l'autre, ne sont pas évidentes.

Moderniser, c'est en particulier renoncer à fonder l'action présente sur une vision mythique du passé. La mémoire collective se nourrit souvent de fausses références. Ainsi dans la première déclaration présidentielle de François Mitterrand, dont la formule du congrès de Toulouse se fait l'écho : depuis deux siècles, une lumineuse France de gauche a affronté une sombre France de droite, la première s'étant seule montrée créatrice de liberté et de justice. Ainsi dans le discours syndical, analysé avec une juste férocité par François de Closets (1), quand ce discours prétend établir un lien historique direct et une similitude d'injustice subie entre les souffrances prolétariennes du dix-neuvième siècle et les quelques contraintes encore imposées aujourd'hui aux membres protégés des services publics.

La modernisation passe par une vision sereine du passé. L'appel à l'Histoire est nécessaire pour défaire les entraves que représentent les affrontements simplificateurs. Chaque volume de son *Histoire des Français sous l'Occupation* (2) permet à Henri Amouroux de montrer aux jeunes ce que les anciens ont vécu, donc de favoriser une continuité que la passion exclusive pour les nouvelles techniques risque de rompre, et de démontrer la vanité, la stérilité de tant d'excommunications rétrospectives qui détournent de la préparation de l'avenir.

(Lire la suite page 8.)

(1) *Tous ensemble.* Seuil, 1985, chapitres 3 à 5.

(2) Le tome 7 et avant-dernier *Un printemps de mort et d'espoir* vient de paraître chez Laffont.

débats

L'AVENIR DU PS

Après le congrès de Toulouse, la question est revenue avec insistance sur le tapis. Bernard Poignant analyse les thèmes où il n'y a pas eu de modification de cap et ceux qui ont connu une réorientation considérable. De son côté, Michel Beaud estime que le socialisme serait en retard d'une guerre s'il s'habillait maintenant en « social-démocratie ».

Les socialistes ont-ils changé ?

Deux domaines de bouleversement : la pensée économique et le rôle de l'Etat.

par BERNARD POIGNANT (*)

OUI ou non, les socialistes ont-ils changé ? Il y a comme une peur à aborder cette question. Sans doute par crainte d'alimenter l'argumentaire communiste sur la « trahison » du Parti socialiste. Cette vieille accusation qui date de 1920 ne devrait pourtant plus prendre. Sans doute aussi par souci de ne pas apporter de l'eau au moulin de la droite. Elle répète sans cesse que le Parti socialiste a « trompé » les Français. C'est une vieille opération qui relaie celle du PCF dans une sorte d'entente cordiale ou de « Yalta électoral » dont 1981 a fait sortir le pays. Sans doute aussi par pudeur d'avoir à regarder son exercice du pouvoir, mais il convient de parier sur l'intelligence des Français.

Il n'y a pas de quoi s'offusquer de la question. Personne n'y perdra son âme. Je rassure ceux qui vont répétant : « *Nous n'avons pas changé.* » Ils ont raison sur plusieurs points qui sont autant de moments forts de la législature. L'attachement aux libertés et à leur extension, la politique internationale (Europe, tiers-monde), la construction permanente des solidarités sociales, l'effort mis sur la formation, etc., marquent notre fidélité et affirment nos valeurs. Pas de doute là-dessus : socialiste on est, socialiste on reste. Cela ne signifie pas que notre politique soit complète ou toujours réussie, mais il n'y a pas de changement de cap.

Deux domaines, par contre, ont connu, dans le discours et la pratique, un bouleversement considérable : la pensée économique et le rôle de l'Etat.

Pensée économique d'abord : le marché est reconnu comme la sanction de chaque entreprise. Pas de clients, pas de production, pas d'emplois ! L'entreprise est regardée comme le lieu de production qu'il faut séduire. Fini le temps du slogan : « Le patron, voilà l'ennemi ! » La rupture avec le capitalisme a cessé d'être à l'ordre du jour et le socialisme n'apparaît plus comme une théorie à appliquer en cent jours. La contrainte extérieure est sans cesse répétée : une politique qui se moque de ses effets sur la balance des paiements est vouée à l'échec.

Les nationalisations n'apparaissent plus comme un îlot de sécurité, garanti par une propriété de l'Etat à hauteur de 100 %. Chacun reconnaît maintenant qu'elles pouvaient se faire à moindre coût. Sans compter notre succès dans la lutte contre l'inflation avec un moyen que nous avons combattu : la désindexation des salaires et des prix !

Tout cela fait beaucoup. Les Français le comprennent. Ils ont eux-mêmes changé. Le Parti socialiste ne doit pas rester à l'écart de cette modernisation à laquelle ils l'incitent et qu'il n'y a pas de honte à accompagner.

Rôle de l'Etat ensuite : sans sombrer dans un anti-Etat intenable et inefficace, il est bien évident que notre politique *indique* qu'*il* a atteint ses limites. La baisse des prélèvements obligatoires prouve, s'il en était besoin, que les socialistes reconnaissent que gagner de l'argent constitue une motivation forte qu'il est imprudent de trop contrecarrer.

La diminution des emplois publics dans les derniers budgets montre que les efforts à faire sont du côté de la productivité et de la modernisation, non de la seule augmentation du nombre de fonctionnaires, même si les besoins sont différents d'un ministère à un autre.

Le déficit budgétaire a cessé d'être l'élément dynamique de la relance : il est un handicap à plafonner au moins, à résorber si possible. Tant mieux si c'est pour donner plus de liberté à la société civile, à ses réserves d'initiative, à ses ressources d'innovation, à son mouvement propre. Attention seulement à ne pas détruire les bases de notre solidarité collective... !

La crise n'épargne pas la pensée socialiste. Notre société et notre économie resteront ouvertes et compétitives, dans l'ensemble européen comme à l'échelle du monde, que l'on soit dans l'opposition ou aux affaires ! Définir ce qu'est le socialisme dans ce contexte durable est une tâche indispensable dans l'immense mutation culturelle qui nous traverse.

(*) Député PS du Finistère.

L'illusion social-démocrate

Ne nous trompons pas de période. Ce sont de nouveaux rapports de travail qui sont en train d'émerger

par MICHEL BEAUD (*)

« UN *Bad-Godesberg rampant...* » « *Le PS choisit, sans le dire, la social-démocratie.* » Innombrables ont été les commentaires du congrès de Toulouse autour de ces thèmes. Ce qui traduit un double contresens : sur le contenu de la social-démocratie et sur la nature de la mutation structurelle en cours.

Qu'a été la social-démocratie ? Si l'on va à l'essentiel, elle a été à la fois l'abandon d'un élément essentiel de la foi socialiste et un compromis constructif.

Au cœur de la grande espérance socialiste du XIXe siècle, il y avait la croyance, la conviction que le capitalisme était la dernière société de classes et d'exploitation, que son effondrement déboucherait sur l'éclosion d'une société équitable et fraternelle, le socialisme, et, pour certains, que la révolution du prolétariat contre la bourgeoisie permettrait un rapide passage à cette société nouvelle.

Tous ces thèmes font l'objet de discussions intenses au sein du mouvement ouvrier, des syndicats, des partis qui leur sont liés, dès la fin du XIXe siècle ; et ces débats prennent une nouvelle dimension avec la révolution bolchevique et la division du mouvement ouvrier qui s'ensuivra dans presque tous les pays. Dans ce cadre, le choix social-démocrate signifie l'abandon de la croyance d'un passage rapide (révolutionnaire ou non) du capitalisme au socialisme et la prise en charge du fait qu'il faudra longtemps encore compter avec le capitalisme : luttes, actions transformatrices, négociations, compromis...

Et là réside la deuxième composante de la social-démocratie : la mise en place progressive d'un compromis social négocié et assumé. Avec les syndicats reconnus comme partenaires, dans la négociation et la gestion du social bien sûr, mais aussi dans la planification et parfois jusque dans la gestion de l'entreprise. Avec les partis ouvriers reconnus et acceptés comme partis de gouvernement. Avec le renforcement progressif des droits des travailleurs, l'amélioration des conditions de vie et de travail, la réduction de la durée du travail, le relèvement du pouvoir d'achat.

Ce qui a été réalisé en Europe, principalement dans les années 60 et 70, dans le cadre du « compromis social-démocrate » allait bien au-delà de ce qui avait été engagé aux Etats-Unis, dans les années 20, dans le cadre du fordisme.

Et l'on sait bien qu'en France partis de gauche et syndicats de salariés se sont engagés très avant dans cette voie : quelques-uns en le niant, quelques-uns en le disant, la plupart à reculons, c'est-à-dire en continuant à faire référence aux grands espoirs du XIXe siècle.

Irréalisme

C'est dire qu'il y a quelque irréalisme à s'interroger sur le fait que le PS se déciderait ou non à s'engager dans la voie de la social-démocratie : il s'y est, comme l'ensemble de la gauche française, déjà largement engagé. Mais ce qui tourne à l'absurde, c'est de se le demander à un moment où partout, dans la crise, le compromis social-démocrate est mis en question.

Il l'est à un premier degré : les économies d'Europe (mixtes de capitalisme et d'étatisme) vont-elles être en mesure d'honorer les engagements pris par le patronat, par les classes dirigeantes dans le cadre du compromis social-démocrate : pouvoir d'achat, protection sociale, droits, emploi et niveau de vie ?

Le patronat affirme que c'est impossible ; les syndicats que c'est essentiel. Et le nouveau compromis qui s'esquisse dans beaucoup de pays d'Europe semble être le suivant : sauvegarder tout ce qui peut l'être des acquis pour les salariés « en place », en laissant largement les générations montantes en proie non seulement au chômage, mais encore à la précarisation, y compris dans sa forme institutionnelle de la déréglementation...

Mais il y a plus. S'interroger sur l'adoption ou non de la démarche social-démocrate, c'est franchement se tromper de période : se tromper de crise. Un peu comme les généraux français qu'on a souvent accusés d'être en retard d'une guerre. Le compromis social-démocrate a permis — et souvent au-delà — la satisfaction des principales revendications des classes ouvrières de la fin du dix-neuvième siècle. Il l'a été sur la base de la formidable croissance des capitalismes européens des années 50 et 60 — croissance dont il a, paradoxalement, été une composante essentielle ; et il est, dans la phase actuelle de la crise, largement ébranlé.

Or, dans cette crise, c'est le modèle même du capitalisme industriel du dix-neuvième et de la première moitié du vingtième siècle qui est en train de disparaître ; c'est un monde du travail dominé par la classe ouvrière, ce sont des formes de vie et de travail symbolisées par la sirène d'usine et la pointeuse qui sont en voie de disparition. Car ce sont de nouvelles technologies, de nouvelles activités, de nouvelles technicités, de nouvelles classes sociales, de nouvelles relations sociales et de nouveaux rapports au travail qui sont en train d'émerger.

Et si le PS a quelque chose à faire, ce n'est sûrement pas de s'interroger sur un ralliement à la social-démocratie : parce que ce ralliement, il l'a déjà fait, même si c'est d'une manière bancale, et parce que la social-démocratie, en France comme en Europe, a correspondu à une période qui s'achève. S'il y a quelque chose à faire, c'est de prendre conscience du degré auquel l'économie, la société, la vie changent sous nos yeux ; et de nous demander dans quelle mesure et sous quelle forme il est possible de faire en sorte que ces changements permettent des avancées en référence aux valeurs fondamentales de l'humanisme, de la démocratie et du socialisme.

(*) Auteur du *Socialisme à l'épreuve de l'histoire*, Seuil, nouvelle édition, 1985, de *l'Histoire du capitalisme*, Seuil, nouvelle édition, 1984, de *la Politique économique de la gauche*, Syros, tome I, *le Mirage de la croissance*, 1983, tome II, *le Grand Ecart*, 1985.

COURRIER DES LECTEURS

Un sort peu enviable : celui des vacataires

Je voudrais attirer votre attention sur le sort réservé par l'enseignement agricole à une catégorie de personnel : les vacataires.

Malgré l'immense défi à relever (seulement un jeune agriculteur sur dix, lors de l'installation, dispose des diplômes requis), l'enseignement agricole recourt pour des postes d'enseignants ou des remplacements à des vacataires.

Le système de vacation aboutit à instaurer des postes dévalorisés : obligation d'assumer huit heures de cours par semaine à raison de 50 F brut par heure.

Et encore, le paiement est souvent différé, les périodes de vacances scolaires et de stage ne sont point rémunérées.

Comment ne point réagir devant cette injustice, abus auquel les syndicats font peu d'écho.

BERNARD PABRYK
(Bellenaves).

La « population dangereuse »

Quelle tristesse à l'écoute du débat Fabius-Chirac et des commentaires qui le suivent ! Ainsi, le seul sujet sur lequel les deux hommes seraient à peu près d'accord, c'est celui de la sécurité, une fois de plus associé à celui de l'immigration.

Et il est bien vrai que Laurent Fabius n'a pas trouvé un mot pour répliquer à Jacques Chirac avançant que 40 % des délinquants parisiens, 60 % des trafiquants de drogue seraient des immigrés. N'était-ce pas pourtant l'occasion de rappeler, au moins :

— que ces pourcentages (s'ils sont exacts — je n'ai pas les moyens de le vérifier) ne s'expliquent pas par la couleur de la peau ou l'origine nationale, mais par les conditions de vie. A conditions de logement, d'emploi (ou d'absence d'emploi), de ressources, de formation (ou d'absence de formation), etc., égales, le pourcentage de délinquance ou de « déviance » est le même, quelles que soient la nationalité ou l'ethnie. Au dix-neuvième siècle, au temps de la pire misère ouvrière, la « population dangereuse », c'était le prolétariat français... ;

— que 40 % des délinquants, cela fait encore une infime minorité de la population immigrée, ce que la présentation chiffrée habile et scandaleuse de Chirac avait évidemment pour objet de masquer. De sorte que, je le crains, le résultat le plus clair du débat de dimanche sera d'avoir fait croître, à juste titre, le sentiment d'insécurité des... immigrés. Car Laurent Fabius aurait pu aussi opposer au nombre, lancé par Jacques Chirac, des voitures volées en une nuit à Paris, celui des travailleurs immigrés innocents *assassinés* en France ces dernières années et dont les coupables sont restés, dans la très grande majorité des cas, impunis.

France, terre d'asile...

THOMAS ARON,
professeur à l'université de Franche-Comté, ancien immigré.

« Felix culpa »

Faisant référence à une homélie de l'évêque d'Hippone, je voudrais revenir sur la citation extraite de l'ouvrage de notre premier ministre parue dans *le Monde* du 27 octobre : « *J'ai toujours été frappé de la marge infime qui sépare souvent le succès de la réussite.* »

Quel beau thème de référence à proposer à tout homme politique ! Si le succès est immédiat, la réussite est de longue haleine. Il serait possible d'épiloguer longuement sur ce sujet.

Un rectificatif publié le lendemain dénaturait cette citation. Quel dommage !

JEAN-RENÉ BESSE
(Paris).

Les brouillards de Malte

Je ne veux pas faire le pédagogue grognon, mais j'ai bondi en lisant dans *le Monde* du mercredi 16 octobre 1985 l'article intitulé « Quand Malte se veut rassurant ». Chacun sait (ou devrait savoir) que Napoléon Bonaparte a été nommé premier consul au soir du 19 brumaire an VIII (10 novembre 1799).

Quand il s'est emparé de Malte, le 10 juin 1798, il n'était donc pas « premier consul » comme vous l'écrivez, mais simplement général en chef de l'armée d'Orient, et il n'était pas seulement « accompagné de quelques canonnières... » mais d'une immense flotte convoyée par l'escadre française de la Méditerranée.

JACQUES GODECHOT
(Toulouse).

« MÉMOIRES D'UN VIETCONG », de Truong Nhu Tang

Face à la « tromperie »

ISSU d'une grande famille du Sud, Truong Nhu Tang a appartenu à cette frange de nationalistes vietnamiens qui ont, non sans hésitation, après les accords de Genève de 1954, choisi de faire cause commune avec les communistes pour « libérer » le Sud. Tang fut donc, en 1960, l'un des fondateurs du FNL (Front national de libération) et, neuf ans plus tard, ministre de la justice du GRP, le gouvernement révolutionnaire provisoire du Sud — FNL et GRP qui préconisèrent la « réconciliation » dans le Sud et une réunification souple des deux Vietnams séparés pendant trente ans.

La victoire militaire communiste de 1975 mit on le sait, un terme brutal à ces ambitions : séjours prolongés en « rééducation » pour l'ancienne élite politico-militaire du Sud, réunification immédiate du Sud et du Nord, le FNL et le GRP s'effaçant devant l'administration de Hanoï. Face à cette « *tromperie* », l'ancien compagnon de route des communistes refuse de collaborer et s'échappe, comme beaucoup de ses compatriotes, par bateau, pour s'exiler en France.

Ce témoignage unique est particulièrement intéressant car l'ancien Viêtcong reconnaît avoir été trahi par le Nord. Le FNL et le GRP n'ont été que les paravents de la politique de Hanoï, sans aucune prise sur les événements, les unités militaires vietcongs — une bonne douzaine de divisions — étant dissoutes dans les semaines qui ont suivi la chute de Saigon. Pour cet esprit indépendant, qui a souffert pendant des années dans les maquis après avoir été torturé dans les geôles de l'ancien régime du Sud, le constat est d'autant plus amer.

Son récit offre également l'intérêt de mettre en lumière le rôle du colonel Thao, assassiné après la chute de Ngo Dinh Diem, qui fut l'architecte, au début des années 60, d'une politique catastrophique, pour Saigon, de « hameaux stratégiques ». Thao, explique Tang, qui était l'un de ses confidents, travaillait depuis le début « *pour la révolution* », c'est-à-dire pour Hanoï. L'« affaire Thao » n'avait jamais été démontée si ouvertement. Manipulés par Hanoï, Tang et ses compagnons du GRP perdront tout influence dès 1975. Mme Binh, l'ancien ministre des affaires étrangères du GRP, choisira de continuer de collaborer avec Hanoï, dont elle est l'actuel ministre de l'éducation nationale. Tang rejoindra les bataillons de « boat people ».

JEAN-CLAUDE POMONTI.

(*) Flammarion, 346 pages. 99 F.

La Ville de Paris et l'aide aux personnes âgées

Je suis surpris de l'article publié dans *le Monde* du 24 octobre sous le titre « Paris : Un SMIC pour les personnes âgées », car il ne reflète pas du tout la réalité.

Cette façon de voir, largement diffusée par le service de presse de l'Hôtel de Ville, appelle une vue plus critique et surtout plus exacte. Car si le maire de Paris est passé maître dans l'art d'asséner des slogans, il n'en est que plus nécessaire d'analyser le contenu et non la forme. Ce tableau permet de le faire.

MINIMUM VIEILLESSE SERVI PAR L'ÉTAT		ALLOCATION VILLE DE PARIS	TOTAL	PRISE EN CHARGE PARTIELLE DU LOYER
1981	1417 F	364 F	1 781 F	Jusqu'à 600 F
1985	2541 F	369 F	2 910 F	Jusqu'à 1 200 F
Evolution ..	+ 1124 F	+ 5 F	+ 1129 F	

La prise en charge du loyer (environ 3 000 locataires) n'atteint que rarement le plafond, contrairement à ce que laisse supposer l'article. Pour percevoir les 4 110 F, il faut en effet être réduit au minimum vieillesse (2 910 F par mois avec l'allocation Ville de Paris) et payer 1 200 F de loyer au moins. C'est une hypothèse heureusement peu fréquente.

L'effort de la Ville doit être comparé à celui de l'Etat. Ainsi, de 1981 à 1985, *le minimum servi par l'Etat a augmenté de 1 124 F ; l'allocation Ville de Paris a augmenté de 5 F !*...

Si le total augmente fortement, la Ville n'y est pour rien, et c'est une habileté démagogique d'attribuer à la municipalité ce qui revient à l'Etat.

Quant à la création de l'allocation Ville de Paris, il y a lieu de rappeler qu'elle est intervenue en 1975, c'est-à-dire avant l'arrivée de Jacques Chirac à l'Hôtel de Ville. Le seul rôle de M. Chirac — alors premier ministre — fut de s'opposer à l'indexation de l'allocation Ville de Paris, pourtant proposée par le conseil de Paris !

GEORGES SARRE,
député PS, conseiller de Paris.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : 42-46-72-23

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cinquante ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social :
500.000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.

Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09

3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE			
354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE			
687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries)			
L — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS			
399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. — SUISSE, TUNISIE			
504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

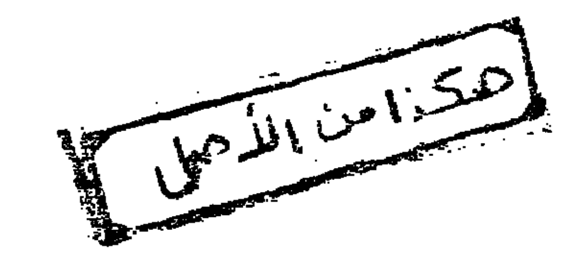
Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4.20 dir. ; Tunisie, 400 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1.50 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 120 pes. ; E.-U., 1.20 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 80 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0.350 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 9,00 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 100 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 9 kr. ; Suisse, 1,60 f. ; Yougoslavie, 110 nd.



étranger

EUROPE

Pologne

Une stabilisation ambiguë

(Suite de la première page.)

Mais le plus important est sans doute ailleurs : au-delà de M. Walesa, personnage médiatique qui trouve le moyen de se perpétuer, alors même qu'il est contraint de répéter toujours la *même chose*, au-delà de ce Zbigniew Bujak qui se promène dans Varsovie comme Robin des Bois dans la forêt de Sherwood, au-delà même de ces quelques dizaines de milliers de personnes qui manifestent périodiquement, de ces jeunes gens qui lancent des tracts ou brouillent un instant les écrans de la télévision, il y a tous ceux qui alimentent et se nourrissent d'un vaste courant de culture « parallèle » – presse, éducation, cassettes, et même, désormais, films vidéo. Et aussi tous ces écoliers et ces étudiants qui vont, à l'abri des églises ou des salles paroissiales, écouter les conférences d'opposants de renom. *Ils ne leur parlent pas* ouvertement de politique, mais d'histoire ou de morale, ce qui, en l'occurrence, n'est pas très différent.

Tout cela a trop d'ampleur, concerne trop de gens pour pouvoir être considéré comme une simple soupape de *sécurité*, une marge de jeu consentie bon gré mal gré par les autorités. On est bien en présence d'une réalité nouvelle, qui, en fait, est peut-être en train de modifier la *nature du système en vigueur*. Les citoyens polonais, à condition d'assumer certains risques, plus ou moins grands d'ailleurs selon le cas, ont désormais une sorte de choix, un recours.

Ce choix reste certes très limité, et, *exception* faite des véritables militants, il se traduit par des comportements essentiellement symboliques : voter ou refuser de voter, adhérer ou pas au syndicat officiel, cotiser, éventuellement, pour Solidarité, aider les familles des prisonniers politiques, participer ou pas au défilé du 1er Mai, aller ou pas grossir la foule qui assiste à une quelconque messe du souvenir, ersatz de manifestation. Plus concrètement, ce choix s'exerce surtout dans le domaine culturel. On peut acheter, cher, un livre édité clandestinement, organiser chez soi la projection d'un film refusé par la censure. Peut-être devrait-on aussi tenir compte de tous ces gens qui n'espèrent plus rien de l'économie étatisée et se lancent à corps perdu, de manière plus ou moins légale, dans l'initiative privée.

> *En apparence, rien ne change en Pologne, mais à y regarder de plus près, le pays se transforme en profondeur*

Ces quelques possibilités nouvelles sont très loin de satisfaire une population profondément frustrée, et le désir d'émigrer fait des ravages, en tout premier lieu dans la jeunesse.

Un saut dans l'inconnu ?

Le régime actuel peut-il s'accommoder durablement d'une situation aussi bizarre ? Il s'accommode déjà, à son corps défendant, de deux autres « monstruosités » idéologiques : une agriculture privée et une Église catholique puissante, indépendante, et qui reste délibérément en marge du système (les évêques et la grande majorité des prêtres n'ont pas voté). Peut-il accepter ce nouveau défi permanent, cette émancipation progressive d'une part croissante de la société ?

L'objectif du pouvoir, *il le* proclame régulièrement, est de parvenir à une véritable « normalisation », mais, à mesure que le temps passe, cette solution idéale semble de moins en moins *imaginable. Autre* hypothèse, qui hante les esprits : une nouvelle secousse brutale, voire une véritable explosion qui, cette fois, ferait sauter tous les garde-fous prudemment mis en place en 1980 par les fondateurs de Solidarité. Le saut dans l'inconnu, et peut-être dans le sang.

Une hypothèse étayée par l'expérience du passé et par la conviction que si la politique actuelle est poursuivie, l'économie polonaise n'a aucune chance de se relever. De fait, les deux équipes dirigeantes précédentes ont été balayées par des mouvements de protestation dont l'origine immédiate était une situation économique devenue insupportable. Dès les premiers mois de l'état de guerre, certains opposants, Jacek Kuron en tête, ont cru qu'une telle explosion était imminente. Depuis, les certitudes sont beaucoup moins affirmées, y compris sur les perspectives de l'économie, la vision « catastrophiste » des choses ayant fait place, dans l'opposition, à plus de prudence. Un économiste très proche de Solidarité, M. Kuczynski, vient de publier à Paris, à la grande joie du porte-parole du gouvernement, qui en a longuement fait état, un article recensant avec sévérité les diverses prédictions alarmistes publiées ces dernières années par la presse clandestine.

Reste que l'approvisionnement du marché est toujours déplorable, que des rationnements de toute sorte subsistent (24 litres d'essence par mois pour les bienheureux propriétaires d'une petite voiture achetée à prix d'or), et que les quelques progrès réalisés malgré tout (certains produits, comme le beurre, sont désormais en vente libre), s'accompagnent d'une hausse du coût de la vie de moins en moins supportable pour les *catégories sociales* les moins aptes à se défendre.

La longueur de la mèche...

La situation pourrait encore être aggravée par certaines mesures impopulaires, concernant la législa*tion du travail et les dépenses* de santé, que le gouvernement, le cap des élections franchi, semble se préparer à prendre. En attendant, craignent des responsables de Solidarité, de procéder, au cas où la Pologne finirait par être admise au Fonds monétaire international, à un nouveau tour de vis, justifié par la nécessité de satisfaire aux exigences des banquiers occidentaux.

Nul, à vrai dire, ne semble à *même de mesurer* le degré de patience des travailleurs polonais. Les autorités, échaudées par l'expérience, ont adopté jusqu'à présent un comportement prudent, du moins *dans* les grandes *entreprises*. Des hausses substantielles de salaire ont souvent été accordées, dès que le mécontentement devenait trop vif, et, à plusieurs reprises, des grèves ponctuelles *ont été couronnées* de succès. Le résultat est qu'au grand désespoir des responsables gouvernementaux l'inflation continue à progresser à pas de géant et que la *courbe des salaires ne suit nullement* celle de la productivité. Combien de temps, là encore, cela pourra-t-il durer ?

Cette Pologne, apparemment « stabilisée », est sans doute plus incertaine que jamais. Tout semble en place pour qu'explose un jour le baril de poudre. On peut s'interroger sur la longueur de la mèche. Mais comment ne pas admettre que ce pays, s'il n'est plus actuellement sous les feux de l'actualité, se transforme en profondeur, et s'éloigne de plus en plus du modèle imposé après la guerre par son puissant voisin ? Jusqu'à frôler, peut-être, le point de non-retour.

JAN KRAUZE.

La diffusion d'extraits du film « Shoah » par la télévision suscite de vives réactions

Varsovie *(AFP, AP)*. – Des *extraits du film Shoah*, de Claude Lanzmann, qui relate l'extermination des juifs par les Allemands sur le territoire polonais pendant la dernière guerre, ont été projetés pour la première fois mercredi 30 octobre par la télévision de Varsovie, suscitant de vives réactions.

La projection sur le petit écran a durée une heure trente minutes (le film entier dure neuf heures). Elle a été essentiellement consacrée aux passages faisant apparaître les sentiments *nourris* par les Polonais à l'égard des juifs.

Le film a été suivi d'un débat auquel ont participé des invités de la télévision. Ils ont notamment reproché à l'ancien collaborateur de Jean-Paul Sartre d'avoir « *manipulé* » ses acteurs et affirmé que son œuvre *était* « *tendancieuse* ». Ils ont rejoint la thèse officielle selon laquelle le film est anti-polonais, mais ont reconnu que l'antisémitisme était profondément ancré en Pologne avant la guerre. Les participants au débat ont toutefois fermement rejeté toute responsabilité, même morale, dans l'holocauste des juifs.

Pour sa part, M. Lech Walesa, interrogé au téléphone par l'AFP, a déclaré qu'il se sentait « *offensé par la forme inadéquate choisie par Claude Lanzman pour relater l'immense drame des juifs* ». « *Le sang versé par eux demande une profonde et sérieuse réflexion* », a-t-il ajouté.

De son côté, le docteur Marek Edelman, l'un des derniers survivants des dirigeants de l'insurrection du ghetto juif à Varsovie en 1943, a estimé qu'il n'y avait « *rien d'anti-polonais dans ce film* », qu'il a qualifié d'« *ennuyeux, peu intéressant* » et « *manqué* ».

Au cours du débat, M. Krzysztof Teodor Toeplitz, publiciste connu en Pologne, a souligné que le film, s'il faisait apparaître la « *vérité* », était « *tendancieux* » dans la mesure où, selon lui, Claude Lanzmann a procédé à « *une manipulation en triant ses interlocuteurs sur le volet et en leur posant des questions suggérant les réponses* ».

Pour M. Andrzej Wasilewski, écrivain et directeur d'une maison d'édition d'État, le réalisateur de *Shoah a* « *passé sous silence le fait que juifs et Polonais étaient voués au même sort pendant l'occupation allemande, les premiers étant condamnés à la solution finale et les seconds devant être exterminés en partie* ». Il a rappelé que pendant la dernière guerre la Pologne avait perdu plus de six millions de citoyens, dont deux millions sept cent mille juifs polonais.

M. Szymon Szurmiej, président de l'Association socioculturelle des *Juifs en Pologne*, a reproché à Claude Lanzman d'avoir caché que les Polonais avaient aidé les juifs pendant la guerre, « *au risque de leurs propres vies* ». Il a rappelé à ce propos que « *la Pologne avait été le seul pays envahi par les Allemands où toute aide à un juif était punie de la peine de mort* ».

Shoah doit être projeté intégralement dans les *cinémas* en Pologne. Dès sa sortie en France, il avait suscité *de très vives réactions* du gouvernement de Varsovie. M. Urban, dans une interview à l'agence officielle PAP, la semaine dernière, a affirmé que le gouvernement n'avait *pas changé de position et qu'il* estime toujours que le film « *insulte le peuple polonais* » et a été utilisé comme « *prétexte à une campagne anti-polonaise* » dans la presse française.

Turquie

Les critiques du Parlement européen sur les droits de l'homme suscitent colère et amertume à Ankara

Les autorités d'Ankara ont annoncé le 31 octobre que la loi martiale allait être levée dans huit nouvelles provinces, dont celle d'Istanbul, le 19 novembre. Seules les régions de l'Est, à forte population *kurde, demeureront donc sous ce* régime. La levée de la loi martiale ne s'accompagne cependant pas d'un retour à une administration civile normale : les gouverneurs des provinces concernées disposeront, en effet, dans les quatre mois qui viennent de pouvoirs spéciaux jusque-là confiés à l'armée. Le rapport sur la Turquie *récemment au Parlement européen* a suscité amertume et critiques, même si des secteurs de l'opinion turque l'approuvent sur certains points.

De notre correspondant

Ankara. – Désireuses d'améliorer *leur image à l'étranger*, les autorités turques ont mal accueilli le rapport présenté récemment à Strasbourg par un représentant britannique, M. Balfe, préconisant le maintien du blocage de toute relation officielle entre les parlementaires européens et Ankara. Ce rapport, qui réclame *notamment* à la Turquie l'adoption d'une large amnistie, la levée de l'état de siège dans toutes les provinces, l'accélération des grands procès qui traînent et le rétablissement des droits et libertés du citoyen, a été qualifié à Ankara de « *malveillant à l'égard de la Turquie et délibérément ignorant des évolutions positives vers un retour à la normale* ». On fait remarquer que le texte comporte « *plusieurs erreurs grossières* » dues sans doute au fait que M. Balfe n'a séjourné que deux jours en Turquie.

Le ministère turc des affaires étrangères s'étonne que la suppression de la peine de mort, peine encore en vigueur aux États-Unis, par exemple, soit retenue comme critère du caractère démocratique d'un régime. *Il rappelle que le délit* d'opinion, comme l'interdiction du Parti communiste dans ce pays, appartenaient déjà à la législation turque lorsqu'a été signé, il y a plus de vingt ans, l'accord d'association à la CEE.

Le premier ministre, M. Turgut Ozal, n'a pas mâché ses mots lui non plus. Il a qualifié le rapporteur britannique de « *falsificateur* », ajoutant même que la Turquie pouvait se passer des crédits (600 millions de dollars) que la Communauté bloque depuis 1980. Le premier ministre a enfin reproché à la presse turque d'avoir exagéré la portée de ce rapport.

De nombreux éditorialistes, réagissant à ces propos, ont énergiquement condamné le ton de M. Ozal par rapport à l'Europe. Si l'on veut coopérer avec l'Europe, estime le quotidien *Cummriyet*, il faut se *conformer aux règles du jeu démo*cratique, « *on ne peut pas jouer à la belote dans un club de bridge* ». De son côté, le professeur Soisal, ancien vice-président d'Amnesty International et journaliste de gauche, invite ses concitoyens à abandonner leurs « *complexes* » à l'égard de *l'Occident et, plutôt que de réagir* négativement aux critiques, à poursuivre avec sang-froid le chemin vers la démocratie. « *Si nous avons opté pour le respect des droits de l'homme et de la démocratie*, écrit-il, *ce n'est pas pour plaire aux Européens, mais parce que cela nous sied.* »

Un large écho

Beaucoup en effet sont sensibles au danger que peut receler le « *dialogue de sourds* » entre leur pays et l'Europe et craignent qu'un rejet de cette dernière ne pousse Ankara dans les bras des États-Unis ou des pays islamiques. Les critères de la démocratie ne sont en fait pas les mêmes à Ankara et à Strasbourg et un haut fonctionnaire ayant servi pendant de nombreuses années dans diverses capitales occidentales estime que « *les Européens doivent faire un effort de leur côté aussi, et comprendre pourquoi la Turquie, pourtant sincère, ne parvient pas à se conformer aux critères européens* ».

On reproche d'autre part aux députés européens de s'aligner trop fréquemment sur l'opinion des groupes socialistes ou communistes, sur celle de leurs collègues grecs, ou des groupes très bruyants d'exilés turcs. Certains rapports d'Amnesty International ne sont en effet guère soucieux d'actualité et reprennent souvent des cas très anciens de violations des droits de l'homme, démarche que même certains ambassadeurs occidentaux en poste à Ankara ont critiquée.

D'autres enfin reprochent aux Européens d'*utiliser* deux *poids* deux mesures et d'être plus exigeants en ce qui concerne les droits des minorités en Turquie que ceux des travailleurs immigrés turcs en Europe.

Cela étant, bon nombre des critiques formulées par les Européens trouvent ici un large écho. C'est le cas en particulier en ce qui concerne les poursuites dont font l'objet certains intellectuels turcs, les membres de l'Association pour la paix ou les anciens dirigeants syndicaux dont le procès s'éternise. La discipline de fer *appliquée* dans les prisons est considérée dans certains milieux comme une véritable torture psychique, même si l'on prend acte des sanctions désormais imposées *aux auteurs de sévices* contre les détenus.

Il convient enfin de noter que la presse turque n'hésite plus aujourd'hui à dénoncer les excès policiers, à critiquer le gouvernement, voire à s'en prendre au chef de l'État, le général Evren. Cette évolution de comportement est significative. De même l'attitude des élus de l'opposition, très vigilants sur les droits de l'homme, qui n'hésitent *plus, lorsqu'ils constatent des violations*, à demander des explications au gouvernement. Enfin, les deux grands leaders politiques d'avant l'intervention militaire, MM. Ecevit et Demirel, en principe privés de leurs droits politiques jusqu'en 1992, *se déplacent librement* dans le pays et font des déclarations que la presse publie désormais. Bref, les améliorations sont nombreuses, même si beaucoup de chemin reste à parcourir.

ARTUN UNSAL.

Portugal

Le premier ministre, M. Cavaco Silva, a formé son gouvernement

De notre correspondant

Lisbonne. – Le président de la République portugaise a accepté, jeudi 31 octobre, la composition du nouveau gouvernement qui lui a été *soumise* par M. Cavaco Silva, *chef* du PSD (Parti social-démocrate) et premier ministre. Les ministres de l'agriculture, de l'éducation et de la justice, MM. Anvaro Barreto, Joao Pinheiro et Mario Raposo, conservent leurs fonctions. L'ancien président de l'Assemblée, M. Ribeiro de Almeida, sera le responsable de la défense nationale, alors que M. Pires Miranda, qui assurait les fonctions d'ambassadeur itinérant auprès des pays du Golfe, sera le nouveau ministre des *affaires étrangères*. Les finances ont été confiées à M. Miguel Cadilhe, administrateur d'entreprises bancaires. Mme Leonor Beleza, qui, dans les trois derniers gouvernements, avait occupé *le* poste de secrétaire d'État à la sécurité sociale, a été nommée ministre de la santé. Deux des ministères les plus influents sont confiés à des personnalités *très connues dans le nord* du pays : MM. Eurico de Melo, ministre de l'intérieur et ministre d'État auprès du premier ministre, et Valente de Oliveira, ministre du plan et de l'*administration du* territoire.

Sortant de son entretien avec le chef de l'État, M. Cavaco Silva a souligné que son gouvernement sera le plus réduit de tous ceux qui ont été constitués depuis 1974. « *C'est ma première contribution pour mettre fin au gaspillage des deniers publics* », a-t-il précisé.

La cérémonie d'investiture aura lieu le mercredi 6 novembre, et le programme sera présenté à l'Assemblée *avant* la date *limite* légalement fixée, c'est-à-dire dix jours après l'entrée en fonction de l'exécutif. Le débat parlementaire durera au maximum trois jours. Il sera très probablement suivi d'une motion de rejet déposée par les communistes. La possibilité d'une chute immédiate du *cabinet* semble pourtant exclue. Les démocrates-chrétiens et les rénovateurs du PRD (Parti du renouveau démocratique) ont déjà annoncé leur intention de « *permettre à M. Silva de gouverner* ». La tâche de ce dernier s'annonce néanmoins extrêmement difficile. Au sein de la nouvelle Assemblée, le PSD ne dispose, en effet, que de 88 députés sur un total de 250.

JOSÉ REBELO.

La composition du cabinet

Intérieur et ministre d'État : M. Eurico de Melo ; *défense :* M. Leonardo Ribeiro de Almeida ; *affaires étrangères :* M. Pedro Pires Miranda (indépendant) ; *finances :* M. Miguel Ribeiro Cadilhe ; *justice :* M. Mario Raposo ; *plan et administration régionale :* M. Luis Valente de Oliveira ; *agriculture et pêche :* M. Anvaro Barreto ; *éducation et culture :* M. Joao de Deus Pinheiro ; *commerce et industrie :* Fernando Santos Martins ; *travaux publics, transports et communications :* M. Joao Oliveira Martins ; *santé :* Mme Leonor Beleza ; *travail et sécurité sociale :* M. Luis Mira Amaral (indépendant) ; *relations avec le Parlement :* M. Fernando Nogueira.

Suisse

Le projet d'expulsion de quarante-trois réfugiés chiliens suscite une vive émotion

De notre correspondante

Genève. – La Suisse connaît une situation paradoxale. D'une part, un raz de marée xénophobe déferle sur le pays (*le Monde* des 15 et 30 octobre) ; d'autre part, tout ce qui compte dans la Confédération helvétique dans le domaine humanitaire et intellectuel lutte farouchement *contre* la décision de Berne d'expulser des Chiliens sollicitant l'asile. Rarement un drame humain n'a fait autant de bruit. De nombreuses personnalités protestantes, catholiques et juives unies aux partis socialistes et progressistes, luttent contre l'expulsion de ces Chiliens, trente-deux hommes et femmes et une vingtaine d'enfants qui sont dans le pays, certains depuis deux ans, d'autres depuis trois ans.

La quasi-totalité de la presse, ainsi que la radio et la télévision suisse romande soutiennent sans équivoque cette campagne en faveur du droit d'asile. Parmi les protestataires les plus actifs, on note les noms des écrivains Adolf Muschg et Max Frisch.

Les Chiliens sont actuellement ébergés soit dans l'église Saint-Marc de Zurich-Seebach, soit dans des *familles qui ont proposé de les loger*, de les protéger et de subvenir à leurs besoins. Les candidats à ce parrainage, parmi lesquels se trouvent des personnalités politiques, sont de plus *en plus nombreux. Le 25 septembre*, les réfugiés avaient commencé une grève de la faim qui a duré vingt-deux jours, et avec laquelle des citoyens suisses se sont solidarisés, *faisant ainsi connaître leur drame* à l'opinion publique. Certains de ces Chiliens ont affirmé avec vigueur qu'ils avaient été emprisonnés et torturés par les services du général Pinochet. *Au cours d'une conférence* de presse, des prêtres ont soutenu que l'asile dans les églises « *était un des plus anciens droits et qui a toujours été défendu contre la volonté des princes et des empereurs* ».

Tout cela n'a pas empêché Mme *Elisabeth Kopp*, chef du département fédéral de justice et police, de maintenir son refus opposé à la demande d'asile en précisant que, si le renvoi de ces réfugiés dans leur pays d'origine peut impliquer « *une certaine dureté* », il ne représente « *aucun préjudice intolérable ou répréhensible au point de vue humanitaire* ». La décision d'expulsion est définitive pour quarante-trois d'entre eux ; neuf encore peuvent recourir en deuxième instance.

Selon le département fédéral de justice, les dossiers des intéressés ont été réexaminés, et il ressort que l'on ne peut avancer « *aucune preuve* » selon laquelle ils auraient été victimes de persécutions politiques au Chili et que leur retour les exposerait à *un danger quelconque*. Mme Kopp a, d'autre part, adressé à la paroisse Saint-Marc une lettre dans laquelle elle s'élève contre l'asile octroyé par les églises et l'hébergement clandestin par des particuliers.

ISABELLE VICHNIAC.

Grèce

Le rapprochement entre Athènes et Washington se confirme

Athènes *(AFP)*. – M. Papandréou ainsi que plusieurs membres de son gouvernement se sont entretenus, mercredi 30 octobre, pendant plus de deux heures, avec M. Armacost, secrétaire d'État adjoint américain pour les affaires politiques, en visite à Athènes. Le porte-parole du gouvernement d'Athènes a qualifié *ces entretiens d'« amicaux et constructifs »* ; il a précisé que les deux parties, désireuses de promouvoir leurs relations, avaient décidé qu'une délégation grecque se rendrait à Washington, en décembre prochain, afin de conclure un accord *de coopération industrielle*.

Les deux pays ont aussi décidé de *réactiver une série de discussions* qui traînent depuis deux ans : renouvellement de l'accord sur l'aviation civile, émissions de radio la Voix de l'Amérique, statut du personnel américain, fonctionnement des quatre grandes bases des États-Unis en Grèce et vente de quarante F-16 à la Grèce.

Par ailleurs, M. Armacost s'est entretenu du problème du terrorisme et de la sécurité à l'aéroport international de la capitale grecque avec le ministre de l'intérieur et de l'ordre public, M. Ménios Koutsogiorgas.

Le ministre grec des affaires étrangères, M. *Carolos Papoulias*, et le secrétaire d'État américain *George Shultz doivent se rencontrer*, en décembre prochain à Bruxelles, en marge du conseil des ministres des pays membres de l'OTAN, pour confirmer l'amélioration des rapports entre les deux pays.

AMÉRIQUES

Pérou

MASSACRES DANS LES ANDES ET ATTENTATS A LIMA

La violence ne connaît pas de répit

De notre correspondante

Lima. — PAZ (la paix), trois lettres géantes tracées à la craie blanche coiffent le sommet de la colline de San-Cristobal qui domine le centre de la capitale. Là même où, depuis cinq ans, les guérilleros du Sentier lumineux placent leurs emblèmes du marteau et de la faucille. Au pied de la colline se trouvent la prison de Lurigancho où pourrissent six mille détenus, dont trois cents sendéristes, et le bidonville de Huanta, formé par les habitants de ce village andin ayant fui la violence du département d'Ayacucho (plus de six mille morts en trois ans, victimes des affrontements entre insurgés et forces de l'ordre).

26 octobre : montant la colline de San-Cristobal, une foule de pèlerins répondent à l'appel lancé par l'Eglise en faveur de la croisade pour la paix. Femmes, enfants, vieillards, portent des croix et des pancartes : « Pucayacu » (fosse commune d'où ont été exhumés sept « disparus » en août), « Accomarca » (massacre collectif de soixante-dix paysans et leurs enfants commis par des soldats, le 29 juillet), « Garagagay » (un étudiant tué pendant l'expulsion violente des milliers de squatters le 3 octobre à Lima), « Lurigancho » (le 4 octobre, trente-quatre présumés guérilleros assassinés dans leur prison), « Umaru-Bellavista » (soixante villageois tués dans les mêmes conditions qu'à Accomarca).

C'est la troisième journée pour la paix organisée par l'Eglise depuis le début de l'année, mais c'est la première depuis que M. Alan Garcia a pris le pouvoir le 28 juillet. *« La situation n'a pas changé*, constate Mgr Augusto Vargas Alzamora, secrétaire général de la conférence épiscopale d'action sociale. *D'une part, le terrorisme fait toujours de nouvelles victimes. D'autre part, les disparitions et les massacres se poursuivent dans les communautés de la Sierra. »*

Mgr Luis Bambaren ajoute : *« Ce n'est pas l'épée, le fusil ou la bombe qui tue. C'est l'homme. Et la violence surgit de tous les secteurs, c'est l'idéologie du Sentier lumineux qui empoisonne la mentalité des enfants en les persuadant que la seule solution est la voie armée. C'est l'idéologie de la sécurité nationale qui emprunte le même chemin, car elle prétend détruire la violence par une autre violence... »*

Octobre a été particulièrement sanglant au Pérou : le 4, quatre présumés guérilleros, incarcérés à Lurigancho, tombent sous les balles de la police, trente autres meurent carbonisés, sans que les circonstances exactes de leur mort soient éclaircies. Le 7, six locaux de l'APRA, le parti au pouvoir, sont dynamités. Quatre militants sont tués.

Le 23, un communiqué de l'armée annonce la « reddition » de nombreux guérilleros à Llochegua (cinquante et un hommes, soixante-quatre femmes et cinquante enfants). La presse fait des gorges chaudes de cette prétendue « débandade » des troupes du Sentier. En réponse, les guérilleros mitraillent, le 24, le directeur de la prison du Fronton, l'île où sont reclus quatre cents guérilleros. Et les détenus de Lurigancho hissent leur drapeau, entonnent l'hymne de la victoire pour fêter l'attentat.

L'armée a publié un deuxième communiqué parlant de soixante-sept nouveaux déserteurs dans la même région, dont trois chefs. La réponse ne s'est pas fait attendre et, le 28 octobre, deux policiers ont été abattus dans un quartier populaire de la capitale. Un attentat à la bombe contre un car transportant des soldats de l'infanterie de marine a raté son objectif. Quelques passants ont été blessés.

Ces paysans faméliques et peureux qui se sont rendus sont-ils des terroristes ? Ou de simples victimes, comme des milliers d'autres, de la sale guerre ? Le président Garcia, qui a reçu au palais les prétendus leaders guérilleros, a été le premier à refuser de parler de « reddition ». Et le président de la commission de paix s'est montré sceptique quant à la portée de cet événement monté en épingle par l'armée...

Des tribunaux complaisants

En fait, la guerre cause toujours de nouvelles victimes : les guérilleros exécutent les membres des groupes paramilitaires d'autodéfense. Au Parlement, un député de la gauche unie a présenté une famille de paysans de Bellavista, témoins du massacre par les militaires d'une soixantaine de villageois...

Non seulement, le Sentier lumineux n'a pas déposé les armes, mais la violence a repris de plus belle, dans les Andes, dans la capitale et dans le Nord, où la subversion s'étend.

Quant au mouvement révolutionnaire Tupac Amaru, qui avait interrompu toute action armée depuis deux mois, il menace dans son bulletin, *Venceremos*, de reprendre la lutte parce que *« la sale guerre et le terrorisme de l'Etat se poursuivent »*. Il reproche au président Alan Garcia un excès de personnalisme (*« ses mesures ne sont que de simples palliatifs »*) et de *« protéger les militaires et les policiers responsables de la stratégie de contre-insurrection »*. En effet, les sous-officiers qui ont dirigé les massacres d'Accomarca et de Pucayacu ne seront pas jugés par les tribunaux civils, mais par des tribunaux militaires. Les pressions ont eu raison des bonnes intentions du gouvernement qui promettait un *« châtiment exemplaire pour ceux qui commettent des exactions ou des sévices »*. Le président de la commission des droits de l'homme du Sénat, pourtant membre de l'APRA, a démissionné. Les militaires sont pour le moins indulgent avec les auteurs d'exactions : des documents secrets de l'armée présentés à la télévision font état de sanctions allant de quatre à six jours d'arrêt pour les sous-officiers responsables du massacre de dizaines d'enfants et de leurs parents...

NICOLE BONNET.

LA RÉFORME AGRAIRE AU BRÉSIL

43 millions d'hectares vont être distribués d'ici à 1989

Lancé le lundi 27 mai, le projet de réforme agraire, plusieurs fois annoncé et reporté, a été adopté au début d'octobre après cinq mois de laborieuses négociations.

Au lendemain de son élection, le président Tancredo Neves avait déclaré : *« Les luttes pour la propriété de la terre ont imbibé de sang le sol brésilien. »* Après cinq mois de négociations et de fortes tensions, le gouvernement brésilien a adopté une réforme agraire visant à redistribuer des terres aux paysans pauvres. Ce plan prévoit l'attribution, d'ici à 1989, de 43 millions d'hectares appartenant à l'Etat ou de propriétés privées laissées à l'abandon. Dès l'an prochain, cent cinquante mille familles devraient bénéficier de cette mesure.

Le problème foncier est le cancer du Brésil. Un projet de réforme avait, en 1964, contribué à susciter le coup d'Etat qui porta les militaires au pouvoir — ils devaient y rester plus de vingt ans. Chaque année, des conflits armés opposant les propriétaires des latifundia aux posseiros (candidats à la propriété) font, selon l'Eglise catholique, quelque deux cents morts. Sur 567 millions d'hectares cadastrés, 409 millions sont considérés comme des latifundia, chacune dépassant 1 000 hectares.

Face à ces domaines, il existe plus de dix millions de candidats à la propriété, paysans sans terre. Initialement, le plan du nouveau gouvernement brésilien prévoyait de distribuer, d'ici à l'an 2000, 121 millions d'hectares provenant, pour l'essentiel, des terres en friche des latifundia, à quelque sept millions de familles. L'Eglise et les partis de gauche ont fait de cette réforme leur cheval de bataille, mais le président Sarney a été obligé de composer avec le lobby des propriétaires pour imposer ce qu'il a appelé *« une réforme foncière sans traumatisme »*.

Les termes de « communiste » et de « subversif », si abondamment employés durant la dictature militaire, ont fait leur réapparition dans la presse conservatrice pour désigner les partisans de la réforme agraire. Le ministre chargé de cette réforme, M. Nelson Ribeiro, a été directement menacé. En juillet dernier, son fils a failli être enlevé. C'est un ami de la famille qui fut emmené par erreur et battu jusqu'à en perdre connaissance.

Les grands propriétaires ont surtout peur que la réforme foncière soit considérée par les posseiros comme le signe qu'ils attendaient du gouvernement pour occuper leurs domaines. D'où une recrudescence des conflits, une multiplication des milices armées. Le gouvernement, qui n'a pas eu le temps d'expliquer sa politique foncière, a, semble-t-il, été surpris par les réactions des milieux conservateurs. Il ne pouvait cependant pas faire marche arrière. D'où l'adoption, après onze autres projets, d'un plan plus modeste, bénéficiant surtout aux Etats du Nordeste.

Evoquant la nécessité d'appliquer la réforme agraire, en composant avec les intérêts des latifundistes, le président Sarney a déclaré : *« Je sais que je serais profondément incompris. Il n'est pas facile de décider quelque chose d'une telle importance historique. »*

PROCHE-ORIENT

APRÈS LA LIBÉRATION DES OTAGES SOVIÉTIQUES AU LIBAN

L'URSS met en avant le rôle de ses « amis » dans la région

Les trois otages soviétiques libérés mercredi 30 octobre à Beyrouth étaient détenus dans la banlieue-sud de la capitale et les ravisseurs — à en croire des sources « bien informées » citées par l'AFP — étaient des chiites libanais. Ces derniers n'ont décidé de relâcher les trois fonctionnaires de l'ambassade d'URSS à Beyrouth que lorsque les recherches menées par diverses milices pro-syriennes paraissaient sur le point d'aboutir.

Ces derniers jours, les miliciens du Parti socialiste progressiste (PSP, druze) ont perquisitionné à plusieurs reprises dans la banlieue sud de Beyrouth, à majorité chiite. Les ravisseurs, conscients que les miliciens allaient prochainement toucher au but, auraient pris l'initiative d'entamer des négociations avec le PSP. Les pourparlers devaient aboutir mercredi en fin d'après-midi, le PSP prenant en charge les otages et les conduisant à proximité de l'ambassade d'URSS.

Le chargé d'affaires soviétique à Beyrouth, M. Youri Souslikov, a confirmé jeudi 31 octobre que les trois hommes — MM. Mirikov, Svirsky et Spirine — étaient arrivés à pied à l'ambassade, marchant depuis la rue Habib-Abou-Chahla, à quelques centaines de mètres au sud de la chancellerie. Mal rasés, amaigris, les trois hommes ne portaient aucune trace de blessure, mais M. Souslikov a souligné qu'il ne pouvait encore assurer qu'ils n'avaient pas été maltraités durant leur mois de captivité. Interrogé sur les raisons pour lesquelles l'URSS avait réussi là où les Etats-Unis — et la France — ont jusqu'à présent échoué, n'obtenant pas la libération des otages américains et français, M. Souslikov s'est borné à répondre : *« Peut-être avons-nous plus d'amis ici. »*

Mme Joëlle Kauffmann, l'épouse du journaliste Jean-Paul Kauffmann — toujours détenu au Liban avec trois autres Français, un chercheur, M. Seurat et deux diplomates, MM. Carton et Fontaine, — a déclaré pour sa part à une radio périphérique : *« On peut se demander s'il ne vaut pas mieux être otage soviétique plutôt que français ; toutes les factions nous ont proposé leur aide au Liban mais personne n'arrive à rien. On se demande comment les Russes y sont arrivés. » « Les Français*, a ajouté Mme Kauffmann, *sont localisés (...) pratiquement, on sait dans quel immeuble ils se trouvent, par qui ils sont détenus, quel est le chef du groupe qui les détient, mais on ne peut rien faire. »*

Interrogé à Baalbek, le chef d'une faction chiite libanaise (Amal-islamique), M. Hussein Moussaoui, a assuré, jeudi, que les otages français et américains, détenus, selon lui, par le mystérieux mouvement Jihad islamique, ne seraient pas relâchés tant que le Koweït ne libérerait pas dix-sept personnes emprisonnées à la suite d'attentats à la bombe dans ce pays en décembre 1983. — *(AFP, Reuter.)*

Iran

D'anciens détenus témoignent

Deux anciens détenus des prisons iraniennes, réfugiés depuis peu en France, ont témoigné jeudi 31 octobre, lors d'une conférence de presse, organisée à Paris par les Moudjahidins du peuple (gauche islamique), des *« tortures et sévices »* auxquels ils ont été soumis ou dont ils ont été témoins.

Silhouette frêle, costume-cravate, lunettes d'intellectuel, Behzad Naziri, vingt-six ans, ancien étudiant à Bordeaux, a été arrêté le 26 juin 1982 par les Gardiens de la Révolution à Téhéran, alors qu'il se rendait au bureau de l'AFP, auquel il collaborait à l'époque.

Il a été arrêté, dit-il, sur de vagues soupçons, parce que sa sœur, militante des Moudjahidins, avait été exécutée trois mois plus tôt.

Les coups de câble

Condamné à huit ans de détention, il passera trois ans en prison, d'abord à Evin, puis à Guezelhessar, près de Téhéran, avant de s'échapper en juin 1985, lors d'un transfert et de quitter clandestinement l'Iran par le Pakistan.

« Dès mon arrestation, j'ai été torturé, dit-il. *Le traitement le plus courant, ce sont des coups de câble électrique sur la plante des pieds, parfois cinq heures d'affilée, durant plusieurs jours, provoquant des déchirures jusqu'à l'os. »* Il y a aussi, poursuit-il, *« les privations de sommeil, pendant quarante heures, yeux bandés, debout face à un mur, ou encore les détenus sont enfermés plusieurs mois dans des cages où il n'est possible de se tenir qu'accroupi »*.

Il y a enfin les représailles sur les familles. Behzad Naziri affirme qu'immédiatement après son évasion son père a été arrêté.

Visage blême, traits tirés, foulard islamique noué autour du cou, installée dans un fauteuil roulant, Morjgan Homayounfar, vingt-quatre ans, étudiante aux Beaux-Arts, a elle aussi passé trois ans en prison, à Evin. Sympathisante des Moudjahidins, elle est « passée à tabac » en pleine rue par des Gardiens de la Révolution, qui, affirme-t-elle, lui ont sectionné un pied à coups de sabre. Condamnée à quinze ans de prison, laissée sans soin dans sa cellule, elle a été finalement libérée il y a quatre mois, parce que, dit-elle, *« j'étais dans un grave état d'affaiblissement »*.

A. Fr.

DIPLOMATIE

M. Reagan crédite Moscou de propositions « positives »

(Suite de la première page.)

Le président américain a seulement indiqué qu'elle portait sur *« les trois domaines des négociations »* (les armes stratégiques, spatiales et de moyenne portée), et prenait en compte aussi bien les précédentes offres américaines que *« les éléments positifs »* de la dernière proposition soviétique.

Refusant de répondre aux questions, par crainte manifeste de trop en dire, M. Reagan n'en a pas moins pris soin de réaffirmer sa volonté d'aller de l'avant dans son programme d'initiative de défense stratégique (IDS), puisqu'il a souligné que son objectif, à Genève, serait à la fois d'obtenir une réduction du nombre des armes nucléaires et d'*« entreprendre avec les Soviétiques une étude sérieuse de l'importante relation entre forces offensives et défensives »*. Les propositions américaines sur le contrôle des armements, a-t-il ajouté, peuvent se résumer ainsi : *« des coupes en profondeur* [dans les stocks nucléaires], *pas davantage de première frappe* [réduction, autrement dit, du nombre important des missiles stratégiques soviétiques basés à terre), *recherche sur la défense* (c'est-à-dire sur les systèmes antimissiles) *et pas de tricherie »*, donc amélioration des procédures de vérification des accords passés et à venir.

Mises en ordre, les différentes « fuites » qui ont aussitôt commencé à se multiplier indiquent que la proposition de M. Gorbatchev d'abaisser de 50 % le nombre des armes nucléaires est effectivement reprise par M. Reagan, mais avec un refus de décompter, contrairement à ce que souhaite l'URSS, les euromissiles américains parmi les armes stratégiques. M. Reagan entendrait également que soit fixé un plafond spécifique de trois mille têtes nucléaires pour les missiles basés à terre, mais serait prêt à accepter de semblables limitations sur les bombardiers stratégiques et les missiles lancés à partir de sous-marins — domaines dans lesquels l'avantage est aux Etats-Unis.

Enfin, pour ce qui est de la « guerre des étoiles », la seule assurance formulée par Washington serait un engagement à respecter le traité ABM sur l'interdiction des missiles antibalistiques. Aux yeux des Soviétiques — et de nombreuses personnalités américaines aussi, — ce traité interdit les essais de systèmes antimissiles, alors que les dirigeants américains considèrent, eux, comme l'a répété jeudi M. Shultz, que les essais font partie intégrante des recherches, libres puisque incontrôlables. Aussitôt avant son apparition à la salle de presse de la Maison Blanche, M. Reagan avait reçu dans le bureau ovale les quatre journalistes soviétiques venus recueillir l'interview que devraient publier les *Izvestia* dimanche. Et comme si cette fièvre d'avant-sommet n'était pas encore suffisante, ce fut ensuite au secrétaire d'Etat d'évoquer son prochain voyage à Moscou. Il n'y eut pas de révélations dans ses propos. Il était frappant de constater qu'il n'a pas fait une seule allusion à l'IDS (M. Reagan s'en était, il est vrai, amplement chargé), mais qu'il a en revanche beaucoup plus insisté que le président sur deux autres objectifs que la réduction des armes nucléaires : l'arrêt de *« l'expansion de l'influence par l'intervention armée et la subversion »* et la *« défense des droits de l'homme »*.

M. Shultz a nié, à ce propos, mais sans emporter la conviction, que le marin soviétique qui avait par deux fois sauté, la semaine dernière, de son navire dans le Mississippi ait voulu obtenir l'asile politique. Selon l'interprète à laquelle avaient fait appel les services d'immigration, tel était pourtant bien le cas. Illustration de l'actuelle détente entre Moscou et Washington, cette affaire suscite l'indignation de l'aile droite du Parti républicain — soudain beaucoup plus soucieuse de droits de l'homme que les pragmatiques modérés du département d'Etat.

BERNARD GUETTA.

L'existence de l'UNESCO s'impose plus que jamais comme une nécessité

estime Mme Gisèle Halimi

Mme Gisèle Halimi, ambassadrice de France auprès de l'UNESCO, nous a adressé le texte d'une motion qu'elle a préparée ; on trouvera ci-dessous ce texte dans son intégralité, avec la liste des personnalités qui l'ont approuvé.

« Dans un monde en proie à des menaces de tous ordres, aggravées par le déséquilibre et les disparités dans la possession des richesses et de la technologie, les libertés sont en recul, l'intolérance s'accroît. Les facteurs culturels s'exercent au-delà des frontières politiques et des barrières idéologiques. L'interdépendance devient une évidente et inéluctable réalité. Plus que jamais, l'existence d'une institution à compétence universelle dont la mission est d'analyser les problèmes en cause et d'aider les différents membres de la communauté internationale à les résoudre s'impose comme une nécessité. En vérité, elle va de soi.

» Telle d'ailleurs fut la conviction de ceux qui, au lendemain de la seconde guerre mondiale, furent les fondateurs de l'UNESCO. Rien n'infirme, au contraire tout vient confirmer, la justesse de leurs vues, dont l'élévation se reflète dans l'acte constitutif de l'Organisation. Celles-ci s'inspiraient d'une idée-force, à savoir qu'il y a, entre la poursuite de la vérité objective, l'accès de tous au savoir sans discrimination, l'expression sans contrainte et le libre échange des idées et des connaissances, le respect et la promotion des droits de l'homme sans distinction de race, de sexe, de croyances ou de religion, le développement et le progrès des sociétés humaines, et la paix dans le monde, une convergence fondamentale.

» Certes, la coopération internationale que l'UNESCO est chargée de mettre en œuvre peut prendre des formes variées ; le champ, de toute façon, est immense ; le choix des priorités difficile. Il est normal qu'apparaissent des divergences d'opinions, voire des oppositions d'intérêts. Mais ces divergences et ces oppositions ne doivent pas détourner l'institution de sa mission. Il est impératif d'écarter du débat ce qui ressortit à des préventions idéologiques, à des visées politiques ou à la pure propagande, qui, en entraînant l'UNESCO hors de son domaine de compétence et de ses possibilités d'action, mettent en cause son efficacité et sa spécificité, risquant ainsi de lui faire perdre sa raison d'être.

» L'institution doit demeurer vivante, présente dans le monde, et toutes les chances d'un avenir qui consacre son retour à une universalité qui est sa vocation même doivent être préservées. La conception de l'UNESCO doit beaucoup aux traditions les plus authentiques et les plus généreuses de notre propre culture. La France est sans doute l'un des pays les mieux placés pour apporter une contribution positive à la réalisation d'un consensus. Par la voix de ses chefs d'Etat successifs et de ses représentants, la France, pays hôte de l'Organisation, lui a toujours manifesté son appui. Nous espérons que cet appui se manifestera avec force à l'occasion d'une réunion qui peut être décisive : la Conférence générale de Sofia (1). »

∴

Ce texte a reçu la signature des personnalités suivantes :

Mme Hélène Ahrweiler, recteur de l'Académie, chancelier des universités ; MM. Gérald Antoine, recteur d'académie ; Jacques Berque, professeur honoraire au Collège de France ; Jean Dausset, membre de l'Institut, prix Nobel de médecine ; Georges Duby, membre de l'Institut ; Edgar Faure, de l'Académie française, sénateur ; Jean Fourastié, membre de l'Institut ; Claude Gallimard, éditeur ; René Huyghe, de l'Académie française, président du conseil artistique de la Réunion des musées nationaux : François Jacob, membre de l'Institut, prix Nobel de médecine, président de l'Institut Pasteur ; Jacques Kosciusko-Morizet, ambassadeur de France ; Jean Leclant, professeur au Collège de France ; André Lwoff, membre de l'Institut, prix Nobel de médecine ; Félicien Marceau, de l'Académie française ; Pierre Marot, membre de l'Institut ; Pierre Massé, membre de l'Institut ; Pierre Nora, directeur des collections éditions Gallimard ; Jean d'Ormesson, de l'Académie française ; Jean-Claude Pecker, membre de l'Institut, professeur au Collège de France ; Samuel Pisar, avocat ; Alain Peyrefitte, de l'Académie française, député, ancien ministre ; Maxime Rodinson, directeur d'études à l'Ecole pratique des hautes études ; Maurice Schumann, de l'Académie française, sénateur ; Laurent Schwartz, membre de l'Institut ; Léopold Sedar Senghor, de l'Académie française, ancien président de la République du Sénégal ; Pierre Soulages, peintre ; Michel Tournier, écrivain ; François Valéry, ambassadeur, ancien vice-président du conseil exécutif de l'UNESCO ; Etienne Wolff, de l'Académie française, administrateur honoraire du Collège de France.

(1) Cette Conférence s'achèvera mardi 12 novembre (NDLR).

LA HONGRIE PRÊTE A OUVRIR UNE REPRÉSENTATION EN ISRAËL

Jérusalem *(AFP)*. — La Hongrie a fait savoir à Israël qu'elle était prête à ouvrir *« dans un temps très court »* une représentation en Israël, a annoncé, mercredi 30 octobre, la radio nationale israélienne.

Un représentant israélien devrait se rendre dans le même temps à Budapest, dans les locaux d'une ambassade étrangère, a précisé la radio. Ce rapprochement entre la Hongrie et Israël devrait avoir lieu dès le lendemain de l'ouverture d'une représentation de la Pologne en Israël, a souligné la radio.

Mercredi soir, M. Yitzhak Shamir, chef de la diplomatie israélienne, a révélé, au cours d'une interview à la télévision israélienne, qu'un pays du pacte de Varsovie — autre que la Pologne et la Hongrie — avait récemment manifesté son désir de renforcer ses liens avec Israël.

M. Shamir a refusé de dire de quel pays il s'agit.

● *M. Arafat en Arabie saoudite.* — Le chef de l'OLP, venant d'Amman, est arrivé mercredi 30 octobre à Médina, où séjourne actuellement le roi Fahd d'Arabie saoudite. Après son séjour en Arabie saoudite, M. Arafat pourrait se rendre au Caire, où deux responsables de son mouvement sont arrivés mardi pour préparer d'éventuels entretiens avec le président Moubarak. — *(AFP, Reuter.)*

هكذا من الأصل

AFRIQUE

Libéria

L'opposition conteste la victoire électorale du président Doe

La victoire remportée par M. Samuel Doe à *l'élection présidentielle du 15 octobre* (51,05 % des suffrages exprimés) et l'obtention par sa formation, le NDPL (National Democratic Party of Liberia), de la majorité au Congrès *(le Monde du 31 octobre)* sont vivement contestées par les partis d'opposition (ceux-ci avaient annoncé qu'ils étaient majoritaires avant même la proclamation des résultats). Ces partis vont en appeler à l'arbitrage de la Cour suprême, ce qui ne changera sans doute pas grand-chose. Le problème est de savoir si leurs dirigeants pourront canaliser le *mécontentement de la population*. Les mesures de sécurité exceptionnelles prises le *soir des résultats prouvent en tout cas que le* président Doe n'entend pas revenir sur sa victoire.

Une économie sous perfusion

De notre envoyé spécial

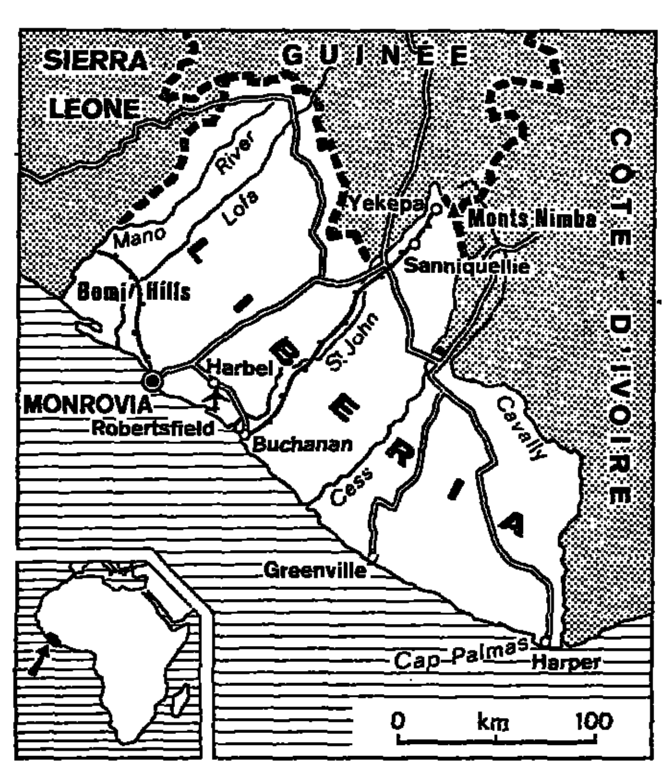
Monrovia. – Sur un tas d'ordures, au cœur de Broad Street (la rue principale), deux vieux dorment. Non loin de là, juché sur une Harley-Davidson à l'arrêt, un flic sirote un *sprite*. Casquette aplatie, sifflet, ceinturon et colt 45, copie conforme des « cops » de New-York. Le taxi, jaune, conduit par un chauffeur dont le crâne est recouvert d'une casquette de base-ball, ralentit : devant la Banque centrale, comme tous les jours, un attroupement s'est formé. Les gens espèrent percevoir leurs arriérés de salaire sans trop y croire. Çà et là, au fronton de bâtiments lépreux, flotte le drapeau libérien, pâle imitation de la *bannière étoilée de l'Oncle Sam*. Le chauffeur coupe la musique de folk song que diffuse la radio et explique qu'il préfère un billet vert de 5 dollars à la pièce libérienne du même montant. Dans les restaurants, où, à côté de la cuisine africaine, on propose aussi un hamburger-coca-cola, il ne faut pas discuter longtemps pour obtenir un *discount* (un rabais), pour peu que l'on exhibe une grosse coupure en dollars américains. Ville de bric et de broc, Monrovia, à première vue, présente ses traits caricaturaux, son « américanité ».

On comprend très vite pourquoi les Etats-Unis ont fait du Libéria presque un protectorat. *Passée l'épreuve de « l'émeute »* que suscite parmi les chauffeurs de taxi embusqués à l'aéroport l'arrivée d'un étranger, il suffit de prêter attention aux panneaux publicitaires de Firestone (le plus important employeur privé, avec environ onze mille salariés), et, plus loin, d'observer l'immense *champ d'antennes qui borde la* route conduisant au centre ville. Ce petit pays, fondé en 1847 par d'anciens esclaves américains, est devenu un « domino » pour Washington. Il héberge, outre l'une des huit tours Omega qui *relaient les communications mili*taires américaines à travers le monde, un centre de transmissions du département d'Etat pour l'ensemble du continent et un relais hertzien pour l'émetteur de La Voix de l'Amérique. La piste de l'aéroport de Robertsfield est, en outre, suffisamment longue pour accueillir les avions de la Force de déploiement rapide.

Le poids du billet vert

Tout cela justifie probablement que Washington accorde au Libéria une assistance économique qui, par habitant, est le plus élevée du monde (environ 300 dollars). Cette aide, qui atteint environ 90 millions de dollars en 1985, ressemble pourtant à un cautère sur une jambe de bois : les 15 à 20 millions qui sont réservés au développement proprement dit du pays (santé, agriculture, éducation) représentent un montant dérisoire pour *pallier les carences* multiples d'un pays trop artificiel. Washington se borne, pour l'essentiel, à éponger les dettes du Libéria à la Banque mondiale et au Fonds monétaire international, et verse en fait à Monravia le montant d'un « bail » calculé au plus juste. Parallèlement, la Maison Blanche subit de plus en plus les pressions du Congrès *américain, pour qui l'absence de* véritable « démocratie » au Libé*ria justifierait* la réduction de libéralités sous forme de millions de dollars.

La fragilité du Libéria réside, paradoxalement, dans l'extrême « ouverture » de son économie, dont la caractéristique est la quasi-équivalence entre le commerce extérieur et le PNB (environ 950 millions de dollars). Outre de graves faiblesses comme l'état catastrophique des infrastructures et le sous-développement d'une agriculture insuffisante pour nourrir la population (d'où la nécessité d'impor*ter du riz américain*), le Libéria a subi le contrecoup de la hausse du dollar sur ses marchés d'exportation. La baisse de l'activité économique, qui se traduit par la chute d'environ 30 % du chiffre d'affaires des gros commerçants, la diminution des exportations, ont entraîné une diminution des rentrées fiscales de 32 % en 1984-1985. Les recettes d'exportation de minerai de fer, qui, à elles seules, en représentent plus de 65 % ont *enregistré une baisse sensible de* 1980 à 1984, et une légère remontée en 1985. Parallèlement, le Libéria n'a pas surmonté une grave crise de liquidités financières, qui paralyse le secteur bancaire.



Entièrement soumis aux dépôts en dollars qui sont censés servir au paiement des importations, ponctionné par l'Etat, le secteur bancaire a pâti, globalement, du manque de confiance des acteurs économiques : les clients préfè*rent déposer leurs dollars améri*cains sur des comptes étrangers, et les importateurs ont tendance à financer toutes leurs opérations à l'extérieur du pays en alimentant leurs comptes par la monnaie américaine disponible locale*ment. Pour remédier à cette* pénurie de dollars américains, le gouvernement libérien a frappé pour 34 millions de dollars, en pièces de 1 et 5 dollars « natio*naux », afin, notamment*, de payer les salaires des fonctionnaires, dont le nombre (cinquante mille) a plus que triplé depuis 1980. Outre que cette pratique a fait naître une sorte de taux parallèle de la monnaie nationale, elle a aussi tendance à alimenter une inflation estimée à plus de 30 %. Malgré des rééchelonnements successifs, le service de la dette est, d'autre part, évalué à 113 millions de dollars en 1984-1985, la dette extérieure globale dépassant 990 millions de dollars.

« Du temps du président Tolbert, au moins, on était payé régulièrement ! » Cette réflexion, *que font aujourd'hui* beaucoup de Libériens, correspond à la réalité. Les militaires inexpérimentés qui ont pris le pouvoir en 1980 ne semblent pas, cinq ans plus tard, avoir fait beaucoup de progrès. Certes, les baraques militaires du Barclay Training Centre sont ce qui se fait de mieux en matière *de logement à Monrovia*, et la solde des soldats, bien qu'ayant été réduite, reste enviable. Les 150 dollars par mois que touche un soldat représente un revenu bien supérieur à celui de tous les Guinéens, Ghanéens et Sierra-Léonais, si nombreux dans la capitale, et qui sont voués aux *petits métiers (chauffeurs* de taxi, serveurs, mécaniciens).

L'hôpital J.-F. Kennedy, au centre de la ville, peut constituer un symbole de l'impéritie des dirigeants libériens : entièrement *pillé, transformé en mouroir*, il avait été fermé pendant un an et vient seulement de rouvrir. Cette crise de confiance, qui atteint au premier chef le président Samuel Doe, a été accentuée par les incertitudes électorales. Elle touche les milieux d'affaires, les bailleurs de fonds du Libéria *(qui constatent l'incapacité du* gouvernement à apporter sa quote-part dans des projets de développement), les Indiens et les Libanais, qui contrôlent l'essentiel du commerce et, bien sûr, les seuls qui avaient les moyens d'investir sur le marché intérieur, les « Américano-*Libériens* ».

Le repli des « Congos »

Ceux-ci, les « *Congos* », caste dominante avant l'arrivée au pouvoir de M. Doe, se sont prudemment contentés de remplir leurs comptes en banque, en Suisse et aux Etats-Unis, ou, pour certains, se sont exilés. En outre, des pratiques, *comme celle consistant* pour l'Etat à imputer 80 millions de dollars en *« dépenses spéciales »* sur le dernier budget, donnent la mesure du bon usage des finances publiques. Le développement du tourisme, dans ce pays qui dispose pourtant des mêmes plages superbes que son *voisin sierra-léonais, étant resté* à l'état de projet, la seule activité économique menée sérieusement demeure... la perception des royalties provenant du pavillon de complaisance. Les 1 900 navires battant pavillon *libérien, qui ont transporté* 60 millions de tonnes en 1984 (premier rang mondial), ont rapporté 25 millions de dollars à l'Etat, ce qui représente environ 10 % des recettes de celui-ci.

Pourtant, avec ses gisements de minerai de fer, d'or, de diamant, sa production de caoutchouc naturel (premier producteur africain avec 65 000 tonnes), de bois, de café, de cacao et d'huile de palme, le Libéria a – *théoriquement – les moyens de* son développement économique. A condition cependant que le nécessaire assainissement de la situation du pays s'exerce à la fois sur le plan politique (favoriser l'arrivée au pouvoir de quelques gestionnaires compétents) et sur celui des finances publiques. Sur ces deux tableaux, l'Oncle Sam, s'il le voulait, pourrait faire beaucoup. Avec un risque – déjà perceptible – pour la jeunesse libérienne : l'émergence d'un « modèle culturel » qui res*semble beaucoup à un GI améri*cain.

LAURENT ZECCHINI.

Tunisie

Le siège de l'UGTT a été fermé par les autorités

De notre correspondant

Tunis. – La pression exercée sur la direction de l'UGTT a atteint, jeudi 31 octobre, un nouveau degré, avec la fermeture de son siège central à Tunis. Des policiers en civil empêchent l'accès des lieux, vides de tout occupant. La fermeture du local, où la police n'a semble-t-il pas pénétré, prive les responsables de la centrale syndicale d'une grande partie de leurs moyens d'action.

Elle n'a fait, jusqu'ici, l'objet d'aucune explication, ni auprès des *syndicalistes ni auprès de la presse*. En revanche, l'évacuation du siège de l'Union régionale syndicale de la capitale et la perquisition qui a suivi (*le Monde* du 31 octobre) ont été justifiées, *a posteriori*, par l'annonce de la découverte de barres de fer, de matraques, *de chaînes et autres* armes blanches, ainsi que par des exemplaires du Livre vert du colonel Kadhafi.

La présence de ces ouvrages vient ainsi étayer les accusations de complicité entre le colonel libyen et le secrétaire général de la centrale, M. Habib Achour, portées depuis plusieurs semaines par une partie de la presse. Selon des sources syndicales, plusieurs cadres de la centrale auraient été arrêtés au cours des *dernières* quarante-huit heures à Tunis, à Sfax et à Bizerte.

Le bureau politique du Parti socialiste destourien a tenu à nier tout rôle dans les événements en cours, et à réaffirmer son « respect » de *« l'entité et l'autonomie »* de l'UGTT. Ce qui se passe au sein de la centrale syndicale est un conflit interne entre ses membres, déclare un communiqué diffusé jeudi.

Comme les jours précédents, des comités provisoires régionaux conti*nuent un peu partout de se consti*tuer en remplacement des bureaux en place évincés sans coup férir et la perspective d'un congrès extraordinaire demandé par les opposants à la *direction actuelle se précise de plus* en plus. Autre développement dans cette escalade : le fils du secrétaire général de l'UGTT, M. Thameur Achour, directeur de l'hôtel Amilcar dans la banlieue nord de la capitale, qui est propriété de l'UGTT, a été arrêté. Il lui serait reproché diverses activités dans le cadre de ses fonctions dans cet établissement, qui vient d'être mis sous séquestre, et un contentieux avec les services de la douane.

Si une certaine effervescence est visible dans les milieux syndicaux – *partisans* ou adversaires de la direction de la centrale, dont les jours sont comptés, – le calme n'en a pas moins régné, jeudi à Tunis, malgré des menaces de grève. A l'université seulement, deux meetings de solidarité avec l'UGTT ont été organisés, l'un par les islamistes, l'autre par les étudiants d'extrême gauche.

MICHEL DEURÉ.

A TRAVERS LE MONDE

AFGHANISTAN

Libération de quatre géologues chinois

Islamabad. – Quatre *géologues chinois, qui avaient été* enlevés le 14 septembre dans le Baloutchistan pakistanais et transférés en Afghanistan, ont été libérés, jeudi 31 octobre par les autorités afghanes, a annoncé Radio-Kaboul. Selon la radio, les quatre géologues avaient été capturés par la guérilla afghane et ont été *libérés par les forces de sécurité gouvernementales. Une enquête a* établi qu'*« ils n'étaient impliqués dans aucune activité anti-afghane »* et il a été décidé de les remettre à l'ambassade de Chine à Kaboul, a précisé la radio.

Les quatre géologues avaient été enlevés par une dizaine d'hommes non identifiés sur le chantier d'une centrale électrique en construction à Dukki, à 430 kilomètres au nord-est de Quetta, la *capitale du Baloutchistan pakistanais*. Des sources officielles pakistanaises avaient, à l'époque, donné une version totalement différente des faits, expliquant que les Chinois avaient été enlevés par des rebelles baloutches opposés au régime d'Islamabad et soutenus par Kaboul. Elles avaient accusé l'Afghanistan de vouloir ainsi *compromettre les bonnes relations entre le Pakistan et la Chine*. – *(AFP.)*

ALLEMAGNE FÉDÉRALE

Fassbinder interdit de représentation à Francfort

Francfort. – La première de la pièce de Rainer-Werner Fassbinder, *les Ordures, la Ville, la Mort*, n'a pas pu avoir lieu jeudi 31 octobre, des manifestants ayant envahi la scène au moment du lever de rideau. La communauté juive de Francfort, jugeant la pièce antisémite (*le Monde* du 1er novembre), a fait savoir qu'elle interviendrait à nouveau le 4 novembre, date à laquelle le spectacle devrait en principe être à nouveau donné au Schauspielhaus, le théâtre municipal de Francfort. Jeudi soir, tandis qu'un dialogue s'engageait sur la scène entre les manifestants et les acteurs, plusieurs centaines de personnes portant une étoile jaune protestaient *devant les portes du théâtre. Les précédentes tentatives de monter* cette pièce dans laquelle Fassbinder a mis en scène un personnage nommé « le Juif riche », qui fait des affaires dans l'immobilier et soudoie la police, ont toutes échoué à cause de protestations similaires. Jeudi, M. Ignatz Bübis, un homme d'affaires juif de Francfort, a estimé que, cette protestation ayant eu lieu, la pièce devait maintenant être donnée, *« sinon cela voudrait dire que les juifs ont dans cette ville le pouvoir d'interdire un spectacle »*, ce qui pourrait, selon lui, se retourner contre la communauté.

[L'antisémitisme que certains ont pensé découvrir dans les films de Rainer-Werner Fassbinder a déjà suscité de vives critiques et réactions. En 1976, les Israéliens avaient demandé à leur délégation de se retirer du Festival de Cannes pour protester contre la projection de *A l'ombre des anges*, film de Daniel Schmid d'après l'œuvre de Fassbinder. En 1981, un an avant sa mort, *Lili Marleen*, une des dernières œuvres de Fassbinder, devait encore être l'occasion de lourdes polémiques, son caractère provocant pouvait passer pour équivoque, malgré des positions antiracistes.]

ÉTATS-UNIS

« Soutien inébranlable » au Salvador

Washington. – *Le président Reagan a reçu, jeudi 31 octobre*, son homologue salvadorien, M. José Napoleon Duarte, en lui réaffirmant *« le soutien inébranlable »* de Washington après l'échange de prisonniers que M. Duarte a consenti pour obtenir la libération de sa fille, chaleureusement accueillie à la Maison Blanche. A l'issue d'un entretien d'une demi-heure, le président salvadorien a affirmé qu'aucune critique ne lui avait été adressée, malgré le refus de prin*cipe qu'oppose le président américain à toute entente avec des* guérilleros ou des ravisseurs. De source américaine autorisée, on indique que l'échange de détenus, la semaine dernière, n'avait pas été apprécié à Washington, mais que l'administration Reagan préférait exprimer son appui à M. Duarte dans la crise politique inté*rieure suscitée par cette affaire. Le président salvadorien a, par ail*leurs, qualifié à Washington le gouvernement sandiniste de Managua de *« dictature terroriste, source de violence et de totalitarisme »* en Amérique centrale. – *(AFP, Reuter.)*

PHILIPPINES

Le FMI contre M. Marcos

Washington. – Le Fonds monétaire international (FMI) bloque le versement de 453 millions de dollars de prêt destinés aux Philippines car le présient Marcos a refusé de mettre en place les *réformes économiques promises, a indiqué, jeudi 31 octobre*, M. Paul Wolfowitz, sous-secrétaire d'Etat américain pour les affaires asiatiques. Il a déclaré que le FMI avait différé le versement de ce prêt jusqu'à ce que le gouvernement de M. Marcos s'attaque à *« la question de la réforme des monopoles des industries de l'huile de coco et du sucre »*.

M. Wolfowitz a dit, devant la commission des affaires étrangères du Sénat, *que le FMI avait le « soutien ferme » de l'adminis*tration Reagan dans ses efforts pour démanteler ces monopoles. *« Nous n'avons pas encore vu la moindre réforme substantielle »*, a-t-il ajouté. Ces monopoles sont contrôlés par des proches du président Marcos.

Un porte-parole du FMI a déclaré au *Washington Post* que l'organisation internationale était en train de réétudier l'exécution *des réformes économiques par le gouvernement de M. Marcos et* devait *« arriver à un accord sur les critères »* avec Manille avant d'accorder tout crédit supplémentaire. – *(AFP.)*

SUÈDE

Echec au chasseur d'un sous-marin soviétique

Stockholm. – La collision, le 29 octobre, entre un navire de surveillance suédois et un dragueur de mines soviétique s'est produite alors que le bâtiment suédois avait engagé une opération d'observation d'un sous-marin soviétique de la classe Kilo, dont le type n'avait jamais été signalé jusqu'à présent dans la mer Baltique. Ces indications, fournies jeudi 31 octobre à Stockholm par *l'état-major, confirment des informations publiées par la presse* suédoise. Le navire de surveillance électronique *Orion* avait repéré la présence d'un sous-marin étranger et s'est lancé à sa poursuite. Le dragueur de mines soviétique est alors intervenu pour l'empêcher de poursuivre sa chasse. Les dégâts entraînés par la collision ont été minimes, et le commandant de l'*Orion* a indiqué avoir pu observer et filmer le submersible soviétique pendant près de deux heures à une distance d'environ 800 mètres. – *(AFP.)*

politique

Mme Veil : les mille façons de faire de la politique

Mme Simone Veil, qui était jeudi soir 31 octobre l'invitée de « Questions à domicile », sur TF 1, songe à *« raccrocher »*. Non parce qu'elle se lasse de défendre l'Europe, une « cause » qu'elle a décidé de servir il y a longtemps déjà, dans ces jours les plus sombres de sa vie où elle a connu la déportation et perdu sa famille. Mais parce qu'elle pense qu'elle pourrait, en abandonnant une partie de sa vie de globe-trotter européen qui la mène trop souvent aux quatre coins du monde, servir en France d'autres *« grandes causes »*, celles de tous les *« opprimés »*, les *« exclus »* qui, dit-elle, font plus souvent appel à elle que les *« gros bras »*.

Songe-t-elle à une activité plus « politique » en France ? Il y a mille façons de faire de la politique, explique l'ancienne présidente de l'Assemblée européenne. Elle pourrait accepter, dans un gouvernement de « cohabitation », un poste ministériel, mais *« cela dépend pour quoi faire et quel ministère »*.

« J'ai un privilège, remarque Mme Veil. *Etant venue par hasard à la vie politique et appartenant à l'UDF qui reste une confédération très souple, j'ai une indépendance formidable ; je peux demain tout abandonner si je ne peux faire ce pour quoi je me suis totalement engagée. »*

Mme Simone Veil juge que la « cohabitation » peut être *« viable si le président de la République se plie à la nouvelle majorité UDF-RPR »* mais elle regrette que *« tout notre système constitutionnel »* nous fasse vivre *« dans une perspective présidentielle »* et *« occulte le rôle du Parlement »*. C'est la raison pour laquelle elle se demande s'il ne serait pas *« opportun »* de réformer la Constitution pour aller vers un régime présidentiel avec réduction du mandat du chef de l'Etat, suppression du droit de dissolution et création d'une vice-présidence.

« Odieux ! »

En attendant, elle continue de plaider pour l'union de l'opposition *« J'essaie,* dit-elle, *d'inciter les uns et les autres à poursuivre dans cette voie. »* Et de remarquer qu'elle avait permis à l'union de *« franchir un grand pas »* en exigeant une liste commune de l'opposition aux élections européennes.

Tout en déplorant que le débat télévisé entre MM. Fabius et Chirac n'ait pas donné lieu à une véritable confrontation d'idées, l'ancien ministre de la santé et de la famille s'est réjoui de la prestation du président du RPR *« qui est un ami »* et qui, selon Mme Veil, est apparu à la fin de ce débat comme *« un grand patron de l'opposition »*. En revanche, le comportement de M. Fabius l'a *« horripilée »*. Ce dernier s'est montré, selon elle, *« parfaitement odieux »*. Il lui a fait penser à un *« adolescent »* qui aurait pour la première fois troqué ses culottes courtes contre un pantalon, et se serait cru *« tout permis » « Il s'est planté »* résume Mme Veil qui juge inquiétants les propos des conseillers de M. Fabius dans l'article que nous avons publié dans nos colonnes sous la signature de « Pierre Mars » (*le Monde* du 31 octobre). *« On comprend bien pourquoi il s'est trompé quand on lit cet article qui est absurde »*, note-t-elle.

« Plutôt tous les démocrates »

Mme Veil qui a toujours combattu les thèses de M. Le Pen et a été la première à appeler l'opposition à la plus grande vigilance — *« plutôt les démocrates que Le Pen »*, dit-elle — a toutefois regretté que, au cours de ce débat, les deux hommes en parlant de l'immigration n'aient pas *« pondéré »* leur propos d'*« humanisme »*. S'il est nécessaire, selon Mme Veil, d'appliquer des règles très strictes en matière d'immigration, il faut aussi, explique-t-elle, rappeler que *« c'est nous qui avons fait venir les travailleurs immigrés en France, que beaucoup d'entre eux sont français et souhaitent s'assumer comme tels, que beaucoup n'ont plus de racines chez eux »*. Il faut aussi, ajoute Mme Veil, quand on lie les problèmes d'immigration et de sécurité, *« comparer ce qui est comparable »* et examiner les tranches d'âge et le niveau social des délinquants.

Contrairement à M. Chirac, la présidente du groupe libéral de l'Assemblée européenne s'est prononcée contre le rétablissement de la Cour de sûreté de l'Etat, contre le rétablissement de la loi anti-casseur et des quartiers de haute sécurité (QHS). Quand à la prolongation de la garde à vue, elle pense qu'il faut étudier dans le cadre de la lutte contre le terrorisme.

Enfin, s'agissant de l'entrée de l'Espagne et du Portugal dans la Communauté européenne, Mme Veil juge que certaines modalitées devraient être revues notamment en ce qui concerne les conséquences financières de cet élargissement. Cependant, elle n'hésiterait pas à ratifier le traité d'adhésion.

CHRISTINE FAUVET-MYCIA.

M. Fiszbin : pour améliorer ce qui doit l'être il faut être dans la gauche, et non pas contre elle

M. Henri Fiszbin, ancien dirigeant de la fédération communiste de Paris, président de Rencontres communistes, candidat aux élections législatives sur la liste du PS dans les Alpes-Maritimes, veut convaincre les « déçus du PCF » de se « mobiliser » pour permettre aux socialistes de continuer à gouverner en 1986.

Le Parti communiste ne cherche pas à regagner les électeurs qu'il a perdus, mais à les démobiliser

« En appelant les électeurs communistes à voter socialiste en 1986, ne les invitez-vous pas à disparaître en tant que communistes ?

— Je m'adresse aux électeurs communistes déçus du PCF, qui, trop souvent, se sont réfugiés dans l'abstention. C'est la plus grande réserve de la gauche. Des élections européennes de 1979 à celles de 1984, le PCF est passé de 20,52 % à 11,28 % des suffrages exprimés. La différence entre ces deux chiffres donne la mesure de cet électorat. S'il se mobilise en 1986 autour du Parti socialiste, des possibilités réelles existent pour que la gauche puisse continuer à diriger les affaires du pays. Si, au contraire, cet électorat reste dans l'abstention, la défaite est assurée.

» L'objectif prioritaire du Parti communiste n'est pas de regagner ces électeurs-là — c'est un impossible exploit, et il le sait — mais de les démobiliser en tapant sur le Parti socialiste et le pouvoir de gauche. Loin de viser à la disparition de la culture communiste dont cet électorat est porteur, mon action pour qu'il demeure dans son camp me paraît être seule susceptible de garantir la pérennité des meilleures traditions du peuple communiste.

» La gauche est pluraliste, mais c'est aujourd'hui le PS qui en assure la représentation politique. S'il veut rester fidèle à ses convictions et défendre les intérêts des travailleurs, un électeur communiste ne peut pas se situer ailleurs que dans la gauche. C'est en même temps le moyen de faire bénéficier la gauche de l'apport de la sensibilité communiste, ancrée dans le mouvement ouvrier.

— Quelle place est faite à la « sensibilité communiste » dans le discours actuel du PS ?

— Je souhaiterais que cette place soit plus grande. Je déplore, je l'ai déjà dit, que la carence du Parti communiste et, donc, l'absence de la sensibilité communiste dans la gestion du pays par la gauche ait eu pour conséquence, entre autres, une démarche par trop technocratique et une attention insuffisante au monde du travail et à l'intervention populaire.

» Le congrès de Toulouse a affirmé la volonté de rassembler le monde du travail avec la gauche et d'être plus attentif à la nécessité de faire passer dans la vie quotidienne le changement et les réformes accomplies. La mise en œuvre de cette orientation dépend aussi de la présence du courant communiste dans la gauche. Pour améliorer ce qui doit l'être — et il y a beaucoup à faire — il faut être dans la gauche et non pas contre elle.

— Le PS de Toulouse est-il toujours à vos yeux celui d'Epinay ?

— Quand je vois que le reproche principal fait au PS par le PCF, c'est d'abandonner les options d'Epinay, je souris parce que je me souviens que le Parti communiste — dont j'étais, à l'époque, membre du comité central — avait jugé avec la plus grande sévérité le congrès d'Epinay, caractéristique, disait-on, de l'ancrage à droite du Parti socialiste...

» Les orientations du congrès de Toulouse prennent en compte le fait que la gauche est passée de la contestation à la gestion de l'Etat. Elles restent dans le droit fil du programme commun, et réaffirment le dessein de rassembler toutes les forces attachées au socialisme en tenant compte du déclin irréversible du Parti communiste.

— Entre Epinay et Toulouse, la rupture avec le capitalisme a disparu.

— Je conteste que la « rupture » ait disparu. L'œuvre accomplie par la gauche depuis 1981 est proprement révolutionnaire, dans la mesure où elle a changé concrètement les structures et les données économiques sociales et politiques du pays. Il y a eu un temps où Georges Marchais ne disait pas autre chose.

» Laurent Fabius a dit [NDLR. — à « L'heure de vérité », le 4 septembre dernier] que la « rupture » est très lente. Bravo ! L'histoire montre que, chaque fois qu'on a voulu aller trop vite, en ignorant les rapports de forces et les contraintes de l'environnement économique et social, on a abouti à des catastrophes. Pour aller loin dans la voie de la « rupture », il faut avancer sûrement, mais lentement.

— A l'Assemblée nationale, voterez-vous la confiance à un gouvernement qui associerait le PS et des représentants de la droite ?

— Si je suis élu, il va sans dire que je soutiendrai sans faille un gouvernement de gauche dirigé par un socialiste. Y aura-t-il dans ce gouvernement des personnalités venant de l'opposition ? Je ne suis pas du tout scandalisé par cette perspective. Il est bien connu que les militaires se recrutent dans le civil : dans un pays où la gauche traditionnelle n'est pas majoritaire, elle ne peut le devenir que par le ralliement de forces et de dirigeants venant de la droite. Que je sache, la présence de Michel Jobert au gouvernement n'a pas empêché quatre ministres communistes de siéger avec lui.

» La Constitution n'oblige pas le premier ministre désigné par le président de la République à demander un vote de confiance à l'Assemblée nationale pour le gouvernement qu'il a constitué. Seule l'adoption d'une motion de censure par la majorité absolue des députés peut défaire ce gouvernement. Lorsqu'une telle motion est déposée, ne prennent part au vote que ceux qui l'approuvent. Si le PS a réussi à rassembler suffisamment de forces pour rendre possible un tel scénario, j'affirme que le PCF ne pourra pas, quoi qu'il en dise aujourd'hui, s'allier avec la droite pour censurer un gouvernement de gauche. Je suis, de plus, certain qu'il se trouvera aussi dans une telle hypothèse un nombre non négligeable de députés, aux marges de l'opposition, qui refuseront d'empêcher la gauche de gouverner ».

Propos recueillis par
PATRICK JARREAU.

JOURNAL D'UN AMATEUR, *par Philippe Boucher*

Autoportrait

QUE M. Fabius ait fait un bide, dimanche passé, est d'une telle évidence qu'il n'y a pas lieu de s'y attarder, sous peine de paraître enfoncer le clou. Que le premier ministre soit le seul responsable de son échec n'est pas moins flagrant, qu'il ait pris la décision de se comporter comme on l'a vu, ou bien qu'il ait trop fidèlement obéi aux avis de ses conseillers.

Souhaitée par l'intéressé, l'exhibition s'est traduite par un autoportrait d'une cruauté qui a probablement dépassé les espoirs de son adversaire. Y compris lorsque, rappelant qu'il était le *« premier ministre de la France »*, M. Fabius a reproduit à l'identique le haut-le-corps de M. Giscard d'Estaing précisant, en 1981, que le *« citoyen-candidat »*, ainsi qu'il se désignait lui-même, avait droit aux égards du président de la République qu'il était encore.

M. Fabius, chef d'une majorité politique, n'a pas davantage supporté d'être un *« roquet »* que M. Giscard d'Estaing n'avait supporté d'être le *« petit télégraphiste »*, selon l'expression de son concurrent, M. Mitterrand. Le premier ministre d'aujourd'hui et le chef de l'Etat d'hier ont eu, pour se rebiffer, le même réflexe d'en appeler à leurs fonctions outragées alors que celles-ci n'étaient pas en cause. On ne choisit pas ses arguments quand on perd pied.

L'autoportrait de M. Fabius n'est pas seulement celui d'un homme dont le crâne luit de son ambition contenue et qui en laissa sortir plus de lui-même qu'il n'aurait voulu en donner à voir. C'est aussi le dessin de la voie retenue pour que cette ambition soit satisfaite, la confession prématurée d'une stratégie pour la bataille dont la nature est connue à défaut de sa date.

C'est un curieux pari qui est fait : celui du déclin de la politique, du triomphe des chiffres sur les idées, de la technique sur la pensée ; d'une victoire politique qui ne passerait pas par la politique.

Alors que les hommes politiques sont à la recherche d'une identification, M. Fabius donne l'impression d'être celui qui ne veut pas en avoir. Soit qu'il doute de l'obtenir, soit qu'il l'estime néfaste, ou encore inutile. Alors que ce conservateur de la tradition libérale qu'est M. Mitterrand a labouré des années pour faire comprendre qu'il n'était pas de droite, puis faire croire qu'il était de gauche, M. Fabius s'essaie à la transparence idéologique. Il veut n'être nulle part pour être partout. C'est aussi le risque d'être « ailleurs ».

C'est un pari lorsqu'on est, aussi, le produit d'un parti. D'abord, parce que ce qui est gagné sur l'autre camp est perdu dans le sien propre. M. Rocard en sait quelque chose. Ensuite, parce qu'à flatter ses ennemis, on ne les convainc de rien, mais on déçoit ses amis.

∴

CE choix — politique — de M. Fabius, qui n'a rien à voir avec celui de M. Barre, résulte peut-être de la confusion qui est faite entre la cohabitation et le consensus, entre le gouvernement (éventuel) et les élections, entre le durable et le momentané, entre les jeux de partis et les décisions des citoyens qui se rendront aux urnes.

Il est dès à présent acquis que le scrutin proportionnel va émietter la répartition des partis dans ce pays. Il n'est pas moins certain que les uns devront être rangés sous une bannière, et les autres sous une autre. Ce n'est pas parce que sept, huit ou neuf appellations partisanes siégeront à l'Assemblée nationale que droite et gauche cesseront d'être la référence éminente de la vie démocratique de l'Hexagone.

Le centre lui-même, sous réserve qu'il ait une réalité, n'est-il pas obligé de se partager entre centre droit et centre gauche ? Si le centre n'est pas une illusion, si droite et gauche en sont une, ou du moins un critère périmé, comment se fait-il que l'union du centre gauche et du centre droit, du MRG et des radicaux valoisiens, ait toujours échoué, que ce soit sous Giscard qui y tenait tant, ou sous Mitterrand qui chargea plus d'un d'y parvenir, sans le moindre succès ni pour l'un ni pour l'autre ?

LES sondages *démontreraient*, paraît-il, que les Français veulent le consensus, la cohabitation au gouvernement de la droite et de la gauche, à l'exclusion des partis extrêmes, le communiste et le « national ». Si cela est vrai, que ne l'ont-ils fait savoir plus tôt ! Si cela est vrai, ne faudrait-il pas faire l'expérience d'authentiques listes d'union qui rassembleraient en nombre égal les adversaires d'à présent ? Ce serait divertissant !

Consensus et cohabitation sont d'une essence différente, notamment parce qu'il s'agit de deux moments de la vie d'un pays et de la mise en marche de mécanismes institutionnels différents. Le consensus, c'est ce qui résulte — ou pas — d'une consultation électorale référendaire. Il y a eu consensus de soulagement sur l'Algérie, consensus d'indifférence sur l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun. Il y aurait consensus pour l'école privée ou pour la priorité nucléaire militaire.

Le consensus se réalise autour d'un projet, d'un choix, à propos duquel les partis n'ont qu'un rôle second. Tel n'est pas le cas quand la nation est directement interrogée sur ces outils de division (en même temps que de synthèse) que sont légitimement les partis. Un tel scrutin est alors destiné à diviser autant qu'à réunir, car il est manière de savoir où est qui.

Consensus et majorité politique ne sont pas davantage synonymes. Une majorité politique est destinée à durer et, le cas échéant, à obtenir sur des sujets ponctuels une approbation dépassant ses frontières ordinaires. Une majorité cherche à s'appuyer sur ces consensus, mais ils sont nécessairement rares et périssables. Avant de se dire allié, il faut se diviser au jour de l'élection.

La cohabitation échappe aux électeurs. Elle résulte de combinaisons entre les partis auxquelles les électeurs n'ont guère de part. Elle résulte aussi des chances du président de la République, celui d'aujourd'hui pour se maintenir, celui de demain pour être investi. La cohabitation n'est pas la suite logique des opérations électorales de 1986 ; elle n'est que du temps suspendu, le recours à une procédure que certains choisissent et d'autres récusent ; les uns croyant tirer profit des partis et les autres craignant d'en être étouffés. Il est clair par exemple que la voie suivie dès l'origine par M. Barre, en dehors des partis, était, pour lui, la seule qui convînt. Fait-il école ?

∴

LE problème avec M. Fabius, c'est qu'il cohabite avant que la question ne se pose ou ne s'impose. La mise entre parenthèses de toute politique que cela représente fait d'ores et déjà le fond de son discours. D'où ce recours immodéré aux chiffres, supposés idéologiquement neutres dans leur énoncé ; d'où des silences proprement extravagants sur ces thèmes-clés de la gauche que sont la délinquance, les étrangers, les contrôles d'identité, la peine de substitution (!) à la peine de mort, la Cour de sûreté de l'Etat (d'ailleurs déjà plus ou moins rétablie dans les faits) ou la restauration de la « loi anticasseurs ».

Encore que ce soit être bon apôtre de parler de silence plutôt que d'approbation tacite. C'est un comportement sinon de défaite du moins de repli ; assurément l'attitude de quelqu'un qui propose la négociation avant que n'en sonne l'heure. Mais c'était brûler les étapes.

Ainsi s'explique l'« autocorrection » de M. Fabius, mercredi à l'Assemblée ; ainsi s'explique que, événement inhabituel et même insolite, des collaborateurs du premier ministre aient, en tant que tels, pris la défense de leur patron dans ces colonnes. Un plaidoyer avant tout destiné à démontrer que l'image de neutralité idéologique donnée par M. Fabius n'était pas la bonne, ou ne l'était plus. Et d'insister sur des différences avec M. Chirac largement passées inaperçues au moment du débat.

Il y avait en effet urgence, car s'en remettre à la neutralité idéologique, c'est ni plus ni moins nier la nécessité du débat politique, c'est prophétiser sa mort, au profit d'on ne sait quelle ENA dont la compétence serait étendue au concours de l'Elysée.

C'est aussi une forme de mépris pour la politique qu'on était accoutumé jusqu'ici de voir fleurir du côté de la droite dite « populaire ». Même si, dans ce cas, le « populaire » serait en gants à crispin, attributs de l'escrimeur, comme chacun sait.



LA DISCUSSION BUDGÉTAIRE A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Travail, emploi : l'aide aux chômeurs égale le déficit budgétaire

Une fois encore, les députés socialistes se retrouvèrent seuls, le jeudi 31 octobre à l'Assemblée nationale, pour adopter le budget du ministère du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle ; ceux du RPR, de l'UDF et du PC votèrent contre. Ces crédits, de 65 500,05 millions de francs, sont en augmentation de 9,1 % par rapport à 1985, et représentent 5,76 % de l'ensemble des dépenses de l'Etat.

M. Michel Delebarre dispose du deuxième budget civil de l'Etat. On peut y voir deux raisons : la preuve de l'importance accordée par le gouvernement à la défense de l'emploi ou la confirmation que les socialistes n'ont pas su lutter contre l'importance du chômage, et doivent donc consacrer à ceux qui en sont les victimes de plus en plus d'argent. Selon que vous serez dans l'opposition ou dans la majorité, c'est bien entendu l'une ou l'autre de ces explications que vous retiendrez. Selon ce critère là aussi, les communistes ont clairement choisi leur camp. S'il y a un sujet où ils critiquent sans concession l'action gouvernementale, c'est bien celui de la situation de l'emploi.

M. Dominique Frelaut (PC, Hauts-de-Seine), rapporteur de la commission des finances, fonction oblige, a donné de cette position une justification chiffrée : additionnant l'ensemble des dépenses qui doivent être consacrées à l'aide aux chômeurs, il a constaté que *« le traitement social du chômage est une charge de plus en plus lourde »*, son coût représenant *« 3 % du produit intérieur brut, soit l'équivalent du déficit budgétaire prévu pour cette année » ;* sa conclusion est simple : *« Le chômage est bien la cause majeure de la tendance à l'augmentation des prélèvements obligatoires. »* Cette situation est pour lui d'autant plus dommageable qu'elle entraîne le budget de ce ministère à être essentiellement *« un budget de gestion des retraites et du chômage »* au lieu d'être un *« budget dynamique »* de promotion de l'emploi. Argument qui fut aussi développé par les orateurs de la droite.

M. Alain Bocquet (PC, Nord) fit de cette situation une analyse plus directement politique : le chômage, *« cancer de la société capitaliste »*, n'est pas une *« fatalité »*, et s'il se développe c'est parce que les socialistes continuent *« la politique d'avant 1981 »*. Le premier secrétaire de la fédération communiste du Nord profita de ce débat budgétaire pour commencer la campagne électorale en accusant personnellement M. Delebarre, qui figurera sur la liste socialiste dans ce département : *« Vous mettez, monsieur le ministre, un zèle particulier à faciliter la tâche du patronat. »*

Les limites de la flexibilité

Le ministre répondit avec la même vivacité : *« Vous tentez de faire oublier que le PC a figuré au gouvernement un an après la mise en vigueur de la politique de rigueur (...). Votre logique vous amène à dire qu'il fait nuit en plein jour. »* Et, tout au long de son discours, M. Delebarre s'efforça de montrer que son action se situait dans la continuité de celle de son prédecesseur, M. Jack Ralite.

La droite eut plus d'un point commun avec les communistes. Ainsi M. Antoine Gissinger (RPR, Haut-Rhin), rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles, regretta que les moyens de contrôle des fonds consacrés par les entreprises à la formation de leurs salariés soient réduits. En revanche, sa défense et illustration de la « flexibilité » fut d'autant plus combattue par le PC qu'il accuse le PS de la préparer, mais elle fut aussi critiquée par les socialistes, pour lesquels elle se traduit par la demande de suppression de l'autorisation administrative de licenciement. M. Delebarre fit remarquer que celle-ci fut créée en 1975 lorsque M. Jacques Chirac était premier ministre et que les raisons invoquées alors : *« S'assurer qu'un plan social a été discuté et négocié par les partenaires de l'entreprise »* pour *« encourager le dialogue social »*, restaient d'actualité.

Même si les socialistes estiment, comme le dit M. Michel Coffineau (PS, Val-d'Oise), que *« ce budget est le meilleur possible dans la conjoncture budgétaire actuelle »*, et si Mme Marie-France Lecuir (PS, Val-d'Oise), rapporteur de la commission des affaires culturelles, se félicite que le chômage soit maintenant moins important en France que dans le reste de l'Europe, contrairement à la situation de 1981, ils n'ont pas caché les *« ombres »*. Leur récrimination a au moins amené le ministre a leur donner partiellement satisfaction : grâce à un redéploiement des crédits du ministère, il sera possible de financer 30 000 stages « seize-dix-huit ans », et non pas 15 000 comme il avait été initialement prévu.

Tous les orateurs socialistes, mais les « rocardiens » avec une force particulière, demandèrent une politique d'aménagement du temps de travail, permettant un « partage du travail », pour lutter contre le chômage. Mais cela sans remettre en cause la législation du travail, ce que demande pourtant la droite, qui, pour reprendre l'expression de M. Jean Royer (NI, Indre-et-Loire), affirme que *« le droit du travail ne doit pas freiner le droit au travail ». Comme le dit M. Delebarre : « On ne peut, au nom d'une défense de l'emploi illusoire et mensongère, brader les droits de 17,5 millions de salariés ».* Quoi qu'en disent les communistes, il y a là une différence fondamentale entre les socialistes et la droite.

Th. B.

Les droits de la femme : des textes à la réalité

Le budget du ministère des droits de la femme fut aussi, le jeudi 31 octobre à l'Assemblée nationale, adopté par les seuls députés socialistes. D'un montant de 128,7 millions de francs, il est en augmentation de 8,12 % et représente 0,012 % du budget général de l'Etat.

La droite se désintéresse-t-elle de la promotion féminine ? Peut-être pas, mais M. Emmanuel Hamel (UDF, Rhône), rapporteur de la commission des finances, fut le seul de ses représentants à participer à la *discussion des crédits du ministère.* Mme Yvette Roudy ne dut pas, pour autant, se contenter d'entendre les louanges que lui dressèrent ses amis socialistes, qui semblaient une compensation au fait qu'ils ne lui trouvaient pas de place sur leurs listes de candidats.

Si Mme Colette Gœurot (PC, Meurthe-et-Moselle) fut la seule à contester les résultats de l'action de ce ministère, elle le fit avec une telle virulence que Mme Roudy ne sut répondre qu'avec les arguments *ad nominen.* Pour le porte-parole communiste le gouvernement est en effet responsable, non seulement des difficultés que continuent à rencontrer les femmes, tant sur leur lieu de travail qu'ailleurs, mais aussi des *« campagnes de culpabilisation »* des femmes au travail en période de chômage et de baisse de la natalité, voire de la *« volonté du CNPF de mettre en pièces les droits particuliers des femmes ».*

Mme Roudy veut bien convenir que si *« l'égalité des femmes et des hommes est quasiment réalisée dans les textes, il reste à la faire passer dans la société, ce qui est une autre affaire »*, mais elle ne comprend pas ce qu'elle estime être un changement dans l'attitude de Mme Gœuriot : *« Rappelez-vous ce que vous disiez naguère du temps où, par exemple, nous travaillions ensemble pour préparer la loi sur l'égalité professionnelle. »* Elle ne voit qu'une explication : *« J'ai cru voir dans votre regard l'expression d'un sentiment qui échappe à toute rationalité. La haine personnelle n'a pourtant pas à intervenir dans ce débat... »*

LES PROCHAINS GRANDS DÉBATS

M. Laurent Fabius, devant les députés socialistes avant la rentrée parlementaire, avait annoncé que le gouvernement organiserait *quatre grands* débats à l'Assemblée nationale pour dresser le bilan de l'action entreprise depuis 1981 dans des secteurs sensibles, et ainsi préparer la campagne électorale.

Les dates en sont maintenant connues. Le gouvernement fera donc au Palais-Bourbon des déclarations suivies de débats le 19 novembre sur les nationalisations, le 26 *novembre* sur la fonction *publique, le 2 décembre* sur la protection sociale et le 10 décembre sur la politique agricole...

Par ailleurs, les députés devraient discuter dans la seconde *quinzaine* de *novembre* de projets de lois limitant le cumul des mandats électifs, a annoncé le mardi 29 octobre M. André Labarrère, ministre délégués aux relations avec le *Parlement,* au cours de la « conférence des présidents » qui fixe l'ordre du jour des travaux. Mais tous les arbitrages n'ont pas encore été rendus sur ce dossier..

● *M. Michel (PS) et la réforme du code pénal.* – M. Jean-Pierre Michel, député socialiste de la Haute-Saône, président de la commission des lois à l'Assemblée nationale, *invité* jeudi 31 octobre de l'émission *« Le Monde* reçoit », sur CFM, s'est félicité de l'aboutissement du projet de réforme du code pénal. M. Michel a indiqué, à propos de la responsabilité pénale dans le cadre des délits économiques et sociaux du travail, que ce nouveau code pénal ferait porter à la « collectivité d'entreprise » une responsabilité pénale, alors qu'elle est actuellement supportée uniquement par celui qui est désigné comme étant le responsable.

D'autre part, M. Michel a affirmé, à propos du projet de loi annoncé sur la limitation des cumuls des mandats, *« pour que la proportionnelle soit efficace, notamment contre l'absentéisme dans les assemblées, il faut une loi très stricte sur le cumul des mandats, sinon, cela n'aurait aucun intérêt ».*

Selon M. Michel, le groupe socialiste et les membres de la commission des lois de l'Assemblée nationale veilleront à ce que le projet proposé *ne soit pas un projet « bidon ».*

● *Affaire Greenpeace : il n'y aura pas de commission d'enquête parlementaire.* – La commission des lois de l'Assemblée nationale s'est réunie le jeudi 31 octobre au matin pour examiner les propositions de résolution de MM. André Billardon, président du groupe socialiste, et André Lajoinie, président du groupe communiste, demandant la création d'une commission d'enquête parlementaire sur l'affaire Greenpeace. Conformément au souhait de son président et rapporteur, M. Jean-Pierre Michel (PS, Haute-Saône), elle a repoussé ces deux propositions *en arguant que les groupes* de l'opposition ayant manifesté clairement leur refus de participer à une commission d'enquête, celle-ci n'avait plus de raison d'être.

LE SÉNAT ET LA FORÊT

Le Sénat a examiné en deuxième lecture, jeudi 31 octobre, le projet de loi relatif à la gestion, la revalorisation et la protection de la forêt *(le Monde* daté 11, 12-13 mai, 23-24 juin et 6 octobre). Si de nombreux amendements tendant à rétablir le texte voté en première lecture ont été adoptés, ils ne révèlent guère de désaccords irréductibles avec l'Assemblée nationale. Sur le chemin du consensus, deux amendements du gouvernement ont été votés. L'un tend – comme l'Assemblée nationale l'avait envisagé – à organiser un système interprofessionnel – c'est-à-dire de permettre aux agents économiques intéressés à la filière bois d'entreprendre des actions concertées dont le bon déroulement soit garanti par l'Etat, et ce dans un cadre régional ; le second amendement étend aux commissaires de la République ce qui dans le texte relevait de la compétence des maires, à savoir la possibilité de renforcer les obligations de débroussaillage qui seront désormais obligatoires dans un rayon de 50 mètres autour des habitations. – A. Ch.

DEMAIN NOTRE SUPPLEMENT

Le Monde

AUJOURD'HUI

OUTRE-MER : l'annonce d'un « paquet-cadeau » !

Tout arrive ! M. Georges Lemoine a fait savoir, jeudi soir, qu'il annoncera mardi 5 novembre, à l'occasion de l'examen de son projet de budget *par l'Assemblée nationale, une série* de « mesures » tendant, dans les départements d'outre-mer, à réduire les inégalités sociales et à accélérer le développement économique. Le secrétaire d'Etat aux DOM-TOM réserve aux députés la primeur du détail du « plan » prévu par le gouvernement mais il a précisé que ces mesures procéderaient d'une double priorité : la relance des activités productives et l'amélioration de la formation professionnelle des jeunes.

Sous réserve d'inventaire il s'agira donc, pour la première fois depuis l'arrivée de la gauche au pouvoir, de l'esquisse d'une nouvelle politique économique et sociale pour l'outre-mer. Il aura donc fallu le temps d'une législature pour que les socialistes se libèrent des préoccupations institutionnelles qui les ont complètement absorbés – pour ne pas dire obnubilés – jusqu'à présent, dans leur approche des problèmes économiques et sociaux des anciennes colonies. Si les intentions de M. Lemoine trouvent une concrétisation, il aura notamment fallu attendre plus de cinq ans pour que la majorité élimine, par exemple, cette disposition, indigne, subsistant outre-mer en « vertu » de laquelle on supprime le versement de certaines prestations sociales (en particulier l'allocation logement) aux chômeurs si ceux-ci demeurent trop longtemps sans activité professionnelle, alors que dans ces départements le chômage sévit à l'état endémique et atteint des taux de 30 % !

L'annonce de ces « mesures » répond évidemment aux cris d'alarme répétés de tous les élus locaux de gauche qui ne cessent de mettre en garde le pouvoir contre le « risque » de « troubles graves » et d'« explosion sociale », non seulement dans les départements antillais, agités par plusieurs courants indépendantistes – et où les affrontements de juillet en Guadeloupe ont donné la mesure de ce « risque » – *mais aussi à la Réunion,* où les indépendantistes déclarés sont à peine groupusculaires et où, pourtant, la tension sociale apparaît croissante. Dans cette île de l'océan Indien la « révolte des collégiens », qui a provoqué de nombreux incidents, début octobre, avant la rentrée scolaire, à propos de simples problèmes de cantine, a été, elle aussi, révélatrice.

La prochaine visite de M. François Mitterrand aux Antilles, maintes fois annoncée depuis le début du septennat, mais confirmée désormais pour le mois de décembre, n'est certainement pas étrangère, non plus, à l'initiative gouvernementale.

Il est à craindre, malheureusement, que la volonté affichée par le gouvernement ne suscite quelque scepticisme, y compris au sein de la *majorité. Les mesures qui seront* présentées mardi pour 1986 avaient déjà été prévues... en septembre 1984, dans les colonnes du *Monde,* pour application dès 1985 ! Le volontarisme de M. Lemoine n'est *pas en cause. Une fois de plus, c'est* l'intendance (le budget) qui n'avait pas suivi. Le chef du gouvernement, notamment, n'avait pas donné suite – sous la pression, dit-on, du ministre de la défense – à la décision *annoncée par M. Lemoine, au nom* des impératifs de solidarité, de geler à la date du 1er janvier 1985 les avantages qui s'ajoutent, outre-mer, aux traitements des fonctionnaires (primes de vie chère, index de correction). *Or, à l'époque, dans* l'esprit du secrétaire d'État aux DOM-TOM, cette disposition conservatoire devait se prolonger très vite par une révision globale du régime salarial des fonctionnaires. Il était envisagé d'opérer sur les primes dont bénéficient ceux-ci un prélèvement qui eût été affecté au financement des logements sociaux afin de contribuer, surtout, à la résorption des bidonvilles. A de rares exceptions près, les élus locaux n'avaient guère encouragé ce projet, et les ambitions de M. Lemoine sur ce point sont devenues beaucoup plus limitées.

Les circonstances dans lesquelles les « mesures » en question seront débattues au Parlement entretiennent *également* les ambiguïtés qui affectent les orientations du pouvoir. Le chef du gouvernement s'est refusé à organiser un véritable grand débat d'orientation sur sa politique outre-mer, comme le souhaitaient notamment les députés socialistes. Il a simpliment été décidé que la discussion du projet de budget des DOM-TOM pourra durer plus longtemps que prévu afin que M. Lemoine inscrive ce débat dans une présentation du bilan de l'action de la gauche depuis 1981.

Il conviendrait que le « paquet-cadeau » ainsi promis pour mardi soit bigrement bien « ficelé » pour que les populations locales, désenchantées, *puissent le prendre vraiment* au sérieux.

ALAIN ROLLAT.

Au Front national

LES CONTESTATAIRES DE VAUCLUSE ACCENTUENT LEUR PRESSION

A *la veille du congrès du Front* national qui se réunit les 1er, 2 et 3 novembre à Versailles, les militants contestataires de Vaucluse, proches de M. Jean-Maurice Demarquet, ancien député poujadiste du Finistère, ont accentué leur pression sur l'état-major du parti de M. Jean-Marie Le Pen.

Leur chef de file local, M. Hugues d'Alauzier, a renouvelé mercredi 30 octobre ses critiques contre le secrétaire général du mouvement, M. Jean-Pierre Stirbois. Il a exprimé l'intention de déposer une motion demandant une amélioration des méthodes de travail de l'équipe dirigeante du parti. Il a également confirmé la création d'un *« comité de vigilance »* ayant pour objet *d'« organiser au niveau national une concertation des militants du Front national insatisfaits de la vie interne du mouvement telle qu'elle s'est organisée sous l'autorité de Jean-Pierre Stirbois ».*

M. d'Alauzier a ajouté que si lui-même et ses amis n'étaient pas entendus au cours du congrès de Versailles le « comité provisoire » constitué à Orange le 11 octobre *« débouchera immédiatement sur une extension à tous les départements du Front d'opposition nationale créé en Corse* [après la scission survenue dans ce département] *afin de rallier l'ensemble des militants partageant ces préoccupations ».*

« Je demande a indiqué M. d'Alauzier, *que les listes aux législatives soient établies par le vote des militants départementaux et non pas par la clique Stirbois »* qui est *« le plus grand diviseur commun du parti ».*

Rappelant que M. d'Alauzier est un ancien membre du Centre national des indépendants et paysans, M. Le Pen a estimé que *« cette question n'occupera pas beaucoup de temps lors du congrès ».*

SITUATIONS 86

BAS-RHIN : l'ancien premier secrétaire du PS annonce sa propre liste

De notre correspondant

Strasbourg. – M. Georges Hoffmann, premier secrétaire du PS du Bas-Rhin de 1981 à 1983, a annoncé jeudi 31 octobre, son intention de constituer sa propre liste pour les législatives sous l'étiquette « Socialisme maintenu ». Après la démission du maire rocardien de Schiltigheim, M. Alfred Muller, ce sera la troisième liste issue des rangs du PS, dont la commission exécutive fédérale soutient le député sortant, M. Jean Oehler *(le Monde* des 30 et 31 octobre).

M. Hoffmann a expliqué sa démarche par le souci d'affirmer *« l'ancrage à gauche »* et de refuser *« l'abandon de la ligne de rupture avec le capitalisme, incarné par la politique de rigueur, qui entraîne la large désaffection de notre électorat ».* Il a promis dans une quinzaine de jours *une liste complète pour les législatives* et peut-être pour les régionales.

L'ancien premier secrétaire du Bas-Rhin, mis en minorité après une sérieuse querelle avec plusieurs élus du PS en 1983 avait voulu présenter une motion « Socialisme maintenu » au congrès fédéral puis au Congrès de Toulouse. Elle n'a pas abouti, et la fédération bas-rhinoise s'était partagée entre les deux motions « officielles », tandis que les amis de M. Hoffmann ne prenaient pas part au scrutin.

L'actuel premier secrétaire, M. Claude Fritsch, a réagi brièvement à l'annonce d'une liste Hoffmann : *« Nous enregistrons la déclaration de notre camarade dont il ne faut pas surestimer la représentativité ».* La fédération avait déjà rappelé, au moment du départ de M. Alfred Muller, qu'une candidature dissidente mettait d'elle-même ses auteurs hors du PS.

M. Hoffmann, par ailleurs, a signé un protocole d'accord à Paris, mardi dernier, avec le Mouvement pour un parti des travailleurs (trotskiste) qui devrait lui faciliter « l'expression libre » *dans le journal du mouvement, Informations ouvrières.* J. F.

[Les idées de « Socialisme maintenu » s'expriment dans la revue *Réflexions*, publiée à Strasbourg (22, avenue de la Marseillaise 67000 Strasbourg). Néanmoins, M. Hoffmann compte des amis dans d'autres départements, notamment le Rhône. Les défenseurs de « Socialisme maintenu » de ce département affirmaient, dans une lettre du 12 septembre, adressée au secrétariat national du PS que *« plusieurs centaines de responsables, élus et militants (...) de plus de trente départements »* soutenaient la tentative de dépôt d'une motion « Socialisme maintenu ».

A la direction du PS, on fait valoir que les amis de M. Hoffmann ne comptent pas de représentants au comité directeur et ne pouvaient donc, aux termes des statuts, déposer une motion nationale. Le groupe Hoffmann est considéré, de même source, comme composé d'*« éléments extrêmement minoritaires, oppositionnels par nature, qui n'ont jamais assumé le fait gouvernemental ».*]

● PRÉCISION. – Une erreur de transmission nous a fait écrire, dans nos premières éditions datées du 30 octobre, que M. Jean-Paul Planchou, dont les militants socialistes de Mayenne ont rejeté la candidature comme tête de liste pour les législatives dans leur département, n'a pas l'intention de faire appel de cette décision devant la convention nationale du PS des 9 et 10 novembre. En fait, cette convention nationale est souveraine. Il n'est donc pas possible d'indiquer, comme le faisait le titre, que M. Planchou ne sera pas candidat en Mayenne.

société

ÉDUCATION

Le Nord manque d'instituteurs

Les départements du nord de la France manquent d'instituteurs et ne parviennent pas à les recruter sur place. Une série de concours organisée dans les académies de Lille et d'Amiens avant la rentrée scolaire n'a permis d'admettre que cinq cent vingt-cinq candidats pour neuf cent six postes à pourvoir. Pour résoudre ce problème, ces académies ont décidé d'ouvrir des centres d'examen à Toulouse, Strasbourg et Rennes pour un second concours, le 25 novembre. Cette pratique ne remet pas en cause formellement le principe du recrutement départemental des instituteurs, mais le ministère de l'éducation nationale ne cache pas sa volonté d'encourager les candidatures venues des académies «excédentaires». Dans ce dessein, et pour la première fois dans un concours de la fonction publique, les candidats aux concours de Lille et d'Amiens pourront s'inscrire par Minitel.

IMMIGRATION

Nouvelles protestations contre le racisme

A la suite de l'expulsion de leur domicile d'une centaine de familles des quartiers de Belleville et de Barbès à Paris, l'Union des travailleurs arabes de France a protesté, jeudi 31 octobre, contre la *« dégradation constante »* de la situation des travailleurs immigrés. Son porte-parole a déclaré que *« la communauté arabe était l'objet d'un rejet systématique, en butte à une discrimination humiliante et vexatoire »*. Le président français de l'Union nationale des associations familiales, M. Roger Burnel, reçu le 31 octobre par le président de la République, s'est également plaint de la montée du racisme. *« Nous représentons aussi les familles étrangères et nous sommes préoccupés »*, a dit M. Burnel.

SCIENCES

Mort du physicien soviétique E.-M. Lifchits

Le physicien soviétique Evgueni Mikhaïlovitch Lifchits vient de mourir, a annoncé le quotidien *Izvestia*. Né en 1915 à Kharkov (Ukraine), Lifchits était membre de l'Académie des sciences d'URSS depuis 1979. Spécialiste de physique théorique, il a travaillé dans divers domaines, notamment dans celui des basses températures. Il est, avec Lev Landau, co auteur d'un *Cours de physique théorique* traduit en de nombreuses langues, notamment en français.

UN ENQUÊTEUR SUR LES TROTTOIRS PARISIENS

Ces adolescents qui se prostituent

« Cinquante francs dans un parking, mais deux cents francs, et parfois le double, au domicile du client... » D'une voix navrée, François Lefort énumère les détails sordides qu'il a glanés au cours de plusieurs mois d'enquête sur les trottoirs parisiens. Cette semaine, il rédigera le rapport sur la prostitution enfantine que lui a commandé un organisme public. Pourquoi lui ? Sans doute en raison de ses multiples compétences : prêtre et médecin, bon connaisseur du tiers-monde, ce Français de trente-neuf ans avait étudié le retour des jeunes immigrés en Algérie après s'être occupé des cités de transit comme chargé de mission au cabinet de Georgina Dufoix.

Son enquête s'est limitée au sexe masculin, dans deux groupes d'âge : les 13-16 ans et les 17-18 ans. Ces derniers, souvent difficiles à distinguer des prostitués adultes, sont plutôt des provinciaux fugueurs. N'ayant pas de moyens de subsistance, tout à fait libres de leur temps, ils ne craignent pas d'être reconnus. On les rencontre rue Saint-Anne, au Trocadéro, au Jardin des Tuileries et le long du canal Saint-Martin. Ils chassent volontiers les plus jeunes de ces endroits réservés, de crainte d'une intervention de la police.

Mais l'enquête de François Lefort a surtout porté sur les plus jeunes. Et ses conclusions dédramatisent plutôt le phénomène. Il estime, en effet, à près de quatre cents le nombre des garçons de 13 à 16 ans qui se prostituent à Paris. On est loin du chiffre de cinq mille, avancé ici ou là. Il y aurait environ 40 % de Français, 40 % de Maghrébins et 20 % d'adolescents d'autres nationalités. La très grande majorité sont de milieu modeste, mais n'ont pas forcément abandonné leurs études. *« Beaucoup d'entre eux sont assez surveillés et doivent rentrer chez eux à la tombée de la nuit »*, précise le prêtre-médecin. C'est une prostitution d'après-midi, le mercredi ou le samedi, avec parfois des rendez-vous pris une semaine à l'avance.

François Lefort ne croit pas aux enfants enlevés contraints de se prostituer. Il n'y a, selon lui, que des fugueurs, accostés dès leur arrivée dans les gares par des clients à l'affût. *« La demande étant nettement supérieure à l'offre »*, c'est le jeune prostitué qui choisit son client.

Pourquoi le font-ils ? Pour l'argent, tout simplement. François Lefort a rencontré par exemple un « occasionnel » de 16 ans qui voulait acheter des jantes pour son vélo et n'avait pas trouvé de meilleur financement... L'enquêteur ne croit pas que la drogue pousse beaucoup d'adolescents à se prostituer. Ce serait plutôt le contraire : disposant d'argent vite gagné, ayant besoin de s'évader, ces jeunes tombent alors dans un deuxième piège, encore plus redoutable.

Aucun des vingt-neuf garçons de 13 à 16 ans que François Lefort a rencontrés n'était homosexuel. Ils lui ont tous à peu près dit la même chose : *« J'essaie de faire le vide dans ma tête et de penser que je suis avec une femme. »* Le prêtre-médecin ne craint pas trop, pour eux, de séquelles sexuelles : *« Beaucoup se marient ensuite et deviennent pères de famille*, dit-il. *Ce qu'il est difficile d'effacer, en revanche, c'est le fait d'avoir gagné pas mal d'argent en si peu de temps. »*

Les prostitués de moins de seize ans font toujours les mêmes trottoirs, bien connus de la brigade des mineurs. Celle-ci laisse faire apparemment, pour circonscrire le phénomène et mieux le surveiller. François Lefort est tout à fait opposé à cette méthode. *« En médecine*, dit-il, *on a abandonné les abcès de fixation. Pourquoi les maintenir en matière policière ? »* Le prêtre-médecin réclamera, dans son rapport, des contrôles d'identité beaucoup plus fréquents pour que les clients, faciles à reconnaître, ne se trouvent nulle part en sécurité. Mais ce qu'il ne faut surtout pas faire, selon lui, c'est *« arrêter l'enfant et lui accoler une étiquette de prostitué homosexuel »*. Il suffirait de *« prendre en compte sa fugue »*. François Lefort suggère, à ce propos, la création de lieux d'accueil pour mineurs où des enfants pourraient être hébergés quelque temps sans devoir décliner tout de suite leur identité.

La filière hollandaise

Autre proposition : qu'on assimile au proxénétisme la publication d'adresses d'adolescents. L'enquêteur extrait de sa serviette un volume de huit cent soixante pages, imprimé en trois langues qui est en vente pour 200 F. Cet annuaire, édité aux Pays-Bas, se présente comme un guide pour homosexuels. Mais le lecteur averti y trouve des indications sans ambiguïté, du genre YC *(young company)*. Pour 220 F est proposée l'adhésion à un « club » qui donne droit à des fiches plus détaillées par pays, avec adresses de jeunes prostitués.

François Lefort a voulu remonter la filière. Il est allé à Amsterdam et a pu vérifier l'existence de ce club. *« Les abonnés*, dit-il, *peuvent être accueillis dans des villes étrangères et trouver un jeune garçon dans leur chambre d'hôtel dès leur arrivée. Le club dispose d'un ordinateur. Je ne comprends pas que la police hollandaise laisse faire, alors que le nom de l'organisateur, un Britannique, figure en toutes lettres sur la couverture du guide, avec un numéro de boîte postale. »*

Devant enquêter sur la situation parisienne, François Lefort a surtout découvert avec effroi *« une nouvelle forme d'esclavage »* à l'étranger. *« Dans certains pays du tiers-monde, on peut s'acheter des enfants de dix ou douze ans »*, remarque-t-il en enfouissant le guide hollandais dans sa serviette. Le prêtre-médecin précise qu'il avait acheté *« ce Gault Millau des pissotières »* dans un sex-shop, situé en face du presbytère où il logeait l'an dernier...

ROBERT SOLÉ.

MÉDECINE

L'ANNONCE D'UN NOUVEAU TRAITEMENT SUR LE SIDA FAIT MONTER LES ACTIONS DE SANDOZ

L'annonce de l'utilisation de la ciclosporine dans le traitement du SIDA par trois médecins de l'hôpital Laennec a eu un effet immédiat sur les actions boursières de la multinationale Sandoz, fabricant du produit. A la Bourse de Zurich, les actions au porteur de Sandoz ont terminé le 31 octobre à 9 300 F contre 8 500 F le 28 octobre *(AFP)*.

Aux Etats-Unis, les responsables d'une filiale de Sandoz basée à East-Hanover (New-Jersey) ont annoncé que des essais utilisant la ciclosporine pourraient commencer dans quelques semaines, sans préciser toutefois combien de malades atteints du SIDA participeraient à cette expérimentation ni comment ils seraient choisis *(UPI)*.

Le professeur Denys Pellerin (Necker-Enfants-Malades), président de la commission médicale consultative à l'Assistance publique, a appelé, le 31 octobre, à la *« plus grande prudence »* après l'annonce de ce nouveau traitement.

Des renseignements sur le SIDA, ses caractéristiques, son degré de contagion et les progrès des traitements curatifs sont maintenant accessibles par Minitel, grâce à la banque de données de La Villette. L'accès à cette banque se fait par le 36-14-91-66, code «Sevil», mot clef « SIDA ».

En Suisse, la société Migros, la plus grande chaîne suisse de distribution, a accepté, à la demande des autorités fédérales, de vendre des préservatifs pour lutter contre le SIDA. Elle l'a fait à son corps défendant, car son fondateur, Gottlieb Duttweiler, homme prude, entendait respecter certains principes : pas de ventes d'alcool, de cigarettes ou de préservatifs *(Reuter.)*



GRACE A L'ACTION SUR LE TERRAIN ET A UN NOUVEAU MÉDICAMENT

La « cécité des rivières » devrait être bientôt vaincue

La lutte contre l'onchocercose, la fameuse « cécité des rivières », s'intensifie en Afrique. Lancé en 1974, le programme international va s'étendre aux pays côtiers d'Afrique occidentale (Guinée, Sénégal, Guinée-Bissau et Sierra-Leone). Cette extension permettra de protéger huit millions de personnes supplémentaires contre cette maladie parasitaire, grande cause de cécité, et d'empêcher une réinvasion de la mouche noire ou « simulie » qui véhicule le vers parasitaire vers les pays de l'intérieur.

Commencé en 1974, le programme de lutte contre la cécité des rivières a connu un succès considérable, puisque dans les sept pays précédemment concernés (Niger, Burkina-Fasso, Mali, Togo, Bénin, Ghana, Côte-d'Ivoire) la transmission de la maladie a été virtuellement stoppée grâce à l'épandage aérien d'insecticides sur les sites de reproduction de la mouche noire dans les rivières. Plus de trois millions d'enfants nés depuis le début des opérations ont ainsi pu grandir sans être exposés à ce mal.

Pour « couvrir » les onze pays de l'Afrique de l'Ouest, dans lesquels 24 millions de personnes sont exposées à l'onchocercose, seize gouvernements et organisations internationales donateurs ont décidé d'établir un nouveau plan d'action de six ans. A l'issue d'une conférence de deux jours qui vient de se tenir à Paris, la Banque mondiale a indiqué que 110 millions de dollars avait été rassemblés. Selon les experts, 23 millions de dollars supplémentaires permettraient de financer ce programme jusqu'en 1991. Les donateurs sont la RFA, l'Arabie Saoudite, la Belgique, le Canada, les Etats-Unis, la Finlande, la France (pour 45 millions de francs), l'Italie, les Pays-Bas, le Royaume-Uni, la Suisse, le Fond de l'OPEP pour le développement international, l'OMS, le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) et la Banque Mondiale.

D'autre part un nouveau médicament, l'Ivermectine, a été expérimenté avec succès pour le traitement de l'onchocercose humaine. Les premiers essais, dans plusieurs pays d'Afrique, ont démontré son efficacité (en dose unique) et sa bonne tolérance, ce qui le distingue des deux médicaments utilisés jusqu'à présent, la diéthylcarbamazine et la suramine, actifs, mais bien souvent mal tolérés.

Selon le professeur Larivière (hôpital Saint-Louis), on peut aujourd'hui espérer que *« des distributions de masse de ce médicament, complémentaires de la lutte anti-simulies, permettraient de triompher en quelques années de la cécité des rivières »*.

F. N.

Enracinement historique et avenir technologique

(Suite de la première page.)

L'enracinement historique qui doit empêcher les nouvelles machines de se nourrir de vide, il est culturel plus encore que politique. Quand on célébrera de nouveau Corneille, les présentateurs du journal télévisé liront peut-être *le Cid* et ne diront plus, comme l'autre soir à propos du *Greenpeace*: *«Comme le dit le dicton populaire: Et le combat cessa faute de combattants.»* L'année Victor Hugo aura justement gagné des lecteurs par milliers à une gloire du passé dont le prestige avait à tort décliné. Et l'Année Bach, fêtée plus timidement puisqu'il ne s'agissait pas d'une gloire nationale, aura fait comprendre à d'autres que la grandeur de l'Europe, c'est aussi la joie musicale née dans le passé – plutôt que la passion tumultueuse commune pour le vivant Bruce Springsteen.

Ne méprisons pas pour autant le passé fictif. Pendant des décennies, l'enseignement de l'histoire de France dès l'école primaire a permis l'assimilation des enfants d'immigrés: Polonais, Italiens, Allemands, ils devenaient pleinement français en devenant les descendants de Vercingétorix, de Jeanne d'Arc et des « Poilus » de la Marne. Seulement, il se trouve que, aujourd'hui, il ne faut pas trop compter sur l'Histoire pour faire progresser une intégration à laquelle fait obstacle moins la relation au passé que l'absence de débouché professionnel.

Plutôt que de nous demander si les déshérités reçoivent un enseignement historique suffisant, regardons ce qui se passe, par exemple, à l'Ecole normale nationale d'apprentissage. Non seulement on y forme et on y recycle des professeurs qui transformeront l'enseignement désuet de l'électronique dans le secondaire, mais on y aide des jeunes de Saint-Denis, immigrés compris, élèves d'un LEP (vous savez, ces établissements pour laissés-pour-compte résignés ou révoltés...) à acquérir une confiance, une compétence en électronique qui leur permet de s'intégrer par le débouché professionnel intéressant.

Notre système éducatif ne favorise guère la préparation intellectuelle au développement technologique sans lequel la santé économique ne sera jamais retrouvée. Les meilleures études sur nos échecs et nos retards mettent l'accent sur les causes éducatives(3), notamment sur l'accumulation des inconvénients de la non-sélection et de l'hyper-sélection, visions historiques de la société. Nous avons cependant la chance que, chez nous, l'hostilité à l'innovation, notamment en matière d'informatique, est moins systématique, moins véhémente que chez nos voisins allemands(4). Pourquoi, alors, un retard et même un déclin par comparaison non seulement avec le Japon et les Etats-Unis mais même avec la République fédérale ?

Plus encore que nos voisins et à cause même de l'hyperconcentration de l'histoire nationale, nous avons du mal à admettre que le développement ne peut se faire à coups de marchés nationaux captifs et que la dimension européenne est nécessaire au nom de l'efficacité beaucoup plus encore qu'au nom de l'histoire ou du sentiment. Le prix Nobel de physique, qui vient d'être attribué à Klaus von Klitzing, est le résultat d'un programme franco-allemand réalisé à Grenoble. Il est alors naturel de voir l'équipe de son institut préoccupée de la place de l'Europe(5).

Il faudrait aussi écarter la nouvelle querelle sur l'Etat, sa présence ou son absence. Partout, à commencer par le Japon, l'argent public a contribué fortement au développement technologique. Qu'on discute de la méthode, mais qu'on ne fasse pas comme s'il y avait conflit sur le principe. De plus, il se trouve précisément que le retard éducatif nécessite une action gouvernementale, sauf à considérer qu'il faudrait entièrement privatiser l'enseignement. Il s'agit bien de transformer la formation, y compris par la réorientation de nombre de formateurs. Comment y parvenir tout en maintenant, tout en approfondissant l'insertion culturelle, donc historique, sans laquelle la technologie créerait une société déboussolée et insipide ? Si seulement le débat électoral pouvait porter sur cette interrogation-là...

ALFRED GROSSER.

(3) Notamment P. Decier, J.-L. Levet, J.-C. Tourret, *les Dossier noirs de l'industrie française. Echecs, handicaps, exploits.* Fayard, 1985.

(4) Qu'on compare par exemple les imprécations de N. Poetzl, *Totale Kontrolle* (Hamburg, Rowohlt, 1985) avec le bilan pondéré et éclairant de P.-A. Mercier, F. Plassard et V. Scardigli, *la Société digitale*. Seuil, 1984.

(5) Voir la conclusion inquiète d'un collègue et ami du prix Nobel, parue à quelques jours de l'attribution du prix : Hans Queisser. *Kristallene Krisen.* Mikroelektronik. Wege der Forschung, Kampf um Märkte, Munich, Piper, ouvrage qu'on doit souhaiter voir traduit !

RELIGION

LA PRÉPARATION DU SYNODE ROMAIN

Pétitions et contre-pétitions

A l'approche du synode extraordinaire du 24 novembre prochain à Rome, une dizaine de mouvements catholiques (1) viennent d'écrire à Mgr Jean Vilnet, qui représentera l'épiscopat français, afin de lui faire part d'un certain nombre de *« préoccupations »*.

Regrettant que les laïcs n'aient pas été associés à la préparation de cet événement, ils partagent le jugement globalement positif exprimé par l'épiscopat sur les résultats du Concile (ouverture au monde, œcuménisme, liberté religieuse, définition du *« peuple de Dieu »*). Mais s'appuyant sur les interventions romaines touchant à la théologie de la libération ou à la catéchèse française, ces mouvements se disent *« troublés »* et *« heurtés »*, craignant de la part des autorités de l'Eglise un *« refus du légitime pluralisme théologique et pastoral »*.

Invoquant un droit de libre expression dans l'Eglise, ils comptent sur les encouragements des évêques français à *« poursuivre dans la voie du renouveau concillaire et de l'affirmation de la responsabilité propre des Eglises particulières »*.

Plus radicale est la démarche suivie par les promoteurs de l'appel de Montpellier, qui, depuis mai dernier, aurait recueilli sept mille signatures de laïcs et de prêtres : leur rencontre nationale de deux cent cinquante délégués dans l'Hérault, les 19 et 20 octobre dernier, a adopté un *« message au peuple de Dieu »*, dans lequel il est souhaité que *« l'Eglise renonce aux pratiques de gouvernement autoritaristes calquées sur les pouvoirs de ce monde »*. Ce texte demande un accroissement de la place des laïcs, notamment des femmes, dans l'Eglise, et une plus grande collégialité des évêques.

Ces prises de position contre le pouvoir central de l'Eglise avaient suscité, dès le mois de juin dernier, un mouvement de réaction animé par quatre prêtres du Maine-et-Loire et de Vendée. Se voulant porte-parole de *« curés de campagne »*, ils ont fait circuler une lettre de fidélité au pape, qui, à ce jour, aurait recueilli trente mille signatures. Elle dénonce *« l'œuvre de division qui fait des ravages, non seulement à l'intérieur des communautés religieuses, des paroisses, mais au cœur même de l'Eglise »*. Les signataires refusent *« cette autre religion, sans dogmes et sans magistère, que l'on voudrait* [leur] *imposer » (2)*.

H. T.

(1) Ces mouvements sont les suivants : Action catholique des membres de l'enseignement catholique (ACMEC) ; Action catholique des milieux sanitaires et sociaux (ACMSS) ; Chrétiens dans le monde rural (CMR) ; Fédération nationale des catéchistes professionnelles (FNACP) ; Fraternité catholique des malades et handicapés (FCMH) ; Fraternité séculière franciscaine de France ; Mouvement rural de la jeunesse chrétienne (MRJC) ; Partage et rencontre ; Vivre ensemble l'Evangile aujourd'hui (VEEA-ACG) ; La vie nouvelle.

(2) P.-A. Moreau, 36, avenue de la Blancheraie, 49000 Angers.

Aux Etats-Unis

LE GOUROU BHAGWAN ACCUSÉ D'ÊTRE UN « DANGER PUBLIC » PAR UN PROCUREUR FÉDÉRAL

Charlotte *(AFP)*. – Le gourou indien Bhagwan Shree Rajneesh, qui comparaissait, jeudi 31 octobre, devant un juge de Charlotte, en Caroline du Nord, a été accusé par un procureur fédéral d'être un *« danger public »*. Le juge doit décider si le gourou, qui avait été arrêté lundi à l'aéroport de cette ville, alors qu'il tentait, selon les autorités américaines, de quitter les Etats-Unis pour échapper à la justice, sera reconduit dans l'Oregon, où il est sous le coup de plusieurs inculpations.

« Je pense qu'il y a un danger réel et immédiat pour les autorités chargées de cette affaire. Nous découvrons que des personnes liées à Bhagwan Shree Rajneesh agissent pour le protéger de la moindre menace », a affirmé le procureur adjoint de l'Oregon, M. Robert Weaver. Il a estimé que le gourou ne devait pas bénéficier d'une libération sous caution.

Lundi, un agent des services d'immigration avait affirmé au juge de Charlotte chargé du dossier que des fidèles du gourou avaient projeté d'assassiner deux magistrats de la ville de Portland (Oregon), le procureur de cette localité, M. Charles Turner et le procureur général de l'Etat, M. David Frohnmayer. Ces derniers enquêtent sur les activités de Bhagwan dans l'Oregon, où est établie la secte.

● *Mort du cardinal Maurice Roy*. – L'ancien archevêque de Québec est décédé le 24 octobre à l'hôpital général de la ville. Il était âgé de quatre-vingts ans. Cardinal en 1965, il a été le premier président de la commission pontificale Justice et Paix, et son nom restera attaché à la lettre apostolique de Paul VI sur l'enseignement social de l'Eglise, publiée pour le quatre-vingtième anniversaire de l'encyclique *Rerum Novarum*, et plus connue sous le nom de « Lettre au cardinal Roy » (14 mai 1971). Sa mort ramène le Sacré Collège à 150 cardinaux, dont 116 âgés de moins de quatre-vingts ans et donc électeurs du pape en cas de conclave.

● BASKET-BALL : *coupes d'Europe*. – Limoges a été battu (89-81), jeudi 31 octobre, à Salonique, en match aller du deuxième tour de la Coupe d'Europe des clubs champions.

AU TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE GRASSE

Des peines de prison ferme sont requises contre deux marchands de tableaux parisiens

Grasse. – Des peines de prison ferme ont été requises, jeudi 31 octobre, par le ministère public, contre deux marchands de tableaux parisiens, MM. Arthur Melki, cinquante ans, et Robert Schmit, soixante-cinq ans, qui comparaissent depuis le 30 octobre, avec neuf autres inculpés, devant le tribunal correctionnel de Grasse dans une importante affaire de tableaux volés. MM. Melki et Schmit sont poursuivis, le premier pour recel aggravé, faux et usage de faux, le second pour recel aggravé. Mme Brigitte Sibué, substitut du procureur de la République, a réclamé trois ans de prison et 2 millions de francs d'amende contre M. Melki et requis une condamnation à un an de prison et 1 600 000 francs d'amende contre M. Schmit. Le ministère public a, d'autre part, sollicité des peines allant de huit mois d'emprisonnement avec sursis à quatre ans ferme, également assorties d'amende, à l'encontre des autres inculpés.

Les onze prévenus ont à répondre, à des titres divers, du vol et de la dispersion de la collection Duhem commis au préjudice de Mlle Nelly Duhem, quatre-vingt-neuf ans, fille adoptive du peintre et amateur d'art Henri Duhem. La villa de Mlle Duhem, à Juan-les-Pins (Alpes-Maritimes), avait été entièrement dévalisée, en 1983 et 1984, par différents « visiteurs », qui ont dérobé puis écoulé une centaine de toiles de la collection qu'elle contenait, parmi lesquelles d'importantes œuvres de maîtres impressionnistes.

De notre correspondant régional

Mlle Nelly Duhem, une vieille dame originale et secrète, avait hérité de son père adoptif, décédé en 1941, d'une magnifique collection de tableaux qu'elle destinait à l'Etat, et plus précisément, au musée Marmottan. Bien qu'aucun inventaire n'en ait jamais été fait, cette collection était très connue des professionnels, puisque certaines des œuvres majeures qui y figuraient avaient été répertoriées dans divers catalogues. Au total, près de trois cents pièces dont une vingtaine de toiles de maîtres de l'impressionnisme (Gauguin, Renoir, Pissarro, Sisley, Monet) ainsi que des gravures ou huiles de Rembrandt, Delacroix, Watteau, Fantin-Latour, des bronzes de Rodin, Boudin, Bourdelle, etc. Un ensemble estimé, au bas mot, à 40 millions de francs.

En avril 1983, Mlle Duhem fait une chute et se brise le col du fémur. Après son hospitalisation, puis son admission dans une maison de repos, sa villa de Juan-les-Pins, où elle vivait seule, va être complètement pillée. Deux personnes possédaient les clefs : Jean-Pierre Diblanc, quarante-cinq ans, un aide-soignant qui s'occupait, depuis la fin de 1981, de menus travaux d'entretien et de jardinage, et l'un des cousins éloignés de Mlle Duhem, Guy Meesmaecker, soixante-quatre ans, employé de banque en préretraite.

L'enquête révélera que Diblanc, à l'instigation de son épouse, a fait plusieurs visites à la villa, où il a dérobé une quarantaine de toiles ainsi que plusieurs centaines de pièces d'or, des objets précieux et des bijoux, écoulés ensuite par l'intermédiaire d'un maître d'œuvre d'Antibes, Jean-Paul Lauer, trente-neuf ans ; un modeste marchand de tableaux nîmois, ami de celui-ci, Ivan Délicado, quarante-deux ans ; un agent d'assurances et petit collectionneur de Montpellier, Christian Deshons, quarante et un ans et, au bout de la chaîne, deux directeurs de galerie parisiens, Arthur Melki, et Robert Schmit. Les « prélèvements » du couple Diblanc ont été maquillés par un faux vol par effraction qui incitera Meesmaecker à achever le déménagement en plaçant « sous sa protection » quelque cent-quatre-vingts toiles et un lot de bijoux. Entre-temps, l'une des filles des Diblanc aura, elle-même, aidé Lauer et Délicado à puiser dans la collection de Mlle Duhem une cinquantaine de tableaux.

A l'exception des époux Diblanc et de leurs trois filles, âgées de vingt et un à vingt-trois ans, qui ont reconnu les faits, tous les autres protagonistes de l'affaire ont nié ou tenté de minimiser leur rôle. Diblanc, qui a retiré de la seule vente des tableaux volés une somme de 1 450 000 francs, avoue, à l'audience, qu'il s'est *« enfoncé dans sa convoitise »*. Meesmaecker, lui, a médiocrement spéculé sur la fin proche de Mlle Duhem et prétend avoir agi comme un gérant de fait des biens de sa cousine. Il aurait ignoré que, parmi les toiles mises à l'abri chez un garde-meubles d'Antibes, se trouvaient deux œuvres de grande valeur, un Monet (estimé entre 8 millions et 11 millions de francs) et un Gauguin (entre 5 millions et 7 millions de francs). *« Sinon*, dit-il, *je n'en aurais pas dormi... »* Il n'a vendu, au demeurant, qu'un petit Signac (55 000 F) pour se faire *« un peu de trésorerie »* et se rembourser de frais engagés pour Mlle Duhem.

Apparente légalité

Les sœurs Diblanc semblent avoir participé à l'« arnaque » de leurs parents sans bien réfléchir aux conséquences de leurs actes. L'une d'elles était mue par son amour pour Lauer qui, lui, nie tout, y compris ses relations extraconjugales. Quant à Délicado et Deshons, 1 million de francs les séparent dans le montant de leurs transactions : 3 millions de francs pour le premier, 4 millions de francs pour le second.

Jusqu'à Délicado et Deshons, la vente des tableaux volés s'est traitée en espèces et sans factures. Les relations entre Deshons et Melki ont pris, ensuite, la forme d'une apparente légalité puisque les acquisitions faites par Melki ont été payées par chèques et ont donné lieu à l'établissement de factures. Mais si le montant de ces factures correspondait bien aux sommes perçues par Deshons, la dénomination des tableaux, en revanche, était inexacte et leur provenance dissimulée. En ce qui concerne, enfin, Schmit, à qui Melki a vendu deux importantes toiles de Pissarro *(Vue de Paris)* et de Monet *(Moret, bord de Loing)*, on entre dans un système beaucoup plus complexe. Les transactions, dans ce dernier cas, se sont opérées par l'intermédiaire de deux sociétés de droit panaméen domiciliées en Suisse et ayant un contrat d'exclusivité avec Schmit. Après avoir été exportées en Suisse, les toiles sont revenues à Paris pour y être proposées à la vente.

Six jours après l'arrestation de Melki, elles ont été soudainement réexpédiées à leurs propriétaires. A l'audience, Melki et Schmit ont affirmé qu'ils n'avaient pas eu connaissance de l'origine frauduleuse des tableaux volés au domicile de Mlle Duhem. *« J'ignorais tout de l'existence de cette collection et*, a fortiori, *qu'elle devait revenir à l'Etat »*, a déclaré, pour sa part Schmit, considéré comme l'un des meilleurs spécialistes de l'impressionnisme et directeur de l'une des deux plus importantes galeries de Paris. Melki ne s'est pas étonné, pour sa part, de trouver des tableaux de grande valeur entre les mains d'un modeste infirmier antibois qui lui avait été présenté comme le maître d'hôtel, comblé de cadeaux, de Mlle Duhem.

Après deux journées d'audience, les débats devant le tribunal correctionnel de Grasse devaient reprendre le lundi 4 novembre.

GUY PORTE.

L'affaire Barril

M. GODFRAIN (RPR) DEMANDE DES EXPLICATIONS A M. JOXE

M. Jacques Godfrain, député (RPR) de l'Aveyron, que l'accusateur du capitaine Paul Barril dans l'affaire des Irlandais de Vincennes a rencontré au mois de septembre, a demandé jeudi 31 octobre « des explications » au ministre de l'intérieur, M. Pierre Joxe, sur les raisons pour lesquelles le procès-verbal d'audition par la DST de cet accusateur, M. Bernard Jegat, n'a été transmis qu'au bout de neuf mois à la justice. Dans une déclaration à l'Agence France-Presse, M. Godfrain a précisé : *« Je demande à M. Joxe pour quelles raisons ses services ont transmis seulement il y a quinze jours le procès-verbal d'audition du témoin enregistré en janvier dernier. Il s'agit là d'un grave manquement aux obligations du code de procédure pénale. »*

D'autre part, M. Godfrain a indiqué qu'il avait connu M. Jegat il y a une quinzaine d'années alors que tous deux étaient étudiants. *« Depuis, je ne l'avais pas revu jusqu'à ce qu'il vienne me voir en septembre dernier. Il m'est apparu sincère, mais un peu énervé. Il m'a affirmé travailler en liaison avec la présidence de la République, a mis gravement en cause le capitaine Paul Barril et a évoqué la nécessité qu'il lui soit accordé une compensation matérielle et de situation pour les désagréments subis dans cette affaire. J'ai fait part de ses déclarations à un magistrat de mes amis qui en a informé le parquet de Paris. »*

M. Jegat, entendu mercredi 30 octobre par le juge d'instruction Alain Verleene, chargé de l'affaire des Irlandais de Vincennes, l'a été de nouveau jeudi, à la demande du procureur de la République cette fois, par M. Michel Gauthier, substitut à la huitième section, en présence du chef de cette section, le premier substitut Laurent Davenas. Cette audition a duré quatre heures et demie.

● *M. Christian Prouteau promu au grade de lieutenant-colonel.* – Chef d'escadron de la gendarmerie, – l'équivalent du grade de commandant – nommé préfet en mars dernier, conseiller technique du président de la République depuis juillet 1982, M. Christian Prouteau a été promu, à partir du 1er novembre, lieutenant-colonel par décret du président de la République paru au *Journal officiel* du 5 octobre.

L'avocat de René Hardy veut citer Klaus Barbie en diffamation

Klauss Barbie comparaîtra-t-il un jour devant la dix-septième chambre correctionnelle de Paris pour... diffamation ? Me Jean-Marc Varaut l'espère et, jeudi 31 octobre, il a annoncé, devant cette juridiction, qu'avec l'accord de son client René Hardy, il allait faire citer l'ancien chef de la Gestapo de Lyon.

Cette poursuite était l'un des principaux arguments développés par l'avocat dans une plaidoirie consacrée à la défense de René Hardy, l'ancien chef du réseau Résistance-Fer, accusé de diffamation envers trois grands Résistants, Raymond et Lucie Aubrac et le général Pierre Guillain de Bénouville. Dans un livre intitulé *« Derniers mots »*, René Hardy, considérait comme suspecte la libération de Raymond Aubrac après son arrestation par les Allemands en mars 1943. Il affirmait, en outre, qu'il avait révélé au général de Bénouville sa propre arrestation et sa libération après avoir été interrogé par Klaus Barbie. *« Stupide, scandaleux, impossible »*, sont venus dire les chefs historiques de la Résistance Claude Bourdet, Serge Ravanel, Claudius Petit et Henri Fresnay, à la première audience du procès, le 3 octobre, en indiquant que le général de Bénouville n'aurait jamais autorisé Hardy à se rendre à la réunion de Caluire où Jean Moulin fut arrêté, s'il avait su qu'il avait été interrogé par les Allemands et se trouvait sous la surveillance de la Gestapo.

Jeudi 30 octobre, à l'heure des plaidoiries, il a de nouveau été question de Klaus Barbie. *« Ce n'est pas par hasard que ce livre est sorti ; il s'insère dans une campagne de diffamation qui a pour but, à l'occasion de l'affaire Barbie, de salir la Résistance »*, s'est exclamé Me Yves Jouffa, conseil des époux Aubrac, en ajoutant : *« L'avocat de Barbie mène le bal »*.

Après les conclusions du substitut Philippe Bilger, considérant que les diffamations étaient *« indubitables »* il restait à Me Jean-Marc Varaut à convaincre le tribunal de l'innocence de son client. Il s'y employa en évoquant, une fois de plus, Klaus Barbie, *« qui ne songe qu'à diviser la Résistance »*. L'avocat a dénoncé celui *« qui a la haine de détruire ce qui n'a pas encore été détruit »* et *« se réjouit de voir la Résistance se déchirer »*.

Pour Me Varaut, le vrai coupable de la diffamation c'est Barbie, à travers le film de Claude Bal, *Que la vérité est amère*. Ce film fait état d'une lettre de Klaus Barbie adressée au réalisateur depuis la prison de La Paz dans laquelle il écrit notamment : *« René Hardy n'était pas mon agent (...) J'ai échangé sa liberté contre Max »...* (Jean Moulin). Aussi, Me Varaut veut-il poursuivre Klauss Barbie et Claude Bal sur la base de ce document. Quant à Hardy, il le considère comme une victime : *« Il est chassé depuis quarante ans ; quand on est chassé, on se défend. Ne le faites pas condamner pour condamner autre chose. »*

Le tribunal, présidé par Me Emile Cabié, rendra son jugement le 28 novembre.

MARC PORTEY.

● *Manifestation juive devant la prison où est détenu Klaus Barbie à Lyon.* – A l'appel des Eclaireuses et Eclaireurs israélites de France, cent cinquante personnes environ ont manifesté, jeudi 31 octobre après-midi, devant la prison Saint-Joseph de Lyon, où est détenu Klaus Barbie. La manifestation visait à marquer le quarantième anniversaire de la fin des camps de concentration et la *« fidélité à la mémoire des disparus, notamment celle des enfants d'Izieu »* (Ain).

CRIMINEL DE GUERRE NAZI RÉFUGIÉ EN SYRIE

Aloïs Brünner jette le masque

Aloïs Brünner, bras droit d'Eichmann durant la seconde guerre mondiale, finira peut-être par rendre des comptes à la justice. Réfugié depuis 1958 en Syrie sous la fausse identité de Georg Fischer, alias Fescoer, démasqué en 1982 par Beate et Serge Klarsfeld, Brünner vient en effet – pour la première fois, – à l'âge de soixante-treize ans, de reconnaître sa véritable identité. L'hebdomadaire ouest-allemand *Bunte*, en date du 30 octobre, publie plusieurs photographies du criminel nazi et cette surprenante « confession » : Brünner serait prêt à quitter la Syrie s'il obtenait quelques garanties dont l'assurance de ne pas être jugé en Israël (*le Monde* du 30 octobre).

Me Klarsfeld, au cours d'une conférence de presse réunie à Paris, le 31 octobre, a rappelé que Brünner est une figure *« infiniment plus importante que Klaus Barbie »* dans le dispositif d'extermination du peuple juif mis en place par les nazis. Recherché en vain après guerre, il a été condamné à mort par contumace, le 3 mai 1954, par le tribunal permanent des forces armées de Paris. Puis l'Autriche, son pays natal, demandait son extradition à la Syrie en 1961.

Finalement, le parquet du tribunal de Cologne lançait contre Brünner un mandat d'arrêt, en 1984, pour ses activités criminelles en France, et une demande d'extradition était officiellement présentée à Damas, par la RFA, le 19 décembre. Me Klarsfeld, qui a précisé qu'il s'était porté partie civile dans la procédure allemande, a indiqué que M. Roland Dumas, ministre des relations extérieures, venait d'intervenir auprès de la Syrie pour appuyer la demande de la RFA.

L'avocat, président de l'association Les fils et les filles des déportés juifs de France, a rappelé qu'il avait d'abord tenu à faire juger en RFA *« les responsables de l'appareil central policier en France »*, Kurt Lischka, Herbert Martin Hagen, Ernst Heinrichsohn. *« Nous avons ensuite décidé de retrouver et de faire juger*, a-t-il dit, *deux des nazis coupables d'avoir envoyé à la mort des enfants : Klaus Barbie et Aloïs Brünner. »* Ce dernier avait adhéré au parti nazi autrichien clandestin en 1931, à l'âge de dix-neuf ans, pour rejoindre, en 1938, Eichmann.

La mort de 100 000 juifs

Tout au long de la guerre, Brünner a envoyé plus de 100 000 juifs à la mort. Ses premières « missions » ont lieu en Autriche – 47 000 juifs déportés à l'Est – puis à Berlin et, à partir du 6 février 1943, à Salonique où il déporte *« 43 000 juifs de la ville et de la région à destination d'Auschwitz »*. Dans un récit publié en 1948, le rabbin de la communauté de Salonique raconte que *« le plus féroce des douze bourreaux était Brünner (...) Il fustigeait ses victimes avec une cravache faite de fines lanières de cuir entrelacées de fils de fer et il les terrorisait avec un pistolet qu'il leur braquait sur la nuque, sur le front ou sur la tempe »*.

La quatrième « mission » de Brünner eut lieu en France, à partir de juin 1943, lorsqu'il devint commandant du camp de Drancy et commença d'entreprendre des rafles à travers le pays, notamment à Nice. A Drancy, le 31 juillet 1944, il ordonne l'arrestation et la déportation de plus de trois cents enfants, dont aucun n'aura la vie sauve. Dans une note, rédigée le 14 avril 1944, Brünner avait spécifié : *« Les enfants en bas âge qui se trouvent dans des foyers sont également à inclure dans les actions. »*

L. G.

M. LE PEN PERD UN PROCÈS CONTRE LE PS

M. Jean-Marie Le Pen a perdu, jeudi 31 octobre, un procès en diffamation intenté contre M. Yvon Deschamps, secrétaire de la fédération des Bouches-du-Rhône du Parti socialiste, devant la sixième chambre correctionnelle de Lyon.

Le président du Front national s'estimait diffamé par un communiqué du PS diffusé en janvier dernier, affirmant que *« l'incitation à la xénophobie et à l'antisémitisme émaillent les meetings du Front national »*.

Dans ses attendus, le tribunal a estimé que le responsable du PS *« a fait la preuve que des sympathisants* [du Front national] *incitent à l'intolérance et à la haine »*.

Pour les juges lyonnais, *« le communiqué qui émane d'une formation politique opposée, ce qui autorise une certaine vivacité dans les termes employés, n'excède pas les limites admissibles de la polémique »*.

● *Condamnation d'un membre du Front national.* – M. Daniel Cousin, quarante-cinq ans, responsable du Front national dans le Val-d'Oise et candidat aux dernières élections cantonales de Sarcelles, a été condamné à un an d'emprisonnement avec sursis par le tribunal correctionnel de Pontoise, pour détention illégale d'armes de quatrième catégorie. Le ministère public avait requis une peine ferme d'un an.

M. Cousin avait tiré sur une voiture occupée par des Maghrébins avec un 357 Magnum. A son domicile, les policiers de Versailles avaient découvert des armes (carabines, revolvers, pistolets) détenues illégalement et chargées. M. Cousin, inculpé, en outre, de tentative d'homicide volontaire, reste écroué.

SÉGRÉGATION SPORTIVE

(De notre correspondant.)

Strasbourg. – Le tribunal civil de Strasbourg a rejeté, jeudi 31 octobre, la demande des parents d'Angela Lezziero, une adolescente de treize ans, interdite de hockey sur glace par le Club strasbourgeois des sports de glace.

Angela, grâce à un ordinateur mal renseigné, avait obtenu une licence qui lui permettait de partager les entraînements et les matches de ses camarades de l'autre sexe, alors même que les règlements de la Fédération française des sports de glace et celui du club strasbourgeois lui interdisaient la pratique du hockey sur glace.

Le père d'Angela avait fait valoir que *« la loi garantit à la femme, dans tous les domaines, des droits égaux à ceux de l'homme »*. L'avocat du club alsacien avait souligné, pour sa part, le caractère violent et dangereux de ce sport.

Dans l'ordonnance de référé, le tribunal a estimé que le préambule de la Constitution de 1946 garantit bien l'égalité des sexes, mais surtout pour les libertés publiques. *« La pratique d'un sport déterminé n'est pas une liberté publique »*, qui reconnaît *« une mission de service public »* et *« un pouvoir réglementaire »* à la Fédération des sports de glace. Il n'y a pas eu, selon l'ordonnance, de *« trouble manifestement illicite »*. Les parents d'Angela ont été condamnés aux dépens (1 000 francs, au titre de l'article 700 du nouveau code de procédure civile).

JACQUES FORTIER.

Cinquante mille francs d'indemnisation pour cinq mois d'incarcération injustifiée

La commission d'indemnisation des justiciables ayant été détenus à tort (qui rend ses décisions à huis clos et sans les motiver) a récemment accordé 50 000 francs à M. Didier Astier qui fut incarcéré du 27 juillet au 16 décembre 1982 à la demande d'un juge d'instruction de Carpentras puis bénéficia d'un non-lieu le 3 février suivant. M. Astier avait été soupçonné d'être l'un des deux malfaiteurs qui commirent une agression à main armée le 22 juillet 1982 à l'agence du Crédit agricole de Mondragon (Vaucluse) car il avait été reconnu par un employé de cet établissement. Il avait protesté de son innocence, laquelle fut admise lorsque les vrais coupables furent arrêtés en décembre 1982.

La commission a, d'autre part, alloué 20 000 francs à M. Patrice Messina qui fut écroué du 23 mai au 17 octobre 1980 après son inculpation pour le viol d'une femme agressée le 20 mai de cette année-là dans un bois proche d'Orvault (Loire-Atlantique) et qui fut acquitté en décembre 1982 par la cour d'assises du Maine-et-Loire.

Polices municipales : le point de vue d'un élu

L'article d'Edwy Plenel *(le Monde* du 4 octobre) m'a scandalisé.

Il paraît aberrant, en effet, qu'un article puisse être bâti sur des rapports confidentiels, sinon secrets, établis à l'usage exclusif du ministre de l'intérieur.

C'est un véritable réquisitoire contre une institution qui trouve son fondement dans la loi du 5 avril 1884. Il oublie d'ajouter que cette loi a été constamment remise à jour par nos gouvernements successifs.

La fonction de policier municipal est un emploi statutaire (arrêté du 22 septembre 1965). Les grades et emplois sont codifiés par des arrêtés ministériels spécifiques (arrêtés du 25 mai 1970, du 3 janvier 1974 et art. 21 du code de procédure pénale).

Si la loi du 2 mars 1982 a supprimé l'agrément obligatoire du préfet au recrutement des policiers municipaux, elle lui a substitué celui des procureurs de la République. Est-ce à dire que l'agrément judiciaire aurait moins de valeur ? Je laisse au journaliste la responsabilité de ses propos.

Notre police municipale est qualifiée de « maximaliste », nous n'avons à Hyères aucun grief contre la police nationale. Ne mettant en cause ni l'institution, ni les hommes qui la composent, nous constatons simplement qu'elle a dû abandonner nombre de missions importantes faute d'effectifs. Nous considérons donc la police municipale comme un complément indispensable.

Nos policiers municipaux sont armés, le maire est autorisé à prendre cette décision en fonction des art. 17.1 et 36 du décret du 12 mars 1973. Ils reçoivent la formation professionnelle correspondante.

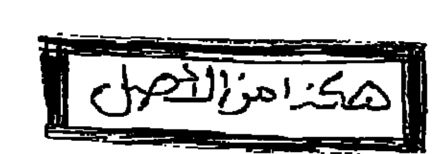
Nos policiers municipaux sont chargés de faire appliquer les arrêtés du maire, surveiller la sortie des écoles, participer à la formation des jeunes (prévention routière), exercer une surveillance efficace d'urbanisme, instruire les dossiers (cartes d'identité et passeports), effectuer des enquêtes administratives, enfin participer à la surveillance de notre cité par des patrouilles vingt-quatre heures sur vingt-quatre, surtout la nuit, gérer une centrale d'alarme raccordée à tous les systèmes d'alerte des bâtiments communaux.

Tel est l'emploi exclusif de notre police municipale, nous n'entendons rien y changer car il est en tout point conforme à la loi et aux règlements en vigueur.

M. JEAN PÉPIN,
colonel de gendarmerie en retraite, officier de la légion d'honneur, adjoint au maire d'Hyères chargé des problèmes de sécurité.

● *Accident à un passage à niveau sur une ligne du TGV.* – Le TGV Grenoble-Lyon a percuté, jeudi 31 octobre peu après 20 heures, une voiture au passage à niveau de Saint-André-le-Gaz (Isère). Il n'y a pas eu de blessé. Une automobiliste, qui s'apprêtait à franchir le passage à niveau a été surprise par le signal sonore annonçant la fermeture des barrières. Elle a brutalement freiné, mais à ce moment arrivait un second véhicule qui, lui, n'a pu freiner à temps. La première voiture, violemment percutée, a été projetée sur la voie. Sa conductrice a juste eu le temps de sortir de son véhicule avant l'arrivée du train. La voiture a été traînée sur plusieurs dizaines de mètres par le TGV, qui a été retardé d'une trentaine de minutes.

Quelques heures plus tôt, une personne a été grièvement blessée dans une collision entre un train de marchandises sur la ligne Châteauroux-Buzançais (Indre) et une voiture particulière. Le véhicule de Mme Micheline Smagghe, qui franchissait un passage à niveau non gardé, mais protégé par un stop, a été traîné sur deux cents mètres par le train. La passagère a été conduite à l'hôpital.



ÉCHECS

Le championnat du monde (21e partie)

LA VOIE ROYALE ?

Dès le 7e coup Karpov était fixé : il y aurait du sang ! En jouant g 4, un coup trouvé par Botvinnik, dans la variante d'échanges du gambit de la dame, Kasparov lui faisait comprendre que c'était le gain et non la nullité qu'il cherchait.

Mauvais souvenir, du reste, pour Karpov que cette variante qui lui valut une défaite contre Kortchnoï dans leur match de Merano en 1981. Chat échaudé... Toujours est-il que le champion du monde a résisté de toutes ses forces. Constamment dominé, il a paru, vers le 30e coup, équilibrer la position mais, après les échanges de tours et la subtile reprise = 36 - g × F5, les cavaliers de Kasparov étaient partis pour semer la terreur.

A l'ajournement décidé par Karpov, les Blancs avaient sous la main trois menaces = la poussée é 4 - é 5, la capture du pion f 6 et la montée de leur roi sur la diagonale d 1 - h 5. Sa voie royale, peut-être.

S'il gagnait, ce vendredi, cette 21e partie, Kasparov mènerait 12 à 9. Tout serait fini pour Karpov qui ne pourrait empêcher son rival de marquer seulement un demi point en trois parties. Lui-même et toute son équipe n'avaient qu'une nuit pour sauver leur royaume.

B. de C.

Blancs : KASPAROV
Noirs : KARPOV
Vingt et unième partie
Gambit de la dame

1. d4	d5	22. Dxd6	Cxd6
2. ç4	é6	23. f3	Tdg8
3. Cç3	Fé7	24. Cç5	Rd8
4. çxd5	éxd5	25. Fd3	Fç8
5. Ff4	ç6	26. Cé2	Ca8
6. é3	Ff5	27. Fh7	Tf8
7. g4	Fé6	28. Th6	Cç7
8. h4	Cd7	29. Cg3	Cf7
9. h5	Ch6	30. Th2	Cé6
10. Fé2	Cb6	31. Cd3	Cg7
11. Tç1	Fd6	32. Tçh1	Ré7
12. Ch3	Fxf4	33. Cf2	Td8
13. Cxf4	Fd7	34. Ff5	Txh2
14. Tg1	g5	35. Txh2	Cxf5
15. hxg6e.p.	hxg6	36. gxf5	Th8
16. Rd2	Dé7	37. Txh8	Cxh8
17. h3	g5	38. é4	Cf7
18. Cd3	0-0-0	39. Cg4	Cd6
19. Th1	f6	40. Cé3	dxé4
20. Dg1	Cf7	41. fxé4	Ajourn.
21. Dg3	Dd6		

Position à l'ajournement. — Blancs : Rdz, Cé3, Cg3, Pa2, b3, d4, e4 et f5. Noirs : Ré7, Fç8, Cd6, Pa7, b7, ç6, f6 et g5.

Le tournoi des candidats

LA PERCÉE DE SOKOLOV

Somptueuse finale à Montpellier. Le jeune loup soviétique Sokolov, vingt-deux ans, prend la tête avant la dernière ronde. Beliavsky remonte. Tal et Youssoupov, avec une ajournée chacun, devraient terminer dans les trois premiers, mais Vaganian garde toutes ses chances de qualification ainsi que Timman qui serait ainsi le seul «étranger» à se joindre au bloc soviétique.

QUATORZIÈME RONDE. — Portisch-Youssoupov, ajournée ; Seirawan-Tal, ajournée ; Spraggett-Vaganian, O-1 (39) ; Nogueiras-Timman, 0,5-0,5 (24) ; Sokolov-Ribli, 1-0 (42) ; Smyslov-Kortchnoï, ajournée : Tchernine-Spassky, 0,5-0,5 (18) ; Beliavsky-Short, 1-0 (34).

CLASSEMENT. — 1. Sokolov, 8,5 ; 2. Tal, Youssoupov (1 ajourn.) et Timman, 8 ; 5. Vaganian (1 ajourn.), Beliavsky, Spassky, 7,5 ; 8. Portisch (1 ajourn.), 7 ; 9. Smyslov (1 ajourn.), 6,5, etc.

GUIDE

LES DÉDALES DE SAINT-OUEN. — Avec ses mille cinq cents stands répartis dans neuf marchés et son million de visiteurs par an, le Marché aux puces de Saint-Ouen est le premier marché des antiquités de France. Pour se retrouver dans ce véritable labyrinthe, les éditions Ol'Imp publient la seconde édition (actualisée et traduite en plusieurs langues) de leur *Plan guide des Puces*. Ce guide propose une vue générale des Puces, avec l'emplacement des marchés, des rues « pucières », des parkings et des restaurants. Il offre également un index des spécialités et un plan détaillé des marchés. Il est diffusé dans les stands, dans les syndicats d'initiative, les librairies et à l'Office de tourisme de Paris. On peut aussi le commander aux éditions Ol'Imp, 151, rue Montmartre, 75002 Paris (10 F plus 4 F de frais de port), tél. : 45-67-49-57.

INFORMATIONS « SERVICES »

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le vendredi 1er novembre à 0 heure et le samedi 2 novembre à 24 heures.

Une perturbation située vendredi sur la moitié ouest du pays se déplace lentement vers l'est. Une nouvelle zone pluvieuse atteindra samedi les régions du Nord-Ouest et traversera la France en étant suivie d'air froid et très instable.

Samedi matin : Les nuages, parfois accompagnés de précipitations, seront abondants des Vosges et du Jura à la Provence et à la Corse. Sur les autres régions, un temps nuageux prédominera et quelques bancs de brouillards seront observés de l'Aquitaine au Centre.

Une zone pluvieuse atteindra dès le matin les régions situées de la Bretagne au Nord. Elle se déplacera vers le sud-est et gagnera en soirée l'Aquitaine, le Massif Central, le Jura et le nord des Alpes. A l'arrière de cette perturbation, les averses seront fréquentes et prendront parfois un caractère de giboulées. Il pourra neiger au-dessus de 700 à 1 000 mètres sur les Vosges, le Jura, le nord du Massif Central et des Alpes.

Le vent, de sud-ouest à est s'orientera au secteur nord et soufflera modérément, ou même fort près de la Méditerranée.

Les températures sous abri, généralement positives le matin (3 à 5 degrés dans l'intérieur, 7 à 12 degrés près des côtes) atteindront l'après-midi 3 à 6 degrés sur les régions du nord et de l'est, 6 à 10 degrés de la Bretagne au Centre et 10 à 17 degrés de l'Aquitaine à la Méditerranée.

Evolution probable pour dimanche :

Une hausse temporaire du champ de pression apportera une amélioration relative ; dimanche matin, un temps frais et peu nuageux sera observé, avec toutefois quelques averses résiduelles sur les Pyrénées et du Jura à la Corse. Au cours de la journée, les nuages risquent d'être abondants de la Bretagne au Nord-Est, mais, plus au Sud, les éclaircies seront belles, excepté sur la Côte d'Azur et la Corse où un risque d'averses persistera. Les températures maximales en hausse seront voisines de 8 à 18 degrés du Nord au Sud.

Le vent de sud-ouest soufflera assez fort près de la Manche et le vent de nord soufflera toujours fort en Méditerranée.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré dans la journée du 31 octobre, le second, le minimum de la nuit du 31 octobre au 1er novembre) : Ajaccio, 21 et 14 degrés ; Biarritz, 16 et 10 ; Bordeaux, 12 et 8 ; Bréhat, 10 et 7 ; Brest, 11 et 4 ; Cannes, 21 et 12 ; Cherbourg, 5 et 1 ; Clermont-Ferrand, 11 et 4 ; Dijon, 7 et 2 ; Dinard, 8 et 4 ; Embrun, 16 et 5 ; Grenoble-St-M.-H., 18 et 9 ; Grenoble-St-Geoirs, 18 et 8 ; La Rochelle, 15 et 6 ; Lille, 3 et 0 ; Limoges, 8 et 6 ; Lorient, 11 et 1 ; Lyon, 14 et 7 ; Marseille-Marignane, 19 et 14 ; Menton, 20 et 12 ; Nancy, 11 et 4 ; Nantes, 14 et 1 ; Nice 20 et 12 ; Paris-Montsouris, 7 et 4 ; Paris-Orly, 7 et 2 ; Pau, 14 et 10 ; Perpignan, 18 et 11 ; Rennes, 7 et 2 ; Rouen, 4 et 2 ; Saint-Etienne, 14 et 4 ; Strasbourg, 8 et 2 ; Toulouse, 16 et 10 ; Tours, 11 et 3.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 24 et 12 degrés ; Genève, 16 et 9 ; Lisbonne, 20 et 10 ; Londres, 9 et 5 ; Madrid, 20 et 8 ; Rome, 21 et 13 ; Stockholm, 8 et –5.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

PARIS EN VISITES

SAMEDI 2 NOVEMBRE

« Les salons de l'hôtel de Lassay », 15 h 30, 2, place du Palais-Bourbon (Mlle Rojon).

« Promenade à travers le bourg Saint-Médard », 15 heures, métro Censier-Daubenton (Lutèce visites).

« L'hôtel de Soubise, les appartements du prince et de la princesse, les Archives nationales, la vie à la cour sous Louis XIV », 15 heures, 60, rue des Francs-Bourgeois (I. Hauller).

« Le vieux village de Passy », 15 heures, métro Passy (G. Botteau).

« Découverte de l'enceinte de Philippe Auguste, de la porte de Buci à la tour de Nesles », 15 h 15, métro Saint-André-des-Arts (S. Barbier).

« Sculptures et objets d'art de la Grèce antique », 14 h 30, Louvre (porte Denon) (Approche de l'art).

« Le couvent des Carmes et ses jardins », 15 heures, sortie métro Saint-Sulpice (les Flâneries).

« De la place des Vosges aux hôtels Rohan-Soubise », 14 h 30, métro Pont-Marie (les Flâneries).

« Le Père-Lachaise à la carte », 10 h 30, 10, avenue du Père-Lachaise, et « de Vallès à Grousset : souvenirs de la Commune de Paris », 14 h 45, sortie escalator métro Père-Lachaise (V. de Langlade).

« Mouffetard et ses mystères », 14 h 30, portail Saint-Médard (la France et son passé).

« Les chrysanthèmes au fleuriste municipal », 14 h 30, 2, avenue de la porte d'Auteuil (l'Art pour tous).

« Promenade sur le viaduc de l'ancienne voie ferrée Bastille-Vincennes », 10 h 30, métro Montgallet (les Amis de la Terre de Paris).

« Le vieux Ménilmontant », 14 h 30, métro Ménilmontant (M. Banassat).

« Le faubourg Saint-Honoré », 15 heures, parvis Madeleine (M.-C. Lasnier).

« Les salons de réception du ministère des affaires extérieures », 15 heures, 37, quai d'Orsay.

« L'exposition Reynolds au Grand Palais, la peinture anglaise du dix-huitième siècle », 11 h 30 ou 17 h 15, hall bureau d'information.

« Les salons du ministère de la marine », 14 h 45, 2, rue Royale (C.-A. Messer).

« Le cimetière révolutionnaire de Picpus », 15 heures, 35, rue de Picpus (Association internationale de tourisme culturel).

DIMANCHE 3 NOVEMBRE

« Visite à l'hôtel de Soubise », 15 heures, 60, rue des Francs-Bourgeois.

« Les salons du ministère de la marine », 10 h 30, rue Royale (S. Rojon).

« Une heure au Père-Lachaise », 10 heures, 11 h 30, 14 h 15 et 15 h 15, entrée principale (V. de Langlade) ».

« Moulins et vieux villages de Montmartre », 14 h 30, métro Abbesses.

« Maisons et ruelles médiévales autour de Saint-Séverin », 15 heures, sortie métro Maubert-Mutualité.

« Le quartier du Luxembourg », 15 heures, place du Panthéon (Approche de l'art).

« De la rue Visconti et ses célèbres habitants à l'ex-palais de la reine Margot », 15 h 15, 21, rue Visconti (S. Barbier).

« Le vieux village de Charonne », 14 h 30, métro Alexandre-Dumas, ou 15 heures, métro Porte-de-Bagnolet, sortie Mortier (G. Botteau).

« Le Sénat, Louis XIII et la journée des dupes, la duchesse de Berry, les jours fastes du Directoire », 15 heures, 12, rue de Tournon (I. Hauller).

« Saint-Eustache et son quartier », 15 heures, métro Louvre, kiosque à journaux (Lutèce Visites).

« Des bords de l'Oise à la forêt d'Halatte, demeures très privées et leurs parcs autour de la chambre des Anges à Senlis », tél. (1) 45-26-26-77 (Paris et son histoire).

« La Sainte-Chapelle restaurée », 15 heures, boulevard du Palais, devant la grille (Arcus).

« Le Vieux Marais », 14 h 30, 62, rue Saint-Antoine (La France et son passé).

« Les salons du ministère des finances », 15 heures, 93, rue de Rivoli.

« Le ministère de l'agriculture », 15 h 15, 78, rue de Varenne.

« Le musée Picasso », 10 h 30, 5, rue de Thorigny.

« La civilisation pharaonique au Louvre », 10 h 30, porte Saint-Germain-l'Auxerrois ; « La salle des Nymphéas et la collection Walter Guillaume », 10 h 30, Orangerie, hall.

CONFÉRENCES

DIMANCHE 3 NOVEMBRE

11 *bis*, rue Keppler, 17 h 30, « Réincarnation et christianisme ».

1, rue des Prouvaires (1er étage droite), 15 heures, « L'âme et le dogme de la transmigration d'après les dogmes sacrés de l'Inde ancienne » (Jean Noël, astrologue) ; « Peut-on communiquer avec l'au-delà ? » (Natya).

14 h 30, « Venise et San-Marino » ; 16 h 30, « Le bouddhisme et la Thaïlande ; 18 h 30, « La Sardaigne et la Sicile », 60 boulevard Latour-Maubourg (M. Brumfeld).

Les mots croisés se trouvent dans « le Monde Loisirs » page X

La « Samar » fait peau neuve

La vénérable *Samaritaine* fait peau neuve, après cent quinze ans. En effet, le magasin comporte quatre immeubles dont celui du front de Seine où se trouvent désormais réunis, au deuxième étage, tous les secteurs de la mode féminine, comme en témoigne le calicot géant qu'on voit du bateau-mouche. Sous la présidence de Georges Renand, trente-cinq ans, PDG depuis trois ans, c'est toute une restructuration qui se met en place pour créer, dans le cadre fabuleux de ce Vieux Paris sans cesse en rénovation, un lieu de promenade et d'accueil pour les Parisiens et les touristes *qui* s'y pressent, le créneau demeurant à l'échelle humaine.

Les quelque soixante marques à découvrir au long des allées spacieuses donnent la vedette aux bons rapports qualité-prix. Le rayon des grandes tailles est devenu pimpant, celui des jeunes amusant par les visages des mannequins se dédoublant en masques. Les jupes voisinent avec les chemisiers et les tricots, les fourrures de Sprung Frères apportent une note chaude à l'enfilade des manteaux, le tout harmonisé par Conran Associés, le bureau parisien du créateur anglais d'Habitat.

Dans le cadre des grands travaux, la superbe verrière métallique 1900 aère à nouveau le magasin, des verres spéciaux empêchant la réverbération. Peinte en camaïeu de bleus, elle surmonte une gigantesque fresque en tons jaune faïence, style Art nouveau.

Parmi les projets en cours, Georges Renand évoque le magasin 3, voué aux sports et aux loisirs, pour les approvisionnements duquel il vient d'adhérer au groupement S, d'une vingtaine de détaillants indépendants. Une grande épicerie trouvera aussi sa place côté Rivoli en 1986.

Dans le même esprit, le *Bon Marché* a pavé de marbre gris les 3 500 m² du premier étage. Son espace Mode y accueille Saint-Laurent Variations, Guy Laroche, Lanvin, Balmain et Courrèges en prêt-à-porter de couturiers dont les modèles vedettes sur mannequins avant-garde sont présentés en épis au croisement des allées. Une trentaine de stands personnalisés regroupent les grandes marques, la boutique « 20 Ans Rive Gauche », étant consacrée aux adolescents qui y trouveront un grand panneau blanc d'Alain Bisson, tableau kaléidoscope de 9 m², s'éveillant aux sons, transcrits en ballets de lumière.

Boulevard Haussmann, le *Printemps* a terminé la remise en place dans le domaine de la maison du magasin Havre, les livres et les disques se trouvant désormais au sous-sol, avant de s'attaquer aux étages de la mode.

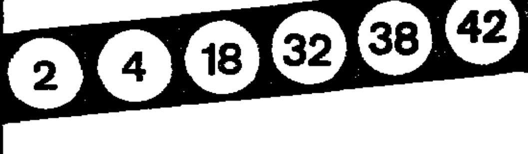
Les *Galeries Lafayette* viennent d'ouvrir dans l'immeuble d'angle des rues La Fayette et de la Chaussée-d'Antin, à la place du bricolage transféré au 6e étage du magasin principal, un magasin « sport-mode » où l'on trouve toutes les tenues techniques de ski (voir *le Monde* du 19 octobre), et tout au long de l'année, le tennis, la danse, la musculation, le golf, la natation et le jog en équipements, vêtements, accessoires, eaux de toilette sportives, voire l'huile de massage Formule 3.

— *X %* est le sigle du dernier centre commercial de L'Ile-Saint-Denis, que vient d'inaugurer la SCC qui lança en 1969 Parly 2. A l'emplacement de l'entrepôt d'électro-ménager du Printemps, 9, quai Le Chatelier (métro Mairie-de- Saint-Ouen), il comprend quarante-huit commerçants de mode pour toute la famille, dans un décor spartiate, entouré de grands parkings. Ouvert du mercredi au dimanche, de 10 h 30 à 20 heures. Fermé le lundi et le mardi.

NATHALIE MONT-SERVAN.

NATIONAL LOTO N° 44

TIRAGE DU MERCREDI 30 OCTOBRE 1985



2 4 18 32 38 42 — 37 NUMÉRO COMPLÉMENTAIRE

PROCHAIN TIRAGE : SAMEDI 2 NOVEMBRE 1985
VALIDATION : POUR LE MERCREDI 6 NOVEMBRE 1985 ET LE SAMEDI 9 NOVEMBRE 1985 JUSQU'AU MARDI APRES-MIDI
ATTENTION SAMEDI 9 :
SUPER BONUS DE NOVEMBRE

	NOMBRE DE GRILLES GAGNANTES	RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE (POUR 1F)
6 BONS N°	3	3 128 165,00 F
5 BONS N° + complémentaire	16	273 710,00 F
5 BONS N°	1 152	11 945,00 F
4 BONS N°	76 755	175,00 F
3 BONS N°	1 655 957	12,00 F

LE CARNET DU Monde

Décès

— Castres. Poudis. Castelnaudary. Albi.

Mme Gabriel Aussaresses, née Vergues,
M. Jean Aussaresses,
M. et Mme Jean-Pierre Riu et leurs enfants Olivier, Aude et François-Xavier,
Les familles Aussaresses, Passebosc, Vergues,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Gabriel AUSSARESSES,
maire honoraire de Poudis,
chevalier de l'ordre national du Mérite,
chevalier du Mérite agricole,
médaille d'or départementale et communale,

survenu à Castres (81100) le 29 octobre 1985 à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, muni des sacrements de l'Eglise.

48, boulevard Henri-Sizaire,
81100 Castres.
Poudis,
81700 Puylaurens.

— Mme René Basquin,
son épouse,
Le professeur et Mme Michel Basquin et leurs enfants,
M. et Mme François Basquin et leurs fils,
M. et Mme Jacques Brongniart et leurs enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès, dans sa quatre-vingt-unième année, le 30 octobre 1985, de

M. René BASQUIN,
inspecteur général honoraire de l'éducation nationale,
directeur honoraire de l'ENSET
officier de la Légion d'honneur,
commandeur de l'ordre national du Mérite.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Gilles, 6 *bis*, boulevard Carnot à Bourg-la-Reine, le samedi 2 novembre à 10 h 30.
L'inhumation aura lieu au cimetière de Bourg-la-Reine.
Cet avis tient lieu de faire-part.
Ni fleurs ni couronnes, mais des dons pour l'œuvre de votre choix.

— Mme Roger Renault,
Ses enfants, ses petits-enfants, sa famille et ses amis,
nous prient d'annoncer le décès de

M. Roger RENAULT,
inspecteur général des ponts et chaussées,
officier de la Légion d'honneur.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité à Ouroux-en-Morvan.

M. Fréchou-Renault,
chemin des Epinettes,
01150 Lagnieu.

— Dans l'avis du décès de

M. Maurice SOUCHON,

survenu à Senlis le 29 octobre 1985, la famille nous prie de préciser qu'il fallait bien lire :
De la part de
M. Christian Verdeau,
son cousin.

Les obsèques auront lieu le lundi 4 novembre à 16 heures en la cathédrale de Senlis.

Remerciements

— La Réorthe. Saint-Xandre (17).

Mlle Françoise Clemenceau,
M. et Mme André Phelipon,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Pierre Clemenceau,
leurs enfants et petits-enfants,
très touchés des marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de

Mme Georges CLEMENCEAU,
née Jane Lacy Roseman,

remercient très sincèrement les personnes qui se sont associées à leur peine.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

Anniversaires

— En ce jour de premier anniversaire du décès de

M. Henri BLAUSTEIN,

tous ceux qui l'ont connu et aimé auront pour lui une pieuse pensée et garderont son souvenir.
3 novembre 1985.

MORT DE CLAUDE ABASTADO

L'étude de la poésie symboliste

Avec la mort de Claude Abastado, survenue à la suite d'un cancer à l'âge de soixante ans, c'est peut-être un des universitaires les plus originaux de sa génération qui disparaît. Agrégé de grammaire, professeur de littérature française à l'université de Paris-X-Nanterre, doué d'une intelligence aiguë, il était un maître de la recherche et de l'enseignement, un animateur intellectuel, autant pour ses étudiants que pour ses collègues qui garderont le souvenir de la fraternité affectueuse qu'il savait créer autour de lui.

Son intérêt pour l'enseignement de la littérature en Afrique et les problèmes du sous-développement l'avait amené à organiser des missions de coopération au Cameroun, au Togo, en Guinée. Il avait créé à Paris-X un Centre d'études sémiotiques dont une section se consacre aux récits de vie et l'autre à la littérature africaine.

Ses travaux s'organisent selon deux axes : la réflexion sur les médias et l'étude sémiotique de la poésie, notamment symboliste. Claude Abastado laisse, outre de nombreux articles, les ouvrages suivants : *Introduction au surréalisme* (Bordas, 1971) ; *Mythes et rituels de l'écriture* (Edition Complexe, 1979) ; *Messages des médias* (Cedic, 1980).

M. C.

culture

THÉATRE

«NAPOLÉON ET LES CENT-JOURS», de Christian Grabbe

La Salpêtrière, scène de massacres

Un sommet du théâtre classique allemand, sur les Cent-Jours, est abordé, pour la première fois en France, sur les lieux d'un massacre de septembre 1792, la Salpêtrière, qui obséda l'Empereur à Sainte-Hélène.

« L'Europe est une vieille femme retombée en enfance, et qui a besoin d'une correction. » Ainsi s'exprime Napoléon, au premier acte de la pièce de l'Allemand Christian Grabbe (1801-1836), *« Napoléon ou les Cent-Jours »*. L'Empereur, alors seulement « souverain de l'île d'Elbe » – nous sommes fin mars 1815, – est debout, sur une falaise près de Porto-Ferraïo, le visage tourné vers les côtes de France.

L'acte II nous le montre déjà aux Tuileries : *« Bizarre, ce fauteuil, c'est le fauteuil roulant du roi ? Enlevez-le !... Bertrand ! Le 13 juin, à 7 heures du soir, nous serons près d'Avesnes, avec toute l'armée, sans qu'elle sache comment elle s'y trouve rassemblée, et sans que l'ennemi soupçonne même notre présence. »*

Mais, à la fin du l'acte V, à Waterloo, le 18 juin, Napoléon remonte sur son cheval, pour faire retraite. Grouchy n'est pas réapparu. *« La chaussée est défoncée,* dit-il, *replions-nous à travers champs. Faut-il que le destin d'un grand pays comme la France dépende de la négligence ou même de la bassesse d'un seul misérable !... Au lieu d'un seul grand tyran, comme ils disent, ils vont en avoir une nuée de petits... Médiocrité, sottise, mensonge... Attachez mieux mon manteau, la pluie redouble... Cavaliers de la Garde, ouvrez-nous le passage ! »*

Cette pièce de Grabbe, écrite en 1830, montre à quel point les écrivains de Saxe, de Brandebourg, ne pouvaient se remettre des guerres de Napoléon. Grabbe donne une analyse à la fois brusque et subtile de l'Empereur, il fait entendre la voix des soldats et celle du peuple du Paris, mais les moments les plus forts de l'œuvre sont les descriptions des batailles, de Ligny à Waterloo.

Etrangement, *« Napoléon et les Cent-Jours »* n'a jamais été joué en France. Mais, les soirs du 28 et du 29 octobre, Mme Sarah Vajda, qui participe à des séminaires de théâtre de l'Université philosophique européenne dirigée par Jean-Pierre Faye, a présenté avec cinq acteurs un travail sur cette pièce de Grabbe, dans *le très beau site de la chapelle de la* Salpêtrière.

Il est curieux que cette œuvre de théâtre, l'une des plus remarquables sur Napoléon, soit abordée, pour une fois en France, dans ce lieu, car la tuerie des prisonnières de la Salpêtrière, dans l'après-midi du 4 septembre 1792, avait frappé Napoléon. Les massacres de Septembre sont l'un des événements qui occupaient l'esprit de l'Empereur, à l'île de Sainte-Hélène.

Les militaires, en petit nombre

Napoléon n'était pas présent à Paris quand ces massacres ont eu lieu. Il venait juste d'en repartir, pour Marseille et la Corse, car il avait, trois jours plus tôt, reçu l'expédition du brevet qui le réintégrait capitaine d'artillerie de son régiment (il avait été rayé comme lieutenant le 31 décembre 1791).

Or ces massacres de Septembre dans les prisons de Paris, y compris à la Salpêtrière, prison de femmes, avaient eu lieu dans des conditions de sauvagerie si affreuses, avec des bâtons et des piques, qu'ils avaient tout de même écœuré beaucoup de monde chez les révolutionnaires. Mais Napoléon, dans son exil de Sainte-Hélène, trove à ces massacres des raisons d'être, et aussi des effets salubres : *« Les massacres de Septembre ont été l'œuvre d'anciens militaires qui ont voulu égorger les ennemis de l'intérieur avant de rejoindre l'armée »*, disait-il, selon le *Journal* de Gourgaud.

Napoléon est l'un des « historiens » aux yeux de qui l'invasion étrangère est une cause des massacres. Les Prussiens avaient franchi nos frontières le 19 août. Ils avaient investi Thionville le 30 et, le même jour, mis le siège devant Verdun. Les massacres dans les prisons parisiennes débutèrent le 2 septembre, à 14 heures. *« Les Prussiens entraient,* dit Napoléon d'après le *Mémorial. Avant de courir à eux on a voulu faire main basse sur tous leurs auxiliaires dans Paris ; peut-être cet événement influa-t-il dans le temps sur le salut de la France. »* Et, d'après Montholon, dans ses *Récits de captivité*, Napoléon revient sur le sujet : *« L'armée prussienne était arrivée à quarante lieues de Paris. Le peuple se persuada que la première garantie du salut de la Révolution était la mort des partisans de la vieille royauté ; il courut aux prisons, et s'enivra de sang au cri de « Vive la Révolution ! » Son énergie fut électrique... Cent mille volontaires coururent à l'armée. La Révolution fut sauvée. »* Et Napoléon ajoutait, d'après Gourgaud : *« Je crois que les massacres de Septembre ont fait un bon effet sur l'esprit des envahisseurs. Ils n'ont plus vu qu'une population entière soulevée contre eux. »*

Une fois le rideau tombé

Aligner ces paroles de Napoléon n'est pas inutile : elles montrent à quel point il avait, sur les massacres de Septembre, des vues singulières, inattendues. Ces paroles risquent d'ailleurs de donner une idée fausse de la personne des massacreurs. Les militaires, en très petit nombre, y furent présents, mais plutôt en témoins. La boucherie fut l'œuvre, non de soldats fédérés en partance pour le front, non de gardes nationaux et de sans-culottes, mais d'excités des classes moyennes : les documents sûrs citent, à la prison de l'Abbaye, un joaillier, un limonadier, un clerc d'huissier, un cordonnier ; à la prison de la Force, un marchand de tableaux, un marchand mercier, deux serruriers, un fabricant de bas, etc.

Revenons à nos jours, au travail de Sarah Vajda sur le *Napoléon* de Grabbe, dans les murs, très beaux, très simples, de la chapelle de cette Salpêtrière.

La pièce, dans son intégralité, compte des centaines de protagonistes, dont quelques dizaines essentiels. Sarah Vajda retient Napoléon, le général Bertrand, et, surtout, trois « gens de la rue », ce qui est intéressant, car Grabbe a donné une grande place aux réactions du peuple, soit dans les armées soit à l'arrière. *« Le peuple est un phénomène étonnant,* écrit Grabbe. *Il est composé d'individus, et ceux-ci ne sont en général que médiocrement doués, et ne comprennent que médiocrement et de façon partiale ce qui se présente à eux. Et, cependant, c'est toujours dans le peuple considéré comme un tout que l'on rencontre les vues et les réactions les plus justes. »*

Ces cinq jeunes acteurs, Sylvie Allouche, Valérie Dayre, Didier Lafaye, Michel Villatte, Vincent Violette, ne jouent pas la pièce à proprement parler. Ils en prennent une image, une pensée, ils « tâtent » cela, ils font interférer d'autres images d'un autre ordre, des bribes d'un autre théâtre, des airs de chansons, ils s'égarent même chez Labiche, par moments, comme *s'ils* avaient travaillé *le Major Cravachon* en même temps que ce *Napoléon*. C'est comme si les acteurs revivaient une toute première approche de leur jeu, au cours de lectures solitaires, de méditations sur le projet. C'est déroutant au début, puis, si l'on entre dans la ronde, c'est passionnant, et cette expérience, une fois le rideau tombé, laisse une « nostalgie de théâtre » que les pièces normalement présentées ne donnent pas.

Pour seul décor, à part des toiles de bâches qui recouvraient les grandes peintures religieuses, en porte-à-faux avec cette pièce, Sarah Vajda avait répandu, sur le sol de la chapelle, des bottes de paille, c'est tout. Et cela nous ramenait aux massacres de Septembre, puisque les corps des femmes égorgées à la Salpêtrière avaient été dépouillés de leurs vêtements et jetés dans des charrettes, vaguement recouverts de paille, pour être emportés vers les cimetières à travers les rues de Paris : c'est ce transport des cadavres de femmes par la voie publique, *nues dans de la paille ensanglantée*, qui indigna grand nombre de passants, les retourna contre les septembriseurs.

MICHEL COURNOT.

LES CONTES D'HOLLYWOOD à l'Athénée

Hollywood 1938 : alcool, cigarettes et petites pépées ; cité de l'esbroufe où vivent tant bien que mal Bertolt Brecht, Thomas Mann, son frère Heinrich et sa femme Nelly, créature trop faible pour vivre sur un continent aussi vaste. C'est Odon von Horvath, un écrivain exilé également, qui narre la vie de ses compatriotes de langue allemande. Des hommes qui se souviennent du passé et pourchassent l'avenir. Ils parlent de la pluie comme du communisme, du beau temps comme du *nazisme* ou du problème juif à travers le monde. Cela fait beaucoup de thèmes, de contrastes aussi.

Mis en scène par Pierre-Etienne Heymann, ces *Contes d'Hollywood* de Christopher Hampton se succèdent en scènes rapides comme celles d'un film dans lequel Johnny Weissmuller et Greta Garbo ne seraient que des figurants. Quelques pas de danse, un peu *de nostalgie, de l'amour puisqu'il en faut toujours,* et la vie de ces hommes trop célèbres ressemble à une parenthèse plus amicale que sérieuse.

Ca. B.

★ Théâtre de l'Athénée – Louis-Jouvet, 20 h 30.

DANSE

«LE LAC DES CYGNES» à l'Opéra de Paris

Retour à la version Bourmeister

Ballet phare du répertoire, *le Lac des cygnes* a connu de multiples versions depuis sa création par le Bolchoï en 1877 – un échec, malgré la musique sublime de Tchaïkovski – et le succès au Marinski de Saint-Pétersbourg en 1892 dans une nouvelle chorégraphie signée Ivanov et Petipa.

Le ballet n'a cessé d'être remis au goût du jour et il fait l'objet depuis quelque temps de relectures à tendance psychologique le détournant de son côté populaire – *l'histoire* d'une princesse transformée en cygne par le vilain enchanteur Rothbart.

John Neumeier imagine un drame dont le héros, Louis II de Bavière, vit ses tendances homosexuelles à travers la symbolique du cygne.

Dans un esprit voisin mais avec moins d'audace, Rudolf Noureev suggère à travers ce conte l'univers mental du prince Siegfried et l'emprise qu'a sur lui son précepteur, assimilé à Rothbart. Ce « lac » un peu vénéneux à la façon de Gustave Moreau n'a pas plu aux danseurs de l'Opéra, qui ont souhaité revenir à la version inspirée d'Ivanov et de Petipa telle qu'était venu la remonter Bourmeister en 1960. Et, comme en matière de ballet, on en est toujours à la transmission directe, c'est Claire Motte – qui en fut l'interprète pour ses débuts d'étoile et pour ses adieux à la scène – qui en assure la restitution.

Cette reprise respecte la simplicité de l'intrigue, son côté chromo – même dans la laideur des costumes. Elle peut se prévaloir d'un style très soviétique. L'Opéra joue là parfaitement son rôle de musée du répertoire. Mais pourquoi s'en tiendrait-on à une seule version ?

En fait, l'intérêt du « lac » est ailleurs. Il s'agit avant tout d'une opération magique dont on ne sait jamais si elle va réussir ou pas. Le cygne blanc va-t-il se transformer en princesse ? La princesse va-t-elle assumer sa dualité, Odette la blanche, Odile la noire ?

Chaque danseuse demeure fascinée par ce ballet-miroir, ballet-piège où à chaque fois son sort se remet en jeu. Il lui faut pour aborder le rôle oublier toutes les stars de la danse qui l'ont marqué, il lui faut aller au bout de son désir et de sa peur, mettre tout son être dans l'ondoiement d'un bras ou le rituel des trente-deux fouettés jusqu'au moment où le spectateur, parcouru de frissons, ne voit plus la scène qu'à travers une buée de larmes.

Cette magie-là joue dès l'apparition de Sylvie Guillem. Vingt ans seulement, et elle sait d'instinct étirer son long corps de femme-oiseau, frissonner comme pour s'assurer de sa métamorphose et prendre un plaisir pervers aux joies de la séduction. Elle a encore parfois d'attendrissantes maladresses enfantines mais tout dans son exécution, sa ligne, annonce la *prima ballerina*.

Son aura fausse le jeu des carrières et des promotions, mais elle est, pour certaines âmes bien trempées, une occasion de se dépasser et de relever le défi. Ainsi en est-il d'Elisabeth Platel, super technicienne, qui creuse de plus en plus le mystère de son personnage ou encore Isabelle Guérin, subtile, ambiguë, féminine.

MARCELLE MICHEL.

★ Opéra de Paris, les 1er, 2, 14, 16, 19, 21, 23 novembre.

MUSIQUES

La « HUGO SYMPHONIE », de Pierre Henry à Lille

Tous les lions de l'ouragan

De notre envoyé spécial

Lille. – Pierre Henry avait été en 1977 le héros du premier grand Festival de Lille organisé par Maurice Fleuret, où il avait réalisé, en particulier, la création de *Dieu* sur des textes de Victor Hugo. Double raison pour qu'il réservât à ce même Festival le deuxième volet de sa *Hugo Symphonie*. Après *la Terre* à Musica 85, ce sont les symphonies de *l'Air* et de *l'Ether* qui entraient en scène dans la salle des malades de l'hospice Comtesse avec son admirable jubé de style bourguignon.

Comme le décor délabré et fantomatique de l'Eden Théâtre à Strasbourg, l'hospice paraît spontanément accordé avec l'œuvre, tant l'interprète unique, l'admirable Martine Viard, pendant soixante-quinze minutes, la habitée, hantée, remplit d'une présence tragique, sculpturale, accordée au souffle de Victor Hugo.

A Strasbourg, Pierre Henry avait semblé entrer lentement dans cette œuvre colossale, créant peu à peu des formes musicales impressionnantes et déchaînant ensuite des climats sonores qui développaient et survoltaient la voix comme de véritables scènes d'opéra ou la sertissaient dans un climat poétique de lieder. Dans cette seconde partie, nous avons eu l'impression qu'il développait des visions symphoniques plus amples et libres entretenant avec la voix des rapports plus concertants que simplement illustratifs ; dans ce dialogue d'égal à égal, pourrait-on dire, les discours lyriques se renforçent en une sorte de tension dynamique.

Le vent, les vents, la brise, *« tous les lions de l'ouragan »* sont, il est vrai, essence musicale au premier degré, surtout quand on y ajoute, à la suite de Hugo, les murs qui frissonnent, les fenêtres qui battent, les voix des trépassés, les mille suggestions d'une imagination fabuleuse embrassant le cosmos, pour lesquelles Pierre Henry a prodigieusement renouvelé son matériau avec une invention inépuisable.

Tout juste faut-il remarquer qu'il n'a pas encore trouvé le style vocal *qui convenait à sa musique* ; les essais d'insertion de la voix chantée qui tiennent de la vocalise, de la chanson populaire ou réaliste, voire, dans la première partie, du style sériel, restent hétérogènes au souffle fantastique de l'œuvre, bâtie essentiellement sur le mariage de la poésie dramatique et du puissant discours électronique et concret.

Mais il faut attendre la fin de l'entreprise pour s'en faire une idée exacte. La prochaine étape sera la symphonie du *Feu* aux Rencontres internationales de Metz, le 21 novembre, celle de l'*Eau* (qui devrait être créée au Sigma de Bordeaux) n'intervenant que le 15 décembre à Radio-France, au lendemain de l'audition à Paris des trois premières parties.

JACQUES LONCHAMPT.

LE CONGRÈS DE PALERME DE L'INSTITUT INTERNATIONAL DE PHILOSOPHIE

Le vrai peut-il être dit pluriel ?

L'Institut international de philosophie, dont le siège est à Paris, a tenu cet automne à Palerme son congrès annuel sur le thème : « Les formes actuelles du vrai. »

Cette institution a la particularité d'être à la fois authentiquement internationale quant à sa composition et à ses activités, et française quant à son statut juridique et sa gestion administrative et financière.

L'IPP a été fondé à Paris en 1937 par la Sorbonne et l'Université de Lund (Suède) lors du Congrès Descartes rassemblant les société de philosophie du monde entier. Gaston Berger, puis Alexandre Koyré le parrainèrent et confièrent ultérieurement à Henry Duméry la tâche de l'administrer – ce qu'il fait encore à ce jour – au côté d'un secrétaire général qui est aujourd'hui Yves Belaval succédant à Georges Canguilhem.

Depuis sa fondation, l'IPP a atteint sa taille actuelle, soit près de cent vingt membres, dont neuf Français, représentant une quarantaine de pays. S'y confrontent les écoles de philosophie les plus marquantes de notre époque, depuis les philosophies analytiques, *qui dominent* dans les pays de langue anglaise et dans l'Europe du Nord, jusqu'au marxisme professé à l'Est et ailleurs, en passant par l'épistémologie, la phénoménologie, l'herméneutique et les surgeons de l'école de Francfort, prédominants dans l'Europe de l'Ouest.

Les congrès annuels sont l'occasion majeure – outre les publications – pour de fructueux échanges, rares en ce temps de fragmentation du savoir et de retranchement dans les chapelles de pensée.

Le thème de cette année était particulièrement propice à un tel dialogue : *peut-on parler de vérité hors* des limites de la cohérence des systèmes logiques ou de la vérification par voie empirique ? Ainsi, est-il légitime de parler de vérité dans le domaine moral ou au plan religieux ? Encore : quelque chose d'autre que des propositions peut-il être dit vrai ou faux ? Ainsi, est-il licite d'appeler vraie une œuvre d'art ? Bref le vrai peut-il être dit pluriel sans cesser d'être le vrai ? Il n'était pas inapproprié de débattre de ce problème en Sicile, cette île qui vit éclore la philosophie, la rhétorique et la politique.

Il faut souhaiter que le statut unique en son genre de l'Institut international de philosophie soit préservé dans l'avenir, car c'est un honneur pour la France d'héberger et de financer pour l'essentiel une institution représentative de la communauté philosophique mondiale, et qui en même temps satisfait aux règles du droit public français.

PAUL RICŒUR.

CHAINE CULTURELLE

La fin de la mission Desgraupes

Le secrétariat d'Etat chargé des techniques de la communication vient de mettre fin à la mission de M. Pierre Desgraupes sur l'étude d'une chaîne de service public destinée au satellite TDF 1. M. Desgraupes a déjà rendu le 30 juin dernier son rapport sur la création d'une chaîne culturelle européenne (*le Monde* du 11 juillet), mais sa mission avait été prolongée de quatre mois pour harmoniser le projet avec les nouvelles décisions gouvernementales en matière de télévision privée.

Dans une lettre adressée à M. Desgraupes, M. Georges Fillioud indique que *« les modalités juridiques de mise en œuvre de la structure, qui accueillera ces programmes éducatifs et culturels, pour lesquels le gouvernement a réservé 300 millions de francs dans le cadre du projet de loi de finances pour 1986, seront arrêtée dans les jours prochains »*. Le ministre précise qu'*« il est nécessaire d'explorer les modalités de participation des télévisions étrangères et des institutions de la Communauté »*.

Après avoir remercié chaleureusement M. Desgraupes, M. Fillioud conclut : *« Les éléments d'information que vous avez réunis ainsi que les contacts que vous avez noués constituent une base déterminante pour la réalisation de ce projet, auquel le gouvernement attache une importance particulière. »*

On confirmait ces dernières semaines à Matignon que le gouvernement souhaite une mise en œuvre rapide du projet. Mais on semble s'orienter, pour des contraintes budgétaires, vers une solution plus légère que la création d'une chaîne, proposée par M. Desgraupes. Une petite société, filiale du service public, serait chargée de l'édition des programmes et commanderait des séries d'émissions à des sociétés de productions publiques et privées. Celles-ci seraient diffusées régulièrement sur l'antenne de FR3, en attendant le lancement du satellite.

J.-F. L.

■ **LE BOOKER PRIZE, le plus important prix littéraire britannique, a été attribué, cette année, à l'écrivain Néo-Zélandais Keri Hulme, pour son premier roman, *The Bone People*, par un jury présidé par Norman Saint-John-Stevas, ancien ministre des arts. Ce prix est doté d'un montant de 15 000 livres (environ 170 000 francs).**

CINÉMA

«ELLE A PASSÉ TANT D'HEURES SOUS LES SUNLIGHTS», de Philippe Garrel

Le grand rêve du film muet

Sommes-nous exactement sur la même planète cinéma quand nous voyons le dernier film de Philippe Garrel d'un côté, *Hold-up* et *le Quatrième pouvoir* de l'autre ? A l'évidence non. Presque tout le cinéma aujourd'hui, et encore plus les grosses machineries américaines, fabriquent de la fiction à bras raccourcis, martèlent leur récit comme à la commande, ne visent que l'efficacité immédiate, sans prolongement pour l'imagination du spectateur.

Pour Philippe Garrel rien n'existe que l'image, la beauté de l'image, le mouvement intérieur de l'image : un art qui nous ramène au grand rêve du film muet, capable de conjuguer les vertus de la musique et de la peinture, tout dans la jouissance, dans le plaisir secret. Les acteurs sont quatre, deux hommes (Lou Castel et Jacques Bonnaffé) et deux femmes (Anne Wiazemsky et Mireille Perrier), plus deux (les cinéastes Chantal Akerman et Jacques Doillon), plus les absents, l'histoire du cinéma hier et aujourd'hui (Andy Warhol, Jean Eustache, Jean-Luc Godard expressément cités, mais aussi Dreyer, Bresson, tous les autres depuis Méliès).

Elle a passé tant d'heures sous les sunlights prend des allures d'art poétique, leçon de choses sur l'art, dit septième, d'abord, fondamentalement muet, mais enrichi à l'occasion du son, parole ou musique. Une petite fille récite un texte, la beauté de la voix crée l'émotion. Une musique rock surgit inopinément, en fait de manière très délibérée, le film se transforme. Ou bien encore, Philippe Garrel, masque de tragédie noyé sous une chevelure somptueuse, et Jacques Doillon, aussi calme, « naturel », que son dernier film *(la Tentation d'Isabelle)* force les nerfs du spectateur, papotent, traitent de l'éducation des enfants ou du plaisir de les filmer. La parole reprend le dessus, verbe créateur, originel.

L'histoire ? Un cinéaste filme un cinéaste filmant, les stars bien sûr, mais aussi l'envers du décor, toute la vie privée de chacun qui se joue derrière ce faux-semblant de vérité. Jacques Bonnaffé est en train de devenir notre plus grand acteur, l'homme mal dans sa peau par excellence. Lou Castel n'en finit pas de traîner se révolte post-soixante-huitarde mal assouvie. Les femmes nous éblouissent. Mireille Perrier, photographiée sous tous les angles imaginables, dont l'image est triturée, malaxée, comme pour bien nous rappeler que le cinéma n'est pas la vie, qu'il recrée tout et reste *toujours* l'art *par* excellence. Anne Wiazemsky est un ravissement, cadrée de façon magique : génie du plan très rapproché de Philippe Garrel, étalé sur toute la largeur de l'écran panoramique format 1,85 (l'italien ou l'américain, par opposition au 1,66 français).

Elle a passé tant d'heures ne pouvait être qu'en noir et blanc, péan contre la télévision triomphante, la couleur simplificatrice, les fausses évidences. Garrel travaille à l'économie, s'est inventé sa totale liberté, *sans rien* demander aux organismes qui encouragent le cinéma. On rêve du jour où, malgré tout, il daignerait raconter une histoire pour tout le monde. Ce pourrait être sublime.

LOUIS MARCORELLES.

★ Bonaparte *(voir les exclusivités)*.

SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

VOISIN, VOISINE : Palais Royal (42-97-59-81), 20 h 45.
L'AMOUR EN VISITE : Astelle théâtre (42-38-35-53), 20 h 30.

☞ Spectacles sélectionnés par le club du « Monde des spectacles »

Les salles subventionnées

OPÉRA (47-42-57-50), 19 h 30 : Le Lac des cygnes.
☞ COMÉDIE FRANÇAISE (42-96-10-20), 20 h 30 (dern.) : Feydeau. Comédies en un acte.
☞ ODÉON (43-25-70-32). Théâtre de l'Europe, 20 h 30 : L'Illusion, de Corneille.
PETIT-ODÉON (43-25-70-32), 18 h 30 : Entretien de M. Descartes avec M. Pascal Le Jeune, de J.-C. Brisville.
☞ TEP (43-64-80-80), 20 h 30 : George Dandin. Minisalle : 22 h 30 : le Oui de Malcolm Moore.
BEAUBOURG (42-77-12-33), *Débats/Rencontres : Cinéma-vidéo,* 19 h : Romans d'amour, de J.-L. Roy ; *Paul Klee. Les années 20 :* Films de W. Grohman et G. Van der Rode, R. Micha + films de H. Richter, V. Eggeling, W. Ruttmann, W. Graeff, L. Moholy-Nagy, M. Ray, M. Duchamp, F. Léger, E. Deslay. *Le Cinéma indien à travers ses stars.* Se reporter à la Rubrique Festival de Cinéma. *Danse :* Forum de la danse ; 16 h : Contemporary Dance Company (Grèce) ; 17 h 30 : Kim Bock-Hee/Kim Wha-Suk Dance Company (Corée du Sud) ; 19 h : Extemporary Dance Theatre (Grande-Bretagne).
THÉÂTRE MUSICAL DE PARIS (42-61-19-83). Se reporter à la rubrique Festival de Jazz à Paris.
☞ CARRÉ SILVIA MONFORT (45-31-28-34), à 20 h 30 : Bajazet.

Les autres salles

☞ A. DÉJAZET (48-87-97-34), 18 h 30. Il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée.
☞ ANTOINE-SIMONE BERRIAU (42-08-77-71), 20 h 30 : Lily et Lily.
☞ ARTS HÉBERTOT (43-87-23-23), 21 h : le Sexe faible.
☞ ATELIER (46-06-49-24), 21 h : Deux sur la balançoire.
☞ ATHÉNÉE (47-42-67-27), Salle Ch.-Bérard, 20 h 30 : Fin d'été à Baccarat. — Salle Louis-Jouvet, 20 h 30 : les Contes d'Hollywood.
☞ BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24), 21 h : Tailleur pour dames.
☞ BOURVIL (43-73-47-84), 20 h : Droit d'apostrophe ; 21 h : Pas deux comme elle ; 22 h 30 : Y'en a marr... ez vous ?
☞ CARREFOUR DE LA DIFFRENCE (43-72-00-15), 20 h 30 : le Découvert.
☞ CARTOUCHERIE Th. du Soleil (43-74-24-08), 18 h 30 : l'Histoire terrible mais inachevée de Norodom Sihanouk, roi du Cambodge ; Aquarium (43-74-99-61), 20 h 45 : les Heures blanches ; Épée de bois (48-08-39-74), 20 h : Maître Puntila et son valet Matti ; Tempête (43-28-36-36), 20 h 30 : Ke voi ?
☞ CINQ DIAMANTS (43-21-71-58), 22 h : Médor.
☞ CITÉ INTERNATIONALE (45-89-38-69), Grand Théâtre, 20 h 30 : Horace ; Galerie, 20 h 30 : Un vol d'oies sauvages ; Resserre, 20 h 30 : le Pavillon des enfants fous.
CLA (46-72-63-38), 21 h 15 : Talca, Paris et Broadway.
COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41), 21 h : Revions dormir à l'Elysée.
COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-20-08-24), 21 h : L'âge de monsieur est avancé.
☞ COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22), 20 h 30 : les Intrigues d'Arlequin et Colombine.
DAUNOU (42-61-69-14), 21 h : Au secours, elle me veut.
☞ DÉCHARGEURS (42-36-00-02), 21 h : les Fils du soleil.
☞ DIX HEURES (46-06-07-48), 20 h 30 : Femmes.



☞ DIX-HUIT THÉÂTRE (42-26-47-47), 20 h 30 : Play Strindberg.
☞ ÉDOUARD VII (47-42-57-49), 20 h 30 : Chapitre II.
☞ ÉPICERIE (42-72-23-41), 20 h 30 : Ballade au square.
☞ ESPACE MARAIS (42-71-10-19), 20 h 30 : Laetitia.
☞ ESSAION (42-78-46-42), 19 h : Une saison en enfer ; 21 h : Journal de Katherine Mansfield.
FONDATION DEUTSCH DE LA MEURTHE (48-72-82-89), 20 h 45 : la Bonne Place.
☞ FONTAINE (48-74-74-40), 21 h : Riffifoin dans les labours.
☞ GAITÉ MONTPARNASSE (43-22-16-18), 20 h 45 : Love.
GALERIE 55 (43-26-63-51), 20 h 30 : The Caretaker.
GRAND HALL MONTORGUEIL (42-59-89-99), 20 h 30 : la Porte ouverte.
HUCHETTE (43-26-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : le Jardin des supplices.
☞ JARDIN D'HIVER (42-55-74-40), 21 h : Mes souvenirs.
☞ LA BRUYÈRE (48-74-76-99), 21 h : l'Indien sous Babylone.
☞ LUCERNAIRE (45-44-57-34) : I. 18 h : Simone Weil 1909-1943 ; 20 h : Orgasme adulte échappé du zoo ; 21 h 45 : Diabolo's 1929-1939 ; II. 18 h : Pardon M'sieur Prévert ; 20 h : la Fête noire ; 22 h 15 : Dodo-Ji.
☞ LYS-MONTPARNASSE (43-27-88-61), 19 h 30 : Désir d'être ; 21 h : la Démarieuse.
MADELEINE (42-65-07-09), 21 h : Comme de mal entendu.
☞ MARAIS (42-78-03-53), 20 h 30 : l'Eternel Mari.
☞ MARIE STUART (45-08-17-80), 20 h 15 : Savage Love.
MARIGNY (42-56-04-41), 20 h 30 : Napoléon.
☞ MATHURINS (42-65-90-00), Grande Salle, 20 h 45 : le Baiser de la veuve ; Petite Salle, 20 h 30 : On ne sait comment.
MICHEL (42-65-35-02), 21 h 15 : On dînera au lit.
MICHODIÈRE (47-42-95-22), 20 h 30 : le Bluffeur.
☞ MOGADOR (42-85-45-30), 20 h 30 : la Femme du boulanger.
☞ MONTPARNASSE (43-20-89-90), Grande Salle, 20 h 45 : les Gens d'en face.
☞ MOUFFETARD (43-31-11-99), 20 h 45 : Il Signor Fagotto.
NOUVEAUTÉS (47-70-52-76), 20 h 30 : Gigi.
ŒUVRE (48-74-42-52), 21 h : l'Escalier.
☞ PALAIS DES GLACES (46-07-49-93), 20 h 30 : le Grand Meaulnes.
PALAIS-ROYAL (42-97-59-81), 20 h 45 : Voisin, voisine.
☞ PALAIS DES SPORTS (48-28-40-90), 20 h 30 : Jules César.
☞ PLAISANCE (43-20-00-06), 20 h 30 : Libertango.
☞ POCHE (45-48-92-97), 21 h : l'Ecornifleur.
☞ PORTE SAINT-MARTIN (46-07-37-53), 20 h 30 : Dieu, Shakespeare et moi.
POTINIÈRE (42-61-44-16), 21 h : Double Foyer.
RENAISSANCE (42-08-18-50), 21 h : les Voisins du dessus.
☞ SAINT-GEORGES (48-78-63-47), 20 h 45 : On m'appelle Emilie.
SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93), 21 h : Nuit d'ivresse.
STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-23-35-10), 21 h : la Bataille de Waterloo.
☞ TAI TH. D'ESSAI (42-78-10-79), I : 20 h 30 : Dialogues en forme de tringle ; II : 20 h 30 : les Pieds Nickelés.
☞ TEMPLIERS (48-77-04-64), 20 h 30 : la Noce chez les petits-bourgeois.
☞ THÉÂTRE D'EDGAR (43-22-11-02), 18 h 30 : Que faire de ces deux-là ; 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.
THÉÂTRE GRÉVIN (42-46-84-47), 20 h 45 : Sainte-Escroque ?
THÉÂTRE DE L'ILE SAINT-LOUIS (46-33-48-65), 20 h 30 : Astro Follies Show.
☞ THÉÂTRE DE MÉNILMONTANT (46-36-97-67), 21 h : Zacharie.
☞ THÉÂTRE 3 SUR 4 (43-27-09-16), 20 h 30 : le Tigre.
☞ TINTAMARRE (48-87-33-82), 20 h 15 : le Baron rouge ; 21 h 30 : C'est encore loin la mairie ; 22 h 30 : Lime crève l'écran.
☞ TH. NOIR (43-46-91-93), 20 h 30 : Toussaint Louverture.
☞ TH. 13 (45-88-16-30), 21 h : Marthe.
☞ TH. 14-J.-M.-SERREAU (45-45-49-77), 20 h 45 : Je vous écris d'un pays lointain.
☞ TH. DE LA PLAINE (48-42-32-25), 20 h 30 : French American Follies.
☞ TH. DU ROND-POINT (42-56-70-80), Grande Salle, 20 h 30 : les Oiseaux ; Petite Salle, 20 h 30 : Maître Harold.
☞ TH. DU TEMPS (43-55-10-88), 20 h 30 : Lysistrata-Salomé.
☞ TOURTOUR (48-87-82-48), 18 h 30 : Madame de Sévigné ; 20 h 30 : Fragments ; 22 h 30 : Classées X.
TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40), 21 h : Elise, Isserteaux.
☞ VARIÉTÉS (42-33-09-92), 20 h 45 : N'écoutez pas mesdames.

Le music-hall

CAVEAU DES OUBLIETTES (43-54-94-97), 21 h : Chansons françaises.
C.I.A. (46-72-63-28), 20 h 30 : Karaxu.
ESCALIER D'OR (45-23-15-10), 18 h 30 : A. Leprest.
ESPACE GAITE (43-27-95-94), 20 h 30 : Embrasse-moi idiot.
GYMNASE (42-46-79-79), 21 h : Th. Le Luron.
OLYMPIA (47-42-25-49), 20 h 30 : F. François.
PALAIS DES CONGRES (47-58-13-73), 20 h 30 : H. Salvador.
PARC DE LA VILLETTE (42-45-85-85), 20 h 45 : Paris-Pékin.
LA TANIÈRE (43-37-74-39), 20 h 30 : N. Vassal.
THÉÂTRE DE PARIS, Petite salle (42-80-09-30), 20 h 30 : M. Fanon.

Le Monde Informations Spectacles
42-81-26-20
Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles (de 11 h à 21 h sauf dimanches et jours fériés)
Réservation et prix préférentiels avec la Carte Club

Vendredi 1er novembre

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (42-60-44-41), 22 h 30 et 24 h : M. Garay, L. Rizzo, Cabrerita, J. et S. Rey.

Les concerts

Théâtre des Champs-Elysées, 17 h : Les arts florissants, Chœur de l'Université Paris-Sorbonne, dir. : W. Christie (Bach).
Eglise St-Louis en l'Ile, 20 h 30 : G. Fumet, A. Le Roy (Bach, Mozart, Vinci...).

6e Festival de jazz de Paris

(47-34-88-23)

TH. MUSICAL DE PARIS (42-61-19-83), 20 h 30 : E. Caumont Quartet, Vienna Art Orchestra.

Festival d'automne

(42-96-12-27)

Jardin d'hiver, 21 h : Mes souvenirs.
Th. G.-Philipe, Saint-Denis, 20 h 30 : Intérieur.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

19 h, Rétrospective Warner Bros 1950-1985 : Une étrangère dans la ville, de M. Leroy (v.o.) ; 21 h, Hommage à I. Bergman : Sourires d'une nuit d'été (v.o., s.-t. fr.).

BEAUBOURG (42-78-35-57)

17 h, Commissaire Maigret à Pigalle, de M. Landi (f.f.) ; 19 h, Dix ans de cinéma français à redécouvrir : le Jardinier, de J.-P. Sentier.

Les exclusivités

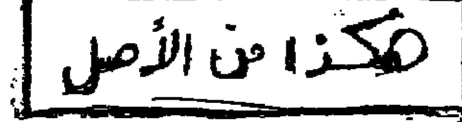
ALAMO BAY (A., v.o.) : Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Monte-Carlo, 8e (42-25-09-83) ; Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94).
AMADEUS (A., v.o.) : Panthéon (h.sp.), 5e (43-54-15-04) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; George-V, 8e (45-62-41-46).
LES ANGES SE FENDENT LA GUEULE (A., v.f.) : Français, 9e (47-70-33-88) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).
LE BAISER DE LA FEMME ARAIGNÉE (Brés., v.o.) : Studio Cujas, 5e (43-54-89-22).
BIRDY (A., v.o.) : Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).
BRAS DE FER (Fr.) : Publicis Matignon, 8e (43-59-31-97) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).
BRAZIL (Brit., v.o.) : Parnassiens, 14e (43-20-30-19).
BREAKFAST CLUB (A., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-46).
LA CHAIR ET LE SANG (A., v.o.) (*) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30 ; George-V, 8e (45-62-41-46). — V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Français, 9e (47-70-33-88).
CHOOSE ME (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
CHRONOS (Fr.-A.) : La Géode, 19e (42-45-66-00).
COTTON CLUB (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Boîte à films, 17e (46-22-44-21).
DANCE WITH A STRANGER (Brit., v.o.) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).
DANGEREUSEMENT VOTRE (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82). — V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Paris Ciné, 10e (47-70-21-71) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Images, 18e (45-22-47-94).
DUST (Fr.-Belg.) (*) : Quintette, 5e (46-33-79-38).
ELSA, ELSA (Fr.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Saint-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).
EMMANUELLE IV (**) : George-V, 8e (45-62-41-46).
EMPTY QUARTER, UNE FEMME EN AFRIQUE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; St-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).
LES ENVAHISSEURS SONT PARMI NOUS (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Cluny Palace, 5e (43-54-07-76) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21). — V.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Images, 18e (45-22-47-94).
ESCALIER C (Fr.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (46-33-10-82) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40).
L'ÉVEILLÉ DU PONT DE L'ALMA (Fr.) : Républic, 11e (48-05-51-33).
LA FEMME PERVERTIE (It., v.f.) (**) : Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Paris Ciné, 10e (47-70-21-71).
ELLE A PASSÉ TANT D'HEURES SOUS LES SUNLIGHTS (Fr.) : Bonaparte, 6e (43-26-12-12).
LA FORÊT D'ÉMERAUDE (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95) ; Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33). — V.f. : Capri, 2e (45-08-11-69).
GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN, SEIGNEUR DES SINGES (Ang., v.f.) : Opéra Night, 2e (42-96-62-56).
HOLD UP (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Berlitz, 2e (47-42-60-33) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Paramount Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Ambassade, 8e (34-59-19-08) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Paramount Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (47-27-49-75) ; Paramount Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).
L'HOMME AU CHAPEAU DE SOIE (Fr.) : Latina, 4e (42-78-47-86).
HURLEVENT (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
LES JOURS ET LES NUITS DE CHINA BLUE (A., v.o.) (**) : Studio Galande (h. sp.), 5e (43-54-72-71).
LEGEND (A., v.o.) : Studio Galande (h.sp.), 5e (43-54-72-71) ; (v.o.-v.f.) Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94).
LIFE FORCE (A., v.o.) (*) : Ermitage, 8e (45-63-16-16). — V.f. : Gaîté Boulevard, 2e (42-33-67-06).
MAD MAX AU-DELA DU DOME DU TONNERRE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16). — V.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
LE MARIAGE DU SIÈCLE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Paramount Odéon, 6e (43-25-58-83) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
MUSCLOR ET SHE-RA LE SECRET DE L'ÉPÉE (A., v.f.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Paramount Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Paramount City, 8e (45-62-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Paramount Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Paramount Gobelins, 13e (47-07-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (45-40-45-91) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (47-58-24-24).
LE MYSTÈRE ALEXINA (Fr.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76).
LE NEVEU DE BEETHOVEN (Fr.-All., v. angl., v.o.) : Epée de bois, 5e (43-37-57-47).
LA NUIT PORTE JARRETELLES (Fr.) (*) : Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).
NO MAN'S LAND (Fr.-suis.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
NOTRE MARIAGE (Fr.-Port.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).
ON NE MEURT QUE DEUX FOIS (Fr.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Paramount Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-32-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Paramount Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Tourelles, 20e (43-64-51-98).
ORINOKO (Ven.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).
OZ, UN MONDE EXTRAORDINAIRE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-97-53-74) ; UGC Ermitage, (v.o.-v.f.), 8e (45-63-16-16). — V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-74-93-40) ; Murat, 16e (46-51-99-75) ; Napoléon, 17e (42-67-63-42) ; Images, 18e (45-22-47-94).
PALE RIDER (A., v.o.) : Paramount City, 8e (45-62-45-76). — V.f. : Opéra Night, 2e (42-96-62-56).
PAPA EST EN VOYAGE D'AFFAIRES (You., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Berlitz, 2e (47-42-60-33) ; St-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; St-André-des-Arts, 6e (43-26-80-25) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Olympic Entrepôt, 14e (45-43-99-41) ; PLM St-Jacques, 14e (45-89-68-42) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). — V.f. : Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
PARIS, TEXAS (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).
PAROLE DE FLIC (Fr.) (*) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40).
POLICE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08).
PORC ROYAL (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Reflet Médicis, 5e (46-33-25-97) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94).
PROFS (Fr.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; *Montparnos,* 14e (43-27-52-37) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
LE 4e POUVOIR (Fr.) : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
QUEEN KELLY (A.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34).
QUE LA VÉRITÉ EST AMÈRE (Fr.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).
RAMBO II (A.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Paramount City, 8e (45-62-45-76) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; Murat, 16e (46-51-99-75). — V.f. : Grand Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Paramount Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Paramount Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-46-77-99) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).
RAN (Jap., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Le Saint-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; Athéna, 12e (43-43-00-65) ; Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-79-33-00). — V.f. : Berlitz, 2e (47-42-60-33) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).
RASPOUTINE, L'AGONIE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80).
RECHERCHE SUSAN, DÉSESPÉRÉMENT (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27). — V.f. : Berlitz, 2e (47-42-60-33) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).
LES RIPOUX (Fr.) : Capri, 2e (45-08-11-69) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).
LE ROI DAVID (A., v.f.) : Gaîté Boulevard, 2e (42-33-67-06) ; Gaîté Rochechouart, 9e (48-78-81-77).
LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08).
SHOAH (Fr.) : Olympic, 14e (45-43-99-41).
STOP MAKING SENSE (A., v.o.) : Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04) (h. sp.).
STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
SUBWAY (Fr.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (43-25-78-37).
LA TENTATION D'ISABELLE (Fr.) : Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; 14-Juillet Racine, 6e (43-26-19-68) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).
TERMINATOR (A., v.f.) : Arcades, 2e (42-33-54-58).
THE SHOP AROUND THE CORNER (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30) ; Mac Mahon, 17e (43-80-24-81).
TROIS HOMMES ET UN COUFFIN (Fr.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Athéna, 12e (43-43-00-65) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).
TROUS DE MÉMOIRE (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).
WITNESS (A., v.o.) : Quintette, 5e (46-33-79-38) ; George-V, 8e (45-62-41-46).

LES FILMS NOUVEAUX

LES BÊTES FÉROCES ATTAQUENT (*), film américain de Franco Prosperi, v.o. : Paramount City, 8e (45-62-45-76) ; v.f. : Paramount Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (45-40-45-91) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00).
LES NOCES DE FIGARO, film allemand de Jean-Pierre Ponnelle, v.o. : Vendôme, 2e (47-42-97-52).
RETOUR VERS LE FUTUR, film américain de Robert Zemeckis, v.o. : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) : Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; 14 juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Berlitz (2 salles), 2e (47-42-60-33) ; Grand Rex, 2e (42-36-83-93) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Paramount Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (45-40-45-91) ; UGC Convention, 14e (45-74-93-40) ; Murat, 16e (46-51-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Wépler, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99).

Les grandes reprises

L'AFFAIRE CICERON (A., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34).
LE BAL DES MAUDITS (A., v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34).
LA BELLE ET LE CLOCHARD (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).
CARMEN (SAURA) (v.o.) : Calypso, 17e (43-80-30-11).
CE PLAISIR QU'ON DIT CHARNEL (A., v.o.) (*) Hauteville, 6e (46-33-79-38) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; V.F. Lumière, 9e (42-46-49-07).
LES CHEFS-D'ŒUVRE DE WALT DISNEY (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).
LES CHEMINS DE LA HAUTE VILLE (A., v.o.) : Olympic Entrepôt, 14e (45-43-99-41).
LE CHEVALIER DES SABLES (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-•9-11-30) ; 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60).
CITIZEN KANE (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).
LE CORBEAU (A., v.o.) : Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20).
DERSOU OUZALA (Jap., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
LES DEUX ANGLAISES ET LE CONTINENT (Fr.) : Rialto, 19e (46-07-87-61).
DOCTEUR FOLAMOUR (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (43-29-11-30).
LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44).
EXCALIBUR (A., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94) ; Calypso, 17e (43-80-30-11).
FALLING IN LOVE (A., v.o.) : Calypso, 17e (43-80-30-11).
FILMING OTHELLO (A., v.o.) : Republic 11e (48-05-51-33).
LE FLIC DE BEVERLEY HILLS (A., v.o.) : Arcades, 2e (42-33-54-58).
HOTEL DU NORD (Fr.) : Champo, 5e (43-54-51-60).
LA HUITIÈME FEMME DE BARBE-BLEUE (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (43-29-11-30).
INDISCRET (A., v.o.) : Champo, 5e (43-54-51-60).
JÉSUS DE NAZARETH (It.) : Grand-Pavois, 15e (45-54-46-85).
LOCAL HERO (A., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
LE MARIAGE DE MARIA BRAUN (All.) : Rialto, 19e (46-07-87-61).
MARIA'S LOVERS (A., v.o.) : Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Templiers, 3e (42-72-94-56) ; Boîte à Films, 17e (46-22-44-21).
LA MÉGÈRE APPRIVOISÉE (It., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (A., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (45-08-11-69).
MONTY PYTHON SACRE GRAAL (A., v.o.) : UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Boîte à films, 17e (46-22-44-21).
MOONRAKER (A., v.f.) : Club, 9e (47-70-81-47).
ON ACHEVE BIEN LES CHEVAUX (A., v.o.) : St-Lambert, 15e (45-32-91-68).
ORANGE MÉCANIQUE (A., v.o.) (**) : Châtelet Victoria, 1er (45-08-94-14) ; Studio Galande Hsp, 5e (43-54-72-71).
ORFEU NEGRO (Fr.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
PAIN ET CHOCOLAT (Fr.) : St-Michel, 5e (43-26-79-17).
LE PACTOLE (Fr.) : Latina, 4e (42-78-47-86).
PINK FLOYD THE WALL (A., v.o.) : Calypso, 17e (43-80-30-11).
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) : Châtelet Victoria, 1er (45-08-94-14) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
QUI CHANTE LA-BAS ? (You.) Olympic Entrepôt, 14e (45-43-99-41).
RAGTIME (A., v.o.) : Rialto, 19e (46-07-87-61).
REFLETS DANS ŒIL D'OR (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Parnassiens, 14e (43-25-21-21) ; v.f. : Paramount Marivaux, 2e (42-96-80-40).
ROBIN DES BOIS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).
STORMY WEATHER, (A., v.o.) UGC Champs-Élysées, 8e (45-62-20-40).
THIS IS ARMY (A., v.o.) : Péniche des Arts, 16e (45-27-77-55).
STALKER (Sov., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).
TE SOUVIENS-TU DE DOLLY BELL (You., v.o.) : Olympic Entrepôt, 14e (45-43-99-01).
TOMBE LES FILLES ET TAIS-TOI, A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Action Écoles, 5e (43-25-72-07) ; 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Action Lafayette, 9e (43-29-79-89) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; (v.f.) : Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86).
TOMMY (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Paramount Mercury, 8e (42-25-09-83) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40).
UNDERFIRE (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
UN FAUTEUIL POUR DEUX (A., v.o.) : Marignan, 8e (43-59-92-82).
VÉRITÉS ET MENSONGES, Panthéon, 5e (43-54-15-04).



COMMUNICATION

ÉPIDÉMIE DE LICENCIEMENTS A « DROIT DE RÉPONSE »

Préavis de grève à TF 1 pour le 9 novembre

Les syndicats CFTC, CFDT, FO, CGT et SNJ ont déposé, jeudi 31 octobre, un préavis de grève sur TF 1 pour la soirée du samedi 9 novembre, de 19 heures à 23 heures, tranche horaire qui compte notamment la diffusion de « Droit de réponse ». A la SFP (Société française de production), où est produite l'émission, la CGT a également déposé un préavis d'arrêt de travail pour la même durée. Parmi les motifs avancés par les syndicats figure la protestation contre *« la précarité de l'emploi dans l'entreprise »*. D'autre part, les organisations syndicales estiment que la direction de TF 1 *« n'a pas apporté le moindre élément de réponse »* sur le sort des quatre collaborateurs de « Droit de réponse » dont les contrats n'ont pas été renouvelés, contrairement à ce qui avait été annoncé lors de précédentes négociations, ouvertes à l'occasion d'un premier préavis de grève déposé pour le samedi 19 octobre (*le Monde* des 8, 11 et 16 octobre). Les syndicats reprochent aussi à Michel Polac d'avoir *« utilisé l'antenne à des fins personnelles »*.

A la direction de TF 1, on reconnaît qu'aucun emploi n'a été proposé aux journalistes concernés, mais on se déclare prêt à les *« dédommager financièrement »* pour le préjudice subi, compte tenu du *« caractère brutal »* et des *« conditions particulières »* dans lesquelles les intéressés ont vu le non-renouvellement de leurs contrats. On précise que des propositions chiffrées devraient leur parvenir le mardi 5 novembre.

Les conflits entre Michel Polac et certains de ses collaborateurs, journalistes pigistes réguliers, ont commencé à la fin du mois de septembre. Depuis lors, on assiste à une véritable épidémie de licenciements au sein de l'équipe de l'animateur de « Droit de réponse » : après ceux (au début du mois d'octobre) de quatre journalistes (Sylvie Espaça, Bernard Lefort, Daniel Mandinet et Nicole Vidal), suivis, la semaine dernière du renvoi d'un autre collaborateur (Claude Guyomarch), un sixième journaliste (Olivier Languepin) a été mis à pied pour avoir, dit-il, manifesté son désaccord avec les méthodes de Michel Polac.

Dans un communiqué publié le mardi 29 octobre, le dernier journaliste en rupture avec l'animateur de « Droit de réponse » explique ses raisons : *« Sûr de lui, Michel Polac continue de répondre sur le mode qu'il a choisi depuis le début, l'intolérance et le mépris (...). Il soutient, notamment, que Claude Guyomarch, avec lequel j'étais en train de travailler sur le dossier « armée », n'était qu'un collaborateur de secteur artistique. C'est faux, il a bien été embauché pour faire un travail de journaliste (...). Se renier ou démissionner, voilà l'alternative que propose Michel Polac à ses journalistes. »*

[La cascade de démissions au sein de l'équipe de « Droit de réponse » montre qu'il existe des problèmes dans les relations de travail entre Michel Polac et certains de ses collaborateurs. En grande partie, le différend semble venir de certaines méthodes peu collégiales adoptées par l'animateur de « Droit de réponse ». Elles sont d'autant plus mal vécues par les intéressés que leur statut est éminemment précaire. Cette émission relève, en effet, du service des programmes – comme beaucoup d'autres dans le secteur de l'audiovisuel – et non de celui de la direction des informations de TF 1. D'où des conditions d'emploi différentes. Dans les émissions rattachées au service des programmes, les journalistes ont un statut de pigistes, ils ont des contrats à durée déterminée, comme les gens de spectacle payés au cachet. Pour les émissions d'informations, les journalistes bénéficient d'un contrat à durée indéterminée, avec une sécurité d'emploi évidente.]

A. Rd.

L'ALLIANCE SEYDOUX-BERLUSCONI PROVOQUE DES INQUIÉTUDES

Le projet d'alliance entre M. Jérôme Seydoux, président du groupe des Chargeurs, et M. Silvio Berlusconi, magnat italien de l'audiovisuel, pour exploiter une chaîne de télévision multiville (*le Monde* du 1[er] novembre), commence à susciter des inquiétudes.

La Fédération nationale de la presse française, qui se plaint d'avoir été *« ni consultée, ni avisée »*, exprime son *« indignation du fait que la presse se trouve écartée, une fois de plus, de toutes les études entreprises par le gouvernement. Elle souligne qu'en Italie les conditions de mise en place de la télévision privée ont pour conséquence d'hypothéquer gravement l'avenir de l'écrit, de compromettre le développement de l'information et de la culture »*.

Le Syndicat de la presse parisienne estime pour sa part que, *« dans un pays moderne, la presse a vocation à participer prioritairement au développement d'une télévision privée »*. *« La presse, jusqu'à présent écartée de la communication radiophonique, s'indigne de voir qu'au moment où une première privatisation de la télévision doit venir elle est à nouveau écartée de cette expérience au profit d'intérêts qui ne sont pas les siens. Elle ne peut l'accepter. »*

Au secrétariat d'Etat chargé des techniques de la communication, on précise que le projet de M. Jérôme Seydoux a été officiellement déposé et qu'il sera examiné au même titre que la candidature de la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion.

Décès de François Donati rédacteur en chef du quotidien « Les Échos »

François Donati, rédacteur en chef du quotidien *les Echos* et titulaire de la rubrique Bourse à TF1 est décédé à Paris, le 31 octobre, des suites d'une hémorragie cérébrale.

[Né à Nice le 5 juin 1921, François Donati – qui signait parfois de son pseudonyme Georges Lombard – a collaboré dès 1955 au journal *Entreprise*, avant de participer en 1958 à la création de *Fortune française*. Cette même année, il devient chef du service économique du quotidien *Paris-Presse* puis crée en 1964 la rubrique boursière à la télévision française. Dès 1964, il est rédacteur en chef puis directeur de la rédaction de *l'Opinion économique et financière*. En 1974, il devient titulaire de la rubrique bourse à TF1 et prend la rédaction en chef de l'économie générale au quotidien *les Echos*. Il était chargé en outre, depuis 1977, des relations du journal avec les grandes places financières étrangères. François Donati était marié et père de deux enfants.]

LES PROJETS DU RPR POUR L'AUDIOVISUEL

M. Jacques Toubon : « privatiser sans opération sauvage »

Le RPR met en place autour de son secrétaire général, M. Jacques Toubon, et du secrétaire national à la communication, M. Elie Crespi, une organisation de réflexion et d'action dans le secteur de la communication. Objectif : avoir les moyens d'appliquer, en cas d'alternance en 1986, le programme de l'opposition en matière de presse et d'audiovisuel. entre l'ultra-libéralisme de certains ténors de la droite et le système d'économie mixte mis en place par les socialistes, le RPR choisit un modèle proche du système américain, mais opte pour un certain « réalisme » sur la méthode. Un maître-mot : la concurrence.

Après avoir maintenu plus de trente ans le monopole d'Etat dans l'audiovisuel, les formations de droite ont fait leur examen de conscience et changé de doctrine. le cap est inversé à 180°. M. Jacques Toubon, secrétaire général du RPR, le reconnaît. *« L'opposition a révisé sa conception de manière déchirante. Les socialistes l'y ont aidées, en ne levant pas vraiment la main du système audiovisuel. Pour se garantir à l'avenir de la tentative de mainmise du pouvoir, il faut établir un véritable système concurrentiel, et réduire le rôle de l'Etat. Il faut concevoir le système audiovisuel avant tout en termes économiques »*.

Les grandes lignes ont été esquissées pour le RPR par son président, M. Jacques Chirac, en mai 1984 (*le Monde* du 16 mai 1984). Depuis, Canal Plus, chaîne à statut privé, a vu le jour, et le gouvernement socialiste a pris la décision d'autoriser de nouvelles chaînes privées, nationales et locales, dont une pourrait avoir sa place, à côté d'une chaîne publique culturelle, sur le satellite TDF1. Le paysage télévisuel risque donc, surtout si le gouvernement se sort des imbroglios actuels, d'être profondément modifié. Pourtant le secrétaire général du RPR estime que rien n'est changé : *« Le projet que nous aurons à mettre en œuvre sera dans le même esprit que celui défini par M. Chirac, de la même veine »*.

Abolir le monopole de TDF

La même veine, c'est-à-dire une dénationalisation poussée du secteur, qui conduise à une prédominance des chaînes privées, comme aux Etats-Unis. Il ne resterait plus qu'une chaîne publique de TV (mais M. Toubon est favorable au projet Desgraupes de canal culturel européen par satellite) et une société de radio d'Etat (Radio-France). La privatisation de l'agence Havas et de la Société financière de radiodiffusion (SOFIRAD) soustrairait la quatrième chaîne et les stations de radio grandes ondes à l'influence de l'Etat. La Société française de production (SFP) se transformerait en plusieurs sociétés privées ayant en commun un groupement d'intérêt économique pour l'utilisation du patrimoine de la SFP (décors, costumes, accessoires...). Pour M. Toubon, la SFP a *« réussi son redressement en tuant le secteur privé de la production et en imposant aux chaînes des coûts qui ont pesé sur leurs budgets »*.

La direction générale des télécommunications (DGT) deviendrait probablement une société d'économie mixte, ou une société nationale à statut commercial. Enfin Télédiffusion de France (TDF), dont le rôle est si controversé, serait transformée en société d'économie mixte et surtout soumise à la concurrence d'autres diffuseurs, privés ceux-là. Condition essentielle aux yeux de M. Toubon pour que l'Etat ne reprenne pas d'une main ce qu'il donne de l'autre. Les recettes ? La redevance aux sociétés publiques, la publicité aux chaînes privées concurrentielles, qui seraient titulaires, comme aux Etats-Unis, de « licences », alors que la loi du 29 juillet 1982 prévoit seulement pour les chaînes privées nationales des *« concessions de service public »*. Une commission, analogue à la Federal Communications Commission américaine, remplacerait la Haute Autorité pour ces autorisations et le contrôle de la diffusion. Les sociétés publiques de télévision et de radio seraient sous tutelle, comme par le passé, du pouvoir politique.

« Pas d'accord conclu avec M. Hersant »

Quant aux nouvelles chaînes privées déjà créées (Canal Plus) ou en voie de l'être (chaînes musicale et généraliste multivilles) avec les concours engagés d'Europe 1, RTL et Télé-Monte-Carlo, la privatisation d'Havas et de la SOFIRAD conduirait à l'alternative suivante : *« Ou bien le système monté tient la route et il continue, ou bien, le concours de l'Etat disparaissant, les chaînes se révèlent non rentables et disparaissent. »*

Tel est l'objectif. M. Toubon estime qu'il est compatible avec le souci du RPR de *« ne pas laisser partir le système n'importe comment, au détriment des chaînes actuelles et des téléspectateurs »*. Il faut, estime le député de Paris, *« mettre en œuvre une solution très libérale et en même temps très positive pour les créateurs, les techniciens, les groupes de communication »*. Il faut, *« face à une liberté de choix illimitée que la technique et l'économie peuvent nous offrir, une certaine protection, une certaine sauvegarde, en particulier des intérêts nationaux culturels et économiques »*. *« Le paysage idéal est au loin*, déclare-t-il. *Elaborer une politique de l'audiovisuel, c'est déterminer le chemin pour y arriver. »* Et, en particulier, *« traiter les structures et le personnel avec délicatesse. Faire les choses progressivement. Nous ne voulons pas d'opérations sauvages dans le secteur audiovisuel. »*

C'est à cette tâche que s'attellent dès maintenant deux groupes de travail au sein du RPR : un groupe « politique », autour de M. Jacques Toubon, avec MM. Denis Baudouin, Jacques Baumel, Bertrand Cousin, Elie Crespi, Charles Pasqua, Michel Péricard, Roger Romani et Robert-André Vivien. Un groupe d'études, d'autre part, autour de MM. Elie Crespi, Bertrand Cousin et José Frèches, qui en sera le rapporteur. Ce second groupe comprendra six commissions de travail. Il est chargé d'élaborer d'ici à la fin de l'année des propositions concrètes et de faire le tour de tous les acteurs de la communication pour que les solutions préconisées puissent recevoir en 1986 un début d'application. Deux futurs projets de lois seront élaborés, un pour l'audiovisuel, l'autre pour la presse écrite.

En ce qui concerne la presse écrite, les débats autour de la loi du 23 octobre 1984 ont « affuté » les positions. M. Toubon ne s'y était-il pas illustré, avec MM. François d'Aubert et Alain Madelin (UDF), les deux autres « mousquetaires » de l'opposition ? Les dispositions sur la transparence seraient maintenues; en revanche, le contrôle des groupes de presse pour éviter les concentrations serait aboli, et la nouvelle loi aborderait les aspects économiques du développement de la presse écrite.

Qui dit presse écrite dit groupe Hersant. L'opposition n'aurait-elle pas donné des gages à M. Robert Hersant pour prix de ses bons et loyaux services, dans ses journaux, en faveur de l'opposition ? Ne murmure-t-on pas qu'Antenne 2, privatisée, reviendrait dans son escarcelle ? M. Jacques Toubon s'en défend fermement : *« Il n'y a aucun accord, aucune collusion avec le groupe Hersant. Pour ce genre de projets, on ne peut pas prendre d'engagements sur la dévolution du capital. Les licences seront attribuées au profit de ceux qui en auront la capacité. C'est cela le libéralisme concurrentiel. Mais il faut aussi protéger l'industrie française de la communication de la domination américaine, il faut créer un espace européen et que plusieurs entreprises prennent une dimension internationale. »*

YVES AGNÈS.

CONTRE-INFORMATION A GRENOBLE

« Interpeller la presse » conteste le monopole du « Dauphiné libéré »

De notre correspondant

Grenoble. – Après plusieurs années de silence, l'association grenobloise « Interpeller la presse » reprend du service. Créée en 1972 par des *« usagers de l'information locale et régionale »*, – essentiellement des universitaires – elle avait tenté, avec beaucoup de difficulté, de secouer le monopole exercé sur Grenoble et une très large partie du département de l'Isère par *le Dauphiné libéré*. Elle réclamait, en vain, une réelle diversification des organes d'information qui aurait pu permettre, selon l'association, *« une lecture différente de l'actualité locale »*.

L'association, composée aujourd'hui d'universitaires, de magistrats, d'avocats, de médecins et de syndicalistes, reprend presque point par point les thèmes développés treize ans plus tôt, la situation de la presse locale n'ayant pas évolué depuis lors.

Toutes les tentatives d'édition à Grenoble soit d'un hebdomadaire – *Ville ouverte* en 1978, *Cette semaine* en 1985 – soit d'un nouveau quotidien – *le Point du jour* en 1978 (à l'initiative du Parti communiste) ou le développement de pages locales du *Progrès* en 1980 – ont échoué. Quant au projet de lancement d'un quotidien dans le département de l'Isère soutenu activement par M. Louis Mermaz, président de l'Assemblée nationale, il a été reporté au printemps 1986 (*le Monde* du 22 août 1985).

L'association constate aujourd'hui qu'*« un groupe* (le Dauphiné libéré *contrôlé par M. Robert Hersant*) sans concurrence et sans frein étend son pouvoir sur la presse et la radio » et *« modèle l'opinion plus qu'il ne l'éclaire »*.

« Interpeller la presse », qui affirme ne pas vouloir *« partir en croisade »* contre *le Dauphiné libéré*, entend toutefois se doter de moyens originaux pour susciter l'attention des usagers du *Dauphiné Libéré* sur le traitement de l'information locale. Ainsi, un « pavillon d'urgence de l'information » verra le jour dans quelques semaines à Grenoble, qui accueillera les informations non diffusées par le grand quotidien ou tout simplement tronquées par celui-ci.

« Nous serons le lieu de l'anticensure, souligne l'un des responsables de l'association, M[e] Philippe Galliard. *Nous tenterons de ramener à la rigueur les tricheurs »*. L'association mettra également à la disposition de ses membres ou des personnes qui la solliciteront les outils juridiques nécessaires à l'exercice du droit de réponse. Enfin « Interpeller la presse » utilisera les services du Minitel pour diffuser un « bulletin d'alerte » traitant de l'information locale.

L'association, qui devrait recevoir un soutien certain dans l'opinion publique grenobloise, risque cependant de se heurter aux mêmes obstacles que celui rencontré en 1972, à savoir l'hésitation de nombreux acteurs de la vie locale à entrer en conflit avec un journal omniprésent dans la cité. En effet, quel homme politique ou quel syndicaliste peut se permettre aujourd'hui comme hier, de contester publiquement un quotidien qui dispose du monopole de l'information locale ?

CLAUDE FRANCILLON.

● *La Corse sans « Nice-Matin ».* – L'édition du quotidien *Nice-Matin* destinée à la Corse n'a pas été distribuée le 31 octobre : vingt-six employés de la société Publi-Nice, filiale de *Nice-Matin*, chargée de sa distribution, ont bloqué des dizaines de milliers d'exemplaires sur les aéroports de Poretta, Bastia et Ajaccio. Leur syndicat unique, Force ouvrière, réclamait des négociations sur les salaires, le treizième mois, les indemnités et les systèmes des primes. Le mouvement de grève a cessé dans l'après-midi, des négociations devant s'ouvrir dès la semaine prochaine.

RADIO-TÉLÉVISION

Vendredi 1[er] novembre

PREMIÈRE CHAINE : TF1

20 h 35 Spécial Nathalie Baye.
Émission proposée par Bernard Schmitt. Réal. J. Paul Jaud.
L'émission propose de suivre la comédienne pendant une journée : ses rencontres, le studio, etc.

21 h 55 Téléfilm : Ana Non.
D'après le roman d'A. Gomez-Arcos. Réal. Jean Prat. Avec G. Montero, M. Meriko, R. Ibanez.
Un petit port de pêche en Andalousie sous le franquisme. Depuis trente ans une femme de soixante-quinze ans s'est enfermée dans le refus, la solitude, le silence. Ana Non, épouse, mère et veuve de quatre hommes fauchés par la guerre civile espagnole et dont nulle pierre tombale ne perpétue le nom. La quête d'une vieille femme illettrée, son éveil et sa mort. Une adaptation du roman d'Augustin Gomez-Arcos par Jean Prat, qui a voulu garder les deux niveaux de l'œuvre, le réalisme et le fantastique métaphorique.

23 h 40 Journal

23 h 55 Tapage nocturne.
Le groupe Indochine, Bananarama, Christophe...

DEUXIÈME CHAINE

20 h 35 Feuilleton : Jeu, set et match.
De J. Goron et E. Solal ; réal. : M. Wyn. Avec E. Viellard, H. Guybet, B. Rouan...
Dans ce troisième épisode, Arnaud rencontre ses premiers vrais problèmes : la rivalité des copains, la tentation de l'argent, le snobisme...

21 h 40 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
Sur le thème « La vie des saints », sont invités : Pierre Bourgeade (Mémoires de Judas), *Jacques Duquesne* (Saint Eloi), *Jean Guitton* (Portrait de Marthe Robin), *Jean Markale* (le Chêne de la sagesse, un roi nommé Saint Louis), *Luigi Mezzadri* (Vincent de Paul).

22 h 55 Journal

23 h 5 Ciné-club : Une aussi longue absence.
Film français de H. Colpi (1960), avec A. Valli, G. Wilson, J. Harden, D. Lepvrier. (N.)
La patronne d'un petit café de Puteaux reconnaît, dans un clochard amnésique, son mari, déporté en 1943 et dont la mort n'a jamais été prouvée. Belle, émouvante histoire, pour les débuts dans la réalisation de Henri Colpi. L'univers de Marguerite Duras (scénariste avec Gérard Jarlot) porté par une atmosphère impressionniste en milieu populaire.

TROISIÈME CHAINE

20 h 35 Feuilleton : le Paria.
Réal. D. de la Patellière et A. Kantof. Avec Ch. Aznavour, O. Picolo, J. Charby...
Julien Mauriès (Charles Aznavour) est revenu après vingt ans d'absence au sein de sa famille, bien décidé à faire éclater la vérité. Pas de cadeau de part et d'autre. Un feuilleton à la Dallas, amour, passion, coups bas. Efficace malgré les stéréotypes (voulus). Bien joué.

21 h 30 Quelques mots pour le dire, de la Sécurité routière.

21 h 35 Vendredi Soir 3 : Salut, les patrons (et à 22 h 40).
Edition spéciale d'André Campana et Christian Dauriac.
Un voyage dans le monde des chefs d'entreprise à travers le portrait de trois d'entre eux : Serge Dassault, François Delachaux et Robert Etcheparre, avec la participation d'Yvon Gattaz (président du CNPF) et d'Edmond Maire (secrétaire général de la CFDT).

22 h 25 Journal.

22 h 55 Magazine : Montagne.
Dossier sur l'aménagement des pistes. Salon de la neige et de la montagne. Premier de cordée : Patrice Bellefont.

23 h 45 Coup de cœur.

23 h 55 Prélude à la nuit.
« Le Coin de cimetière », de Déodat de Séverac, par le pianiste Alain Kremsky.

FR3 PARIS - ILE-DE-FRANCE

17 h, La révolte des Haïdouks ; 17 h 15, Le théâtre du Fust (marionnettes géantes) ; 17 h 30, L'œuf de Danny ; 18 h, Nougaro au Festival de Bourges ; 18 h 55, Hello, Moineau ! ; 19 h 5, L'image de l'homme devant la mort ; 19 h 30, Scott Ross au festival d'Aix ; 19 h 35, Un journaliste un peu trop voyant.

CANAL PLUS

20 h 35, Superstars ; 21 h, Voulez-vous danser avec moi ?, film de M. Boisrond ; 22 h 35, De plein fouet, film de B. Hutton ; 0 h 10, Ligne de mort, film de M. Azzopardi ; 1 h 35, Viva la vie, film de C. Lelouch ; 3 h 25, Boxe ; 4 h 25, Chromosome 3, film de D. Cronenberg ; 5 h 55, Hill Street Blues.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Soleil d'encre : à l'occasion de l'exposition de dessins de Victor Hugo au Petit Palais.

21 h 30 Black and blue : le jazz de A à Z, avec François Billard.

22 h 30 Nuits magnétiques : la nuit et le moment ; à 23 h, Afrique du Sud.

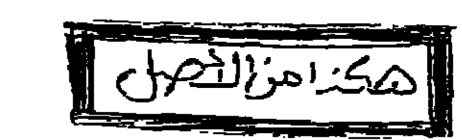
0 h 5 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

20 h Concert : « Boris Godounov », de Moussorgski, par l'Orchestre national de France et le Chœur national bulgare S. Obretenov, dir. T. Fulton, sol. E. Randova, M. Talvela, W. Ochman, A. Diakov, J. Gilmore, P. Meven.

23 h Les soirées de France-Musique : Aimiez-vous Bach ?

Les programmes du samedi 2 et du dimanche 3 novembre se trouvent dans « le Monde Loisirs »



économie

REPÈRES

Dollar : repli à 7,97 F

Les dernières statistiques assez décevantes sur l'état de l'économie américaine, notamment un déficit commercial record en septembre (15,5 milliards de dollars), ont provoqué, vendredi 1er novembre à New-York, puis sur les places européennes restées ouvertes, un léger repli du dollar. Le « billet vert » a coté 2,6060 DM (contre 2,6135 DM la veille) et 7,97 F (contre 8 F). La devise américaine s'est surtout dépréciée vis-à-vis du yen, son prix passant, à Tokyo, en dessous de la barre des 210 yens pour la première fois depuis mars 1981 (209,85 yens, contre 211,80 yens).

Commerce extérieur : nouvel excédent japonais

La balance commerciale japonaise a été excédentaire de 5,3 milliards de dollars en septembre, soit 20 % de plus qu'en août, et 3 % de plus qu'en septembre 1984. La balance des comptes courants, qui comprend, outre les échanges de biens tangibles, ceux des invisibles, a été excédentaire, en septembre, de 4,9 milliards de dollars, contre 3,5 milliards en août. Sur l'ensemble du premier semestre, l'excédent commercial a donc déjà atteint la somme de 29,2 milliards de dollars, notamment grâce aux ventes records d'automobiles vers les Etats-Unis, du doublement des exportations à destination de la Chine, et d'un fléchissement des importations. Sur l'ensemble de l'année, ce surplus pourrait dépasser la projection officielle de 50 milliards, et ce malgré les efforts du gouvernement japonais pour réévaluer le yen, engagés depuis la réunion, le 22 septembre à New-York, du groupe des cinq premières puissances industrielles. La hausse de la devise japonaise, si elle se poursuit, n'aura d'effet sur les performances commerciales du pays que sur le long terme.

Pétrole : les pays de l'OPEP désormais libres de fixer leurs prix et leurs quotas, selon M. Oteiba

Le ministre du pétrole des Émirats arabes unis, M. Man Saïd Al Oteiba, a déclaré, jeudi 31 octobre, que, *« après l'échec de toutes les tentatives de l'OPEP, notamment auprès des autres pays producteurs de pétrole non membres de l'Organisation, pour respecter les prix officiels, chaque pays producteur est désormais libre de fixer le prix de son brut selon sa convenance »*. Les membres de l'OPEP, qui *« se sont trop longtemps sacrifiés »* au profit des autres producteurs, sont désormais, a-t-il ajouté, *« libres de fixer leur quota et de vendre leur pétrole au prix qui leur convient »*. Succédant à la déclaration, au début de la semaine, de M. Subroto, président de l'OPEP, qui estimait que la défense des prix officiels de l'OPEP apparaissait désormais irréaliste, les propos de M. Al Oteiba montrent que les membres de l'Organisation semblent prêts à abandonner toutes les règles qu'ils avaient tenté d'appliquer depuis trois ans afin de soutenir le marché pétrolier : respect de prix officiels, plafond et quotas de production. Selon les statuts de l'Organisation, il faudra, pour que cet abandon devienne officiel, qu'il soit approuvé par l'ensemble de ses membres au cours de la prochaine conférence, prévue à Genève le 7 décembre.

ÉTRANGER

Le déficit commercial américain progresse encore

Mettant en application sa décision de muscler sa politique commerciale, l'administration Reagan a dressé l'inventaire, mercredi 30 octobre, des deux cent vingt-sept principales barrières commerciales élevées, dans trente-quatre pays, contre les produits américains. De quoi amortir en partie l'impact causé, le lendemain, par l'annonce d'un nouveau record — négatif — de la balance des échanges du pays : 15,5 milliards de dollars au mois de septembre, soit une aggravation de 56 % par rapport au mois d'août. Le précédent record, en juillet 1984, était de 13,7 milliards.

Cette nouvelle aggravation ne peut que relancer le débat sur le protectionnisme aux Etats-Unis. Le Congrès réclame toujours des restrictions à l'importation de textile, de chaussures, et songe même à de nouvelles limitations aux achats d'acier étranger. Il envisage même de lier le vote d'un texte protégeant l'industrie du textile et de la chaussure américaine, à la « reconciliation bill », une proposition de loi qui précise le budget pour 1986.

Mais ce projet, favorable aux Etats producteurs du Sud et de l'Est du pays, se heurte à l'opposition de l'Ouest américain, aux liens étroits avec les principaux exportateurs de textile d'outre-Pacifique. Les oppositions sont telles qu'on a évoqué le spectre d'une *« nouvelle guerre civile »* où s'affronteraient l'Est et l'Ouest des Etats-Unis.

Les divisions au Congrès expliquent aussi son incapacité à passer outre au veto opposé par le président Reagan à la loi limitant les importations de chaussures — une telle action supposant un vote à la majorité qualifiée.

L'administration, quant à elle, annonce que, ayant précisément identifié les barrières opposées aux produits américains sur les marchés étrangers, elle est désormais en mesure d'en demander le démantèlement, *« par des négociations bilatérales, par l'application agressive des lois américaines, ou par des recours auprès des organisations internationales »*.

La liste vise principalement le Japon, dont les protections handicapent les ventes de bois, de vin, ou de matériel de télécommunications américaines. Sont également citées, les restrictions aux importations de fruits en Europe, de bière, de vin et de contreplaqué au Canada, et l'interdiction d'importation de camions et d'autobus au Mexique.

Le 30 octobre, était également soumis au Congrès pour approbation, le plan Reagan établissant un programme de 300 millions de dollars destinés à aider le financement des exportations américaines vers des pays aux pratiques commerciales déloyales, en particulier la France et l'Italie. Cette «cagnotte de guerre» devrait permettre de subventionner près de 1 milliard de dollars d'exportations. *« En luttant contre le feu par le feu, les Etats-Unis espèrent convaincre les autres pays que les subventions coûtent trop cher, et qu'il faut les abandonner. »*

Le Congrès reste sceptique sur l'efficacité réelles de ces mesures pour réduire un déficit commercial qui, cette année, atteindra 150 milliards de dollars. D'autant que la chute du dollar ne fera pas sentir ses effets avant plusieurs mois.

Pourtant on remarque une évolution du côté des partenaires commerciaux des Etats-Unis.

Le Japon a finalement accepté de prendre des mesures pour réévaluer sa monnaie. Taïwan a indiqué, la semaine dernière, qu'il allait abaisser ses tarifs douaniers de 22,5 % en moyenne sur cent douze produits américains. Le 30 octobre, la Corée du Sud a, à son tour, annoncé l'adoption d'un programme de libéralisation de son marché à certains produits étrangers, entre 1986 et 1988.

D. B.

REPRISE DES HOSTILITÉS ENTRE AMÉRICAINS ET EUROPÉENS

Reprise des hostilités entre Américains et Européens. Les Etats-Unis viennent de relever de manière spectaculaire les droits perçus sur les importations de pâtes alimentaires en provenance de la Communauté, rompant ainsi brutalement la trêve qui avait été conclue entre les deux parties en juillet. Les droits sont portés de 8 % à 40 % sur les pâtes sans œufs et de 2,5 % à 25 % pour celle contenant des œufs.

Ce relèvement, qui équivaut à un embargo et qui affectera presque exclusivement l'Italie, devrait logiquement conduire la Communauté à augmenter à titre de représailles les droits sur les importations de noix et de citrons en provenance des Etats-Unis. C'est ce qu'elle avait annoncé en juillet lorsque Washington s'en était pris pour la première fois aux pâtes italiennes.

On trouve à l'origine de ce conflit à tireirs la plainte des exportateurs américains d'agrumes, qui s'estiment lésés par les conditions préférentielles qu'accorde la Communauté à ses partenaires et fournisseurs méditerranéens. La Communauté ne veut pas léser les intérêts de ces derniers, déjà très préoccupés par les effets négatifs qu'aura pour leurs exportations de fruits l'entrée de l'Espagne dans le Marché commun.

Cependant, elle était disposée à consentir un geste — une légère baisse du droit appliqué — pour calmer l'agressivité des Californiens. L'effort a paru insuffisant à M. Clayton Yeutter, le représentant spécial du président pour les négociations commerciales. C'est pour éviter l'engrenage de mesures protectionnistes qu'une trêve avait été décidée en juillet. Elle expirait le 30 octobre, mais les ministres des affaires étrangères des Dix, réunis le 22 octobre à Luxembourg (*le Monde* du 24 octobre), avaient proposé de la proroger d'un mois, assortissant leur offre d'une concession nouvelle à l'égard de Washington concernant, cette fois, les conserves de fruits.

Les Etats-Unis dénoncent les aides que la CEE accorde à ses producteurs de conserves de pêche. Elles sont à l'origine, selon eux, de la baisse de leurs exportations vers les Dix. Ceux-ci ont annoncé, à Luxembourg, leur intention d'agir pour donner satisfaction aux Américains, ce qui signifie qu'ils sont prêts à diminuer l'aide incriminée.

Les contentieux ponctuels entre la CEE et les Etats-Unis se multiplient. A Genève, les efforts entrepris pour rapprocher les points de vue sur ce que devraient être le contenu et les méthodes des futurs cycles de négociations commerciales multinationales donnent apparemment des résultats très limités.

● *Japan Airlines perd des passagers.* — La compagnie aérienne japonaise Japan Airlines (JAL) a perdu, entre le 1er octobre et le 14 octobre, 41.7 % de la clientèle qui avait emprunté, l'année dernière à la même époque, sa ligne Tokyo-Osaka. Cette désaffection est une conséquence de la catastrophe du Boeing-747 qui s'est écrasé, le 12 août dernier, près de Tokyo, provoquant la mort de cinq cent vingt personnes.

EN SUÈDE

Mort à l'impôt sur l'héritage !

De notre correspondant

Stockholm. — Dans la vie, il faut être prévoyant. A trente-quatre ans, Fredrik Lundberg, directeur général du groupr familial L.E. Lundberg (bâtiment et travaux publics), est l'un des hommes les plus riches de Suède. Sa fortune personnelle est évaluée à environ 1,3 milliard de couronnes, soit autant de francs français. Il pense déjà à l'avenir problématique qui attend son entreprise et ses deux jeunes enfants, si par malheur il recevait *« une grosse tuile sur le crâne »*. Ne voulant pas risquer de léguer... des dettes à sa progéniture, il a décidé de se domicilier, à la fin de l'année, à Zurich en Suisse.

Fredrik Lundberg est un de ces nababs suédois qui désirent que l'affaire montée par les grands parents restant propriété familiale dans les décennies à venir. Il veut échapper au meurtrier impôt sur l'héritage et les successions qui refroidit plus d'un « capitaliste », en prenant parfois des proportions tout simplement extravagantes. Au printemps dernier par exemple, les héritiers de Mme Sally Kistner se trouvaient à la tête d'une fortune de 311 millions de couronnes en titres. Pour s'acquitter de l'impôt sur l'héritage (70 %), ils durent vendre le portefeuille d'actions Astra (laboratoire pharmaceutique) — dont les cours avaient chuté après le décès de Mme Kistner, — et payer quand même 24 % de taxes supplémentaires sur le capital au titre de la plus-value. Résultat : mise en faillite avec une dette de 20 millions de couronnes !

Les enfants de l'armateur Dan-Axel Broström ont connu les mêmes mésaventures et bien d'autres cherchent fébrilement une ficelle légale pour ne pas tout donner au percepteur. Le patron-fondateur d'IKEA, Ingvar Kamprad, a ainsi transféré une partie de ses biens dans une fondation néerlandaise. En Suède, dit un expert fiscal, il est préférable de placer son argent en timbres qu'en actions.

Fredrik Lundberg n'a aucune envie de tomber dans le « piège Kistner » qui peut jouer sur les héritages supérieurs à 6 millions de couronnes et d'obliger ses enfants à payer 94 % d'impôt... Il va donc s'installer en Suisse où la taxe sur les successions n'est que de 6 %. De Zurich, il continuera, comme directeur général-adjoint, à diriger l'entreprise familiale et à superviser son expansion à l'étranger. Il laisse — pour le moment — tout son capital en Suède et paiera docilement pendant trois ans l'impôt sur le revenu au percepteur de sa ville de Norrköping.

« Je ne suis pas heureux de quitter la Suède, déclare-t-il à la télévision. *Et je suis prêt à regagner mon pays si un changement de législation permet à la famille de conserver intacte à l'avenir la majorité du capital social de l'entreprise »*.

Les sociaux-démocrates suédois se sont toujours efforcés de faire bon ménage avec l'industrie privée qui, sur le plan fiscal, est bien avantagée par rapport aux particuliers. Ils reconnaissent que les modalités de l'impôt en question doivent être révisées car son objectif n'était absolument pas *« d'inciter les capitalistes à s'expatrier »*. Cet impôt a été introduit essentiellement pour des raisons morales et de justice sociale et son poids dans les recettes de l'Etat est négligeable : moins de 1 % des revenus de la taxe à la valeur ajoutée.

Le gouvernement semble maintenant envisager d'aligner le taux d'imposition des succession sur ceux, plus modérés, appliqués dans les autres pays scandinaves. A l'heure actuelle, sur un héritage, en titres, d'un montant de 400 millions de couronnes, le légataire finlandais garde, une fois les impôts payés, 344 millions, le Norvégien 300 millions, le Danois 272 millions et le Suédois... 24 millions. Un record du monde !

ALAIN DEBOVE.

Les « nouveaux pauvres » sont de plus en plus nombreux

De notre correspondant

Stockholm. — S'il a une fin de mois difficile, le citoyen suédois sait qu'il peut, sans devoir en principe se sentir dégradé ou humilié, aller trouver le bureau d'aide sociale qui lui fournira assez généreusement le secours momentané dont il a besoin. C'est un droit, il paye suffisamment d'impôts pour en bénéficier lorsqu'il est dans l'embarras.

Toutefois, ce « filet de protection » avait été mis en place à l'origine pour faire face à des situations exceptionnelles, et non pour devenir un élément permanent de la « société de bien-être ». C'est bien, pourtant, ce qui est en train de se produire et qui a amené les deux grands syndicats de travailleurs, employés et cadres, à alerter le gouvernement social-démocrate.

L'année dernière, 525000 Suédois — soit plus de 6% de la population — ont touché une aide sociale. Leur nombre a augmenté de 50% en l'espace de cinq ans et il continue à croître. Certes, les « nouveaux pauvres » ne sont pas ici des gens qui vivent dans la misère, et, s'ils qualifient la situation actuelle de « grave », les syndicats évitent de faire des comparaisons *« avec les problèmes qui existent en Angleterre, en Allemagne de l'Ouest ou en France »*.

Une bonne partie des assistés sociaux suédois — et c'est nouveau — sont en fait *« comme tout le monde »*. Ils ont souvent un emploi ordinaire, mais n'arrivent pas, simplement, à joindre les deux bouts. Les loyers, par exemple, ont augmenté deux fois plus vite que les salaires au cours des cinq dernières années.

Le chômage et les effets des restructurations industrielles ne sont pas les seules explications. Parmi ces « nouveaux pauvres », il y a beaucoup de femmes célibataires, sans enfants, qui travaillent à temps partiel ; beaucoup de jeunes de dix-huit à vingt ans, employés à des travaux d'utilité collective, qui ne vont pas loin avec quatre heures rémunérées par jour. S'ils habitent encore à la maison, il est courant en Suède que les parents leur réclament une participation aux frais de logis et de nourriture.

D'autres « nouvelles » catégorics touchées sont les réfugiés, les hommes célibataires et les jeunes couples, avec enfants, qui ne travaillent pas tous deux à plein temps — condition presque nécessaire aujourd'hui en Suède pour vivre convenablement. De plus en plus, les bureaux d'aide sociale doivent aussi prêter main-forte à des propriétaires de maisons individuelles qui ne peuvent plus rembourser leurs emprunts à la banque ou qui sont sévèrement frappés par des taux d'intérêt meurtriers et la hausse constante de diverses taxes indirectes — immobilière, sur le fuel domestique ou l'électricité.

Une honte

A Malmö, cette année, près de 20000 ménages, contre 10000 en 1980, sont tributaires de l'aide publique. Ils perçoivent chacun, en moyenne, 13000 couronnes par an, soit autant de francs.

« Nous n'avons pas connu une telle situation depuis les années 30, dit M. Bengt Hedlen, chef des services sociaux de la troisième ville de Suède. *Ces chiffres montrent que quelque chose ne va pas. C'est une honte pour notre société. »*

La fédération des communes, qui vient de publier ces statistiques, relève un phénomène tout à fait nouveau : le besoin d'aide sociale augmente dans une période de haute conjoncture économique, alors que l'industrie automobile et le commerce de détail battent des records de vente et que le chômage s'est stabilisé à environ 3% de la main-d'œuvre active. Autrefois, en effet, on remarquait la tendance inverse : le nombre d'assistés sociaux, relativement élevé en période de récession, diminuait presque automatiquement avec la reprise de l'activité industrielle.

On pensait que ce serait le cas cette fois encore, après la dévaluation de 16% de la couronne en 1982 et le « boom » des exportations qu'elle a entraîné. Mais cette relance s'est accompagnée d'une politique d'économies dans les dépenses publiques qui a réduit sensiblement la marge de manœuvre financière du Suédois moyen : les revenus réels ont diminué d'environ 10% en dix ans, les allocations pour le logement, les études et le chômage n'ont pas suivi la hausse du coût de la vie et, en particulier, des prix des produits alimentaires.

Le gouvernement social-démocrate ne sait pas trop comment faire face à ce problème nouveau. Il s'est contenté de mettre en place une commission chargée d'analyser rapidement les causes de ce néo-paupérisme. Il est à noter que c'est dans les régions touchées plus que d'autres par le chômage que la gauche a perdu du terrain aux élections communales du mois de septembre.

ALAIN DEBOVE.

SOCIAL

Renault-Douai : procédure de licenciement contre deux responsables de la CGT

La direction de Renault-Douai a décidé, le 31 octobre, *« d'engager une procédure de licenciement pour faute lourde »* à l'encontre de MM. Jean-François Caré, secrétaire général de la CGT de l'usine, et Eric Laschamps, secrétaire du comité d'établissement, nous indique notre correspondant. Selon la direction, ils *« ont été formellement identifiés parmi les agresseurs de deux employés, sur un parking de l'usine, dans la soirée du 15 octobre dernier.* (...) *Divers témoignages ont permis d'établir de façon irréfutable qu'ils se sont livrés à des violences physiques »*. Deux autres représentants de la CGT sont mis à pied pour huit jours. Un comité d'établissement est convoqué pour le 6 novembre.

Se défendant de vouloir engager une épreuve de force avec la CGT, la direction estime que *« l'agression relève du droit commun et ne peut s'apparenter à une forme normale d'action syndicale »*. Après une plainte de la direction contre X, les deux employés agressés ont engagé une action sur le plan pénal contre *« les agresseurs identifiés »*. M. Caré s'est étonné que la plainte de la direction ait été *« déposée quinze jours après les faits »*, lui reprochant d'avoir engagé des procédures *« avant que la justice ait fait son enquête »*.

Dans une interview au mensuel de la Régie, *Avec*, M. Besse souligne que *« Renault est malade, très malade.* (...) *Les salariés l'ont d'ailleurs compris dans leur très grande majorité, et c'est ce qui explique que le réalisme et le bon sens l'aient emporté en faisant valoir la modération contre les tenants d'une démarche suicidaire »*.

M. MAIRE ET LA GRÈVE

Le PSU craint que la CFDT ne se transforme en « simple groupe de pression »

Les déclarations de M. Edmond Maire sur la *« mythologie »* de la grève (*le Monde* du 30 octobre) ont suscité de nombreuses réactions. Pour l'union régionale CFDT de Basse-Normandie, traditionnellement dans l'opposition à la direction confédérale, ces déclarations ne s'appuient sur aucune décision du conseil national de la centrale. En *« opposition fondamentale »* avec ces propos, l'union régionale estime que *« d'électrochoc en électrochoc, Edmond Maire poursuit une entreprise de démolition qu'il faut stopper »*.

Dans un communiqué, le PSU *« craint de voir ce syndicat se transformer un simple groupe de pression décidément bien éloigné du socialisme autogestionnaire »*. *« Pour négocier avec un patronat de plus en plus dur,* affirme le PSU, *il faut obtenir un rapport de force en faveur des salariés. La grève en est encore souvent un des moyens les plus efficaces. »*

Enfin, M. Jean Bornard, président de la CFTC, a déclaré le 31 octobre à Bagnols-sur-Cèze (Gard) que M. Maire *« paraît revenir à une plus juste appréciation de la grève comme ultime recours des travailleurs. Mieux vaut tard que jamais et pourvu que ça dure »*.

Le projet de loi sur l'expression des salariés

CNPF : « A CONTRE-COURANT »

Le CNPF estime que le projet de loi sur l'extension de l'obligation de négocier l'expression des salariés va *« à contre-courant » : « Au moment où les rigidités qui pèsent sur les entreprises sont presque unanimement condamnées*, indique un communiqué de l'organisation patronale le 31 octobre, *le conseil des ministres adopte un projet de loi sur l'expression des salariés qui en prévoit de nouvelles. »* Pour le CNPF, il aurait fallu relever le seuil de deux cents salariés, *« car le dialogue social ne doit pas être formalisé dans les petites entreprises »*.

Quant à M. Gérard Gaumé, secrétaire de la CGT, il a réaffirmé *« sa volonté de voir le droit d'expression directe des salariés prendre l'essor le plus grand » : « Aujourd'hui, des millions de salariés sont privés d'un tel droit. La CGT fera tout dans son action sur le terrain et dans ses démarches auprès des parlementaires pour faire vivre dans la réalité le droit d'expression pour tous les salariés. »*

● **Rameau : deux « repreneurs » sur les rangs.** — Après la liquidation de biens de l'entreprise Rameau (fabrique française de pianos), prononcée le 9 octobre dernier par le tribunal de commerce d'Alès (*le Monde* daté 20-21 octobre), deux propositions de reprise de la société auraient été présentées à la fois au syndic et aux ministères de l'industrie et de la culture. Un plan de reprise émane de la société France-Pianos (qui a réuni pour cela 1,5 million de francs de capitaux privés), l'autre d'un ancien directeur adjoint du groupe Boussac. Le personnel se serait montré favorable, selon France-Pianos, à un repreneur privé,

● **183 licenciements autorisés chez Technip.** — la direction départementale du travail des Hauts-de-Seine a accepté le licenciement de 183 salariés de Technip à La Défense sur les 284 demandés par la direction.

MATIÈRES PREMIÈRES

LA CRISE DE L'ÉTAIN

Menaces sur la Bourse des métaux de Londres

Le Conseil international de l'étain, réuni à Londres les 29 et 30 octobre pour tenter de sauver l'accord international relatif à cette matière première, a ajourné ses travaux, mercredi soir, jusqu'au mardi 12 novembre. Aucune solution n'a été annoncée pour résoudre la crise grave qui frappe ce marché, les pays consommateurs – mais aussi la Malaisie – ayant refusé de soutenir des cours «artificiellementélevés». Les maisons de négoce sont en danger, se trouvant engagées à hauteur de 50 000 tonnes de métal, soit environ 400 millions de livres (4,5 milliards de francs).

Cette crise touche donc la Bourse des métaux de Londres qui a suspendu les cotations de l'étain jusqu'à lundi prochain 4 novembre. Elle risque d'entraîner à la baisse d'autres métaux non ferreux – les cours du cuivre ont notamment déjà fléchi, – ce qui peut satisfaire les pays consommateurs (voir tableau), mais nuirait aux producteurs. La Malaisie envisage de fermer une partie de ses quatre cents mines, tandis que la société canadienne International Nickel (INCO), le premier producteur mondial de nickel, vient de demander la fermeture provisoire du marché de ce métal. Le sort de la place de Londres est en jeu, préoccupant la Banque d'Angleterre et le gouvernement britannique.

Le « métal du diable »

La route du chrome n'a pas été coupée par l'Afrique du Sud, mais la crise s'aggrave sur le marché de l'étain. Menace de manque, d'un côté, d'une matière première « stratégique », indispensable notamment dans l'industrie aéronautique ; excès de production, de l'autre, d'un minerai lié au fer blanc, mais concurrencé par l'aluminium et le plastique. *Les* métaux sont à la base de l'activité économique, et leurs turbulences inquiètent non seulement les maisons de négoce et les banques, mais aussi les pays producteurs, souvent situés dans le tiers-monde.

Il en est ainsi de l'étain, dont la production est pour l'essentiel *concentrée* dans les pays en développement, en Asie surtout, mais également en Afrique et en Amérique latine. La Malaisie arrive nettement en tête, suivie par la Bolivie (qui ne se souvient de Patino, « roi » de l'étain), l'Indonésie et la Thaïlande, soit a quatre, plus de la moitié de la production.

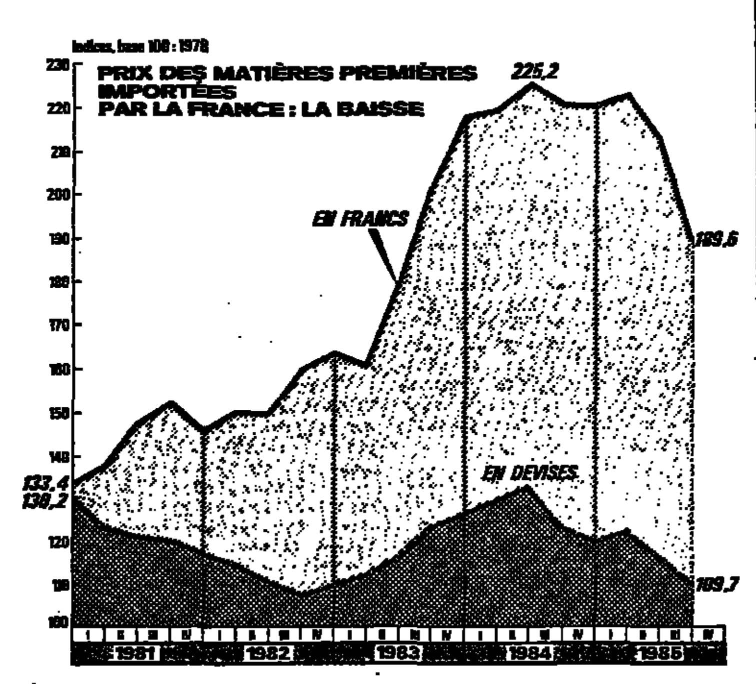
Il s'agit aussi du marché le plus anciennement contrôlé : les producteurs se réunirent pour la première fois en 1921, une association fut crée dix ans après ; un Conseil international a été installé en 1954, le premier accord *signé en 1956* et le sixième en 1982, qui ont permis une certaine tenue des cours, supérieurs de 1970 à 1980 à la hausse mondiale des prix.

Toutefois, de nouveaux acteurs, comme le Brésil et la Chine, qui ne sont pas membres du Conseil, n'en respectent pas les disciplines de production *et d'exportation, alors même* que la consommation du « métal du diable » – comme le nommaient les mineurs boliviens qui moururent sur les hauts plateaux – fléchissait (environ 150 000 tonnes face à une production de plus de 200 000 tonnes). Suite à une chute des cours, les cotations ont été suspendues le 24 octobre (*le Monde* du 26 octobre) à la Bourse des métaux de Londres (London Metal Exchange).

Cette suspension s'est poursuivie *jeudi et vendredi*, tandis que les interventions du Conseil international, par le biais de son stock régulateur – ce qui permettait de soutenir les cours du métal au-dessus d'un prix plancher, – restent interrompues, jusqu'à nouvel ordre. La réunion de Londres rassemblait six importants producteurs et seize importants consommateurs d'étain, mais *leur* contrôle *est loin* d'être assuré.

Ni les Etats-Unis, qui disposent d'un stock stratégique substantiel, ni la Bolivie, dont l'étain représente le tiers de ses exportations, n'ont adhéré aux sixième accord quinquennal, pour des raisons opposées. Ensuite le Tin Connil, comme l'appellent les spécialistes, doit faire face à une contrebande endémique en provenance d'Indonésie, de Malaisie et surtout de Thaïlande, via Singapour. Il s'est trouvé enfin face à une Association des pays producteurs, créée en 1983, qui a pu faire figure d'OPEP du métal blanc. Avec la crise qui vient d'éclater, le marché de l'étain s'obscurcit encore.

MICHEL BOYER.



ÉNERGIE

Au Canada

La nouvelle politique énergétique est bien accueillie par l'industrie pétrolière

De notre correspondant

Montréal. – Cinq ans jour pour jour après l'entrée en vigueur du programme énergétique national, mis en place par le gouvernement libéral de M. Trudeau, les conservateurs ont mis fin à une politique qui n'a cessé d'être combattue par les sociétés pétrolières, en particulier les multinationales étrangères. Le *ministre de l'énergie*, Mme Patricia Carney, a déposé, mercredi 30 octobre à la Chambre des communes, un projet de *« loi sur les ressources en hydrocarbures »* qui annule les dispositions les plus controversées de la politique du gouvernement précédent, tout en maintenant ses objectifs : porter à 50 % la part des intérêts canadiens dans la production pétrolière et assurer *l'autosuffisance* du Canada.

La « fuite des derricks »

La remise en question de la politique énergétique intervient au moment où elle a pratiquement atteint les *deux objectifs* fixés par ses auteurs. Les sociétés canadiennes contrôlaient à peine 25 % de la production pétrolière du pays en 1980 ; le reste étant entre les mains des grandes compagnies américaines et, à un moindre degré, de quelques sociétés européennes, comme British Petroleum, Fina, Elf-Aquitaine et Total. Depuis, la société nationale Pétro-Canada a racheté successivement Fina et BP, tandis que les deux sociétés françaises ont choisi de quitter un pays que la politique de *« canadianisation »* avait rendu peu attractif pour les sociétés étrangères. A la suite de ces acquisitions, Pétro-Canada est devenue la deuxième société pétrolière du pays avec des activités de plus de 4 milliards de dollars (environ 25 milliards de francs).

Le gonflement des activités Pétro-Canada ne s'est pas fait sans douleur. S'estimant lésées par la nouvelle politique en vigueur, plusieurs sociétés américaines ont préféré traverser la frontière vers leur pays d'origine pour profiter de la reprise de l'activité pétrolière aux Etats-Unis à la suite de la politique de déréglementation des prix décrétée par Washington. Après avoir été une simple menace pour tenter de forcer Ottawa à abandonner sa nouvelle politique énergétique, la « fuite des derricks » s'est concrétisée et la principale province productrice, l'Alberta (*85 % de la production canadienne*), en a beaucoup souffert.

Aujourd'hui, le gouvernement conservateur de M. Mulroney veut attirer des investissements étrangers pour relancer l'activité pétrolière et créer des emplois. Depuis six mois, les prix du brut sont déréglementés, *ce qui* satisfait les provinces productrices et les compagnies pétrolières. Selon Mme Carney, les projets d'investissements dans ce secteur auraient déjà augmenté de 25 % par rapport à l'année dernière. Les exportations de gaz naturel à destination des Etats-Unis (4 milliards de dollars en 1984) devraient s'accroître à la suite de la réduction des prix – conséquence de la déréglementation – qui entre en vigueur ce vendredi 1er novembre.

« Les temps sont difficiles... »

L'industrie pétrolière a bien accueilli la nouvelle politique énergétique. Le président de la Canadian Petroleum Association, M. Bernard Isautier, qui dirigeait la filiale canadienne d'ELF-Aquitaine jusqu'à son départ du pays en 1981, s'est félicité de la suppression des dispositions *« discriminatoires »* à l'égard des sociétés étrangères, en particulier la clause qui les obligeait à vendre au gouvernement 25 % de leurs intérêts dans toute nouvelle découverte d'hydrocarbure (cette disposition n'a jamais été appliquée, mais elle a découragé les sociétés étrangères de poursuivre leurs recherches).

Toutes les compagnies seront *désormais traitées de la même* manière, et les subventions gouvernementales à l'exploration seront substantiellement réduites. Les sociétés pétrolières auront droit à des dégrèvements fiscaux jusqu'à concurrence de 25 % des coûts de forage. L'ancien système accordait des subventions pouvant aller jusqu'a 80 % des coûts pour les sociétés canadiennes et 50 % seulement pour les compagnies étrangères. *« Les temps sont difficiles*, a déclaré Mme Carney, *et nous ne pouvons plus nous permettre de donner de l'argent aux sociétés pétrolières. »* Selon ces nouvelles dispositions, le gouvernement devrait accorder entre 150 millions et 250 millions de dollars par an à l'industrie pétrolière à partir de 1987, contre un 1 700 millions de dollard en 1984 et environ 700 millions de dollars en 1986.

Le porte-parole de l'industrie pétrolière, M. Isautier, estime que la nouvelle politique est beaucoup plus rationnelle, dans la mesure où elle va obliger les sociétés canadiennes qui, grâce *aux subventions généreuses* du gouvernement, poursuivaient leurs forages dans des régions au potentiel insuffisant à tenir compte des lois du marché. Le retour des compagnies étrangères, dit-il encore, va créer un climat de concurrence plus sain et encourager des initiatives plus productives, en particulier dans les régions difficiles comme l'Arctique et la côte Atlantique, où le potentiel semble intéressant malgré des résultats peu convaincants pour l'instant.

Cette analyse n'est pas partagée par l'opposition à la Chambre des communes, qui reproche au gouvernement d'avoir cédé aux pressions des Etats-Unis et de mettre en péril la prospection offshore en coupant les vivres à l'industrie pétrolière canadienne.

BERTRAND DE LA GRANGE.

AFFAIRES

Thomson négocie le rachat d'Air-Equipement

Thomson négocie le rachat de la division électronique aéronautique de Allied-Bendix en France, contre la cession au groupe américain de sa filiale Socapex, spécialisée dans les composants. Troisième négociation qui est actuellement en cours, et que Thomson espère aussi conclure avant le 15 novembre, l'acquisition, déjà annoncée, de certains actifs de l'américain Mostek (semi-conducteurs). Ces trois opérations inaugureraient pour Thomson son entrée dans une phase de *« longue vie »*, explique son PDG, M. Alain Gomez, qui considère avoir sorti l'entreprise de la période de survie en mettant un terme à sa *« folle diversification »*.

La reprise de la division Air-Equipement, la filiale française du groupe Allied-Bendix, devrait renforcer la position de Thomson dans l'électronique aéronautique. Air-Equipement, au chiffre d'affaires de 450 millions de francs, emploie près d'un millier de personnes à Asnières et à Blois et est spécialisée dans les commandes de vol et les gouvernes de missiles. Cette opération compléterait les alliances passées dans ce domaine avec le britannique Lucas, l'allemand Lieber, et le rachat, en 1983, de la division aéronautique de Jaeger.

Cette opération est la contrepartie du projet de cession à Allied-Bendix de la Socapex, filiale à 100 % *spécialisée* dans les connecteurs. Pour M. Gomez, soucieux de *« dédramatiser le débat »*, l'entreprise n'était rentable que pour un tiers de ses opérations. Sa cession est *« l'exemple parfait de notre stratégie de recentrage »*, a-t-il précisé, répondant ainsi aux critiques de la CGT, qui avait condamné l'opération.

Il a d'autre part souligné que le groupe américain s'était engagé à renforcer les activités de la Socapex, d'investir et de multiplier par deux la part à l'exportation. Enfin M. Gomez réfute les critiques selon lesquelles le rachat de Mostek (troisième opération en cours) interviendrait alors que le marché des semi-conducteurs est frappé de surproduction. Selon lui, c'est précisément *« à contre-cycle »* qu'il faut investir, pour être sur le marché lors de sa reprise, vers 1986-1987.

ENTREPRISES

Supports magnétiques : Hoechst devient numéro un européen

Le groupe allemand Hoechst, numéro trois mondial de la chimie (128 milliards de francs de chiffre d'affaires), accroît sa suprématie dans l'industrie européenne des supports magnétiques (films polyester pour cassettes audio et vidéo, bandes informatiques). Il vient de doubler la capacité des installations de sa filiale Kalle à *Wiesbaden (Hesse) en inaugurant une nouvelle unité* de 6 000 tonnes/an. Le coût de cet investissement est de 95 millions de deutschemarks (290 millions de francs).

Avec les usines de sa filiale American Hoechst (E.-U.), la firme de Francfort est désormais à la tête d'un outil d'une dimension élargie de 46 % et capable de fabriquer 19 000 tonnes/an de films polyester, qui la place, sur le Vieux Continent, loin en tête devant ICI (G-B) et Rhône-Poulenc (France), et dans les tout premiers rangs à l'échelon mondial avec une part de 24 % environ d'un marché en *forte croissance*.

Avec un besoin annuel de 45 000 tonnes de films polyester, le seul marché européen des vidéocassettes atteindrait 1 milliard de dollars en 1990. Dans le monde, les japonais Toray et Teijin dominent l'industrie des supports magnétiques (plus de 50 % du marché). Ils sont suivis par Du Pont et 3 M (E-U), puis par ICI et Rhône-Poulenc, qui, récemment, avec son partenaire japonais Toyobo, a manifesté la volonté de prendre 20 % du marché mondial.

En prenant de nouvelles positions, le groupe Hoechst entend participer activement au combat qui s'engage entre les grands électroniciens dans le nouveau procédé vidéo 8 mm.

L'hypermarché Continent de La Ville-du-Bois sera fermé les dimanches 3 et 10 novembre

Afin de « prendre un peu de recul », la direction du groupe Promodès a décidé de ne pas ouvrir son récent hypermarché Continent de La Ville-du-Bois (Essonne) les dimanches 3 et 10 novembre, sans exclure une réouverture le 17 novembre. Des polémiques se sont développées toute la semaine : la CFDT souhaite qu'une négociation nationale sur l'ouverture des magasins le dimanche précède des négociations régionales et locales ; FO demande que *« les textes soient respectés »* ; les petits commerçants disent être prêts à manifester ; en cas d'ouverture, le *préfet de l'Essonne enverra un « avertissement »* et maintiendra l'ordre ; le secrétaire d'Etat au commerce, M. Jean-Marie Bockel, dans une mise au point, précise que l'ouverture aurait été envisageable, mais qu' *« aucune dérogation n'a été sollicitée »*.

Peugeot : la 309 en Egypte ?

La firme Peugeot n'a pas perdu tout espoir de remporter le concours lancé par l'Egypte, en 1984, pour mettre sur pied la chaîne d'assemblage de voitures équipées soit de moteurs *de 1 000 centimètres cubes*, soit de 1 500 centimètres cubes. Peugeot continue à négocier pour que la 309, dernière née de sa gamme, soit retenue. La firme française est en concurrence avec les japonais Honda, Nissan, Toyota, le français Renault, l'italien Fiat, le britannique Austin-Rover et les allemands Volkswagen-Audi et Opel. Jusqu'à présent, les observateurs estimaient qu'Opel, filiale de l'américain General Motors, était le mieux placé.

MARCHÉS FINANCIERS

NEW-YORK

Léger repli

Des ventes bénéficiaires se sont produites, jeudi, à Wall Street, parvenu la veille à son plus haut niveau historique. Elles ont été bien absorbées *dans l'ensemble, et, à la clôture*, l'indice des industrielles n'enregistrait qu'un léger repli de 1,27 point à 1 374,30. Le bilan de la journée est même demeuré positif. Sur 1 981 valeurs traitées, 770 ont monté, 685 ont baissé et 526 n'ont pas varié.

Les dernières nouvelles sur la marche de l'économie ont un peu déçu les opérateurs : déficit commercial record en septembre (15,5 milliards de dollars), baisse de 0,6 % des commandes à l'industrie, relative stabilité le même mois du principal indicateur (+ 0,1 %).

Cependant, le sentiment était relativement bon autour du « Big Board ». L'optimisme a été alimenté par les propos rassurants du secrétaire d'État au commerce, qui s'est déclaré persuadé que l'expansion allait se poursuivre, également par les rumeurs persistantes selon lesquelles le Fed pourrait décider d'assouplir les conditions de crédit pour donner un peu d'oxygène à l'économie. Une assez forte activité *a régné, et 122,13 millions* de titres ont changé de mains, contre 120,36 millions la veille.

VALEURS	Cours du 30 oct.	Cours du 31 oct.
Alcoa	32 3/8	31 7/8
A.T.T.	20 5/8	20 3/4
Boeing	46 3/8	45 7/8
Chase Manhattan Bank	58 1/4	59 1/2
Du Pont de Nemours	61	62 1/4
Eastman Kodak	43 5/8	43 5/8
Exxon	54 1/8	55
Ford	47	46 1/2
General Electric	56 1/4	57 5/8
General Foods	120	119 7/8
General Motors	67	66 3/4
Goodyear	28 1/2	26 5/8
I.B.M.	131	129 7/8
I.T.T.	33 3/4	33 1/2
Mobil Oil	31 3/8	31 3/4
Pfizer	46	45 3/4
Schlumberger	33 5/8	33 3/8
Texaco	38 3/4	38 3/8
U.A.L. Inc.	49 3/8	47 3/4
Union Carbide	59 1/8	59 5/8
U.S. Steel	26 3/4	27 1/2
Westinghouse	43 7/8	43 1/4
Xerox Corp.	50 1/4	50 3/8

Nominations

● A l'Association du transport aérien international (IATA), **M. MOHAMMED MEKOUAR**, a été élu président. Depuis 1984, M. Mekouar, quarante-huit ans, dirige la compagnie aérienne Royal Air Maroc dont il est le PDG. Il aura pour tâche d'animer, pendant un an, les travaux de l'IATA, qui regroupe cent quarante compagnies aériennes assurant des vols internationaux.

● A Bocaviande, **M. HOLETTE**, trente-sept ans, polytechnicien et ingénieur du génie rural, a été nommé directeur général. Il était jusqu'ici directeur adjoint de l'Office des viandes. Le groupe Bocaviande emploie deux mille personnes et réalise 5,4 *milliards* de francs de chiffres d'affaires dont 1,370 milliard à l'exportation. Il traverse actuellement d'importantes difficultés économiques.

● Chez Saupiquet, **M. JEAN-FRANÇOIS BAUER**, président de la Compagnie française de sucrerie, sera nommé directeur général, le 1er janvier prochain, sur proposition de la Compagnie de navigation mixte. Il remplacera M. Sylvain Wibeaux. Le chiffre d'affaires de Saupiquet, arrêté au 30 juin, augmente de 11 %, mais les résultats pour le premier semestre ne s'élèvent qu'à 7,3 millions contre 36,5 millions pour la même période de 1984.

● Au CENECA, **M. MAURICE HASSON**, a été nommé directeur général, en remplacement de M. Georges Seillan, qui réintègre le ministère de l'agriculture. Agé de cinquante ans, M. Hasson était depuis 1976 délégué pour les affaires agricoles représentant la France auprès des Communautés européennes. Le CENECA (Centre national des expositions et concours agricoles) organise *notamment* le Salon annuel de l'agriculture.

● Au Syndicat général des fabricants d'huile et de tourteaux de France, **M. PIERRE RIGENBACH**, du groupe Lesieur, a été élu président. Il succède à M. Georges Robin, PDG d'Astra-*Calvé (Unilever) qui occupait ce* poste depuis cinq ans.

● Chez **JEAN THOUARD**, conseil en immobilier et rapprochement d'entreprises, **M. ALAIN TRITANT**, ingénieur Arts et métiers, quarante-trois ans, est nommé directeur général *du groupe, qui comprend quinze* filiales et agences réparties sur le territoire national. M. Tritant est entré au cabinet Jean Thouard en 1968.

● A l'ONIC (Office national interprofessionnel des céréales), **M. CLAUDE CHEREAU**, *quarante-quatre ans, est* nommé directeur général adjoint. Licencié en sociologie, docteur en histoire, M. Chereau a commencé sa carrière à l'ONIC en 1964 ; il fut notamment délégué agricole auprès de la CEE de 1978 à 1980 et attaché agricole à Madrid de 1982 à 1985, poste *où il participa activement aux* négociations d'élargissement de la CEE. Il est également depuis août 1985, conseiller technique au cabinet de M. Nallet.

● **M. PHILIPPE SANMARCO** élu président de la commission de surveillance de *la Caisse des dépôts et consignations*. M. Sanmarco, député (PS) des Bouches-du-Rhône et conseiller municipal de Marseille, a été élu, le mercredi 23 octobre, président de la commission de surveillance de la Caisse des dépôts et consignations. M. Sanmarco, qui avait été désigné par l'Assemblée nationale pour siéger au sein de cet organisme, succède à M. Dominique Taddéi, qui avait renoncé. récemment à son mandat de député (PS) de Vaucluse afin de se consacrer à une mission sur la répartition du temps de travail. La commission de surveillance de la Caisse des dépôts et consignations est composée de douze membres dont trois désignés par l'Assemblée nationale et un par le Sénat.

Le Monde

DEVANT LA PRESSE PARISIENNE

Le général Arnold dénonce le « retard » de l'armée blindée française

L'état-major de l'armée de terre a vigoureusement réagi aux propos tenus par le général Arnold, commandant la première division blindée, sur le *« retard »* de l'armée blindée française par rapport aux Allemands et aux Américains. Estimant ces propos *« inadmissibles quant à la forme »*, le chef d'état-major de l'armée de terre a convoqué le général Arnold pour lui demander de s'expliquer. Il indique qu'il *« proposera au ministre de la défense les suites qu'il convient de donner à cette affaire »*.

C'est devant la presse municipale parisienne et d'Ile-de-France venue à Trèves s'informer des conditions dans lesquelles les jeunes appelés effectuent leur service national en RFA que le général Arnold a exprimé, mercredi 30 octobre, ses inquiétudes sur l'insuffisance de notre armement. *« Certains de nos blindés datent des années 60, et l'AMX-30 B-2 est prévu pour dans deux ans seulement »*, a déclaré le général après avoir regretté l'*« échec politique majeur »* du projet de char franco-allemand.

Tout en rendant hommage aux qualités techniques des AMX-30, il a regretté que *« dix ans soient nécessaires pour mettre au point un char français et vingt ans pour démarrer sa chaîne de fabrication »*. *« Le parc de blindés de l'armée française ne dépasse pas un millier d'engins. Les Allemands renouvellent le leur au rythme de 1 000 par an et les Soviétiques de 1 000 tous les quatre mois »*.

Le général Arnold a indiqué que le budget « activité » de la première DB a diminué de 17 % en 1984 par rapport à 1983, et de 8,5 % en 1985, avec une enveloppe de 21 millions de francs.

« Pour l'artillerie, nous sommes sortis de quarante ans d'hibernation. Pour les transmissions, notre système RITA est le meilleur du monde. Un effort reste à faire pour les blindés », a-t-il conclu en évoquant avec amertume les moyens dont disposent ses collègues allemands et américains.

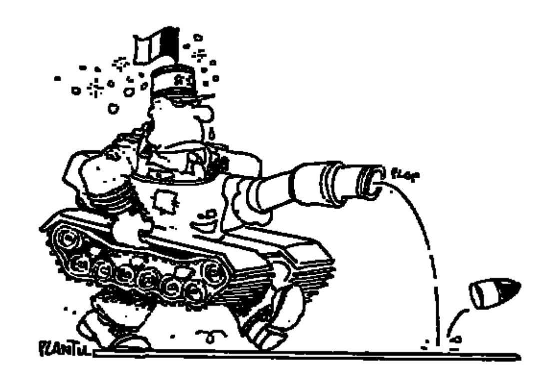
L'état-major de l'armée de terre a répondu point par point à ces critiques dans un communiqué.

Pour la 1re DB, l'état-major affirme que la *« réorganisation de l'armée de terre s'est traduite par un accroissement de sa mobilité, du nombre de ses chars, de sa puissance de feu et de la fiabilité de ses transmissions.*

» S'agissant de l'ensemble des forces de l'armée de terre, un rééquilibrage du nombre des hélicoptères a été opéré au profit de la Force d'action rapide (FAR) dont fait partie la 4e division aéromobile. Mais il est notoire que le nombre total de chars et de canons du corps de bataille a été maintenu à une unité près ».

En ce qui concerne les chars de bataille, le communiqué indique : *« S'il est exact que l'AMX-30 B-2 n'équipe pas encore la 1re DB, il faut préciser que ce char équipe peu à peu nos régiments de chars. Quant à son prochain remplaçant, dont le financement est assuré à 100 %, il intégrera toutes les technologies les plus modernes et entrera en service au début des années 90. »*

Enfin, sur le taux d'activité des forces, *« les années 84 et 85 ont vu les armées contribuer à l'effort de redressement de l'économie : le budget 86 permettra un substantiel accroissement des activités sur le terrain, et tout particulièrement au niveau de la 1re DB, qui participera à un exercice en terrain libre »*.



Le couple char-hélicoptère

Les propos du général Arnold – un officier issu de l'arme blindée et de la cavalerie – illustrent l'impatience de cette arme à disposer le plus vite possible d'un nouveau char de combat qui puisse remplacer l'AMX-30 et ses dérivés et qui puisse rivaliser techniquement avec les blindés étrangers, notamment soviétiques et ouest-allemands.

L'échec d'un projet commun à la France et à l'Allemagne fédérale en 1980, puis à nouveau en 1983, a fortement déçu les partisans du char en France. La solution retenue par le gouvernement a été, dans un premier temps, de moderniser à peu de frais l'actuel AMX-30 et ensuite de se lancer, à plus long terme, dans la conception d'un nouveau blindé sans l'aide d'un pays partenaire.

Cependant, pour justifiées qu'elles soient, les remarques du général Arnold – qui fut pendant trois ans l'aide de camp de M. Giscard d'Estaing à la présidence de la République – relèvent du même état d'esprit critique développé par de nombreux officiers lors de la démission du général Jean Delaunay de son poste de chef d'état-major de l'armée de terre au printemps 1983. Pour ces officiers, en effet, la réorganisation de l'armée de terre proposée par le gouvernement, et approuvée depuis par le Parlement, ne faisait pas la part assez belle à l'arme blindée et au char, longtemps considérés comme les pièces maîtresses dans une éventuelle bataille en Europe. Beaucoup de ces officiers, hostiles à la réforme décidée, ont eu du mal à comprendre que désormais le couple « char + hélicoptère de combat » était devenu l'élément primordial d'une bataille terrestre.

En s'affranchissant des obstacles sur le terrain, l'hélicoptère, par sa mobilité et la rapidité de ses déplacements, est le principal ennemi du blindé adverse qu'il peut détruire à l'aide de ses missiles antichars.

Caracolant en tête du dispositif militaire, l'hélicoptère de combat, qui est armé de missiles, et l'hélicoptère de manœuvres, qui transporte l'infanterie, conquièrent le terrain que peut ensuite occuper le blindé qui les accompagne. C'est tout le sens de la création en France d'une division aéromobile installée depuis cet été dans la région de Nancy et composée de trois régiments d'hélicoptères.

Dans la mesure où il a fallu faire des choix budgétaires au sein des crédits du ministère de la défense, l'armée blindée a paru avoir été financièrement défavorisée aux yeux de ses nombreux partisans pour que l'accent puisse être mis sur la montée en puissance de cette force d'hélicoptères de combat. C'est sans doute là l'origine de l'amertume ressentie aujourd'hui par les spécialistes du char lorsqu'ils constatent, non sans raisons techniques, que l'AMX-30 au sein des unités françaises reste un blindé largement dépassé par des réalisations étrangères.

J. I.

● **UNEDIC : le gouvernement se prononcera sur le rééchelonnement de la dette pour le 15 novembre.** – Lors d'une rencontre avec les associations de journalistes économiques et sociaux, le 31 octobre, M. Michel Delebarre, ministre du travail, a indiqué qu'une décision sur le réaménagement de la dette de l'UNEDIC serait prise pour le 15 novembre. La veille, à propos de l'accord du 29 octobre, le ministre avait jugé *« tout à fait symbolique »* que les partenaires sociaux parviennent à un accord *« d'une telle importance à une époque où il est de bon ton de déplorer leurs échecs et de dénoncer leur prétendu immobilisme et leur incapacité de s'adapter à l'évolution de notre société »*.

Le numéro du « Monde » daté 1er novembre 1985 a été tiré à 443 103 exemplaires

A B C D E F G

SELON « BILD ZEITUNG »

Andrei Sakharov et Anatoli Chtcharanski pourraient être échangés contre des agents de l'Est après le sommet Reagan-Gorbatchev

Bonn (AFP). – Le prix Nobel de la paix Andrei Sakharov, et le mathématicien dissident, Anatoli Chtcharanski pourraient être échangés, après le sommet Reagan-Gorbatchev de Genève, les 19 et 20 novembre, contre des agents de l'Est détenus à l'Ouest, écrit, vendredi 1er novembre, le quotidien à grand tirage ouest-allemand *Bild Zeitung*.

Selon le journal, qui se réfère à des *« sources diplomatiques à Bonn et à Washington »*, l'opération se déroulerait soit à Moscou, soit à Berlin-Est. L'URSS, les Etats-Unis, la République fédérale et la RDA seraient impliqués *« simultanément »* dans cette négociation.

L'avocat de Berlin-Est, Me Wolfgang Vogel, qui avait déjà organisé en février 1962 l'échange entre le pilote d'avion-espion américain Gary Powers et le colonel du KGB, Rudolf Abel, ainsi que l'ambassadeur des Etats-Unis à Berlin-Est, M. Francis Meehan, s'occuperaient activement des tractations.

L'opération comporterait la libération par les Etats-Unis d'un nombre indéterminé d'espions condamnés à de lourdes peines de prison. Moscou pour sa part libérerait, outre Sakharov et Chtcharanski, *« jusqu'à douze agents »* américains, britanniques et ouest-allemands. De son côté, la RDA récupérerait son maître-espion, Lothar Erwin Lutze, détenu depuis 1976 en RFA. Enfin, Berlin-Est libérerait dix espions ouest-allemands en échange de l'espion industriel soviétique Semliakov, détenu en RFA.

Selon *Bild*, qui sur ce point cite un haut fonctionnaire de Bonn, l'opération n'aura lieu que si le sommet de Genève entre Reagan et Gorbatchev *« se passe bien »*.

M. Shultz « ne sait rien »

Interrogé sur ce projet d'échange, M. George Shultz, secrétaire d'Etat américain, a indiqué, jeudi, qu'il n'était pas au courant. *« Je ne sais rien à ce sujet »*, a-t-il dit.

En revanche, M. Shultz a confirmé que Mme Elena Bonner, l'épouse d'Andrei Sakharov, allait pouvoir bientôt quitter l'URSS. Il a précisé qu'il en avait été informé par un responsable soviétique, qui serait, selon certains observateurs, l'ambassadeur de l'URSS à Washington, M. Dobrynine.

En visite à Paris

M. TRIKI ANNONCE LA RÉUNION PROCHAINE DE LA COMMISSION DE COOPÉRATION FRANCO-LIBYENNE

M. Ali Triki, ministre libyen des affaires étrangères, a effectué, les 30 et 31 octobre, une visite à Paris, la première depuis la signature de l'accord sur le retrait des forces françaises et libyennes du Tchad, en septembre 1984. Après avoir rencontré M. Roland Dumas, il a annoncé, jeudi, la réunion de la commission franco-libyenne de coopération économique et technique à Tripoli *« fin 1985-début 1986 »*. Cette commission ne s'était pas réunie depuis trois ans.

L'entretien avec le ministre français des relations extérieures, a porté sur les relations bilatérales, la situation au Proche-Orient et la question du Tchad. Il s'agit là d'*« un problème politique qui nécessite une solution politique »* et *« il faut soutenir les efforts de l'OUA pour encourager les Tchadiens à se réconcilier »*, a dit M. Triki.

Par ailleurs, le chef de la diplomatie libyenne a préconisé une *« coopération triangulaire entre l'Europe, l'Afrique et le monde arabe »*, estimant que *« les intérêts de l'Europe sont souvent en contradiction avec ceux des Etats-Unis »*.

Après sa rencontre avec M. Triki, M. Roland Dumas a commencé, jeudi, une tournée dans trois pays africains : Cameroun, Nigéria et Mauritanie.



Sur le vif

Flics

Vous vous rappellez le film *la Guerre des polices* ? Avec Brasseur et Rich. Ils se jalousaient, ils se surveillaient, il se canardaient, c'était génial. Des brigades, des groupes d'intervention, il y en a tout plein, en France, c'est vrai. BSP, BRB, BRI, BAC, DST, GIPN, DCRG, DCPJ, DGSE, SRPJ, BSN, DPJ... A quoi ça correspond, ces sigles ? Trop long à vous expliquer, trop compliqué. En gros, au lieu d'une bonne police normale, nous, on en a des tas. Des petites, des grandes, des parallèles, des spéciales, des polyvalentes et j'en passe,.

Mitterrand, c'est sa passion. Il adore ça. De temps en temps, il dit : « Combien on en a déjà ? » – « Une bonne vingtaine, monsieur le président. » – « Ça fait pas tellement... » Alors, on lui en bricole une en vitesse. Un GIGN avec une antenne à l'Elysée, ça vous irait ? Là, il était très content. Il les avait sous la main, ses soldats de plomb. Il pouvait s'amuser avec. Il en oubliait souvent l'heure du goûter.

Et puis, il y a des méchants qui ont essayé de lui casser son joujou. Il a piqué une ces colères ! Du coup, Joxe vient de lui en offrir un nouveau, super-chouette, un RAID (Recherche-assistance-intervention-dissuasion). Soixante-dix-sept flics triés sur le volet. Qu'est-ce qu'ils vont faire ? Ce que font les autres, enquêter, lutter contre le terrorisme et le grand banditisme. Mais mieux, bien mieux.

Hier, en sortant du journal, j'ai retrouvé, comme tous les soirs, au bar-tabac du coin, mon contact aux RG. Ça, vous savez, RG (renseignements généraux). Et en échange d'un tuyau, une conversation surprise dans le couloir du troisième étage, entre une rédactrice de mode et un copain du service religion, je lui ai demandé ce qu'il en pensait, du RAID.

Il trouve que c'est une très bonne idée. Ça manquait. Ils commençaient à s'embêter, les policiers, pendant les planques et les filoches. A force de se tirer dessus, s'entretuer, de se dessouder, toutes ces bandes rivales sont pratiquement décimées, côté gendarmes. Grâce à quoi, côté voleurs, ça va très bien, merci.

CLAUDE SARRAUTE.

Elf-Aquitaine propose 1,4 milliard de francs à Phillips pour un permis en mer du Nord

Le groupe pétrolier français Elf-Aquitaine aurait offert 180 millions de dollars (1,44 milliard de francs) au groupe américain Phillips Petroleum, pour lui racheter la part de 35 % qu'il détient dans un permis d'exploitation situé en mer du Nord britannique. Selon le *Financial times*, qui a révélé l'information, l'offre du groupe français serait largement supérieure à celles faites jusqu'ici à Phillips par d'autres compagnies, mais Elf aurait posé comme condition de devenir opérateur sur ce permis.

La filiale britannique du groupe français confirme qu'elle a signé un accord avec le groupe Phillips et que celui-ci a accepté son offre, mais se refuse à préciser le montant de l'opération. Cette offre doit être soumise à l'approbation du département britannique de l'énergie et aux partenaires de Phillips sur ce permis, qui disposent d'un droit de préemption.

Phillips, qui a dû depuis un an doubler son endettement afin de résister aux tentatives de prise de contrôle de deux financiers américains, est contraint de vendre une large partie de ses actifs et de ses intérêts pétroliers afin de rassembler 2 milliards dollars de fonds frais. Le permis convoité par Elf, surnommé « bloc T », est situé au large de l'Ecosse, près du champs de Maureen, découvert et exploité par Phillips. Il est considéré comme l'un des plus prometteurs de la zone, car il recouvre quatre champs, contenant au total des réserves estimées de 250 à 700 millions de barils (34 à 95 millions de tonnes) d'hydrocarbures.

Toutefois, en dépit de dix-sept forages, et de plus de 1 milliard de francs de dépenses, ces champs n'ont encore jamais été déclarés commercialement exploitables, du fait d'une structure géologique extrêmement complexe.

C'est pourquoi, selon le quotidien britannique, la plupart des analystes avaient, jusqu'ici, estimé que la participation de Phillips sur ce bloc ne valait guère plus de 50 millions de dollars (400 millions de francs). Pour Elf, qui jusqu'à présent n'est pas opérateur sur un champ en production ou en développement en mer du Nord britannique, l'acquisition de ce permis offrirait l'opportunité d'employer à terme, une partie des équipes qui travaillent actuellement sur le champ gazier de Frigg, à cheval sur les zones britanniques et norvégiennes, après l'épuisement de ce gisement au début des années 90.

La désignation d'Elf comme opérateur sur le bloc T est, toutefois, soumise, même si l'affaire est conclue avec Phillips, à l'approbation des autres groupes ayant des participations dans ce permis : Pétrofina (30 %), Agip (18 %), Lasmo (8 %) et Century Power and Light (8 %). Chacun des partenaires de Phillips a, par ailleurs, le droit de faire une offre au moins égale à celle d'Elf d'ici à trente jours.

V.M.

La curieuse « candidature » de M. Charles Hernu

De notre correspondant régional

Lyon. – *« Je lance un défi à Raymond Barre : si ma liste a autant d'élus que la sienne aux législatives – je table sur cinq – alors, je serai candidat à la candidature aux élections présidentielles, à condition que François Mitterrand ne le soit pas »*...

M. Charles Hernu, ancien ministre de la défense, est décidément imprévisible. A l'occasion de l'entrée imminente – à part entière – au « Bébête-Show » d'une marionnette à son effigie, M. Hernu a organisé, jeudi 31 octobre, à l'improviste, un déjeuner de presse restreint et limité aux trois journalistes politiques des journaux locaux *le Progrès*, le *Journal-Rhône-Alpes* et *Lyon-Matin*.

Sa « confidence-choc » a été diversement interprétée. Les deux premiers titres font leur une sur cette *« candidature »* doublement hypothétique, le troisième relègue l'information dans un « encadré »... Il est vrai que la déclaration aurait été faite, selon Françoise Vacher du *Progrès*, sur un *« ton enjoué »*...

Avant cette *« petite phrase »*, M. Hernu a longuement parlé du succès remporté par le club de réflexion qu'il a récemment créé. Le GERME – devenu d'ailleurs GERMES – Groupement d'étude et de réflexion militaire et stratégique – compte deux milles cinq cents adhérents dans toute la France. Son siège va être installé, le 25 novembre prochain, à Paris au 7, rue Jules-Guesde dans le quatorzième arrondissement.

M. Hernu n'est pas mécontent, dit-on, que cette structure soit comparée à celle des réseaux barristes... Au cours de ce déjeuner confidentiel – qui n'avait rien de comparable à la « déclaration médiatique » de M. Michel Rocard à Conflans-Sainte-Honorine, – l'ancien ministre de la défense a soigné une nouvelle fois son image de « rassembleur » : *« Je suis l'homme du consensus national, pas sectaire... »*

Il reste que, pour acquérir une crédibilité suffisante, M. Hernu devrait réussir son premier « pari » électoral : avoir autant d'élus que M. Raymond Barre. Une tâche pour le moins ardue dans le Rhône où l'ancien premier ministre espère six sièges et où les hypothèses pré-électorales situent dans une large fourchette – de trois à cinq élus – le score de la liste PS.

Une liste d'ailleurs engendrée dans la douleur puisque M. Jean Poperen, numéro deux du PS, n'a abandonné qu'avec beaucoup de réticences la tête de liste au maire de Villeurbanne. Et l'on imagine mal l'appareil socialiste dans son ensemble servir de « marchepied » aux ambitions – réelles ou supposées – de M. Hernu. Il est à prévoir que la déclaration de M. Hernu – « bluff » pur et simple ou « ballon d'essai » – provoquera plus d'embarras que d'enthousiasme au sein d'une famille politique déjà amplement fournie en « présidentiables »...

CLAUDE RÉGENT.

LE PRÉSIDENT CENTRAFRICAIN DEMANDE LA SAISIE D'UN LIVRE DE ROGER DELPEY

La saisie du dernier livre de Roger Delpey, *Affaires centrafricaines*, publié par les Editions Jacques Grancher, a été demandée jeudi 31 octobre au tribunal civil de Paris par Me Bernard Jouanneau, au nom du général Kolingba, président de la République centrafricaine, et de sept de ses ministres. Plusieurs de ces derniers et l'ambassadeur du Centrafrique accompagnaient Me Jouanneau.

L'avocat de l'éditeur, Me Jean-Yves Dupeux, s'est opposé à la demande de saisie, ainsi que Me Francis Szpiner, avocat de M. Delpey. Le conseil du général Kolingba, pour sa part, a fait valoir que le livre impute à ses clients des malversations exceptionnellement graves, ce qui constitue, a-t-il dit, d'une part, des offenses envers un chef d'Etat étranger, d'autre part, des diffamations à l'encontre des membres de son gouvernement mis en cause, et enfin, une véritable *« entreprise de déstabilisation »* de la nation centrafricaine, auprès tant de la France que de ses voisins d'Afrique.

Une ordonnance sera rendue lundi 4 novembre.

● *Vingt-huit blessés dans un attentat en Grèce.* – Vingt-huit personnes ont été blessées jeudi 31 octobre à Athènes, lors de l'explosion d'une bombe dans un autobus des lignes aériennes grecques. A part un passager de nationalité irakienne, toutes les victimes sont des Grecs. Le premier ministre, M. Papandréou, a réagi tard dans la nuit à cet attentat, qui n'a pas été revendiqué. Il a mis en garde contre le développement de *« forces déstabilisatrices qui menacent les institutions démocratiques du pays »*. Ces forces, a-t-il dit, sont encouragées par le *« climat de confrontation »* qui s'est installé dans le pays, après l'annonce par le gouvernement d'un ensemble de mesures d'austérité. *(AFP.)*



Le Monde

LOISIRS

New-York patchwork



J.-P. FAVREAU/VIVA

Des foies gras de Manhattan, aux « branchés » de Columbus Avenue en passant par Harlem et Broadway

DES foies gras. Des vrais, entiers, tout en couleurs. Pas de la conserve, non, pas du stérilisé qui vous tue et les microbes et le goût. Du vrai, vous dis-je, frais, délectable. Ariane Daguin, vingt-sept ans, est la digne fille de son père, André, empereur en son domaine de l'Hôtel de France, à Auch. Ariane, seule nuance, a planté ses fourneaux à New-York, voilà un an.

Toute une aventure – américaine bien sûr – pour cette Française sortie de la Columbia University où elle faisait sciences po et qui rencontra sur le campus son associé, George Faison, un Texan de vingt-neuf ans avec qui elle a créé la D'Artagnan Incorporated. Tout un programme que ce foie gras cent pour cent *made in USA !*

Pour la petite histoire, le canard a surgi dans le paysage américain de l'élevage un certain *1er septembre 1984. Et* une véritable révolution gastronomique s'est ensuivie. Nourris (on ne dit surtout pas gavés aux Etats-Unis), blanchis, ce sont aujourd'hui deux mille de ces canards – dûment expédiés *ad patres* – qui quittent toutes les semaines une ferme géante de Monticello, dans l'Etat de New-York. Ladite ferme ronronne. Elle est capable de doubler sa production sans nouveaux investissements ; elle emploie cinquante salariés ; elle a des ambitions. France, fais attention ! Ton foie gras fout le camp...

« Deux mille canards par semaine, vous vous rendez compte, dit Ariane Daguin, *c'est la production annuelle d'une petite ferme classique dans le Gers. »* Bref, New-York va faire trembler Auch et Condom réunis.

Les Américains apprécient. Le *New York Times* s'est déjà fendu de deux petits articles sur le « New York confit ». Le *Daily News* lui a consacré une pleine page. Et *Venture,* le magazine des entrepreneurs, lui a tiré son chapeau. Qui dit mieux ?

∴

Le foie gras n'est pas tout. Il y a aussi Harlem ! Bien sûr, disent les Blancs de Manhattan, *« c'est sordide, des taudis, n'y allez pas, vous risquez la mort ».* Nous y sommes allés... Courageux mais pas téméraires, nous avons choisi pour notre première incursion la visite guidée toute simplette à 15 dollars (tout de même 120 F). Simplette, mais conseillée. Idéale pour désamorcer vos craintes. Mais décevante.

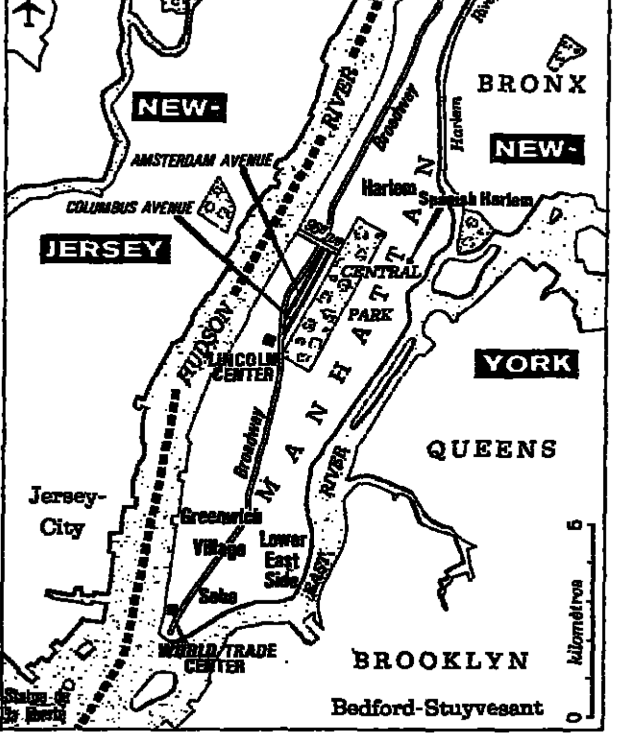
Car, en trois heures de rang, vous tuez deux mythes. Le mythe de Harlem haut lieu de la culture noire, d'abord : Harlem n'est plus Harlem et il y a longtemps que Duke Ellington et compagnie ont rejoint le paradis des artistes ou qu'ils se sont éclipsés vers d'autres lieux plus sympathiques. *D'où la mort du mythe number two :* le guetto n'est plus ce qu'il était, sublime, forçément sublime...

Il n'y a donc plus que les touristes allemands, français, italiens et japonais pour *s'imaginer découvrir le ghetto des* ghettos confortablement installés derrière les vitres d'un car blindé cinglant à travers une foule hargneuse. Harlem n'est plus Harlem ! Vous retardez de *dix ans, disent en souriant* Ed Greenidge et Michèle Scott, les deux patrons du tourisme de cette fausse banlieue noire.

Harlem est seulement Harlem. Un grand quartier déshérité – peuplé de Noirs, de Porto-Ricains et d'Asiatiques – qui aspire à une renaissance et que l'on visite à pied (de jour). Une ville qui a besoin d'argent frais et – pourquoi pas – des dollars du tourisme. Alors, une fois la visite guidée terminée, n'hésitez pas à vous aventurer un peu, à visiter le Studio Museum. *« Comparé au Metropolitan, c'est petit,* résume Mary Schmidt Campbell, la conservatrice, *mais le contenu est de qualité. »* Tout ce que vous avez envie de connaître de l'art africain et afro-américain est là, ou presque, présenté à l'occasion d'expositions thématiques. Et le musée héberge, tous les ans, trois artistes noirs qui bénéficient d'une bourse rondelette.

N'hésitez pas à marcher dans le Spanish Harlem, au nord de la 96e Rue, que les Blancs d'Amérique ne franchissent pas, par *« un mélange de peur et de culpabilité et par un respect des valeurs d'une société qui aime par-dessus tout la richesse »,* nous dit Anna Lou De Havenon, anthropologue new-yorkaise. Vous découvrirez des rues en chantier, mélange de taudis, d'immeubles noircis par les incendies volontaires qui permettent aux propriétaires (généralement blancs) de toucher les primes d'assurances, mélange aussi de bâtiments style *West Side Story,* en cours de rénovation, destinés à de jeunes couples blancs aisés.

Harlem n'est plus Harlem. On commence à débaptiser cette ville dans la ville, qui effraye et fascine. Spanish Harlem s'appelle *dorénavant* Upper-Yorkville. C'est tellement plus propre et chic. Tellement plus rassurant.



Qui aurait cru, il y a seulement cinq ans, que les promoteurs s'intéresseraient à ce bout de terre damné ? Qui aurait cru que les pauvres seraient *chassés à leur tour de cet îlot maudit* vers le Bronx et Brooklyn ? Qui aurait cru qu'il n'y aurait bientôt plus de pauvres à Harlem ?

Les Noirs informés ne se trompent pas. Ils sentent leur ville bouger. Ils savent que Donald Trump, l'un des plus grands princes de l'immobilier, conçoit de vastes projets pour ce quartier qui s'appela, un jour, Harlem...

∴

Pas de « sinistrose ». New-York, c'est aussi la fête, et Broadway, le quartier des shows, comme il y a un quartier des affaires. Il faut, impérativement, sacrifier au rite de Broadway, voir *a chorus line* et crouler de rire. Et puis, comme sur les Champs-Elysées la nuit, ne pas trop emprunter les rues adjacentes.

Rien n'empêche non plus de jouer aux badauds. Nous avons eu droit au défilé *de la communauté des Polonais* de New-York, un dimanche, sur la 52e Rue.

Les mémés avaient sorti leurs pliants au pied des gratte-ciel pour voir passer la Chopin Music Society et autres Polska Szkola. Le soleil chauffait l'ambiance, un prêtre en grand uniforme était conduit dans un véhicule de police, une Crown-Victoria, le clan des pompiers polonais de la ville jerkait à tout-va sur leur énorme bolide rouge. Bref, c'était divin.

Le lendemain, tandis que le flot des touristes était expédié par ascenseur au 107e étage de la tour II du World Trade Center (410 mètres de hauteur, à ne pas *manquer), tandis que le* peuple des laissés-pour-compte farfouillait les poubelles en quête de bouteilles consignées à 5 cents et que les agents de change trépignaient autour de la corbeille du Stock Exchange, le King passait un mauvais quart d'heure devant les magistrats new-yorkais.

Le King est un étrange monsieur, la cinquantaine, les cheveux blancs ramenés en un énorme épi sur le sommet de son crâne, qui a oublié de déclarer quelques millions de dollars au fisc américain.

Le King est une vedette, organisateur des plus grands matches de boxe, du dernier concert de Michael Jackson, et gros flambeur à Las Vegas. Le King n'avait pas l'air content. Il n'avait pas l'air d'apprécier ce feuilleton judiciaire en attendant d'être éventuellement impliqué dans un meurtre...

Il faut, aussi, descendre Columbus Avenue. Cette rue est un mille-feuilles. Il faut la prendre à la hauteur de la 65e Rue jusqu'à la 110e, au cœur de *Manhattan. Quatre* kilomètres de marche et vous avez New-York sur un plateau.

LAURENT GREILSAMER.

(Lire la suite page XII.)

LIRE

Charters chics pour ville choc

Ville d'abord rêvée avant d'être soit adorée, soit détestée, New-York est bien plus qu'une escale ou une destination : un aimant. Rien d'étonnant, donc, si pour s'y rendre on a l'embarras du choix.

Council Travel Services offre notamment de novembre à mars, au départ de Paris via Londres, un « charter chic » (repas chaud, vin, cinéma gratuits) pour rejoindre la ville choc avec les Boeing-747 de Tower Air, à partir de 3 150 F aller-retour, un prix équivalent à ceux proposés par Nouvelles Frontières ou Jet'Am, la filiale d'Air France. Au départ de Bruxelles : à partir de 2 790 F.

CTS propose également une formule de réservations d'hôtels, à partir de la France, pour la ou les nuits suivant l'arrivée, dans trois catégories d'hébergement, de la YMCA à l'hôtel trois étoiles, ainsi qu'un système d'échange de domiciles selon un procédé présentant un *maximum de garanties et de* souplesse.

P. FR.

- **Council Travel Services, 31, rue Saint-Augustin, 75002 Paris. Tél. : (1) 42-66-20-87 et 42-66-34-73. Bureaux à Bordeaux et à Nice.**
- **Nouvelles Frontières, 74, rue de la Fédération, 75015 Paris. Tél. : (1) 42-73-25-25.**
- **Jet'Am, dans toutes les agences de voyages agréées et agences Air France.**
- **Office du tourisme des États-Unis, 23, place Vendôme, 75001 Paris. Tél. : (1) 42-60-57-15 Minitel : (1) 614 9166 – VGL.**

L'art d'inventer les mètres carrés

Comment gagner de la place... en ajoutant quelque chose.

L'ÉTAT du parc immobilier français, avec ses logements plus petits que la moyenne européenne et souvent médiocrement équipés, est-il à l'origine du boom enregistré par le marché du bricolage depuis vingt ans ? Sans doute, mais le développement des résidences secondaires a accéléré le phénomène, ainsi que le goût assez récent des Français pour les changements de décor. Désormais, les intérieurs suivent la mode. Les papiers peints, les linoléums, voire les carrelages, ne sont plus posés pour la vie. On décolle, on recolle, on repeint, on transforme. Cette évolution des comportements domestiques s'est télescopée avec des contraintes économiques nouvelles. Faire réaliser entièrement les travaux de rénovation et de décoration de son appartement coûte cher. Alors, les Français se sont retroussé les manches en famille, n'abandonnant aux spécialistes que les parties les plus « techniques » des travaux, réservant leur capacité d'investissement à l'achat d'équipements (électroménager et audiovisuel) et de mobilier. Dans ces domaines, l'immuable n'a plus cours non plus. On hésite moins à acheter des meubles datés, s'exposant à les voir se démoder. La maison est devenue un marché vivant et le Salon du bricolage, pittoresque à sa création en 1965, un événement économique et technologique de première grandeur.

INSCRIT le plus logiquement du monde dans la mouvance de l'énorme Salon du bricolage, le Salon « Gain de place » ne se distingue certes pas par sa taille (1 000 mètres carrés et une trentaine de stands), mais par le fait qu'il concrétise, pour la première fois, l'une des motivations prioritaires du bricoleur.

Mijanou Bardot, son instigatrice, s'est fait, depuis des années, un solide prénom dans la décoration et l'aménagement intérieur. Pour constater que, malheureusement, les solutions « gain de place » ont un bel avenir : *« Je suis frappée par le nombre de jeunes couples qui s'installent et vivent dans moins de 12 mètres carrés, cuisine et salle de bains comprises ! »* Quand on n'a pas assez de mètres carrés, il faut, c'est bien connu, lever la tête et recourir à la troisième dimension. C'est ainsi qu'elle a commencé, il y a sept ans, à fabriquer et à commercialiser sont « lit-loft », mezzanine permettant d'isoler le lit du reste de l'« appartement ».

Le problème du logement et de l'espace disponible ne semblant pas en voie de résolution, de plus en plus de gens inventifs se sont mis à réfléchir aux différentes manières de mettre en valeur un espace clos de murs ou cloisons qu'on ne peut ni percer ni pousser. L'étape suivante, c'était tout naturellement de réunir ces gens.

« Gain de place » s'adresse donc aux jeunes en priorité ; de préférence à ceux que le spectacle d'une boîte de vis ou d'une perceuse n'effraie pas trop. Mais on peut aussi y trouver des solutions destinées à une clientèle un peu plus âgée et aisée. Ainsi, si vous avez deux voitures mais un seul box ou garage, l'astucieux « AFG parking system » vous permettra de les ranger immédiatement en duplex, sans gros travaux, ce qui peut être également intéressant pour loger un bateau ou une caravane. Autre exemple : en bois blanc, l'armoire rustique Cézame se transforme en une table, deux bancs, un vaissellier, une commode, deux rangements, une petite armoire !



Création Atelier Mijanou Bardot.

Plus impressionnant encore : le remarquable petit ensemble proposé par Anthony Claux, une entreprise corrézienne, qui loge, tenez-vous bien, une cuisine, un sanitaire et un lit pour deux personnes sur 3 mètres carrés : la cuisine est adossée au sanitaire et le couchage vient se poser sur l'ensemble, ce qui évite tout mélange des genres. Ce « compact » est proposé en kit : on gagne de la place, même à l'emballage, ce qui procède d'une saine logique.

On trouvera aussi, bien sûr, des vérandas, des consoles qui se déplient en tables immenses et toute sorte d'éléments modulables, etc.

En somme, ce royaume de la pièce ou du meuble convertibles est fondé sur un paradoxe assez cocasse : on gagne réellement de la place... en ajoutant quelque chose dans une pièce déjà trop petite ! En attendant l'invention de la chambre de bonne décapotable qui, aux beaux jours, se transforme en terrasse-jardin, on peut parier, sans grands risques, que ce petit Salon n'a pas fini de grandir.

MICHEL DROULHIOLE.

MAISON

Formes et couleurs

DANS la compétition de la création de mobilier contemporain, les Français et les Italiens se font une guerre sans merci. Si la pugnacité des industriels italiens est parfois supérieure, les talents des créateurs sont souvent de valeur égale.

Deux points communs ressortent des nouveautés présentées cet automne. Ce sont des meubles de lignes très architecturées. Mais conçus pour être « vécus » au quotidien, donc pratiques et confortables. Dans son vaste magasin entièrement voué au contemporain (une gageure lorsqu'on est installé au faubourg Saint-Antoine) Roger Le Bihan présente des sièges édités par Busnelli.

A partir d'une forme cubique, avec accotoirs droits légèrement évasés au sommet, Ugo La Pietra a imaginé deux interprétations d'aspects (et de prix) très différents. Sous le nom de « Pretenziosa », un petit canapé deux places et des fauteuils sont en châtaignier, dont l'originalité est d'être rainuré. Les pieds sont chaussés de cuivre mouluré et les coussins – d'assise, de dossier et d'accotoirs – sont revêtus d'un cuir beige rosé (16 240 F le fauteuil). Dans la version « Agevole », les même sièges ont une structure en tube laqué gris et des coussins recouverts d'un tissu rose vif (11 610 F le canapé).

Pour la rentrée, Michel Schulmann, PDG de Mobilier international, a choisi d'éditer (et de fabriquer dans son usine de Tours) certains meubles créés pour les appartements de l'Elysée. Jean-Michel Wilmotte a traité en chêne teinté noir à veines blanchies, rehaussé d'un large quadrillage gris, un bahut à trois portes (18 975 F), un long canapé à socle et blocs latéraux, une chauffeuse accompagnée d'un pouf pour former méridienne. De Ronald Cecil Sportes, un fauteuil en lignes courbes fait d'un fin maillage en acier tendu sur une structure métallique, le tout laqué en gris ou noir (7 825 F) et un canapé à grosse monture tubulaire, permettant au dossier de s'abaisser jusqu'à l'horizontale.

Spécialiste italien du mobilier de bureau de grand standing, Tecno souhaite mettre le PDG dans un cadre aussi raffiné que celui de son appartement. Pour réaliser cette continuité, Tecno mise sur la couleur. Celle du cuir des sièges, avec un bleu canard, un rouge vif, un jaune clair, très inhabituels dans ce domaine. Couleur aussi de la laque, brillante ou mate, fort réussie en bordeaux ou en gris. Certains de ces meubles (bibliothèques, vitrines) vont également dans la maison.

Pour la chambre, pièce la moins bien lotie en innovation, de nouveaux meubles, italiens, sont vendus dans les magasins de mobilier composables MD. Cette collection « Mélodie » comprend, outre des lits, des chevets, commodes, semainiers, coiffeuses et secrétaires. Ces petits meubles sont indépendants mais juxtaposables. Parmi les plus originaux : une commode à plateau ovalisé largement débordant (4 872 F) et un chevet à base circulaire et plan supérieur ovale, décentré. Les nombreux coloris des laques se choisissent en contraste (noir-blanc, noir-rouge) ou en dégradés de tons.

Jusqu'au 15 novembre, Sarah Nathan présente dans son magasin « Edifice » (27 bis, bd Raspail) une exposition du designer Marc Berthier. Depuis le bureau d'écolier en plastique moulé jusqu'à la chaise dessinée par ordinateur, vingt années de création de mobilier et luminaires témoignent du sens que Marc Berthier donne au mot « design ».

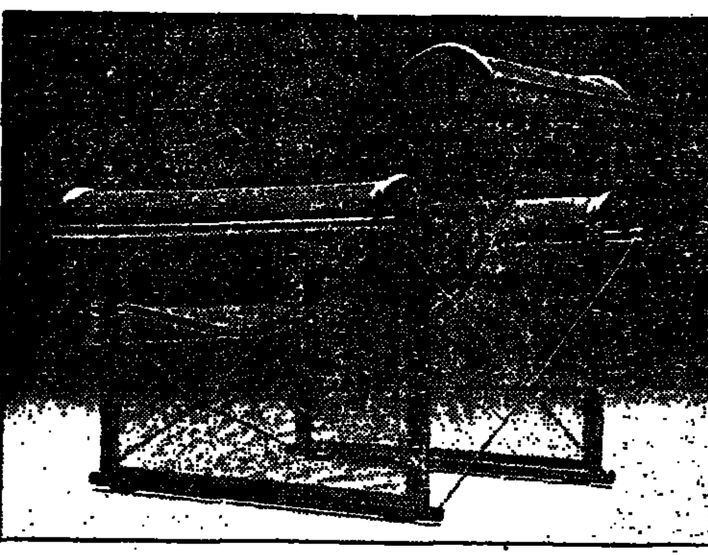
JANY AUJAME.

● **Le Bihan, 25, fg Saint-Antoine, 75011 Paris. Tél. : 43-43-06-75.**

● **Mobilier international, 166, fg Saint-Honoré, 75008 Paris. Tél. : 43-59-08-40.**

● **Tecno, 242, bd Saint-Germain, 75007 Paris. Tél. : 42-22-18-27.**

● **MD, 85, rue du Bac, 75007 Paris. Tél. : 45-44-38-84.**



Fauteuil créé par Ronald Cecil Sportes pour Mobilier international.

هكذا من الأصل

Le rendez-vous des touche-à-tout

Des bricoleurs, gros et petits.



LE Salon du bricolage a vingt ans. Pour fêter dignement cet anniversaire, il s'est mis en quatre. Parallèlement aux 45 000 mètres carrés réservés aux 475 exposants spécialistes du bricolage, le CNIT Paris-la Défense accueille cette année trois autres salons. Les désormais traditionnelles Décoralies se sont confortablement installées au troisième niveau sur 15 000 mètres carrés (250 exposants) où elles cohabitent avec le salon réservé aux loisirs créatifs (50 stands sur 4 000 mètres carrés). Le dernier venu n'occupe que 1 000 mètres carrés pour une trentaine d'exposants ; c'est la moindre des choses puisqu'il s'appelle Gain de place et qu'il est consacré aux *« solutions astucieuses pour récupérer de l'espace à vivre »*.

Une innovation : un tournevis multitête à manche de conception unique, moulé à la main de l'homme. Les têtes, 2 plates et 2 cruciformes, sont logées l'une sur l'axe et les 3 autres dans des alvéoles sur le manche. Interchangeables, elles sont faciles d'accès et ne peuvent plus s'égarer.

Mais le phare vers lequel convergent depuis le jeudi 31 octobre des flots de visiteurs chaque année plus denses (304 587 l'an dernier contre 247 000 en 1977) reste le Salon du bricolage, cette gigantesque boîte à outils et à idées. Ici les chalumeaux voisinent avec les coffres-forts, le tournevis multitêtes copine avec la cisaille grignoteuse, les perceuses et les téléphones perdent leurs fils, les machines à bois et la caravane des badauds passe...

Devant une telle diversité, les organisateurs ont voulu dresser un portrait-robot du visiteur type. Qui est-il ? D'où vient-il ? Que souhaite-il ? Mille interviews ont été réalisées, l'an dernier, dans les travées mêmes du Salon. Résultat sans grande surprise : le visiteur du CNIT est plutôt un homme (73,5 %), plutôt d'âge mûr (79,4 % ont entre 25 et 65 ans), plutôt actif (79 %), plutôt marié (76 %), plutôt propriétaire de son logement (64,4 %), qui se trouve être, dans 54 % des cas, une maison individuelle. Les deux tiers du public viennent de la région parisienne, les visiteurs provinciaux étant surtout des ruraux.

Le bois est la superstar du Salon

A 2 % près, tous les visiteurs ont déjà touché un outil, mais 19,3 % avouent être « novices », 37,7 % sont des « bricoleurs avertis » et 41,2 % estiment « posséder quelque expérience ». Le bricolage ignore les classes sociales : il n'y a guère plus de novices chez les cadres supérieurs que chez les ouvriers. En revanche, la nature des travaux entrepris instaure une nette discrimination entre les gros bricoleurs qui n'hésitent pas à poser du carrelage (77 % d'entre eux), à installer leur électricité (67 %) ou réparer la plomberie (77 %) et les débutants qui se limitent prudemment à la peinture, au papier peint et au jardinage. Le bois reste cependant la superstar du Salon : 30 % des personnes interrogées souhaitent apprendre à le travailler ou se perfectionner ; la plomberie (10 %), la maçonnerie et l'électricité (5 %) arrivent loin derrière dans les phantasmes des apprentis bricoleurs.

Enfin, question qui intéresse directement les exposants du Salon : que vient-on chercher au CNIT ? Des idées pour 72 % des visiteurs, des produits nouveaux (37 %) et des conseils (25 %). Généralement bien équipés (99 % possèdent l'outillage à main, 89 % du matériel électro-portatif, 46 % du matériel de soudure), les visiteurs envisagent, pour 61 % d'entre eux, un achat dans un proche avenir. Pour les convaincre de faire le bon choix, la plupart des stands multiplient les démonstrations et fournissent des devis. Ainsi, l'opération « Combien ça coûte ? » du Centre d'information du bricolage (CIB) avait généré pour ses vingt-trois fournisseurs adhérents plus de 7 000 « contacts » en 1984.

Tandis que papa parlemente à propos d'un chauffe-eau solaire et que maman rêve devant un robot de cuisine, les enfants font leur moisson habituelle de prospectus. Est-ce, comme on l'a toujours cru, par simple jeu ? L'enquête réalisée par BDG (Business Development Group) nous apprend que 38,9 % des enfants bricolent à la maison, soit avec leurs parents, soit seuls.

JEAN-JACQUES BOZONNET.

Pour y aller

Du jeudi 31 octobre au lundi 11 novembre :

CNIT Paris-la Défense. De 10 heures à 19 heures tous les jours. Nocturnes jusqu'à 22 heures les mardi 5 novembre et vendredi 8 novembre.

Entrée : 25 francs (15 francs pour les jeunes, troisième âge et comités d'entreprise sur présentation de la carte). Le billet donne accès aux quatre salons.



MONIQUE MANCEAU/RAPHO

Le roman du gothique

Au cœur des forêts royales du Valois, sur les pas de Gérard de Nerval.

LA Caisse nationale des monuments historiques et des sites, les caisses régionales du Crédit agricole de France et de l'Oise, le Club du Vieux-Manoir, viennent de lancer une route historique, « Du roman au gothique par les forêts royales de l'Oise ». C'est une invitation à découvrir d'admirables monuments (l'abbaye du Moncel, le château de Pierrefonds, les églises de Saint-Leu-d'Esserent et de Morienval et quelques autres), et les forêts de Chantilly, d'Halatte, de Compiègne, de Senlis ou d'Ourscamps, superbes en toutes saisons. Cette longue randonnée au nord de Paris peut occuper tout un week-end, si on veut pousser jusqu'à Noyon et sa cathédrale, « Parthénon de l'architecture chrétienne ». Il est vrai que toute cette région de la plaine de France, du Valois et de l'Oise mérite qu'on la découvre lentement, sur les pas de Gérard de Nerval, qui y vécut son enfance et sa jeunesse (1).

La route conseillée par les organisateurs a pris Saint-Denis et sa basilique comme point de départ « gothique » du parcours qui passera par Saint-Leu-d'Esserent pour aboutir à Noyon, avec retour par Morienval, ensemble remarquable élevé au milieu de forêts aux routes bien balisées. Au-delà de l'abbatiale des rois de France, il n'est pas nécessaire de suivre l'autoroute A 1, on pourra lui préférer la N17. L'une ou l'autre vous mèneront à Senlis par la forêt de Chantilly. Senlis, vieille cité romaine, dont subsistent tous les murs d'enceinte. Ville royale aussi, dont les monuments et la vieille ville, exceptionnellement préservés, méritent qu'on s'y arrête longuement.

Après Senlis, par la D924 et la D162, on aperçoit de fort loin les hauts clochers de Saint-Leu-d'Esserent, abbatiale bénédictine des douzième et treizième siècles, qui connut à travers le temps des fortunes diverses jusqu'à sa restauration à la fin du dix-neuvième siècle par l'architecte Selmersheim. En 1944, Saint-Leu subit un terrible bombardement qui coupa la nef en deux et endommagea gravement le clocher nord de l'abside. Depuis 1950, une savante restauration, œuvre de Jean-Pierre Pagret, a rendu à l'admirable abbatiale sa splendeur primitive. Des vitraux modernes d'une tonalité discrète, posés en 1960, ont achevé de donner à ce noble et vaste sanctuaire (71 mètres de long en comptant le narthex et 21 mètres de haut) un style particulier.

De Saint-Leu-d'Esserent, on rejoindra par la forêt d'Halatte, si souvent évoquée par Gérard de Nerval dans *Sylvie*, le joli village de Fleurines, sorte de clairière, halte paisible proche de Pontpoint, d'où on découvrira l'abbaye royale du Moncel, fondée pour des clarisses par Philippe le Bel en 1309. Un chef-d'œuvre de l'architecture du quatorzième siècle, dont le Club du Manoir a entrepris une remarquable et complète restauration. L'ensemble des bâtiments conventuels, comportant un réfectoire, un cellier et un très beau cloître du seizième, couvrent 10 000 mètres carrés et s'élèvent au milieu d'un parc de 6 hectares ajouté au domaine des clarisses par Louis XIV, qui leur offrit ce cadeau royal en même temps qu'un château.


J.M. ROCCA-SERRA

L'abbaye romane de Morienval.

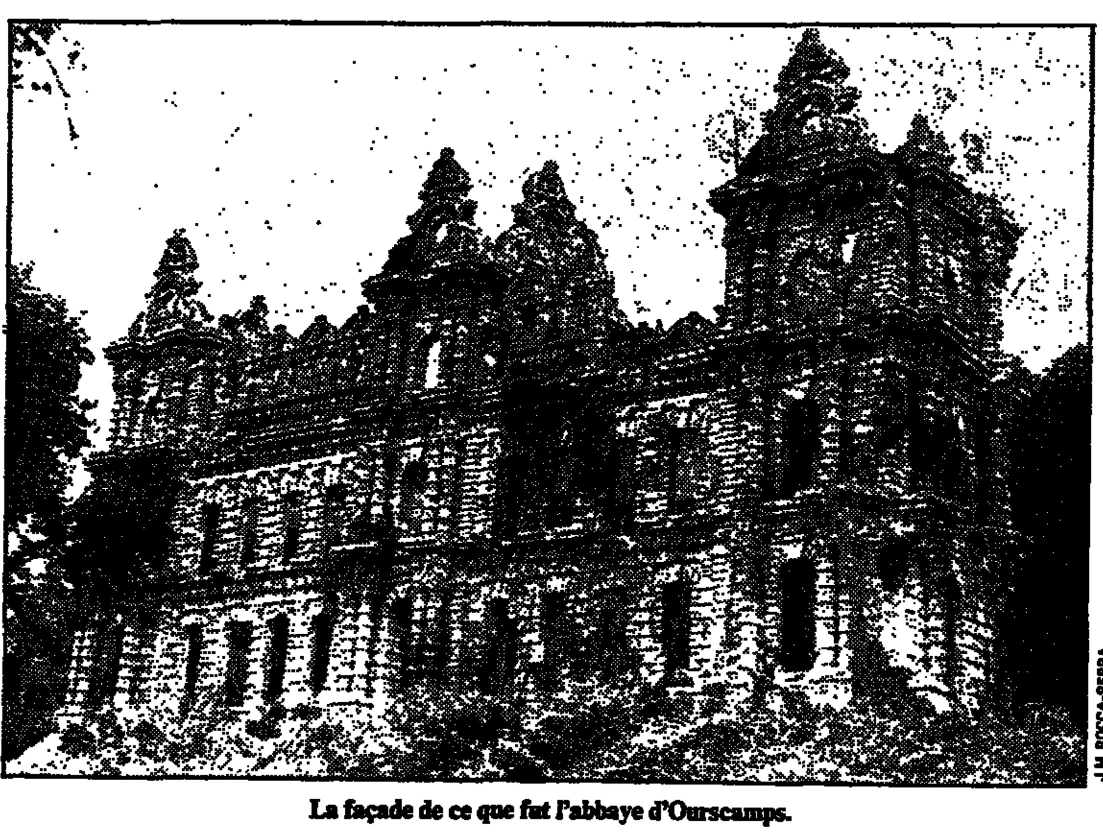
On repartira par Verberie, à la belle église romane, sur la lisière de la forêt de Compiègne, qu'on suivra jusqu'à Compiègne-même.

De l'hôtel de ville et son beffroi du seizième siècle, de la tour Beauregard à l'église Saint-Jacques, on peut désormais parcourir Compiègne, plaque tournante du tourisme régional, grâce à des voies piétonnes. Le château, reconstruit au milieu du dix-huitième siècle par Gabriel, et qui fut une des résidences de prédilection des deux Napoléon, l'oncle et le neveu, s'ouvre sur la place du palais par une élégante colonnade donnant sur la cour d'honneur.

Noyon, qu'on atteint après avoir traversé les forêts de Laigle et d'Ourscamps, prolongements de la forêt de Compiègne, n'est distante de la sous-préfecture de l'Oise que de 25 kilomètres.

Le passé historique de Noyon est d'une richesse incomparable. On y trouve d'importants vestiges gallo-romains, et elle fut une des premières cités à obtenir une charte des libertés communales. C'est en ses murs qu'en 768 Charlemagne fut couronné roi des Francs et des Lombards et que François Ier et Charles-Quint signèrent en 1516 un traité d'alliance.

La ville, qui fut en partie détruite durant la guerre de 1914-1918, peut s'enorgueillir de posséder une des plus belles cathédrales du nord de la France, qui, à elle seule, vaut qu'on s'arrête longuement à Noyon. Edifiée à partir du milieu du douzième siècle, elle fut achevée au début du quatorzième siècle ; elle reste le plus grand exemple architectural du style dit de « transition ». Des chapelles furent adjointes à sa superbe nef du quatorzième siècle, et les chapiteaux des colonnes de son déambulatoire offrent des sculptures historiées de figures fantastiques de pur style roman.


J.M. ROCCA-SERRA

La façade de ce que fut l'abbaye d'Ourscamps.

Au nord, le cloître de style ogival, défendu par un mur crénelé, et la salle capitulaire font de la cathédrale de Noyon un édifice d'une ampleur et d'une richesse exceptionnelles.

Sur la route du retour, à une portée de fusil de Noyon, on découvre l'abbaye d'Ourscamps, dans un paysage qui l'attache directement à la réalité cistercienne, avec la grandeur et la rigueur que cela comporte.

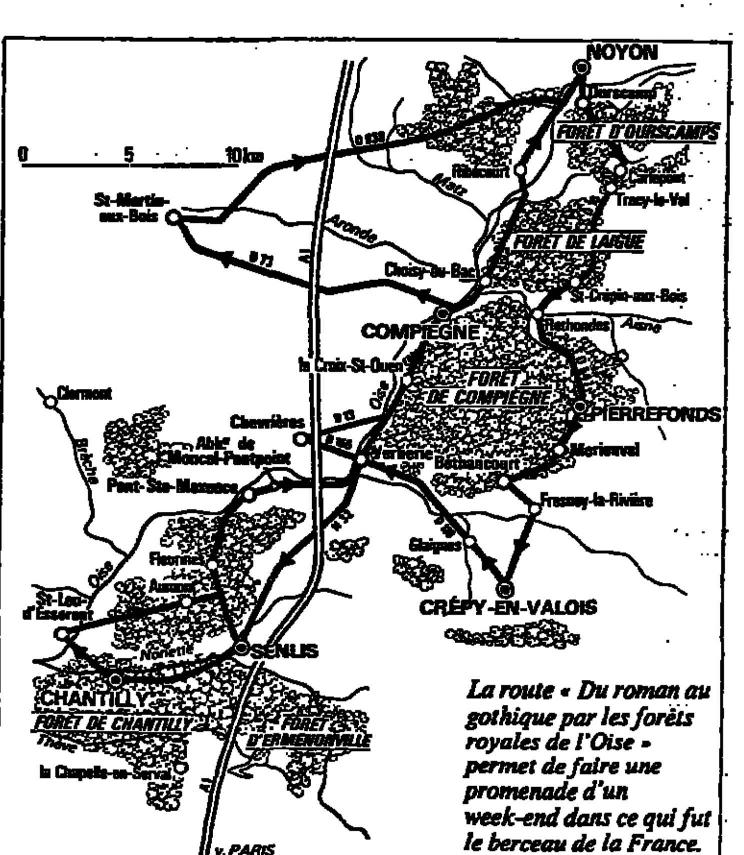
D'Ourscamps, par la forêt de Laigle et en suivant par la D 16 le très charmant vallon du Fourchon, on atteindra Rethondes et le célèbre carrefour de l'armistice de la guerre 1914-1918, puis le très joli village de Vieux-Moulin, dans le vallon du ru de Berne. Dominé par le mont Saint-Marc, c'est l'un des points culminants de la forêt de Compiègne, dont l'église construite par Viollet-le-Duc en 1860 est le signe annonciateur de la proximité du château de Pierrefonds.

En effet, le château de Pierrefonds est à 7 kilomètres de ce joli village, et nul ne peut ignorer que Viollet-le-Duc s'employa des années durant à transformer un chef-d'œuvre de l'art militaire du Moyen Age, d'ailleurs complètement ruiné et démantelé, en un romantique palais princier où son imagination se donna libre cours.

Pierrefonds était un amas de ruines quand il fut acheté en 1810 par Napoléon Ier, et il ne fut inscrit sur la liste des monuments historiques qu'en 1848. Deux ans après, Louis-Napoléon Bonaparte, prince président, le visita et en confia, en 1857, la restauration à Viollet-le-Duc. Les travaux durèrent longtemps, ils furent abandonnés puis repris et achevés en 1885. C'est sur le chemin du retour, avant Crépy-en-Valois et la forêt d'Ermenonville, que le visiteur pourra s'arrêter à Morienval, dont l'abbaye, ancien couvent de bénédictines, fondée au septième siècle, a été en partie détruite durant la Révolution. Des monuments abbatiaux, il ne reste que l'église Notre-Dame, imposante construction des onzième et douzième siècles, remarquablement restaurée, comme Saint-Leu-d'Esserent, par l'architecte Selmersheim, au début du vingtième siècle. Elle comprend une nef majestueuse, flanquée de bas-côtés, un transept et un chœur, entourés d'un déambulatoire, ornés d'admirables chapiteaux et de statues de bois des quinzième, seizième et dix-septième siècles. L'ensemble que forme l'église avec son clocher carré et ses deux ailes du dix-septième siècle est certainement un des plus beaux et des plus intéressants de cette région du Valois, si riche, si belle, encore préservée, et dont les villages ont gardé, malgré la proximité de la capitale, un grand charme rural.

ANDRÉE JACOB.

(1) La route « Du roman au gothique, par les forêts royales de l'Oise » est décrite dans une brochure illustrée qu'on peut se procurer gratuitement à la CNMHS, 52, rue Saint-Antoine, 75004 Paris, et au Club du Vieux-Manoir, 10, rue de la Cossonnerie, 75001 Paris.



La route « Du roman au gothique par les forêts royales de l'Oise » permet de faire une promenade d'un week-end dans ce qui fut le berceau de la France.

PHILATÉLIE n° 1920

Vaste programme de l'UNESCO

Une manifestation internationale, dans quatre-vingt-dix villes historiques de cinquante-quatre pays, intitulée « Mémoire des rues » est le vaste programme envisagé par l'UNESCO pour le second semestre 1986.

Cependant, pour sensibiliser déjà le public, il est envisagé d'organiser des expositions dans les dix stations à grande fréquentation du métro parisien, chacune avec un thème différent sur la ville de Paris.

Ainsi, le Musée de la poste et l'administration des monnaies et médailles auront un espace à la station Montparnasse du 19 au 23 novembre. Le cachet du bureau temporaire (de 15 heures à 19 heures) sera illustré par l'ancienne gare et comportera l'inscription « UNESCO - RATP - MÉMOIRE DES RUES - PARIS - MÉMOIRE DU MONDE ». Boîte aux lettres spéciale pour l'oblitération. – Seuls deux timbres seront vendus, 1,80 F, « la France à ses morts », et 2,20 F, « 40e anniversaire de la Documentation française ».

● POINT PHILATELIE ouvert à Rennes République (Ille-et-Vilaine), à partir du 5 novembre.

La principauté d'Andorre...

... au cours de ce mois de décembre sera doté d'un « premier » aérogramme. L'entier représente



« Airbus survolant le lac d'Engolasters », d'après une maquette de Jean Chesnot. Impression offset.

... Le 13 décembre, les deux timbres suivants seront retirés de la vente : 2,80 F, Jeux olympiques d'hiver-Sarajevo, et 3 F, Communauté de travail des Pyrénées.

● A VINCENNES, une exposition en hommage à Robert Louis, artiste héraldiste, disparu il y a vingt ans, se déroule jusqu'au 9 novembre, à la mairie.

● Galerie du Messager : du 11 janvier au 15 février 1986 se tiendra l'exposition de prestige de l'Académie de philatélie, qui convie les philatélistes à *sa journée* du 11 janvier, dans la salle des conférences du Musée à partir de 10 h et de 14 h 15, pour la deuxième partie. – 34, bd de Vaugirard, 75015 Paris.

Calendrier des manifestations

- 56100 Lorient (f. exp.) 28/IX*.
- 83800 Toulon Naval 4-5/X*.
- 75000 Paris (FO) 5-6/X*.
- 26000 Valence (sport) 5-6/X*.
- 93350 Le Bourget (Verne) 8-15/X*.
- 49520 Grugé l'Hôpital, 12/X*.
- 75008 Paris (CP) 10-12/X*.
- 75000 Paris (table r.) 19/X*.
- 49000 Angers (Rotary) 19/X*.
- 26000 Valence (gare) 19-20/X*.
- 13000 Marseille (congr.) 25/X*.
- 13000 Marseille (phil.) 26-27/X*.
- 75019 Paris 27/X au 20/1/86.
- 75015 Paris (Air) 28-29/X*.
- 21000 Dijon (gastr.) 30/X.
- 67000 Strasbourg (CE) 31/X.
- 59000 Lille 31/X-11/XI.

* *Voir « Bureaux temporaires », le Monde, du 9 mars et du 6 juillet.*

● COMORES : pour le « 10e anniversaire de l'Indépendance de la République fédérale islamique des Comores » a paru une série de quatre timbres, sujet unique réalisé d'après une maquette locale par Ahmed Hassane : 10, 15, 125 et 300 fr., Imprimés en offset par Edila.

● A la galerie du messager, l'exposition Moretti, annoncée la semaine dernière, durera jusqu'au 23 novembre. 34, bd de Vaugirard, Paris-15e.

● NIGER : deux timbres d'usage courant, 85 fr., croix d'Agadez et 110 fr., jeune fille portant de l'eau ;



gravés par Cécile Guillaume, d'après les maquettes de A. Barre. Imprimés en taille-douce à Périgueux.

● POLYNÉSIE FRANÇAISE : pour l'exposition « Italia 85 », un timbre P.A. de 130 F et un bloc-feuillet de 240 F. Maquettes et gravures d'Eugène Lacaque. Taille-douce, Périgueux.





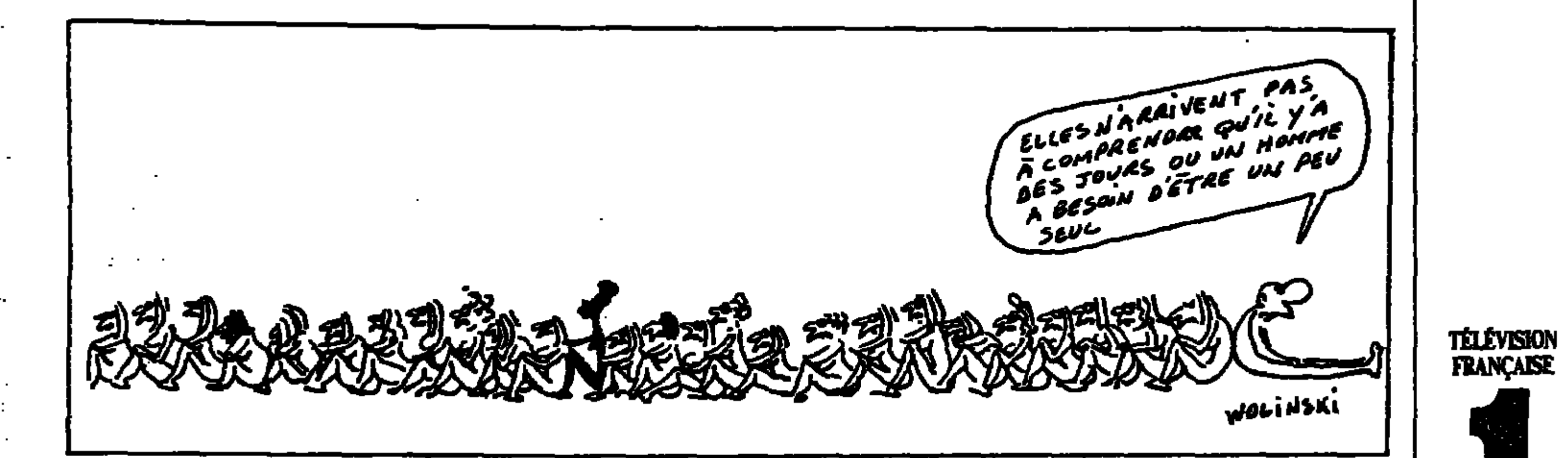
● WALLIS-ET-FUTUNA : un timbre P.A. de 245 F représente, sur grand format 36×48 mm, un tableau « Patrice Nielly ». Impression offset, d'après document photo, par l'imprimerie de Périgueux.

ADALBERT VITALYOS.

TELEVISION

Gens de crayon à mine ouverte

Plantu, Faizant, Wolinski : trois portraits sans caricature



ILS sont gens de crayon côtoyant gens de plume. Sur le papier journal des quotidiens ou sur les pages lisses des magazines, les traits de leurs dessins, provocateurs, insolents, dévoilent ce qui parfois resterait caché entre les lignes des colonnes voisines. A leur disposition, une arme absolue : l'humour. Ils sont caricaturistes ou dessinateurs de presse, selon la manière dont on préfère les définir.

Guetteurs sans cesse à l'affût des convulsions du monde contemporain, ils ont en commun ce pouvoir – bienfaisant entre tous – de libérer la charge d'irrévérence enfouie en chacun de nous. Mais aussi, au-delà du sourire ou du rire qu'ils suscitent, celui de forcer à l'interrogation, à la réflexion, mieux que ne le ferait le meilleur des discours. Leur renommée – du moins pour la plupart d'entre eux – n'est plus à acquérir. Pourtant leurs publics ne les connaissent qu'à travers leur signature. Qui sont-ils en vérité ?

Le réalisateur Isidro Romero a eu l'idée de lever un coin du voile avec « La caricature, miroir d'une époque », une série de trois émissions dont les héros sont Plantu, Faizant et Wolinski. Cette série, coproduite par l'INA et FR3, prolonge l'expérience lancée en novembre 1984 (déjà sur la troisième chaîne) avec « Tim et de Gaulle ».

Première rencontre : Plantu ou plus exactement « Le monde de Plantu ». Celui de la France et d'ailleurs, qu'il observe de son regard incisif, parfois féroce, jamais cynique, tendre aussi. Au fil de dessins et d'images d'archives bien choisies, de témoignages rapportés d'un peu partout, Isidro Romero présente l'histoire toute chaude des années les plus récentes. Résultat : un vrai scénario, dont chacun peut être complice, reflet de la vie avec ses aspects tragiques, divertissants, mais également faits d'injustices, de brutalité. Modeste, Plantu ne parle guère de lui. Il laisse les autres s'en charger. Et, s'il le fait, c'est avec le même humour, la même élégance que celle émanant de ses coups de crayon. Sur un point, il ne transige pas : son refus de subir la moindre contrainte. C'est au lycée Henri-IV qu'il a vécu mai 68, qu'il a découvert *Charlie-Hebdo* et Reiser. « *Cela a été le choc*, dit-il, *avec Reiser tout devenait possible.* » Le premier dessin de Plantu publié dans les colonnes du *Monde* date de 1972. C'était une colombe pas très réussie qui ressemblait à un pigeon dodu. Ce fut une fête pour lui, qui était à l'époque vendeur aux Galeries Lafayette, rayon meubles de cuisine.

Truculence

Tout autre est l'ambiance un peu figée qui se dégage du film consacré à Faizant et signé par Jean-Daniel Verhaeghe. Peut-être cela tient-il à trop de plans fixes ? Faizant se raconte, se détache souvent en gros plans sur l'écran. Il force à suivre pas à pas son parcours. Quitte à ce qu'on en oublie l'humoriste. Son premier dessin est paru dans *Carrefour*, en 1945. Quatorze ans plus tard, il entre au *Figaro*, qu'il n'a plus quitté. Faizant s'est lancé dans le dessin politique en 1959, « *lorsque*, dit-il, *de Gaulle est revenu aux affaires* ». Le personnage l'a séduit, marqué à tout point de vue. L'époque gaullienne, la grande selon lui. La seule, a-t-on parfois le sentiment en regardant le deuxième volet de cette série, pourtant titré « Marianne et ses quatre présidents ». Un autre homme a beaucoup compté pour lui, son « *maître spirituel* », Jean Effel. On ne s'y attendait pas.

A Faizant ses vieilles dames. A Wolinski ses petites femmes légères qui courent éperdument. Le trajet de Wolinski a été plus compliqué que celui de ses deux autres confrères. De *l'Enragé* et de *Charlie-Hebdo* de mai 68 au *Nouvel Observateur*, aujourd'hui, en passant par *l'Humanité*, le dessinateur a suivi, en quelque sorte, le flux et le reflux de l'époque. « Mais à quoi pense Wolinski ? », c'est la question que pose la troisième émission, réalisée cette fois-ci par Dominique Page. A quoi pense, en effet, cet homme au visage arrondi, au regard parfois si triste – une tristesse dont il se défend, – qui n'aime pas parler de lui, mais dont le talent excelle à faire exploser le comique ? On le découvre au fur et à mesure de ce portrait mené tambour battant, ravigotant, émaillé de souvenirs (merveilleuses, les images sur les mardis de *Charlie-Hebdo*), de grandes affirmations (« *Pour faire un bon dessin politique, il faut être indigné et injuste* »), d'éclats de rire, comme dans cette scène au Crazy Horse Saloon, où se jouait, dans les années 60, un divertissement de son cru. Sans oublier la truculence. Wolinski oblige.

ANITA RIND.

● « La caricature, miroir d'une époque » : « Le monde de Plantu », dimanche 3 novembre ; « Marianne et ses quatre présidents », dimanche 10 novembre ; « Mais à quoi pense Wolinski ? », dimanche 17 novembre, FR3, 20 h 35 pour les trois émissions.

Les films de la semaine. Le palmarès de Jacques Siclier.

■ A VOIR
■■ GRAND FILM

DIMANCHE 3 NOVEMBRE

L'homme qui voulut être roi ■■

Film américain de John Huston (1975), avec S. Connery, M. Caine.
TF 1, 20 h 35. (130 mn.)

Inde, années 1880. Deux anciens sergents de l'armée britannique pénètrent dans une contrée mystérieuse pour y prendre le pouvoir. D'après Rudyard Kipling, un extraordinaire récit d'aventures et une réflexion très hustonienne sur la gloire et le destin.

Musique dans les ténèbres ■

Film suédois d'Ingmar Bergman (1947), avec M. Zetterling, B. Malmsten (v.o. sous-titrée (N.)
FR 3, 22 h 30. (85 mn.)

Un pianiste devenu aveugle est l'ami d'une jeune ouvrière, et souffre d'être traité en infirme. Le quatrième film de Bergman – très peu connu, c'est loin, – empreint de naturalisme social et de romantisme douloureux. La Suède est triste, la vie faite de compromis, tel l'amour.

LUNDI 4 NOVEMBRE

Flics de choc ■

Film français de Jean-Pierre Desagnat (1983), avec P. Massimi, C. Nobel.
TF 1, 20 h 30. (95 mn.)

Tueur à moto, prostitution clandestine, influences politiques sur l'enquête. Le commissaire Massimi fonce avec sa brigade de choc, dont fait partie Chantal Nobel, et ce polar, façon « Série B » américaine, ne se prend pas au sérieux. Un bon point.

Le Sang des autres

Film français de Claude Chabrol (1984), avec J. Foster, M. Ontkean - **Deuxième épisode.**
A2, 20 h 35. (90 mn.)

Une femme dans la guerre, l'Occupation, la Résistance. Adaptation du roman de Simone de Beauvoir dans une version télévisée, plus courte qu'on ne croyait. Suite et fin.

L'Héritier ■

Film francais de Philippe Labro (1972), avec J.-P. Belmondo, C. Gravina.
FR 3, 20 h 35. (110 mn.)

L'héritier d'un magnat de la presse et des aciéries enquête sur la mort prétendument accidentelle de son père. Labro rend hommage au cinéma de Francesco Rosi. Belmondo est excellent en chevalier moderne menacé par les requins d'une multinationale.

MARDI 5 NOVEMBRE

La Guerre du feu ■ ■

Film franco-américano-canadien de Jean-Jacques Annaud (1981), avec E. McGill, R. Dawn Chong.
A2, 20 h 35. (95 mn.)

Le feu entretenu par la tribu des Elams s'étant éteint, trois guerriers partent à la recherche d'une flamme pour le ranimer. Cette adaptation d'un roman de J.H. Rosny aîné, tournée entièrement en décors naturels, nous ramène à l'âge de pierre et aux balbutiements d'une humanité primitive qui commence à se détacher de l'animal. On y croit, à cause d'une reconstitution parlant à l'imagination et recréant nos lointains ancêtres. Et l'on est très ému.

La Java des ombres ■

Film français de Romain Goupil (1983), avec T. Karyo, F. Camus.
FR3, 20 h 35. (90 mn.)

Un ancien militant de mai 68, devenu terroriste, sort de prison et tombe dans une manipulation politico-policière. Les préoccupations idéologiques de l'auteur de Mourir à trente ans *dans un récit de fiction. Romain Goupil a filmé avec fièvre la fatalité, le malheur des idéalistes paumés.*

MERCREDI 6 NOVEMBRE

Le Trésor de la montagne sacrée ■

Film anglais de Kevin Connor (1979), avec C. Lee, M. O'Shea.
A2, 14 heures (110 mn.).

Un calife usurpateur, un prince subissant des épreuves pour l'amour d'une jeune fille. Le recours au merveilleux donne un charme certain à ce conte oriental rappelant un peu le Voleur de Bagdad.

JEUDI 7 NOVEMBRE

Tout le monde peut se tromper

Film français de Jean Couturier (1982), avec F. Cottençon, F. Perrin.
A2, 20 h 35. (86 mn.)

Une dactylo se montre plus roublarde que le truand qui a voulu cambrioler la bijouterie de son patron. Quiproquos et morts en série. La mise en scène est très laborieuse. Dommage pour Fanny Cottençon.

VENDREDI 8 NOVEMBRE

La Collectionneuse ■

Film francais d'Eric Rohmer (1966), avec P. Bauchau, H. Politoff.
A2, 22 h 55. (85 mn.)

Dans une villa de Saint-Tropez, un jeune antiquaire mondain dépense beaucoup d'énergie à résister à une jeune fille qui collectionne les garçons. Les grandes manœuvres du refus de l'amour et de l'érotisme glacé. La mise en scène de ce « conte moral » prend ses distances avec une certaine perversité intellectuelle.

Samedi

2 novembre

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

8.00 Bonjour la France. **9.00** Partez gagnant. **9.50** 5 jours en Bourse. **10.05** Reprise : Performances (diff. le 30 octobre). **10.35** Reprise : Les trois premières minutes (diff. le 30 octobre). **11.00** Hauts de gammes, magazine musical (diffusé en simultané sur France-Musique).
12.00 Tournez... manèges.
13.00 Journal.
13.35 La séquence du spectateur.
14.10 Le rendez-vous des champions.
14.20 Série : Pour l'amour du risque.
15.15 Le merveilleux voyage de Nils Holgersson.
15.45 Casaques et bottes de cuir.
Magazine du cheval.
16.20 Temps X.
Magazine de science-fiction.
17.10 Série : Les hommes de Rose.
18.05 30 millions d'amis.
18.30 La route bleue.
Magazine de la sécurité routière.
18.35 Magazine auto-moto.
19.05 D'accord, pas d'accord (INC).
19.10 Jeu : Anagram.
19.40 Cocoricocoboy.
20.00 Journal.
20.35 Tirage du Loto.
20.40 Au théâtre ce soir : la Pomme.
De L. Verneuil et G. Beer. Avec M. Dudicourt, G. Beller, D. Prévost...
Comédie de boulevard sur le mariage. Deux jeunes gens, destinés à convoler sans se connaître, réussissent à réconcilier leurs pères, mari et amant de la mère de l'un d'eux. Situations cocasses.
22.15 Droit de réponse : Lectures pour tous.
Emission de Michel Polac.
Avec François Weyergans, Jean-Jacques Brochier, Geneviève Dormann, Françoise Xenakis, notre collaborateur Jacques Cellard, Jean-Maurice de Montremy, Nicole Viloteau, Pierre Dumayet... Des étudiants font la critique des ouvrages susceptibles de figurer parmi les prix littéraires.
0.00 Journal.
0.15 Ouvert la nuit. Série : Les Incorruptibles (redif.).

ANTENNE 2

8.55 Journal des sourds et des malentendants. **9.15** Gym tonic. **9.50** Reprise : Apostrophes : la vie des saints, diff. le 1er nov. **11.00** Le journal d'un siècle, de L. Bériot. Edition 1925. **12.00** A nous deux.
12.45 Journal.
13.25 Série : Cannon.
14.15 Superplatine.
Jean-Jacques Lafon, Michel Jonasz, Tina Turner, Charlotte et Serge Gainsbourg, Bad Boys Blue, Noë Willer.
14.50 Les jeux du stade.
Tennis : demi-finales du tournoi d'Anvers ; planche à voile : la traversée de l'Atlantique ; colloque : la violence dans le sport.
17.10 Les carnets de l'aventure.
La glace et le feu : mourir en Islande.
18.00 Récré A2.
Simbad le marin ; Les mondes engloutis.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.10 D'accord, pas d'accord (INC).
19.15 Emissions régionales.
19.40 Jeu : La trappe.
20.00 Journal.
20.35 Variétés : Ferrat 85.
De B. Pivot, réal. N. Ribonski.
22.00 Les histoires d'Onc'Willy : Ivanhoé.
8e épisode : la Rançon.
22.30 Les enfants du rock.
Rockline : extraits du concert de Sting à Mogador ; Nick Kershaw ; le grand retour de Squeeze et Armoury Show ; Musicalifornia : des interviews du groupe Dire Straits, de Frank Zappa, du groupe The Motels ; extraits de concerts, de James Brown et Red Hot Chili Peppers.
23.35 Journal.
0.00 Bonsoir les clips.



FRANCE RÉGIONS 3

12.15 Connexions : De l'ANPE et l'ONISEP.
13.30 : Espace 3 : Horizon, magazine des armées ; **14.45** Repères, émission du ministère du travail.
16.15 Liberté 3. Emission des associations.
17.30 Emissions régionales.
20.04 Disney Channel
Cocktail de dessins animés et programmes de Disney Channel.
La grande soirée familiale : les aventures de Winnie l'ourson, Mickey, Zorro, Donald, et, trésors de la soirée, les DTV, les vidéo-clips, montages inédits de dessins animés sur les plus grands « tubes » des vingt dernières années.
21.55 Journal.
22.20 Feuilleton : Dynastie.
23.05 Musiclub.
« Passion selon saint Jean », de J.S. Bach, interprétée par l'Orchestre de chambre de Salzbourg et l'Orchestre du Théâtre de la Fenice, dir. D. Gutknecht. L'événement musical que FR3 propose pour la rentrée.

PÉRIPHÉRIE

- **RTL**, 20 h, Série : Les deux font la paire ; 21 h, A vous de choisir : *le Bar de la Fourche*, film d'Alain Levent, ou *le Mur de l'Atlantique*, film de Marcel Camus ; 22 h 35, Série : Espion modèle.
- **TMC**, 20 h, Série : Knight Rider ; 21 h, Mini-série : Gloria ; 22 h 50, Monte-Carlo zoom ; 23 h 10, Sky Trax.
- **RTB**, 20 h, Le Jardin extraordinaire ; 20 h 35, Cinéma : *SOS Titanic*, film de Billy Wale ; 22 h 15, Le mot de la fin.
- **RTB-TÉLÉ 2**, 20 h 10, Tennis (en eurovision d'Anvers).
- **TSR**, 20 h 5, *Maguy* ; 20 h 40, Trèfle d'or ; 22 h 25, Journal ; 22 h 40, Sport ; 23 h 40, *la Vallée de la vengeance*, film de Richard Thorpe.

Dimanche
3 novembre

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

6.00 Grand prix d'Australie de formule 1 ; 8.00 Bonjour la France ; 9.00 Emission islamique ; 9.15 A Bible ouverte ; 9.30 Foi et tradition des chrétiens orientaux ; 10.00 Présence protestante ; 10.30 Le jour du Seigneur. Magazine : « L'Eglise de l'Atlantique à l'Oural » ; 11.00 Messe au collège Saint-Etienne de Strasbourg ; 12.00 Télé-foot 1.
13.00 Journal.
13.25 Série : Starsky et Hutch.
14.20 Les habits du dimanche.
15.00 Alice au pays des merveilles.
15.30 Tiercé à Auteuil.
15.45 Série : Salut champion.
16.45 Scoop à la une. Avec Jean Rochefort.
17.30 Les animaux du monde. Le clown et l'anémone.
18.00 Feuilleton : Dallas.
19.00 Sept sur sept.
Magazine de la semaine de J. Lanzi et Anne Sinclair, présenté cette semaine par Anne Sinclair.
Invité : Pierre Juquin, membre du comité central du PCF, dont le dernier livre, Autocritiques, *sur les relations entre le PCF et Moscou a provoqué des remous au sein du parti.*
20.00 Journal.
20.35 **Cinéma : L'homme qui voulut être roi.**
Film de John Huston.
22.40 Sports dimanche soir.
Actualité sportive du week-end.
23.40 Journal.
23.55 C'est à lire.

ANTENNE 2

9.30 Informations et météo ; 9.45 Les chevaux du tiercé ; 10.00 Récré A2. (La chanson de Dorothée ; Candy) ; 10.30 Série : Marianne, une étoile pour Napoléon ; 11.35 Entrez les artistes.
12.45 Journal.
13.20 Tout le monde le sait.
14.30 Série : Le juge et le pilote.
15.20 L'école des fans.
16.15 Kiosque à musique.
17.00 Les enquêtes du commissaire Maigret.
de G. Simenon, réal. J.-P. Sassy. Avec J. Richard, S. Favre, F. Cottençon... Maigret et l'homme tout seul (rediff.).
18.30 Feuilleton : Maguy.
19.00 Stade 2.
20.00 Journal.
20.35 Le grand échiquier.
de J. Chancel.
Autour de Michel Berger : Jean-Jacques Goldmann, Daniel Balavoine, Fabienne Thibault, Eric Berchot, Johnny Hallyday, l'Orchestre des Concerts Colonne...
Fils du professeur Hamburger et de la pianiste Annette Hass, Michel Berger, qui a changé de nom pour se frayer son propre chemin, s'est imposé comme auteur-compositeur, travaillant au succès de Véronique Sanson, France Gall, Diane Dufresne, Françoise Hardy, Elton John et aujourd'hui Johnny Hallyday.
22.40 **Portrait : Reiser.**
Réal. M. Jouhaud-Castro.
Un hommage au dessinateur disparu depuis deux ans. Soixante minutes de bonheur, qui font revivre, à l'aide d'extraits d'émissions de télévision ou de radio, de photographies et de dessins, le créateur de *Mon Papa, Copines* et *Phantasmes.*
23.30 Journal.
23.55 Bonsoir les clips.

FRANCE RÉGIONS 3

9.00 Debout les enfants ; 10.00 Mosaïque (Les rencontres de la Coupe du monde de football ; magazine France-Pluriel ; les marches contre le racisme ; variétés : avec Sherazade, Jamal Khe) ; 12.00 D'un soleil à l'autre.
13.00 Paris-kiosque.
14.30 Magazine 85 : émission de la GMF.
15.00 Emissions pour les jeunes (et à 19 h 15).
17.30 Décibels.
Avec Blancmange, Tokyo, Ivanhoé, Equivoc, Sparks...
18.00 Culture Clap.
Invité : Bernard Cathelat, directeur de recherche au centre de la communication avancée de l'agence Havas.
18.30 Documents secrets. Jeu de Pierre Bellemare.
19.30 RFO hebdo.
20.00 Série : Benny Hill.
20.35 **Série : La caricature, miroir d'une époque.**
N° 1 : Le monde de Plantu.
(Lire notre article)
21.30 Aspect du court métrage français.
La Caisse, de D. Ziegler ; *Hosto tango,* de J. Gozland et B. Jalbert.
21.55 Journal.
22.30 **Cinéma de minuit : Musique dans les ténèbres.**
Film d'Ingmar Bergman (cycle hommage à I. Bergman).
23.55 Prélude à la nuit.
« O viva Fiamma », de Monteverdi, par I. Poulenard, J. Feldman, sopranos, S. Cunningham, basse de viole, D. Moroney, clavecin.

PÉRIPHÉRIE

- RTL, 20 h, Série : Tous les fleuves vont à la mer ; 21 h 30, Journal ; 21 h 45, Grand écran.
- TMC, 20 h, Série : L'homme au katana ; 21 h, Mini-série : Gloria ; 22 h 50, Forum RMC ; 23 h 15, Sky Trax.
- RTB, 20 h 5, Variétés : Domino ; 21 h 20, *le Loufiat,* film de Michel Boisrond.
- TSR, 20 h, Série : La vengeance aux deux visages ; 20 h 50, Tickets de première ; 21 h 45, Ernst Junger, journal d'occupation ; 22 h 35, Journal.

Lundi
4 novembre

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

9.20 ANTIOPE 1 ; 9.30 Canal FIT/TF1 ; 9.45 La Une chez vous ; 10.00 Challenges 85 ; 10.30 RFE ; 10.45 Croque-vacances ; 11.30 Les jours heureux ; 12.02 Tournez... manège.
13.00 Journal.
13.50 Série : Les faucheurs de marguerites.
Rediffusion d'un feuilleton en sept parties, sur la conquête du ciel par les premiers avions.
14.45 Les choses du lundi : les timbrés de la poste.
16.30 Croque-vacances.
Dessins animés, variétés, bricolage...
17.30 La chance aux chansons.
18.00 Salut les petits loups.
18.30 Mini-journal pour les jeunes.
18.45 Feuilleton : Santa-Barbara.
19.15 Jeu : Anagram.
19.40 Cocoricocoboy.
20.00 Journal.
20.35 **Cinéma : Flics de choc.**
Film de Jean-Pierre Desagnat.
22.05 Etoiles et toiles.
Magazine de Martine Jouando et Frédéric Mitterrand.
Un entretien avec Alf Sjoberg, cinéaste suédois ; hommage à Nikita Mikhalkov : présentation du film : « Tangos, l'exil de Gardel ».
23.10 Journal.
23.20 C'est à lire.

ANTENNE 2

6.45 Télématin ; 8.45 RFE ; 10.30 ANTIOPE ; 11.30 Les rendez-vous d'Antenne 2 ; 11.35 Itinéraires, de S. Richard : Irak, mille et une nuits et une guerre ; 12.00 Journal et météo ; 12.10 Jeu : L'académie des neuf.
12.45 Journal.
13.35 Feuilleton : Rancune tenace.
Premier de trente-cinq épisodes.
Une biscuiterie dans une petite ville tranquille : « Soap opera » à la française...
14.00 Aujourd'hui la vie.
Questions à la justice : qui sont les magistrats du parquet ? avec Me Jacques Verges.
15.00 Série : Hôtel, d'après le roman d'Arthur Hailey.
Début d'une série où trois ou quatre personnages venus d'horizons différents descendent dans le même hôtel : l'occasion de reconnaître au passage des acteurs célèbres.
15.50 C'est encore mieux l'après-midi.
17.30 Récré A 2.
Ploom ; Chapi Chapo ; Superdoc ; Latulu et Lireli ; Tchaou et Grodo ; Cobra ; Les aventures de M. Démo.
18.30 C'est la vie.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.10 D'accord pas d'accord (INC).
19.15 Emissions régionales.
19.40 Jeu : La trappe.
20.00 Journal.
20.30 Loto sportif.
20.35 Série : Le sang des autres.
Film de C. Chabrol (2e partie).
22.20 Série documentaire : Le cerveau.
De M. Tosello, réal. J. Hemingway.
Le deuxième volet de cette série traite de notre « cerveau animal », celui qui nous relie aux grands rythmes du cosmos : les mystères de la chrono-biologie.
23.05 Journal.
23.30 Bonsoir les clips.

FRANCE RÉGIONS 3

16.00 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions, sauf à 16 h 15, où l'on verra sur tout le réseau le téléfilm de P. Saglio, Un jour entre chiens et loups ; *à 17 h 45, la Mémoire aux images ; à 18 h 55,* Hello, Moineau ! ; *à 19 h 35,* Un journaliste un peu trop voyant.
19.55 Dessin animé : Les entrechats.
20.05 Les jeux.
20.35 **Cinéma : l'Héritier.**
Film de Philippe Labro.
22.25 Journal.
22.55 Urba.
Magazine de la ville, de B. Bailaud.
Invité : Jean Auroux, ministre de l'urbanisme, du logement et des transports. Les lois sur les nouveaux droits des travailleurs.
23.30 Coup de cœur.
« Nature, réconforte-moi... »
23.35 Prélude à la nuit.
Quatre mélodies de Moussorgski interprétées par L. Albert, basse, et M. Dibbern, piano.

PÉRIPHÉRIE

- RTL, 20 h, Dynastie ; 20 h 55, Jeu ; 21 h, *Meurtre d'un bookmaker chinois,* film de John Cassavetes ; 22 h 55, Journal ; 23 h 5, Midi-minuit.
- TMC, 20 h, *Dynastie* ; 20 h 55, Jeu ; 21 h, *Nid d'espions... Téhéran 43,* film d'A. Alov et V. Naoumov ; 23 h 25, Sky Trax.
- RTB, 20 h, Ecran-témoin : *Un étrange voyage,* film d'Alain Cavalier.
- RTB-TÉLÉ 2, 20 h 5, Le temps retrouvé ; 20 h 30, Théâtre wallon.
- TSR, 20 h 15, Spécial cinéma ; 22 h 55, Journal ; 23 h 10, Court métrage : *Intermède.*

Mardi
5 novembre

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

9.20 ANTIOPE 1 ; 9.30 Canal FIT/TF1 ; 10.55 Le chemin des écoliers (CNDP) ; 11.15 La Une chez vous ; 11.30 Les jours heureux ; 12.02 Tournez... manège.
13.00 Journal.
13.50 Série : Les faucheurs de marguerites.
14.45 Transcontinental. Magazine des voyages.
16.10 Reprise : Contre-enquête.
Magazine de Anne Hoang (diffusé le 29 octobre).
17.10 La maison de TF 1.
17.30 La chance aux chansons.
18.00 Salut les petits loups.
18.30 Mini-journal pour les jeunes.
18.45 Feuilleton : Santa-Barbara.
19.15 Jeu : Anagram.
19.40 Expression directe : L'Assemblée nationale.
20.00 Journal.
20.30 D'accord pas d'accord (INC).
20.35 Les grands écrans de TF 1 : Commissaire Moulin.
Fausses notes, de P. Andreota (redif.).
Cécile, jeune médecin psychiatre, est persuadée que son père ne s'est pas suicidé, mais qu'il a été assassiné. Le commissaire Moulin enquête...
22.00 **Document : l'Holocauste nucléaire.**
De S. Yasuma et M. Ogahara.
Quarante ans après l'explosion de la première bombe atomique sur Hiroshima, une équipe de télévision japonaise montre, avec l'appui de nombreux scientifiques, les conséquences catastrophiques d'un conflit nucléaire à l'échelle mondiale.
23.15 Journal.
23.30 C'est à lire.
23.45 Tify, magazine de l'informatique.

ANTENNE 2

6.45 Télématin. 11.30 Les rendez-vous d'Antenne 2. 11.35 Les carnets de l'aventure (Everest 84). 12.00 Journal et météo. 12.10 Jeu : L'académie des neuf.
12.45 Journal.
13.30 Feuilleton : Rancune tenace.
14.00 Aujourd'hui la vie.
Femmes de...
15.00 Série : Hôtel.
15.50 C'est encore mieux l'après-midi.
17.30 Récré A 2.
Ploom ; Image Imagine ; Superdoc ; Il était une fois le cirque ; Robinson Crusoé ; C'est chouette...
18.25 Derby.
18.30 C'est la vie.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Jeu : La trappe.
20.00 Journal.
20.30 Loto sportif.
20.35 **Les dossiers de l'écran : la Guerre du feu.**
Film de Jean-Jacques Annaud.
22.15 **Débat : Il y a 500 000 ans s'allume la flamme de la civilisation.**
Avec MM. Yves Coppens, professeur au Collège de France, Jacques Tixier, directeur de recherches au CNRS, André Langaney, biologiste, Mmes Hélène Fisher, anthropologue, Catherine Perles, maître de conférences à l'université Paris X-Nanterre, Raymonde Bonnefille, directeur de recherches au CNRS. Le débat porte sur nos origines : à quoi ressemblaient nos ancêtres ? Comment vivaient-ils et communiquaient-ils ? Comment ont-ils domestiqué le feu ?
23.15 Journal.
23.40 Bonsoir les clips.

FRANCE RÉGIONS 3

17.00 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions, sauf à 17 heures où l'on verra, sur tout le réseau, la Révolte des Haïdouks ; *à 17 h 15* Dynastie ; *à 18 h 55,* Hello, Moineau ! ; *à 19 h 40,* Un journaliste un peu trop voyant.
19.55 Dessin animé : Les entrechats.
20.05 Les jeux.
20.30 D'accord, pas d'accord (INC).
20.35 **Cinéma : la Java des ombres.**
Film de Romain Goupil.
22.10 Journal.
22.40 Emissions régionales.
Chaque station régionale présente son propre programme. L'Alsace, la Lorraine-Champagne-Ardenne et la Provence-Côte d'Azur présentent un dossier sur la presse quotidienne régionale ; l'Ile-de-France célèbre l'« année Ronsard ».
23.35 Coup de cœur.
Une petite fille trop raisonnable.
23.40 Prélude à la nuit.
« Le joueur de flûte », de Roussel, interprété par Michel Debost et Christian Ivaldi.

PÉRIPHÉRIE

- RTL, 20 h, Cinémania : *l'Ours et la Poupée,* film de Michel Deville ; 21 h 35, Journal ; 21 h 40, *Comme tu me veux,* film de George Fitz Maurice ; 22 h 55, Cinémania.
- TMC, 20 h, Série : Les deux font la paire ; 20 h 55, Jeu ; 21 h, *l'Auberge du 6e bonheur,* film de Mark Robson.
- RTB, 20 h, Billet de faveur : Du vent dans les branches de sassafras, de R. de Obaldia ; 21 h 55, Il était une fois la télé.
- RTB-TÉLÉ 2, 20 h, Variétés : Rox-Box ; 21 h 5, Ciné-club : *Heimat,* d'E. Reitz (5e épisode).
- TSR, 20 h 10, Série : Vice à Miami ; 21 h 5, Alegra ; 21 h 55, Regards : La révocation de l'édit de Nantes ; 22 h 25, Journal ; 22 h 40, Falco Helden von Heute ; 23 h 30, Hockey sur glace.

Mercredi
6 novembre

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

8.00 RFE ; 9.30 ANTIOPE 1 ; 10.00 *La Une chez vous* ; 10.15 Vitamine (et à 13 h 40) ; 11.30 Les jours heureux ; 12.02 Tournez... manège.
13.00 Journal.
16.00 Série : Mon ami Gaylord (rediff.).
17.00 Les trois premières minutes.
17.30 La chance aux chansons.
18.00 Salut les petits loups.
18.30 Anagram.
19.05 Loto sportif et tirag du Tac-o-Tac-.
19.20 Journal.
19.55 Football : Nantes-Belgrade.
Coupe d'Europe, deuxième tour, match retour.

> Au cas, toujours possible, où le match ne serait pas retransmis, le programme s'établirait comme suit : 18.30, Mini-journal ; 18.45, Santa Barbara ; 19.15, Anagram ; 19.35 Loto sportif ; 19.40, Cocoricocoboy ; 19.55, Tirage du Tac-o-Tac ; 20.00, Journal ; 20.30, *Tirage du Loto* ; 20.35, *Arsène Lupin* ; 21.35, *Le taxi jaune* ; 22.15, Performances ; 22.45, Journal ; 23.00, C'est à lire.

21.50 Arsène Lupin : Le bouchon de cristal.
de R. Wheeler, réal. J.-P. Decourt. Avec G. Descrières, D. Gelin...
Aidé par deux complices, Arsène Lupin cambriole une luxueuse villa. Il entend un coup de feu...
22.45 Performances.
Magazine d'actualités culturelles de M. Cardoze.
Les chanteurs Rolando et Luiz Antonio ; un reportage sur les films d'horreur ; portrait du compositeur français contemporain Henri Dutilleux.
23.15 Journal.
23.30 C'est à lire.

ANTENNE 2

6.45 Télématin ; 8.45 RFE ; 9.15 Récré A 2 : *Bibi Foc ; Camera off ; Tchaou et Grodo ; L'empire des cinq ; Johan et Pirlouit...* ; 12.00 Journal et météo ; 12.10 Jeu : L'académie des neuf.
12.45 Journal.
13.30 Feuilleton : Rancune tenace.
14.00 **Cinéma : le Trésor de la montagne sacrée.**
Film de Kevin Connor.
15.35 Récré A 2.
Les Schtroumpfs, les Poupies, Latulu et Lireli, Clémentine.
17.00 Magazine : Terre des bêtes.
Terre des bêtes au Japon.
17.30 Série : Les brigades du tigre.
18.25 Derby.
18.30 C'est la vie.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.10 D'accord pas d'accord. (INC).
19.15 Emissions régionales.
19.40 Jeu : La trappe.
20.00 Journal.
20.35 L'heure de vérité : Jacques Toubon
Magazine de F.H. de Virieu.
Jacques Toubon, secrétaire général du RPR, répond aux questions de F.H. de Virieu, Alain Duhamel (pour A2), Jean-Michel Helvig (Libération) *et Albert du Roy* (l'Evénement du jeudi).
22.05 Magazine : Moi... je.
De B. Bouthier.
3 francs, 6 clous *(neuf personnages en mal de liquidité... au mont-de-piété)* ; communiquer... c'est pas facile *(les stages d'expression orale font recette)* ; rendez-vous *(au-delà des petites annonces... la rencontre)* ; à corps et à cru *(le nouveau cri, c'est manger cru)* ; vidéo-miroir *(six personnes en face de leur image sur écran)* ; la dame au frigidaire *(ou comment congeler son épouse morte)*.
23.00 Histoires courtes.
« Parfum de nuit » de V. Monluc ; « le Voyage de M. Guitton » de P. Aubier.
23.25 Journal.
23.50 Bonsoir les clips.

FRANCE RÉGIONS 3

14.55 Questions au gouvernement à l'Assemblée nationale.
17.00 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions sauf à 17 h, où l'on verra sur tout le réseau la Révolte des Haïdouks ; *à 17 h 30,* Fraggle rock ; *à 18 h 55,* Hello, Moineau ! ; *à 19 h 40,* Un journaliste un peu trop voyant.
19.55 Dessin animé : les Entrechats.
20.05 Les jeux.
20.35 Au nom de l'amour (et à 22 h 50).
Emisson de Pierre Bellemare.
« On m'a volé mon enfant » : cette émission s'intéresse aux enfants dont les parents divorcés sont originaires de civilisations ou pays différents – notamment français et maghrébins. La deuxième partie de l'émission aura lieu à 22 h 50.
21.35 Thalassa. Magazine de la mer, de G. Pernoud.
Scaphandriers, l'école des pros.
22.20 Journal.
23.10 Coup de cœur.
« Possédé par le rock ».
23.15 Prélude à la nuit.
« Trio pour violon, violoncelle et piano » de Ravel, par N. Lee, piano, G. Poulet, violon, et P. Muller, violoncelle.

PÉRIPHÉRIE

- RTL, 20 h, Série : Falcon Crest ; 20 h 55, Jeu ; 21 h, *Esclave et pharaon*, film de Patrick Meunier ; 22 h 35, Journal ; 22 h 45, Midi-minuit.
- TMC, 20 h, Série : Falcon Crest ; 20 h 55, Jeu ; 21 h, Téléfilm : Cas de conscience ; 22 h 45, *Résultats sportifs* ; 22 h 55, Sky Trax.
- RTB, 20 h, Série : Au nom de la loi ; 21 h 5, Feuilleton : Miami Vice ; 22 h, Coup de film ; 22 h 10, Cargo de nuit.
- RTB-TÉLÉ 2, 20 h, Les enfants de septembre : Namur, Brabant wallon ; 20 h 30, Caméra Sports.
- TSR, 20 h 10, A bon entendeur ; 21 h 20, Football.

Jeudi
7 novembre

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

10.45 ANTIOPE 1 ; 11.15 *La Une chez vous* ; 11.30 *Les jours heureux* ; 12.02 Tournez... manège.
13.00 Journal.
13.50 Série : Les faucheurs de marguerites.
14.45 Documentaire : les animaux du monde.
La compagnie des bêtes noires (les sangliers).
15.15 Quarté en direct de Vincennes.
15.30 A cœur ou à raison.
Claude François.
17.00 La maison de TF 1.
17.30 La chance aux chansons.
18.00 Salut les petits loups.
18.30 Mini-journal pour les jeunes.
18.45 Série : Santa Barbara.
19.15 Jeu : Anagram.
19.40 Cocoricocoboy.
20.00 Journal.
20.35 Série : Columbo.
Requiem pour une star, de J. Gillis, réal. R. Quine ; avec P. Falk, A. Baxter, M. Ferrer... (Redif.)
Nora Chandler, actrice adulée en son temps, qui vit retirée à Hollywood, décide de se venger d'un journaliste malveillant, mais l'affaire tourne mal...
21.50 Infovision.
Magazine de la rédaction, proposé par A. Denvers, R. Pic, M. Albert, J. Decornoy et B. Laine.
La part du feu (les incendies de forêt) ; les « parrains » du Vieux-Port (règlements de comptes dans le « milieu » marseillais).
23.05 Journal.
23.20 C'est à lire.

ANTENNE 2

6.45 Télématin ; 10.30 ANTIOPE ; 11.30 Les rendez-vous d'Antenne 2 ; 11.35 La télévision des téléspectateurs ; 12.00 Journal et météo ; 12.10 Jeu : l'académie des neuf.
12.45 Journal.
13.35 Feuilleton : Rancune tenace.
14.00 Aujourd'hui la vie.
Chicane et zizanie : harcèlement sexuel, mythe ou réalité ?
15.00 Série : Hôtel.
15.50 C'est encore mieux l'après-midi.
17.30 Récré A 2.
Ploom ; Image imagine ; Super doc ; Mes mains ont la parole ; Terre des bêtes ; Les mondes engloutis...
18.30 C'est la vie.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Expression directe : le Sénat.
20.00 Journal.
20.30 D'accord, pas d'accord (INC).
20.35 Cinéma : Tout le monde peut se tromper.
Film de Jean Couturier.
22.05 Magazine : Planète foot.
présenté par B. Père, avec R. Piantoni.
L'actualité internationale du football. Coupes européennes : rétrospectives ; la Coupe du monde.
23.05 Journal.
23.30 Bonsoir les clips.

FRANCE RÉGIONS 3

17.00 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions, sauf à 17 heures, où l'on verra sur tout le réseau la Révolte des Haïdouks ; *à 17 h 30* Edgar, le détective cambrioleur ; *à 18 h 55* Hello, Moineau ! ; *à 19 h 35* Un journaliste un peu trop voyant.
19.55 Dessin animé : les Entrechats.
20.05 Les jeux.
20.35 **Cinéma 16 : les Idées fausses.**
Réal. Eric Le Hung.
Un jeune homme analphabète, dont la mère est alcoolique et le père en prison, envisage de devenir président de la République... en vertu du principe d'égalité des individus dans une société démocratique...
22.00 Journal.
22.25 Millésime. Une série de M. Paradisi et P. Bouhin.
Pour vous donner le goût du vin (et bien le choisir).
22.55 Coup de cœur.
« Télévision, tu ne fais pas ton devoir... »
23.00 Prélude à la nuit.
« Concerto pour alto et orchestre à cordes » en sol majeur, de Telemann, par les Deutsche Streicher Solister.

PÉRIPHÉRIE

- RTL, 20 h, Dallas ; 20 h 55, Jeu ; 21 h, *Le Toboggan de la mort*, film de James Goldstone ; 23 h 5, Journal ; 23 h 15, Midi-minuit.
- TMC, 20 h, Série : Un espion modèle ; 20 h 55, Jeu ; 21 h, *Spéciale première*, film de Billy Wilder ; 22 h 45, Sky Trax.
- RTB, 20 h, Autant savoir ; 20 h 25, *l'Eté meurtrier*, film de Jean Becker ; 22 h 30, Cinescope.
- RTB-TÉLÉ 2, 20 h, Série documentaire : La guerre secrète ; 20 h 50, Concert : les Kings Singers.
- TSR, 20 h 10, Temps présent ; 21 h 20, Dynasty ; 22 h 10, Journal ; 22 h 25, Gymnastique (championnats du monde).

Vendredi
8 novembre

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

9.20 ANTIOPE 1 ; 9.30 *TF1 / Canal FIT* ; 10.55 Le chemin des écoliers (émission du CNDP) ; 11.15 La Une chez vous ; 11.30 Les jours heureux ; 12.02 Tournez... manège.
13.00 Journal.
13.50 Série : Les faucheurs de marguerites.
14.45 Temps libres... à la pub (et à 16.25).
Le point sur ce système de communication du monde moderne, avec Chantal Goya, Jean-Jacques Debout et des responsables des grandes régies de publicité.
16.00 Série : Au nom de la loi.
17.10 La maison de TF1.
17.30 La chance aux chansons.
18.00 Salut les petits loups.
18.30 Mini-journal pour les jeunes.
18.45 Feuilleton : Santa Barbara.
19.15 Jeu : Anagram.
19.40 Cocoricocoboy.
20.00 Journal.
20.35 Variétés Carnaval.
Emission de Patrick Sébastien.
Avec Paul Préboist, Dalida, Mireille Mathieu...
21.40 Multifoot.
Emission du service des sports, présentée par Thierry Roland, avec des extraits de matches et, comme invité, Coluche.
23.30 Journal.
23.45 Tapage nocturne.
Emission de G. Foucaud.
Avec Julien Clerc, Pat Benatar, UB 40, Michel Polnareff, Dick Rivers, Bronsky Beat...

ANTENNE 2

6.45 Télématin ; 10.30 ANTIOPE ; 11.30 Les rendez-vous d'Antenne 2 ; 11.35 Magazine : Terre des bêtes (reprise) ; 12.00 Journal et météo ; 12.10 Jeu : L'académie des neuf.
12.45 Journal.
13.30 Feuilleton : Rancune tenace.
14.00 Aujourd'hui la vie.
On recherche enfants disparus.
15.00 Série : Hôtel.
15.50 C'est encore mieux l'après-midi.
17.30 Récré A 2.
Image imagine ; Super doc ; Histoires comme ça ; Latulu et Lireli ; Bibi Foc ; Les maîtres de l'univers...
18.30 C'est la vie.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Jeu : La trappe.
20.00 Journal.
20.30 Loto sportif (tirage).
20.35 Feuilleton : Jeu, set et match.
De J. Goron et E. Solal ; réal. : M. Wyn. Avec E. Viellard, H. Guybet, B. Rouan...
Dernier épisode. Le jeune tennisman, blessé à la main, remarque à l'hôpital une jolie interne brune, Catherine, ambitieuse comme lui. Le succès est au bout du match : happy ending.
21.40 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot. Sur le thème : danger, passion !
Sont invités : Michel Braudeau (Naissance d'une passion) *Raphaëlle Billetdoux* (Mes nuits sont plus belles que vos jours), *Catherine Hermary-Vieille* (l'Infidèle), *Josette Pratte* (les Persiennes), *Silvia Monfort (qui a préfacé* Phèdre *de Racine), Françoise Sagan (qui a préfacé les* Lettres d'amour *de Sand et Musset).*
22.55 Journal
23.05 **Ciné-club (cycle années 60) : la Collectionneuse.**
Film d'Eric Rohmer.

FRANCE RÉGIONS 3

17.00 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions, sauf à 17 h où l'on verra sur tout le réseau La révolte des Haïdouks ; *à 17 h 30,* la Fugue ; *à 18 h 55,* Hello, Moineau ! ; *à 19 h 35,* Un journaliste un peu trop voyant.
19.55 Dessin animé : les Entrechats.
20.05 Les jeux.
20.30 D'accord pas d'accord (INC).
20.35 Feuilleton : Le paria.
Réal. D. de la Patellière et A. Kantof. Avec Ch. Aznavour, O. Picolo, J. Topart...
Condamné injustement vingt ans plus tôt, Julien Mauriès rentre en France un jour avant la prescription. Il a vingt-quatre heures pour prouver son innocence...
21.30 Quelques mots pour le dire.
de la Sécurité routière.
21.35 Face à la Trois : Valéry Giscard d'Estaing.
Magazine d'information d'A. Campana et I. Barrère.
22.35 Journal.
22.55 Bleu outre-mer.
Emission de RFO.
23.50 Coup de cœur.
« Vivre chaque jour comme si c'était le dernier. »
23.55 Prélude à la nuit.
« Mazeppa » de Liszt interprété par Yves Rault, piano.

PÉRIPHÉRIE

- RTL, 20 h, Série : Falcon Crest ; 20 h 55, Jeu ; 21 h, Série : L'appel de la gloire ; 22 h, Journal ; 22 h 5, *Justine*, film de George Cukor.
- TMC, 20 h, Série : Falcon Crest ; 20 h 55, Jeu ; 21 h, Téléfilm : Le Triangle du diable ; 22 h 45, *L'Oiseau rare*, film de J.-C. Brialy.
- RTB, 20 h, Feuilleton : Espionne et tais-toi ; 21 h 5, Grand écran : *l'Incorrigible*, film de Ph. de Broca (avec J.-P. Belmondo).
- RTB-TÉLÉ 2, 20 h, Le point de la médecine ; 21 h, Arts magazine ; 21 h 30, Théâtre club : « Entre-deux-guerres », de R. Kalisz.
- TSR, 20 h 10, Tell Quel ; 20 h 45, *le Passager de la pluie*, film de René Clément ; 22 h 40, Journal ; 22 h 55, Gymnastique ; 23 h 55, Octo-giciel.



Triomphe du manichéisme

C'EST le genre de téléfilm américain, fait d'une suite de clichés insipides qui présage mal des nouvelles chaînes privées. Car elles seront tentées d'y recourir pour remplir leurs grilles. Canal Plus en donne déjà le – mauvais – exemple.

L'histoire est simple et, paraît-il, véridique. Elle traite de vengeance : un plat qui se mange froid, dit l'adage, mais qui risque de donner une indigestion au spectateur.

Une jeune femme, qui vient de se brouiller avec son patron, est séduite par un cow-boy beau parleur, au charme latin – Tony Ristelli, – d'origine sicilienne. Il l'enlève, l'épouse, la dépouille de tous ses biens et l'abandonne en un tournemain qui frise la prestidigitation. Il n'en est pas à son premier essai, mais à son quatre-vingt-deuxième mariage...

La belle Sharon se ressaisit et se lance à la poursuite de Tony à travers les Etats-Unis. Elle se lie – d'abord par intérêt, puis par amour – avec John, autre victime escroquée par Tony, pour traquer ce bellâtre polygame et l'envoyer en prison à vie. Le machinéisme triomphe : le méchant est puni et les bons se consolent en convolant en toute bonne conscience. Malheureusement, les beaux sentiments ne font pas toujours les bons films.

ALAIN WOODROW.

● **A la poursuite de Tony Ristelli, le 2 à 20 h 35, le 4 à 14 h, le 6 à 16 h 5 et le 8 à 10 h 25.**

Sélection

DOCUMENTAIRE, TÉLÉFILM, FEUILLETON

Une partie de chasse très spéciale (une aventure insolite à l'intérieur du Nord tropical australien où un groupe d'aborigènes tente de survivre selon des méthodes traditionnelles, tandis qu'une patrouille de l'armée doit réaliser la même performance équipée d'un matériel moderne), le 2 à 16 h 50, nuit du 7/8 à 2 h.

SOS otages (un téléfilm américain où il est question du rapt d'un bébé), le 3 à 14 h.

Pavillons lointains (un officier britannique, une princesse indienne sur fond de romance), quatrième épisode, le 3 à 16 h 55, nuit du 4/5 à 1 h 55, le 6 à 15 h 10.

SPORT, MUSIQUE

Football américain, le 2 à 7 h.
Jazz à Juan-les-Pins : Carla Bley Band, nuit du 3/4 à 2 h 15.

Les films

MANIAC. – Film américain de William Lustig (1980), avec J. Spinell, C. Munro. Le 2 à 0 h, le 4/5 à 0 h 25, le 8/9 à 3 h 15.

Un homme tue sans relâche (surtout des femmes) avec diverses armes. Pourquoi ? Un polar psychanalytique avec effets spéciaux très sanglants.

UN BON PETIT DIABLE ■. – Film français de Jean-Claude Brialy (1983), avec A. Sapritch, P. Courtois. Le 3 à 18 h, le 6 à 9 h 40, le 7 à 23 h 40, le 8/9 à 5 h 15.

De jolies illustrations pour le roman de la comtesse de Ségur. Charles, gamin espiègle, contre Mme MacMiche, la mégère.

KRAMER CONTRE KRAMER ■. – Film français de Robert Benton (1979), avec D. Hoffman, M. Streep. Le 4 à 22 h 40, le 6 à 0 h 35.

L'amour d'un père dans la garde de son fils que lui a laissé sa femme en le quittant. Un sujet social traité d'une manière purement émotionnelle. Cela marche.

LES SOUS-DOUÉS EN VACANCES. – Film français de Claude Zidi (1981), avec G. Marchand, D. Auteuil. Le 5 à 20 h 35, le 7 à 9 h.

Rivalités amoureuses sur une plage. Encore plus bête et plus vulgaire que les Sous-Doués.

TUEURS DE FLICS. ■ – Film américain d'Harold Becker (1979), avec J. Savage, J. Woods. Le 6 à 21 h.

D'après un fait divers réel – le meurtre d'un policier commis de sang-froid par un voleur minable, qui accusa son complice – une troublante étude psychologique.

LA CHAMBRE DE L'ÉVÊQUE. – Film italien de Dino Risi (1976), avec U. Tognazzi, P. Dewaere. Le 7 à 20 h 35.

Mystères chez un notable au bord du lac Majeur. Suspense languissant, mythomanie et misogynie. Film raté.

UNE RAVISSANTE IDIOTE. – Film français d'Edouard Molinaro (1963), avec B. Bardot, A. Perkins. Le 8 à 22 h 35.

A Londres, un jeune Anglais se laisse enrôler dans les services secrets soviétiques et rencontre une couturière communiste. Pétillante comédie d'espionnage, où Brigitte Bardot se parodie.

REPRISES.

Pour les films suivants, lire nos commentaires parus dans les suppléments précédents.

LARRY LE DINGUE, MARIE LA GARCE ■. – Film américain (1974), de John Hough. Le 2 à 8 h 35, le 3/4 à 0 h 5, le 8/9 à 0 h 15.

VIVA LA VIE ■ ■. – Film français (1984), de Claude Lelouch. Le 2 à 10 h 5, le 5 à 9 h, le 7 à 15 h 30.

LE CERCLE NOIR. – Film américain (1972), de Michael Winner. Le 2/3 à 1 h 30, le 5 à 15 h 45, le 6 à 23 h.

CHROMOSOME 3. – Film canadien (1979), de David Cronenberg. Le 2/3 à 3 h, le 7 à 22 h 10, le 8/9 à 1 h 45.

DE PLEIN FOUET. – Film américain (1981), de Brian Hutton. Le 2/3 à 4 h 55, le 5 à 14 h.

CINQ PIÈCES FACILES. – Film américain (1970), de Bob Rafelson. Le 3 à 8 h 45, le 4 à 10 h 20.

NEW-YORK 1997 ■. – Film américain de John Carpenter. Le 3 à 10 h 20, le 5 à 22 h 15, le 8 à 14 h.

UN CHIEN DANS UN JEU DE QUILLES ■. – Film français (1982), de Bernard Guillou. Le 3 à 21 h, le 5/6 à 1 h 10, le 7 à 14 h, le 8 à 8 h 50.

LA DAME DE SHANGHAI ■ ■. – Film américain (1947), d'Orson Welles. Le 3 à 22 h 40, le 5 à 23 h 50, le 7 à 10 h 30.

VOULEZ-VOUS DANSER AVEC MOI ■. – Film français (1959), de Michel Boisrond. Le 4 à 8 h 50, le 8 à 15 h 45.

PAPY FAIT DE LA RÉSISTANCE ■. – Film français (1983), de Jean-Marie Poiré. Le 4 à 16 h.

Les soirées du prochain week-end

SAMEDI 9 NOVEMBRE

TF1. – Téléfilm : *l'Enfant bleu*, de C. Miller ; 22 h 20, Droit de réponse (Revue de presse) ; 0 h, Journal ; 0 h 15, Ouvert la nuit.

A2. – 20 h 35, Variétés : Demain, c'est dimanche ; 21 h 55, Ivanhoé ; 22 h 25, Les enfants du rock ; 23 h 30, Journal ; 23 h 55, Bonsoir les clips.

FR3. – 20 h 05, Disney Channel ; 21 h 55, Journal ; 22 h 20, feuilleton : *Dynastie* ; 23 h 05, Musiclub.

DIMANCHE 10 NOVEMBRE

TF1. – 20 h 35, Cinéma : *Une étrange affaire*, de Pierre Granier-Deferre ; 22 h 15, Sports dimanche soir ; 23 h 15, Journal ; 23 h 30, C'est à lire.

A2. – 20 h 35, Emmenez-moi au théâtre : *les Temps difficiles*, d'E. Bourdet ; 22 h 50, Document : La Grande Muraille de Chine ; 23 h 50, Journal ; 0 h 15, Bonsoir les clips.

FR3. – 20 h 35, La Caricature, avec Faizant ; 21 h 30, 1915, les Champs du souvenir ; 22 h, Journal ; 22 h 35, Cinéma de minuit : *le Prison*, d'Ingmar Bergman ; 23 h 50, Prélude à la nuit.

France-Culture

SAMEDI 2 NOVEMBRE

1.00 Les nuits de France-Culture.
7.00 Fréquence buissonnière.
8.05 Littérature pour tous, « L'après-vie », d'Hélène Renard.
8.30 Histoires à se réveiller couchés : l'ivrogne de la brousse.
9.05 Les temps modernes : répliques (la liberté et l'école) ; à 10 h, voix du silence : le Salvador.
10.40 La mémoire en chantant.
10.50 Grand angle : notre argent vous intéresse, mécénat d'entreprise, mécénat privé.
12.00 Panorama.
14.00 Italo Calvino vivant (Redif.)
15.30 Le bon plaisir de... Umberto Ecco.
19.20 Samedi soir : l'Éthiopie.
20.00 Musica 85, Strasbourg : Clé pour la traversée de l'Afrique.
20.30 « Le milieu de nulle part », de M. Friedman. Avec G. Lartigau, J. Droulez, E. Serman.
22.10 Démarches avec... Robert Maggiori.
22.30 Musica 85, Strasbourg : « la Traversée de l'Afrique », dramatique musicale d'après E. Sevitzkaya.
0.05 Clair de nuit.

DIMANCHE 3 NOVEMBRE

1.00 Les nuits de France-Culture.
7.03 Chasseurs de son.
7.15 Horizon, magazine religieux.
7.25 La fenêtre ouverte.
7.30 Littérature pour tous : « Un cri sans voix », de Henri Raczymow.
7.45 Dits et récits : Urashima, le petit pêcheur.
8.00 Orthodoxie.
8.30 Protestantisme.
9.05 Ecoute Israël.
9.35 Divers aspects de la pensée contemporaine : la grande loge féminine.
10.00 Messe, à Notre-Dame-des-Victoires (Paris).
11.00 Céline à Copenhague (1re partie).
12.00 Des Papous dans la tête.
13.40 Jean Cassou ou la vocation d'écrire.
14.00 Le temps de se parler.
14.30 « La Fuite », de Viorel Stefan. Avec M. Robin, M. Sarcey, M. Barbulée...
15.45 La tasse de thé : rencontre avec Pierre Etaix ; histoire-actualité : le juge et l'assassin.
19.10 Microfilms.
20.00 Musica 85 : Ray Lema, chanteur zaïrois, et son groupe.
20.30 Atelier de création radiophonique : « Satya Graha », opéra de Phil Glass.
22.30 Musique 85 Strasbourg : Ingrid Caven.
0.00 Clair de nuit : Tentatives premières ; chasse au snack.

LUNDI 4 NOVEMBRE

1.00 Les nuits de France-Culture.
7.00 Culture matin.
8.15 Les enjeux internationaux.
8.30 Les chemins de la connaissance : Jacques Cœur ; (et à 10 h 50 : René Leys ou la tentation du vide).
9.05 Les lundis de l'histoire : à propos de : « Naissance de la nation française », de Colette Beaune.
10.30 Musique : miroirs de Misia (et à 17 h).
11.10 Passeport pour l'avenir : du côté de la presse éducative.
11.30 Feuilleton : le Loup pendu.
12.00 Panorama.
13.40 Le quatrième coup.
14.00 Un livre, des voix : « Mémoires de Judas », de Pierre Bourgeade.
14.30 Les cultures face aux vertiges de la technique : imaginaire et technique dans les galaxies et sur la terre.
15.30 Les arts et les gens : les musées aujourd'hui et demain.
17.10 Ile-de-France, chef-lieu Paris : en direct du musée de l'Ile-de-France, de Sceaux.
18.00 Subjectif : Agora, avec J. Baldwin, pour « meurtre à Atlanta ».
19.30 Perspectives scientifiques : l'évolution de la complexité, ordre ou chaos.
20.00 Musique, mode d'emploi : musique dans l'église d'aujourd'hui.
20.30 « L'Insurrection », de Michel Diaz.
21.30 Latitudes : musiques traditionnelles : la fonte du bronze à Java et à Bali.
22.30 La nuit sur un plateau.

MARDI 5 NOVEMBRE

1.00 Les nuits de France-Culture.
7.00 Culture matin.
8.15 Les enjeux internationaux.
8.30 Les chemins de la connaissance : Jacques Cœur ; (et à 10 h 50 : la tentation du vide).
9.05 La matinée des autres : La femme voilée.
10.30 Musique : miroirs de Misia (et à 17 h).
11.10 L'école des parents et des éducateurs : Les pièges des décisions de justice.
11.30 Feuilleton : Le loup pendu.
12.00 Panorama.
13.40 Instantané, magazine musical : l'orchestre de l'Ile-de-France.
14.00 Un livre, des voix : « Tout l'été », de Jean Blot.
14.30 Les nouvelles du crime : « Erreur sur la victime », de Horace MacCoy.
15.30 Mardis du théâtre : de l'acteur à la compagnie.
17.10 Le pays d'ici : à Antibes.
18.00 Subjectif : Agora, avec Hélène Sarrazin.
19.30 Perspectives scientifiques : M. Tompkins s'explore lui-même.
20.00 Musique, mode d'emploi : musique dans l'église d'aujourd'hui.
20.30 Le journal du corps : la maternité ; médecine scolaire ; médecine d'urgence.
21.30 Diagonales : Brenda Wotton.
22.30 Nuits magnétiques : la nuit et le moment.
23.00 Gros plan sur Charles Dullin.
0.05 Du jour au lendemain.

MERCREDI 6 NOVEMBRE

6.00 Feuilleton : « Un voyage en Vendée » ou le royaume de Louis XVII.
7.00 Culture matin.
8.15 Les enjeux internationaux.
8.30 Les chemins de la connaissance : Jacques Cœur ; (et à 10 h 50 : la tentation du vide).
9.05 Matinée La science et les hommes : origines biologiques des techniques.
10.30 Musique : miroirs de Misia (et à 17 h).
11.10 Le livre, ouverture sur la vie : « les Aventuriers du Saint-Corentin ».
11.30 Feuilleton : le Loup pendu.
12.00 Panorama.
13.40 Avant-première : deux spectacles de Sam Sheppard.
14.00 Un livre, des voix : « le Professeur d'histoire », de Vladimir Volkoff.
14.30 Paul Diehl, la vie et l'œuvre (1re partie).
15.00 Impromptu, en direct, avec la Ligue d'improvisation.
15.30 Lettres ouvertes : magazine littéraire.
17.10 Le pays d'ici : à Cannes.
18.00 Subjectif : Agora, avec Didier Anzieu.
19.30 Perspectives scientifiques : les greffes et la transfusion.
20.00 Musique, mode d'emploi : musique dans l'église d'aujourd'hui.
20.30 Antipodes : festival de la francophonie (théâtre et oralité, dialogue Nord-Sud au festival de Limoges).
21.30 Musica 85 Strasbourg : orchestre Carme di Milano (ensemble Electric-Phoenix) : « Aleph », de Philippe Manoury (création mondiale).
22.30 Nuits magnétiques : la nuit et le moment.
23.00 A suivre... Trieste.
0.05 Du jour au lendemain.

JEUDI 7 NOVEMBRE

0.00 Les nuits de France-Culture.
7.00 Culture matin.
8.15 Les enjeux internationaux.
8.30 Les chemins de la connaissance : Jacques Cœur (et à 10 h 50 : la tentation du vide).
9.05 Matinée, Une vie, une œuvre : Liam O'Flaherty, l'Irlande, l'île des saints et la terre affamée.
10.30 Musique : miroirs de Misia.
11.10 Répétez, dit le maître : au lycée de Drancy, on veut la paix.
11.30 Feuilleton : le Loup pendu.
12.00 Panorama : entretien avec Michel Polac ; à 12 h 45, arts plastiques contemporains.
13.40 Peintres et ateliers : les sculptures d'Herbert de Lapperent.
14.00 Un livre, des voix : « Je suis de la nation du loup », de Jacques Serguine.
14.30 La radio entre en guerre : 1942-1944, la guerre des ondes.
15.30 Musicomanie : Musica 85 Strasbourg.
17.10 Le pays d'ici, à Nice.
18.00 Subjectif.
19.30 Les progrès de la biologie et de la médecine : l'évaluation scientifique des médicaments.
20.00 Musique, mode d'emploi : musique dans l'Eglise d'aujourd'hui.
20.30 Création pour voix d'hommes et ondes Martenot sur le texte de « la Voix humaine », de Cocteau.
21.30 Musica 85 Strasbourg : Megumi Satsu.
22.30 Nuits magnétiques : la nuit et le moment.
23.00 Bruits du monde.
0.05 Du jour au lendemain.

VENDREDI 8 NOVEMBRE

1.00 Les nuits de France-Culture.
7.00 Culture matin.
8.15 Les enjeux internationaux.
8.30 Les chemins de la connaissance : Jacques Cœur (et à 10 h 50 : la tentation du vide).
9.05 Matinée du temps qui change : politique économique et relations internationales au vingtième siècle.
10.30 Musique : miroirs de Misia (et à 17 h).
11.10 L'école hors des murs : de trois à dix ans, une maison bien à eux.
11.30 Feuilleton : Le loup pendu.
12.00 Panorama : entretien avec Michel Polac ; à 12 h 45, Idées politiques.
13.40 On commence...
14.00 Un livre, des voix : « Sébastien Doré », de François-Olivier Rousseau.
14.30 Sélection prix Italia : « Urbi et orbi », de René de Obaldia.
15.30 L'échappée belle : Pondichéry la blanche, Pondichéry la noire ; portes ouvertes sur l'exil : Isabelle Eberhardt.
17.10 Le pays d'ici, à Grasse.
18.00 Subjectif.
19.30 Les grandes avenues de la science moderne : hautes pressions et synchroton.
20.00 Musique, mode d'emploi : musique dans l'église d'aujourd'hui.
20.30 Soleil d'encre : les maisons de terre (après l'exposition du Centre Pompidou : « L'expérience de la construction dans la ville nouvelle de L'Isle-d'Abeau »).
21.30 Black and blue : les mélodies à fleur de peau.
22.30 Nuits magnétiques : la nuit et le moment.
23.00 Intolérance Griffith.
0.05 Du jour au lendemain.

France-Musique

SAMEDI 2 NOVEMBRE

2.00 Les nuits de France-Musique.
7.02 Avis de recherche : Œuvres de Haydn, Beethoven, Ravel, Mihalovici.
9.10 Carnet de notes.
11.00 Hauts de gammes (en simultané sur TF 1) : magazine d'information musicale.
12.05 Le temps du jazz : Jazz s'il vous plaît ; Hexagonal ; VIe Festival de Paris.
13.00 Opéra (donné le 15 juin au Volksoper de Vienne) : « L'habit fait le moine », de Zemlinski, par les Chœurs et l'Orchestre du Volksoper de Vienne, dir. P. Guelke, chef des chœurs F. Gerstacker.
16.00 Désaccord parfait : Débat autour de l'« Orfeo », de Claudio Monteverdi, avec P. Beaussant, J. Drillon, P. Babin, B. Pinchard ; à 18 h : Récital Monteverdi, par S. Cooper, mezzo-soprano, G. Reinhart, baryton, A. Zylberach, clavecin, M. Muller, viole de gambe.
19.05 Les cinglés du music-hall : Les revues du Palace montées entre les deux guerres (le 6 mars 1928).
20.04 Avant-concert.
20.30 Concert (en direct du Théâtre des Champs-Elysées) : Concerto pour violon et orchestre nº 1 en sol mineur op. 26, de Bruch, Symphonie nº 7 en mi majeur, de Bruckner, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. E. Tchakarov, sol. A.-A. Mutter, violon.
23.00 Les soirées de France-Musique : Le club des archives, Louis Kaufman, violoniste ; à 1 h. : L'arbre à chansons.

DIMANCHE 3 NOVEMBRE

2.00 Les nuits de France-Musique : Folle nuit danoise.
7.02 Concert-promenade : musique viennoise et musique légère.
9.10 Cantate : BWV 157, de Bach.
10.00 Les voyages musicaux du docteur Burney : « En passant par la Hollande, le Dr Burney va à la synagogue et fait le compte de ses oublis » ; œuvres de Richter, Mozart, Haydn, Agrell, Grossi, Banchieri...
12.05 Magazine international.
14.04 Disques compacts : Œuvres de Berlioz, Dukas, Ravel, Boulez, Debussy.
17.00 Comment l'entendez-vous ? : Le génie du lieu, par Jean d'Ormesson ; œuvres de Verdi, Moussorgski, Strauss, Schoenberg, Vivaldi, Villa-Lobos, Ovalle.
19.05 Jazz vivant : Au Festival de jazz de Pori.
20.04 Avant-concert.
20.30 Concert (donné à la Philarmonica de Berlin le 18 février) : « Fidelio », ouverture en mi majeur, Concerto pour piano et orchestre nº 2 en si bémol majeur, de Beethoven, Symphonie nº 2 en mi mineur, de Rachmaninov, par l'Orchestre symphonique de Berlin, dir. R. Chailly, sol. M. Argerich, piano.
22.30 Les soirées de France-Musique : Feuilleton, « Brésil 85 » ; à 23 h 5 : Ex libris.

LUNDI 4 NOVEMBRE

2.00 Les nuits de France-Musique : Adrian Boult.
7.10 L'imprévu : magazine d'actualité musicale.
9.05 Le matin des musiciens : C.W. von Gluck et la « réforme de l'opéra » – « la querelle des bouffons » ; œuvres de Rameau, Pergolèse, Mozart, Gluck.
12.10 Le temps du jazz : Echos du 6e Festival estival de Paris. – Ran Blake.
12.30 27e Concours international de guitare : finale publique d'interprétation.
13.30 Sonates de Scarlatti, par Scott Ross.
14.02 Repères contemporains : Ernest Bour.
15.00 Les après-midi de France-Musique : Pour Ronsard – biographie ; œuvres de Janequin, Sandrin, Morlaye, Costeley, Ravel, Le Roy ; vers 16 h 30, Guido Cantelli – Voyages : œuvres de Pizetti, Hindemith, Busoni.
18.02 Equivalences.
18.30 Jazz d'aujourd'hui : Vient de paraître.
19.10 Premières loges : Tito Schipa (1890-1965) ; œuvres de Donizetti, Massenet, Verdi, Flotow, Puccini.
20.04 Avant-concert.
20.30 Concert : Sonate pour violoncelle et piano en ré majeur, op. 102 nº 2 de Beethoven, « Prohadka » pour violoncelle et piano de Janacek, Sonate pour violoncelle et piano en sol mineur, op. 65 de Chopin par Lynn Harell, violoncelle, et Rudolf Firkusny, piano.
23.00 Les soirées de France-Musique : « Année de l'Inde » : à 0 h 30, les Hollywoodiens : Victor Young.

MARDI 5 NOVEMBRE

2.00 Les nuits de France-Musique : Musiques pour Shakespeare.
7.10 L'imprévu, magazine d'actualité musicale.
9.05 Le matin des musiciens : C.W. von Gluck et la « réforme de l'opéra » – « Métastase ou Calzabigi » ; œuvres de Mozart, Gluck, Hasse, Jommelli.
12.10 Le temps du jazz : Echos du 6e Festival estival de Paris – Jazz band ball.
12.30 Concert : œuvres de Mozart, Beethoven, Chopin, par Deszö Ranki, piano.
14.02 Repères contemporains : Ernest Bour.
14.30 Les enfants d'Orphée : Métiers de la terre.
15.00 Les après-midi de France-Musique : Pour Ronsard – « De ce qui est français » : œuvres de Debussy, Gabrieli, Lassus, Monteverdi, Le Jeune, Wagner : à 16 h 30, Guido Cantelli : les concerts de la NBC ; œuvres de Haydn, Weber, Beethoven, Barber, Ravel.
18.02 Acousmathèque : « Le vertige de tout ».
18.30 Jazz d'aujourd'hui : Lecture au laser.
19.10 Magazine international.
20.04 Sonates de Scarlatti, par Scott Ross.
20.20 Avant-concert.
20.30 Concert (en direct du Théâtre des Champs-Elysées) : Ouverture d'« Iphigénie en Aulide » de Wagner, Concerto pour violon et orchestre de Dutilleux. Symphonie fantastique de Berlioz, par l'Orchestre national de France, dir. L. Maazel, sol. I. Stern, violon.
23.00 Les soirées de France-Musique : Le chant de Brahms.

MERCREDI 6 NOVEMBRE

6.00 Musique légère.
7.10 L'imprévu, magazine d'actualité musicale.
9.05 Le matin des musiciens : C. W. von Gluck et la « réforme de l'opéra » - « De la tragédie en musique à la tragédie lyrique » ; œuvres de Gluck, Mozart, Bach, Wagner, R. Strauss.
12.10 Le temps du jazz : Echos du VIe Festival estival de Paris : Steve Lacy Sextette.
12.30 Concert : œuvres d'Einem, Berg, Zemlinsky, par le Quatuor Franz Schubert de Vienne.
14.02 Jeunes solistes.
15.00 Les après-midi de France-Musique : Pour Ronsard « Du temps et de l'histoire » ; œuvres de Lassus, Goudimel, Roussel, Milhaud ; à 16 h 30, Guido Cantelli « avec le Philharmonia pour le disque ».
18.02 Les chants de la terre.
18.30 Jazz d'aujourd'hui : où jouent-ils ?
19.10 Spirales : magazine de la musique contemporaine.
20.04 Sonates de Scarlatti, par Scott Ross.
20.20 Avant-concert.
20.30 Concert (Festival de Saintes) : œuvres de Des Prez par l'Ensemble médiéval de Londres (E. Tubb, M. Philpot, R. Cooper, W. Gillespie, P. Davies, T. Davies).
22.30 Les soirées de France-Musique : feuilleton « Brésil 85 » : Samba pra Vinicius ; à 23 h 5 Jazz-club.

JEUDI 7 NOVEMBRE

2.00 Les nuits de France-Musique : « les autres Amériques ».
7.10 L'imprévu, magazine d'actualité musicale.
9.05 L'oreille en colimaçon.
9.20 Le matin des musiciens : C. W. von Gluck et la « réforme de l'opéra » - « De la tragédie lyrique à la tragédie en musique » ; œuvres de Mozart, Gluck, Bach, Wagner, R. Strauss, Lully.
12.10 Le temps du jazz : échos du VIe Festival estival de Paris - Henri Texier Quartette.
12.30 Concert : œuvres de Mozart, par l'Orchestre de chambre Franz Liszt.
14.02 Repères contemporains : Ernest Bour.
15.00 Les après-midi de France-Musique : Pour Ronsard – « De l'art » ; œuvres de Rippe Vinders, Dufay, Bertrand, Marenzio... à 16 h 30 Guido Cantelli : les concerts avec le Philharmonique de New York.
18.02 Côté jardin : magazine de l'opérette.
18.30 Jazz d'aujourd'hui : le bloc-notes.
19.10 Rosace, magazine de la guitare.
20.04 Sonates de Scarlatti, par Scott Ross.
20.20 Avant-concert.
20.30 Concert (en direct du Grand Auditorium) : « Voyage d'hiver II », de Miereanu. Concerto nº 2 pour piano et orchestre en la majeur, de Liszt, « Quadrivium » de Maderna, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. Yves Prin, sol. L. Claret, violoncelle.
22.30 Les soirées de France-Musique : feuilleton « Brésil 85 » - Nostalgia : à 23 h 5, La musique au Parnasse : les « berceaux » ; à 0 h, Allemagne années 80.

VENDREDI 8 NOVEMBRE

2.00 Les nuits de France-Musique : musique du divertissement.
7.10 L'imprévu : magazine d'actualité musicale.
9.05 Le matin des musiciens : C. W. von Gluck et la « réforme de l'opéra » - « Esthétique du néo-classicisme : la mort en ce jardin », œuvres de Berlioz, Cherubini, Rossini...
12.10 Le temps du jazz : échos du VIe Festival de Paris.
12.30 Concert-lecture : œuvres de M. Zber.
14.30 Les enfants d'Orphée : les métiers de la terre.
15.00 Histoire de la musique.
16.00 Les après-midi de France-Musique : Guido Cantelli - « Répertoire » ; œuvres de Wagner, Ghedini, Tchaïkovski, Bartok.
18.02 Les chants de la terre.
18.30 Jazz d'aujourd'hui : dernière édition.
19.10 Les muses en dialogue : magazine de musique ancienne.
20.04 Sonates de Scarlatti, par Scott Ross.
20.20 Avant-concert.
20.30 Concert (donné le 22 février au théâtre des Champs-Elysées) : Concerto pour piano et orchestre nº 1 en ré bémol majeur de Prokofiev, « Sinfonietta » de Janacek, « Cycle nature, vie et amour », de Dvorak, par le Nouvel Orchestre Philharmonique, dir. M. Janowski, sol. F.-J. Thiollier, piano.
22.20 Les soirées de France-Musique : les Pêcheurs de perles, œuvres de Mozart, Webern ; à 23 h 5 Pierre Boulez ; à 0 h Musique traditionnelle, année de l'Inde.



هكذا من الأصل

Nous Deux, 2000 !

L'hebdomadaire féminin fête 38 ans de succès.

SAN ANTONIO a dû rester bouche bée : Frédéric Dard, son père en littérature, l'a abandonné. Le temps de signer dans le numéro 2000 de *Nous Deux*, paru le 29 octobre, une nouvelle policière – et sentimentale – *le Palais des Terranova*. Six autres écrivains, dont François Nourrissier, membre de l'académie Goncourt, lui ont emboîté le pas. C'est que les écrivains ne signent plus sous pseudonyme dans *Nous Deux*. Locomotive de la « presse de cœur », l'hebdomadaire lancé le 14 mai 1947 par Cino del Duca leur garantit une diffusion importante et la fidélité d'un public divers : 823 397 exemplaires sont vendus chaque semaine et 2 408 000 lecteurs se délectent des nouvelles, des romans « à suivre » et surtout des romans-photos qui figurent invariablement au sommaire de chaque numéro.

En 1985 pourtant la vente enregistre une légère baisse, de l'ordre de 3 %. Mais le lectorat, lui, s'est étendu : avec 31 000 lecteurs de plus que l'année dernière, *Nous Deux* est le seul titre de la presse féminine à avoir accru son audience. Une audience majoritairement composée de femmes, dont 46,1 % ont moins de trente-quatre ans, et dont les deux tiers habitent des villes de province de moyenne importance. Mais les hommes ne font pas la fine bouche ; ils représentent plus d'un quart des lecteurs. Aucun ne prétendra lire *Nous Deux* que pour sa nouvelle policière...

Paradoxe : malgré ce lectorat en progression, *Nous Deux* n'a guère la faveur des publicitaires et des annonceurs. Il est victime de son image de marque, celle d'un hebdo de la « presse du cœur » que dévorent les seules midinettes.

Le résultat est là : on dénombre tout au plus quinze à vingt pages de publicité en moyenne chaque semaine, sur un total de plus de cent pages. Une répartition radicalement différente de celle qui est pratiquée dans les titres de la presse féminine.



Nous Deux, 1947-1985 : 2 000 numéros et une belle carrière même si la concurrence est dure !

La mauvaise image de marque de *Nous Deux* n'est pas la seule responsable du faible intérêt que lui portent les publicitaires. Dès sa création, il y a trente-huit ans, Cino Del Duca avait décidé que *Nous Deux* serait vendu avec le moins de publicité possible. « Rosier rouge » – traduction de Cino, dont le véritable prénom était en fait Pacifico, – Del Duca n'aimait pas « la réclame ». *« Il lui arrivait de nous demander de retirer les pages de publicité qui lui déplaisaient »*, raconte M. Henri Caradelli, maquettiste à *Nous Deux* depuis le numéro un. *« Quelques heures avant le bouclage, il fallait modifier l'ensemble. »* La publiphobie de Cino Del Duca est ensuite partagée par sa femme. De 1967 à 1980, époque où elle règne sur *Nous Deux* et les autres titres du groupe des Editions Mondiales, Simone Del Duca évite la pub. Y compris et surtout celle qui vante la lingerie féminine. Un comble dans un magazine surtout lu par des femmes.

Cino Del Duca n'aimait pas la publicité mais il suivait la croissance de *Nous Deux* à la trace. Ce patron de presse, qui quitta l'Italie en 1932 après avoir séjourné dans les geôles fascistes, a toujours eu un faible pour la presse sentimentale. *Nous Deux* était son fleuron. Pour lui, il monte des « coups », comme cette diffusion de *Nous Deux* en 1949 et en 1951 dans le sillage du Tour de France. Le tirage monte et atteint *1 500 000* exemplaires. *« C'était la belle époque*, se souvient Henri Caradelli. *il y avait « de l'atmosphère ». Les journalistes étaient encore capables de louer un cabaret pour faire la fête. »*

Pendant qu'ils font la fête, Cino Del Duca veille. Il fait le tour des kiosques parisiens afin de vérifier que les titres de son groupe (*Boléro*, *Modes de Paris*, *Paris-Jour*, etc.), et surtout *Nous Deux* figurent bien dans les présentoirs. Il interroge la concierge de l'immeuble qui abrite le journal à propos des rubriques et des thèmes abordés. Ce marketing à la petite semaine est payant : jamais *Nous Deux* ne passe en dessous d'un tirage millionnaire.

Le succès ne se dément pas depuis. L'enfant chéri de Cino Del Duca, celui qui lui permettait de tout s'offrir (haras, automobiles et production de films) s'est seulement adapté. « L'hebdo du roman dessiné », ainsi que s'intitulait aussi le numéro un de *Nous Deux*, a abandonné ses pin-up aux rondeurs soulignées par les dessinateurs (et critiqué par l'Eglise catholique des années 50) pour se lancer très vite dans le roman-photo. Celui-ci devient la charpente de *Nous Deux*. Il séduit des stars du show business (Jonnhy Hallyday) et du petit écran (Chantal Nobel, Luc Mérenda). Ses titres et ses thèmes sont toujours à l'eau de rose – *Ames ensorcelées* en 1947, *Désert et oasis* en 1985, – mais ils font toujours rêver les lectrices. Et surtout, ne les choquent pas : ni sexe, ni violence. Ni politique non plus.

Dernière évolution de *Nous Deux* avec ce numéro 2000. Sous l'impulsion de Monique Pivot, la directrice de la rédaction, le magazine tente de devenir un « journal de lecture » à part entière.

Les écrivains sollicités pour ce numéro anniversaire ne sont que des avant-gardes. Catherine Hermary-Vieille et Henri Verneuil les suivront ; leurs romans *l'Infidèle* et *l'Amérique* paraîtront par épisodes dans l'hebdomadaire « du couple et des sentiments ». Grâce à ces habitués du best-seller, la locomotive de la presse du cœur compte accroître sa diffusion. Et surtout améliorer son image de marque auprès des milieux publicitaires.

YVES-MARIE LABÉ.

(1) Cécile Aubry, Françoise Xénakis, Nadine de Rothschild, Patrick et Olivier Poivre d'Arvor.

Médias du Monde

ÉTATS-UNIS

Loews principal actionnaire de CBS

La chaîne américaine CBS vient de mettre un terme à plusieurs mois de spéculation sur d'éventuelles prises de contrôle en offrant au groupe Loews 25 % de son capital. Ce groupe – qui a des participations dans des secteurs d'activité très diversifiés, dont l'hôtellerie et le tabac – possédait déjà 11,3 % du capital de la chaîne, et sa promotion au rang d'actionnaire principal a été salué par le conseil d'administration de CBS comme la conclusion « d'*« une histoire d'amour mutuel »*.

L'échec de la tentative d'OPA de M. Ted Turner au mois d'août n'avait pas mis CBS à l'abri des périls. Pour y échapper, la chaîne avait dû racheter 21 % de ses actions et se trouvait financièrement très affaiblie.

D'autre part, des groupes de pression proches du Parti républicain continuaient à spéculer sur une déstabilisation de la chaîne, dont ils mettent en cause la politique d'information. Le renforcement de la position de Loews a découragé la plupart des initiatives et le cours de l'action CBS à Wall Street s'est immédiatement stabilisé. De plus, les 650 millions de dollars qu'aurait engagé Loews vont permettre à la chaîne de retrouver sa puissance d'investissement.

CHINE

Sacrés caractères

Un service de vidéotex sera installé en République populaire de Chine par l'industrie française. C'est ce que prévoit l'accord signé à l'issue de la visite effectuée par l'Académie de recherches scientifiques des postes et télécommunications de Pékin au Centre national d'études des télécommunications (CNET).

Le projet se déroulera en trois phases : l'envoi, en novembre prochain, de trois experts français en Chine pour prendre connaissance de la situation, en matière de réseau et d'alphabet ; l'accueil en France de quatre expers chinois au Centre commun d'études de télédiffusion et de télécommunications (CCETT) ; *l'élaboration* des caractéristiques techniques des matériels qui seront spécialement développés pour le vidéotex chinois.

En effet, les idéogrammes posent un véritable casse-tête... chinois. Là où cinquante caractères différents *suffisent pour* transmettre une langue latine, le chinois exige un minimum de mille cinq cents caractères et peut en utiliser jusqu'à trois mille.

Alors que les populations majoritairement chinoises de Singapour et de Hongkong ont adopté l'anglais pour leurs réseaux de communication, la Chine s'y refuse – avec *une fierté nationale* toute naturelle. Ce qui crée des problèmes d'adaptation, de mise en forme et d'écriture sur papier ou sur terminal. La France est le seul pays à s'être penché sur le dossier.

Quel bon vin vous amène...

L'ACCORD des mets et des vins ? Toute règle me paraît sotte qui ne tient pas compte de l'instant, de l'occasion et... du portefeuille ! Il est vrai que je puis dire, avec Raoul Ponchon : *« Je ne suis pas sommelier ! Mais quand j'ai bu, alors, c'est moi qui devient bouteille. Il est en moi, il fermente, le bouchon saute et je commence à chanter ! »*

Le prix d'une grande bouteille, si elle le vaut, n'est alors que justice et se paye ainsi que l'on doit payer une fête. Cette vérité ne justifie pas les tarifs insensés, au restaurant, des vins de la carte, qu'ils soient d'ici ou de là. Dans les pages du *Nouvel Observateur* sur *« les assassins de la cuisine française »* et qui ont tant fait parler, j'ai lu avec plaisir ces lignes sur les bons petits vins à 50 francs, les champigny fruités, les gaillards madirans et les mâcons friands que l'on ne trouve généralement pas dans les restaurants en vogue où « vous n'avez droit qu'à ces châteaux du Médoc bouffis de suffisance, qu'à ces pommards roublards. 200 francs, 300 francs la bouteille, plus *15 %* de service pour des vins de toute façon vendus trop jeunes pour être bons à boire ». Et de citer aussi les « passe-partout » signés *Dubœuf, ou Coste pour* les bordeaux. Encore faut-il reconnaître que ce dernier ne cache pas ses produits, d'honnête rapport qualité-prix, sous une étiquette époustouflante de château inconnu !

Les éditions Féret et fils (9, rue de Grassi à Bordeaux) ont « repris » à quelques milliers d'exemplaires la *reproduction* intégrale de l'édition 1850 du *Bordeaux et ses vins* de Charles Cooks. Je ne saurais trop vous conseiller d'avoir *cet ouvrage en* main pour des comparaisons passionnantes avec les éditions d'aujourd'hui. A remarquer d'abord que, cinq ans avant la *fameuse classification de 1855*, Cooks donne, pour les médocs et à quelques exceptions le même classement. Mais il cite aussi les crus du Saint-Emi- lionnais que le classement exclut.

Depuis, combien sont nés de châteaux qui ne sont que des pavillons, notamment pour de secondes montures de grands crus ?

Laissons aux amateurs le plaisir de courir Bordeaux, ses environs, ses vignes et ses vins sur les traces d'un Anglais connaisseur, *pour en revenir aux accords...* et aux possibilités d'accords des mets et des vins.

Tenez, avec les cèpes à la bordelaise. Au temps glorieux du Grand Véfour de Raymond Oliver, le cher Hénocq, vieux sommelier sourcilleux mais avisé, m'avait proposé un figeac 1947.

Je me suis amusé, sur la Côte, à poser la question à quelques grands sommeliers. Jacques Narozny, au *Grand Hôtel de Saint-Jean-Cap Ferrat*, a choisi, sur sa carte, un montrose 78, tandis que Philippe Cronenberger, au *Chantecler* de Nice (Jacques Maximin était allé préparer le repas de noces de M. Mourousi), me proposa un châteausiran du même millésime.

Anne-Marie Quaranta, jeune et brillante sommelière de *la Chèvre d'or* (Eze village), toujours dans les 78, me conseilla un château de salles, et il fallut le cher Armand Melkonian (à *la Voile d'or* de Saint-Jean-Cap Ferrat) pour changer de terroir avec un chambolle-musigny « les Amoureuses » 1982.

Tandis qu'enfin au *Métropole* de Beaulieu, l'accord se fit total (du chef Estival au directeur de salle Outhier en passant par votre serviteur) sur le bouzy rouge de Perrier-Jouet, particulièrement en accord, avec son arrière-goût de tuf, avec les cèpes.

LA REYNIÈRE.

Branle-bas de combat dans les caves

Pendant que la maison Alexis Lichine et Cie crée le club Hôte des vins et châteaux (1), ouvrant ainsi à ses clients les grilles de ses châteaux (Lascombes, Laroque ou Coutet), une initiative originale et prometteuse voit le jour. Initiative dérangeante aussi, puisqu'elle cherche à décrire la réalité des tarifs des grands crus de Bordeaux.

Amorcée par M. Jacques Luxey dans le tome II des *Dégustations du grand jury*, cette entreprise prend avec M. Michel Hénon et son Club vinophile de conseil une dimension qui pourrait inquiéter nombre de cavistes ou de négociants.

Ancien paysagiste passionné de vin, M. Hénon s'est ingénié à comparer les tarifs de près de cinq cents fournisseurs. Résultat : des écarts souvent notables, presque toujours injustifiés. Ainsi – succès oblige, – la bouteille de château d'Yquem, dont le prix peut, selon M. Hénon, parfois varier de 300 F. Ce club d'un nouveau genre propose, moyennant 380 F par an, de fournir à la demande les trois meilleurs tarifs nationaux par château et par millésime. Cent dix-neuf châteaux sont actuellement référencés et, en 1986, la Bourgogne passera à son tour à la moulinette. – J.-Y. N.

(1) Alexis Lichine et Cie, 109, rue Achard, 33028 Bordeaux Cedex.

(2) Club vinophile de conseil, Centre d'affaires, Sophia Antipolis II, les Algorithmes, 06560 Valbonne. Tél. : (93) 77-35-65.

L'amateur de bordeaux

Le nouveau numéro de *l'Amateur de bordeaux* est sorti. Après les vendanges et avant les vins primeurs, alors que Jean-Paul Kauffmann, son rédacteur en chef, entame au Liban son sixième mois de détention, les amis du journaliste de *l'Evénement du jeudi* ont tenu à assurer la sortie de ce trimestriel original qui vante les mérites et la poésie des terres à vigne et des hommes du vin de Bordeaux.

Au sommaire de ce numéro 8 (nouvelle série), l'architecture viticole, les hommes de Saint-Julien-Beychevelle, la thérapie par les vins du Médoc, des Graves et de Saint-Emilion. Une dépêche de Sorj Chalandon, lui aussi envoyé spécial de *Libération* à Beyrouth, évoquant l'amour de Kauffmann pour le vin sous les bombes de Tripoli. Un Jean-Paul Kauffmann auquel des gens de Banyuls viennent de rendre hommage et qui, au quatre-vingt-troisième jour de sa détention, écrivait : *« Les situations sont moins désespérées qu'il n'y paraît, j'essaie de ne pas perdre courage. »*

● ***L'Amateur de bordeaux*, 4 numéros par an. Abonnement 140 F (étranger 180 F). 83, rue Michel-Ange, 75016 Paris.**

Les Tables de la Semaine

En route pour Bordeaux

A Tours Saint-Cyr-sur-Loire

La Poêle d'or est une petite maison face au fleuve nonchalant, où J.-J. Niqueux (un ancien du château d'Artigny) sait apprêter le sandre du fleuve, les pigeons de Touraine et le filet de bœuf au bourgueil. Très souriant accueil et très belle cave de vins de Vouvray. Un bon menu à 150 F net et carte.

● **La Poêle d'or, 9, quai des Maisons-Blanches, à Saint-Cyr-sur-Loire, Tours, tél. : 47-54-03-62, fermé mardi soir et mercredi.**

A Saintes

Le Mancini est un hôtel confortable, au cœur de la ville, mais surtout la cuisine de François Baty mérite attention, aussi peu régionaliste soit-elle (hélas !).

Les filets de rougets sont aux écorces de citron, le caneton aux pêches, le magret à la framboise, fruits... des cogitations du cuisiniers, heureuses il en faut convenir !

Délaissez les menus échelonnés de 70 F (un peu court) à 250 F, pour la carte.

● **Le Mancini, rue des Messageries, tél. : 46-93-06-61.**

A Poitiers La Croutelle

Pierre Benoist, venu de Chauney, s'est installé là l'autre année, dans une ancienne ferme au milieu des bois des côteaux poitevins. Cadre rustique élégant, et sérieuse cuisine d'un « pro », du pigeonneau à l'ail au poulet farci à la vapeur, de la terrine de saint-Jacques au vouvray aux aiguillettes de caneton sauce au chinon. Vins de Loire bien choisis et vieux millésimes. A la carte comptez 200 à 250 F.

● **Pierre Benoist, à La Croutelle, tél. : 49-57-11-52, dimanche soir et lundi.**

A Libourne

Le Landais est l'annexe du restaurant de l'hôtel Loubat, bien rénové, et où l'on est bien logé et bien accueilli par les Douté (et une cave de bordeaux exceptionnelle !). Mais abandonnez pour une fois le restaurant Loubat pour ce *Landais, avec son jardin* d'été, ses vins en carafe et surtout des menus régionalistes et pas chers.

● **Le Landais, 17, rue des Treilles, tél. : 56-74-07-40, tous les jours.**

L. R.

échecs

N° 1149

Métamorphose et résurrection

(Tournoi de Baden-Baden, 1985)

Blancs : Timoschenko
Noirs : Kindermann
Défense Benoni.

1. d4	Cf6		20. fxg3	Dxg3	
2. ç4	é6		21. Tf3	Dh2+	
3. g3	ç5		22. Rf2	f4!	
4. d5	éxd5		23. éxf4	Fd4+	
5. çxd5	d6		24. Fé3	Txé3!	
6. Cç3	g6		25. Txé3	Té8	
7. Fg2	Fg7		26. Dxd4 (n)	çxd4	
8. Cf3	0-0		27. Txé8+	Fxé8	
9. 0-0	a6		28. Cé2! (o)	d3!! (p)	
10. a4	Cb-d7 (a)		29. Cg3 (q)	Fd7	
11. Cd2 (b)	Té8 (ç)		30. Th1	d2!	
12. h3 (d)	Ch5 (é)		31. Txh2	d1=D (r)	
13. Rh2 (f)	f5		32. Cé4	Dd4+	
14. Cç4 (g)	Cé5		33. Rg3 (s)	h5!	
15. Cxé5 (h)	Fxé5		34. Ff3	Ff5	
16. é3 (i)	Tb8		35. Té2 (t)	Dg1+	
17. Dé3	Fd7 (j)		36. Fg2 (u)	h4+!	
18. a5	Dh4!! (k)		37. Abandon. (v)		
19. Rg1 (l)	Cxg3! (m)				

NOTES

a) Dans le système du fianchetto - R des Blancs de la « défense Benoni », les Noirs ont à leur disposition trois suites principales, 10..., Cb-d7 ; 10..., Ca6 et 10..., Té8.

b) Meilleur que *11. Ff4*, Dé7 ; 12. Té1, Tb8 ; 13. é4, Cg4 ! ; 14. Cd2, Cd-é5 ; *15. Cf1* (ou *15. h3, g5*), Cç4 ; 16. Dé2, b5 ; 17. axb5, axb5 ; 18. h3, Cg-é5 et les Noirs sont bien (Smyslov-Portisch, 1978), que *11. Té1*, Té8 ; 12. Cd2, Tb8 ; 13. Cç4, Cé5 ; 14. Cxé5, Txé5 ; 15. a5, Té8 ; 16. Ff4, b5 ; 17. axb6, Txb6 ; *18.* Ta2, Cg4 ; *19.* h3, Cé5 ; 20. Cé4, h6 (Grigorian-Poluguievsky, 1974) et que *11. é4*, Té8 ; 12. Té1 ?, ç4 ! ; 13. Dé2, Cç5 ! ; 14. Dxç4, b5 !

ç) 11..., Tb8 est une autre possibilité.

d) Sur 12. é4 les Noirs peuvent obtenir un jeu actif par 12..., *Cé5* ; 13. Dç2 (ou 13. Dé2, Ch5 suivi de f5), Ch5 ; 14. f4 (ou 14. h3, g5), Cg4 ; 15. Cf3 (si 15. Cç4, Fd4+ ; 16. Rh1, Df6), f5 ; 16. Cg5, Fd4+ ; 17. Rh1, Df6 (Hansa-Lukacs par correspondance, 1975).

é) Ou bien 12..., Tb8 ; 13. Cç4, Cé5 ou 13..., Cb6. Le coup du texte permet aux Noirs de contre-attaquer par l'avance f7-f5.

f) 13. a5 ne sert pas à grand-chose après 13..., b5 ; 14. axb6, Cxb6 ; 15. é4, Tb8 ; 16. Té1, Dç7 ; 17. Ff1, Fd4.

g) 14. f4 est à envisager : 14..., Ch-f6 ; 15. é4, Cxé4 ; 16. Cdxé4, fxé4 ; 17. Cxé4, Cf6 ; *18. Cg5 et les* Blancs ont l'avantage (Youferov-Boleslavsky, *Minsk*, 1970). Ou bien aussi 14. é4, f4 ; 15, g4, Ch-f6 ; 16. Cç4, Cé5 ; 17. Cxé5, dxé5 ; 18. b3.

h) Cet échange facilite la tâche des Noirs. 15. Ca3 était préférable.

i) Et non 16. f4, Fxç3 ! ; 17. bxç3, Cf6.

j) L'avantage positionnel des Noirs est manifeste.

k) Sans se cacher, les Noirs ouvrent les hostilités en menaçant 19..., Cxg3 ; 20. fxg3, Dxg3+ ; 21. Rg1 ; Dh2+ ; 22. Rf2, Fg3+ ; 23. Rf3, g5 !

l) Ou 19. é4, fxé4 ! ; 20. Fxé4, Dxh3+ ou 20. Cxé4, Fb5. Si 19. Cé2, Fb5 ; 20. Dd2, Fxé2 ; 21. Dxé2, Cxg3 ; 22. fxg3, Dxg3+ ; 23. Rg1, Dh2+ ; 24. Rf2, Fg3+ ; 25. Rf3, Fh4 !

m) Quand même.

n) Ou 26. Té1, Fxh3. Les Blancs sacrifient volontiers leur D après avoir vu que la D ennemie était tombée dans une trappe.

o) La D noire ne peut plus s'échapper et sera prise après 29. Th1.

p) Le pion d4 sauve cependant la situation des Noirs.

q) Si 29. Th1, d2 ! une défense raffinée ; 30. Txh2, d1=D ou 30. Td1, Fd7 ; 31. Txd2, Fxh3.

r) La résurrection de la D noire sur la case de départ de la D blanche est étonnante.

s) Si 33. Ré2, Dg! ! et si 33. Rf1, Fb5+ ; 34. Ré1, Dé3+ ; 35. Rd1, Fa4+ ; 36. b3, Fxb3 mat.

t) Si 35. Cg5, h4+ !

u) Si 36. Rh4, Fxé4 ! ; 37. Txé4, Df2+ ou 37. Fxé4, Df1. Si 36. Tg2, h4+ ; 37. Rxh4, Dé3 ; 38. Cg5, Dxf4+ ; 39. Fg4, Fé4 !

v) Toute défense est vaine après 37. Rxh4, Fxé4 ; 38. Fxé4, Df1 ! avec gain des Noirs.

SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 1148

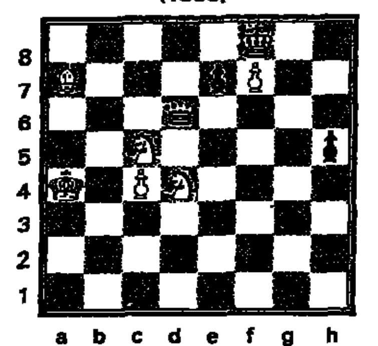
Henri Rinck, 1917

(Blancs : Rd2, Fé6, Cb5 et d8, Pa4, g3, h4. Noirs : Ré5, Da6, Pé7, f6, g6.)

1. Cf7+, Ré4 ; 2. Fd5+, Rf5 ; 3. Ch6+, Ré5 ; 4. Cg4+, Rf5 ; 5. Cé3+, Ré5 ; 6. Cç4+, Rf5 ; 7. Fé6+, Ré4 ; 8. Fç8, Da8 ; 9. Fb7+, Dxb7 ; 10. Cd6+, éxd6 ; 11. Cxd6+ et les Blancs gagnent.

ÉTUDE

P. SOBOLEVSKY (1950)



BLANCS (6) : Ra4, Fa7, Cç5 et d4, Pç4, f7.
NOIRS (4) : Rf8, Dd6, Pé7, h5.
Les Blancs jouent et gagnent.

CLAUDE LEMOINE.

bridge

N° 1147

La favorite de Blackwood

Les jeux de déblocage sont parmi les plus amusants, et cette donne est certainement une des préférées d'Easley Blackwood.

Nord : ♠ 8 7 2 ; ♡ A 10 ; ◇ V 8 7 4 2 ; ♣ A R D
Ouest : ♠ 9 6 4 3 ; ♡ 8 7 5 ; ◇ A R D 9 5 ; ♣ 10
Est : ♠ 5 ; ♡ R V 9 6 3 2 ; ◇ 10 ; ♣ 9 8 7 5 3
Sud : ♠ A R D V 10 ; ♡ D 4 ; ◇ 6 3 ; ♣ V 6 4 2

Ann. : S. don. E-O vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
Passe	1 ◆	passe	1 ♠
passe	1 SA	passe	4 ♠

Ouest a attaqué le Roi et l'As de Carreau sur lesquels Est a fourni le 10 et a défaussé le 9 de Cœur. Ouest a continué avec le 5 de Carreau pour le 7 du mort coupé par le 5 de Pique d'Est et surcoupé par le 10 de Pique. Sud a ensuite tiré l'As de Pique, mais Est a jeté le 2 de Cœur. *Comment Sud doit-il jouer* pour gagner QUATRE PIQUES contre toute défense ?

Réponse :

On peut envisager la solution suivante *si les Trèfles adverses sont répartis 3-3 :* le déclarant tire As et Roi de Trèfle, puis il réalise As, Roi, Dame et Valet de Pique (pour faire tomber les atouts d'Ouest), et, sur le Valet de Pique, il débloque la Dame de Trèfle. Il ne lui reste plus qu'à faire le Valet de Trèfle et le 6 de Trèfle, puis l'As de Cœur.

Si les Trèfles sont 4-2 la situation n'est pas encore désespérée car le déclarant pourra donner la main à Est avec le quatrième Trèfle pour obliger celui-ci à jouer Cœur afin de faire deux Cœurs en fournissant la bonne carte à Cœur de la main.

Malheureusement, *si Ouest n'a qu'un seul Trèfle* (comme c'était le cas), ce sera la chute alors qu'il y a une ligne de jeu absolument sûre si on admet qu'Ouest n'aurait pas passé d'entrée s'il avait eu le Roi de Cœur. Dès lors, si le Roi de Cœur est en Est, il suffit (pour assurer dix levées contre n'importe quelle distribution des Trèfles) de battre atout et de *défausser... l'As de Cœur sur le quatrième Pique !* Ensuite le déclarant tirera As, Roi et Dame de Trèfle et il jouera le 10 de Cœur sec du mort : avec Dame 4 à Cœur et le Valet de Trèfle, Sud est assuré de faire encore la Dame de Cœur et le Valet de Trèfle, la neuvième et la dixième levée.

Désastreux malentendu

Le plus important au bridge n'est pas d'avoir des armes sophistiquées dont la manœuvre est souvent trop délicate, mais de bien connaître les armes conventionnelles afin d'éviter tout malentendu avec elles. En effet, même les plus grands champions ne sont pas à l'abri d'accidents faciles à éviter. Cette donne du Championnat d'Europe de Wiesbaden en est un exemple spectaculaire.

Nord : ♠ V 7 3 ; ♡ V ; ◇ 7 ; ♣ A R D 10 8 7 5 2
Ouest : ♠ R D 9 8 4 ; ♡ A D 8 5 3 ; ◇ A 4 2 ; ♣ —
Est : ♠ A 6 5 ; ♡ R 10 7 6 4 ; ◇ 8 3 ; ♣ V 9 3
Sud : ♠ 10 2 ; ♡ 9 2 ; ◇ R D V 10 9 6 5 ; ♣ 6 4

Ann. : O. don. E.-O. vuln.

Ouest Franco	Nord Rebattu	Est de Falco	Sud Sint
—	2 ♣	passe	2 SA
3 ♣	passe	4 ♥	5 ◆
passe	passe	passe	

Ouest ayant entamé le Roi de Pique, *comment la défense a-t-elle fait* sept levées à CINQ CARREAUX (cinq de chute) ?

Note sur les enchères

L'ouverture de 2 Trèfles de Nord promettait *10 à 16 points* avec une couleur longue à Trèfle, et Ouest, à la fin, ne s'attendait pas à ce qu'Est passe, car, après le cue bid à « 3 Trèfles », Ouest était certain qu'en passant sur « 5 Carreaux » il faisait un « forcing pass » *qui obligeait le partenaire à reparler*. Mais Est a sans doute cru que la cue bid à « 3 Trèfles » était un bluff et que, après son saut à « 4 Cœurs », il avait « tout dit ».

D'autre part, pourquoi Franco n'a-t-il pas bondi à « 6 Cœurs » sur « 5 Carreaux » au lieu de faire un « forcing pass » ? A mon avis, il a pensé que les adversaires non vulnérables feraient une défense à « 7 Carreaux » ou à « 7 Trèfles » qui leur coûterait bien moins cher que le chelem vulnérable à « 6 Cœurs ».

PHILIPPE BRUGNON.

dames

N° 262

Mat sur gambit

Championnat des Pays-Bas 1985
Blancs : Bies
Noirs : Beerepoot

1. 31-26	19-23 (a)	21. 39x30	4-9
2. 34x30 (b)	20-25	22. 50-44	13-18
3. 37-31 (c)	25x34	23. 44-39	18-23
4. 39x30	13-19	24. 31-27	9-13
5. 44-39	8-13 (d)	25. 37-31	3-9
6. 30-25	15-20 (e)	26. 42-37 (l)	17-21!! (m)
7. 40-34	20-24	27. 26x17	12x21
8. 41-37	24-29 (f)	28. 33-28	10-15
9. 33x24	19x30	29. 28-22!! (n)	24-29
10. 35x24	23-28 (g)	30. 31-26 (o)	7-12
11. 32x23	18x20	31. 26x17	12x21
12. 38-33	20-24	32. 37x31!! (p)	11-17* (q)
13. 45-40	12-18	33. 22x11	6x17
14. 42-38 (h)	7-12 (i)	34. 31-26! (r)	13-18
15. 47-42	1-7	35. 39-33! (s)	29-34
16. 46-41	2-8	36. 30x39 (t)	15-20
17. 37-32	18-23 (j)	37. 48-42	20-24
18. 41-37	13-19	38. 42-37	5-10
19. 40-35	9-13	39. 27-22!! (u)	abandon
20. 34-29! (k)	23x34		

NOTES

a) 1. ...(17-21) ; 2. 26x17 (12x21) ; 3. 32-28 (7-12) ; 4. 37-32 (1-7) ; 5. 34-30 (19-23) ; 6. 28x19 (14x23) ; 7. 33-28 (9-14) ; 8. 28x19 (14x23), etc. (Bonnard-Verleene, championnat du monde, 1952).

b) Variante conduisant à un tenté de faute, conçu, en 1972, par D. Issalène (Bergerac), maître national, champion de France, 1984 : 2. 36-31 (14-19) ; 3. 41-36 (10-14) ; 4. 46-41 (5-10) ; 5. 35-30 (20-25) ; 6. 40-35 (14-20) ; 7. 44-40 (10-14) ; 8. 50-44 (4-10) ; 9. 33-29 (20-24) ; 10. 29x20 (15x24) ; 11. 38-33! et si *11.* ...(23-29) ; 12. 34x23 (18x27) ; 13. 31x22 (25x34) [si (17x28), résultat final identique] ; 14. 40x20 (14x25) ; 15. 42-38! [la réplique meurtrière] (17x28) ; 16. 26-21 (16x27) ; 17. 38-32 (27x38) ; 18. 43x5!, dame et +.

Après 2. 36-31 (14-19) ; 3. 41-36 (10-14) ; 4. 46-41 (20-24) ; 5. 31-27 (15-20) ; 6. 33-28 (5-10) ; 7. 37-31, l'ancien maître E. Leclercq exécutera une belle combinaison en 7 temps, avec variante 7. ...(17-21!) ; 8. 26x17 (11x33) ; 9. 39x28, bl (16-21) ; 10. 27x16 (18-22) ; 11. 28x17 (12x21) ; 12. 16x27 (23-29) ; 13. 34x23 (19x46!), dame et +.

b1) 9. 38x29 (24x33) ; 10. 39x28 (16-21) ; 11. 27x16 (18-22) ; 12. 28x17 (12x21), etc., comme ci-dessus mais en 8 temps [revue Leclercq du 1er juin 1898].

c) On peut regretter que les Blancs n'aient pas fermé le jeu par 3. 40-34.

d) 5. ...(15-20), les Blancs gagnent le pion soit par 6. 26-21 (17x28) ; 7. 33x15, soit par 3. 30-24, etc.

e) *6.* ...(17-22) douteux, les Blancs enchaînent avec la formation du baron 7. 32-28 (23x32) ; 8. 38x27.

f) Un double échange pour un repli classique destiné à perdre des temps.

g) Quelque peu pusillanime ce début des Noirs.

h) *14. 40-35* (10-15) ; 15. 46-41 est interdit 15. ...(24-30) ; 16. 35x24 (13-19) ; 17. 24x22 (17x46), N+, de même que 15. 49-44 (24-30) ; 16. 35x24 (14-20) ; 17. 25x14 (9x27) [rafle 6 pions] ; 18. 31x22 (18x27), N+, de même que 15. 47-41 (24-30) ; 16. 35x24 (14-20) ; 17. 25x14 (9x41), N dament, +.

i) 14. ...(10-15) ; 15. 50-44 (15-20) ; 16. 47-42 (4-9) ; 17. 32-28 (7-12) ; 18. 42-37 (1-7) ; 19. 40-35 (2-8) ; 20. 34-29 (10-15) ; 21. 37-32 (18-22) ; 22. 46-41 (13-19) ; 23. 41-37 (16-21) ; 24. 48-42 (11-16) ; 25. 29-23 (9-13) est-il interdit (?), les Blancs damant sur le thème de la trappe-flexion 26. 35-30 (24x35) ; 27. 33-29 (22x24) ; 28. 38-33 (19x28) ; 29. 33x2, mais 29. ...(13-19) ; 30. 26x17 (12x21) ; 31. 2x13 (19x8) [prise de la dame] ; 32. 31-26, attaque immédiate pour rétablir l'égalité numérique 32. ...(21-27*) ; 33. 32x21 (16x27) ; 34. 37-31, etc., égalité numérique et les Blancs menacent de déborder sur le flanc droit des Noirs. Donc 25. ...(9-13) se révélerait à moyen terme.

j) Sans l'idée tactique de damer par (23-29) ; 34x23 (14-20) ; 25x14 (10x46), N+.

k) Enchaînant par le trèfle.

l) Interdisant (13-18) et (12-18).

m) Le coup sans doute le plus fort dans cette formation échevelée.

n) Coup positionnel très inquiétant qui interdit : 29. ...(8-12) ; 30. 22-17, etc. +. 29. ...(7-12) toujours à cause de 30. 22-17, mais encore l'attaque 29. ...(21-26).

o) Et non 30. 39-33 (29-34) ; 31. 30x39 (23-28) ; 32. 32x23 (21x41) ; 33. 36x47 (19x17), N+1.

p) Autre confirmation des qualités de grand tacticien de Bies, qui ébranle très sérieusement son adversaire.

q) Forcé ; en effet si 32. ...(21-26), les Blancs dament 33. 32-28 [il existe une seconde façon de damer] (23x21) ; 34. 22-18! (26x37) ; 35. 39-33 [temps de repos] (13x22) ; 36. 33x2, etc., + ! après la prise de la dame et + à terme.

r) Le jeu des Noirs s'assombrit sur ce nouveau coup de position.

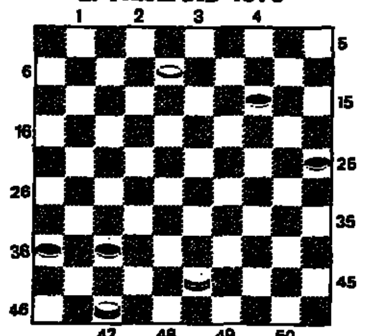
s) Une attaque préparée de longue main.

t) B+1.

u) Autre caractéristique du style percutant du maître néerlandais, qui, par ce gambit place les Noirs en situation de mat car après 39. ...(18x27*) ; 40. 37-31!, etc., B+2 sur cette ultime attaque. Un mat sur gambit.

PROBLÈME

L. VRIJLAND 1979



Les Blancs jouent et gagnent. Fin de partie de haut niveau où les fantassins noirs tiennent la dragée haute à l'artillerie. Mettez quand même un cache.

● SOLUTION : 43-48!! (25x30, *a)* ; 48x9! (36-41, b) ; 47x36 (37-42) ; 8-3!! [troisième merveille du damier sur ... 4 temps] (42-47, c) ; 9-4! (47-42...) ; 3-20 (42x15) ; 36-47!, + par enfermé-diagonale.

a) (36-41) [si (37-41) ; 48-31 (36x27) ; 47x20, +] ; 47x36 (25-30) ; 48x9, etc., + comme ci-dessus ou comme dans le *b)*.

b) (37-42) ; 47x15!! [début d'un nouveau récital de très haut niveau] (36-41) ; 9-14! (41-47*) ; 8-2!! [un florilège de merveilles] (47-36) ; 14-41 36x47) ; 2-24 (47x20) ; 15x...!, +.

c) (42-48) ; 9-25! (48-42 ou 48-37) ; 36-31 (42x26) ; 25-48!, + sur autre enfermé-diagonale.

JEAN CHAZE.

MOTS CROISÉS

N° 378

Horizontalement

I. Il s'y revoit déjà ! – II. On l'aura flatté. Parente. – III. Ce n'est pas du raffinement. Démonstratif, en un sens. – IV. Monnaie. Il faut alors y aller de tout son cœur. – V. Demoiselles. C'est une manie qui coûte ou qui rapporte. – VI. Certains vieux ne manquent pas de solidité. Solides. – VII. Ça s'est appris. Peut se porter, ou se supporter. Dans l'auxiliaire dans un seul sens. – VIII. Certains l'ont fort délicat. Plein, on peut s'occuper. – IX. Possessif. Il a toujours un client en vue. – X. Disposera d'une bonne couche à cet effet. Lance un appel. – XI. Dans l'uniformité.

Verticalement

1. Messages de la parenté. – 2. Repos du guerrier. Relatif. – 3. Pour le pot. Cherche une opinion. – 4. Au pied, ce n'est pas le pied. Passé au saloir. Article. – 5. Ils sont bien ingrats. Commence le précédent et s'expliquera de bas en haut. –6. Demandera. – 7. Aspire à son rang. Ira toujours, mais jamais de bas en haut. Conjonction. – 8. Les amis et les autres. – 9. Après la moisson. Elle fut hérétique. – 10. Personnel. Trop ou bien peu reluisantes. – 11. Rien ne peut l'entamer. Se plante. – 12. Pourvu que les miennes puissent me lire !

SOLUTION DU N° 377

Horizontalement

I. Chansonnette. – II. Horaire. Nerf. – III. Rugissent. If. – IV. Odette. Urger. – V. Non. Ecumer. O. – VI. Inter. Samain. – VII. Q. Evora. Ecot. – VIII. Uer. Négative. – IX. Erie. Lecteur. – X. Urètre. Cr. Ai. – XI. Respectueuse.

Verticalement

1. Chroniqueur. – 2. Houdon. Erre. – 3. Argenteries. – 4. Naît. Ev. Etp. – 5. Sisteron. Re. – 6. Orsec. Relec. – 7. Née. Usage. T. – 8. N. Numa. Accu. – 9. Entremettre. – 10. Te. Grâcie. U. – 11. Tric. Iovuas. – 12. Effronterie.

FRANÇOIS DORLET.

ANACROISÉS®

N° 378

Horizontalement

1. CCENOSU. – 2. AEFILNV. – 3. EEEEGNN. – 4. AGNOORT. – 5. CDEEIINS (+ 1). – 6. AEEGRSV (+ 2). – 7. AEESUX. – 8. EEEERRSV (+ 2). – 9. EEMRST (+ 3). – 10. AEINOSS. – 11. ADDEENRT (+ 2). – 12. BEISSSTU. – 13. ACINTT (+ 1). – 14. EEMORTT (+ 1). – 15. AEELSSU (+ 1). – 16. EEEJNSSU.

Verticalement

17. ADEIPRSS (+ 2). – 18. EEGORSS. – 19. DEEEITU. – 20. EEEIMNUV. – 21. ABETTU (+ 1). – 22. ENNOSX. – 23. ADEIOPS (+ 1). – 24. EEGIMNS (+ 1). – 25. EILRSTUV. – 26. DEEEENT. – 27. EEEFRRZ (+ 1). – 28. CEHLOS (+ 1). – 29. EIOPRSS (+ 1). – 30. EENSSU. – 31. AEEIRSV (+ 2). – 32. AAEHILST (+ 1). – 33. CEEGIRS (+ 1). – 34. EEFINU. – 35. AEGTTTU.

Solution du n° 377

Horizontalement

1. SATANEE. – 2. ADOUCI (COUDAI). – 3. PICVERT. – 4. OLFACTIF. – 5. ALLIACE (ECAILLA). – 6. BIELLES (BILLEES). – 7. BISQUER (BRIQUES, BRISQUE). – 8 TRAGEDIE (DEGREAIT, REDIGEAT). – 9. DEJEUNE. – 10. ATROPINE (PAIERONT, PIANOTER, POINTERA, PONTERAI, POTINERA). – 11. DUVETA. – 12. GATANT (GANTAT). – 13. NAVARIN (NIRVANA). – 14. VERTIGO, maladie des chevaux. – 15. AVENIRS (ENIVRAS, INVERSA, RAVINES, VINERAS, NAVIRES). – 16. VECTEUR (REVECUT). – 17. PLEUTRE (LEPTURE, REPLEUT).

Verticalement

18. SCORBUT. – 19. RONTGEN, unité (RONGENT, ROGNENT). – 20. TAFFETAS. – 21. RARETE (ARRETE, ARTERE). – 22. GAVOTTE. – 23. NUCELLE, partie d'ovule d'une angiosperme. – 24. APAISAT. – 25. DOPING. – 26. EPISSAI (EPAISSI). – 27. ENTOURE (TOURNEE). – 28. AVALOIRE, sangle. – 29. DAVIER (DEVIRA, DERIVA, DEVRAI, VIDERA). – 30. JOUVENCE. – 31. ORGIAQUE. – 32. UPERISE (EPIEURS EPUISER). – 33. TIREUR (TRIEUR). – 34. INTEGREE (RETEIGNE, ETREIGNE).

MICHEL CHARLEMAGNE et MICHEL DUGUET.

هكذا من الأصل

Classique

« La Belle Hélène » d'Offenbach par Michel Plasson

Répétera-t-on assez qu'il faut à Offenbach des chefs et des voix d'opéra ? Les seuls qui, pouvant le plus peuvent le moins, sachent éviter les faux effets, les charges grossières, bref la vulgarité du ton et des manières. Voici au contraire la juste allégresse, le sens exact du parodique (car *la Belle Hélène*, c'est avant tout cela : une parodie de grand opéra, avec citations, allusions et références, la limite extrême de l'humour quand il est encore fasciné par son objet tout en le retournant sur lui-même pour mieux le démonter), la netteté du « mot » (calembour ou vrai phrasé) et en même temps le charme vocal de qui maîtrise inflexions et colorations. Vif-argent et délicatesse de la direction de Michel Plasson (orchestre et chœur du Capitole de Toulouse), nerveuse, efficace, enlevée. Excellente distribution masculine : Charles Burles sobre mais drolatique ; Jean-Philippe Laffont jouant subtilement des richesses de sa grande voix ; John Aler plus Français, voire titi parisien, que pensable ; Gabriel Bacquier surtout, superbe de diction, de tempérament, ramassant toute l'attention dès qu'il apparaît.

Enfin, sublime, dominant tout, Jessye Norman, souverainement bien chantante, modulant, détaillant, sans jamais pour autant altérer la sincérité et la simplicité d'un jeu éblouissant de comique et de séduction.

ALAIN ARNAUD.

● **Deux disques, EMI 2701.713.**

« I Capuleti e i Montecchi » de Bellini



Riccardo Muti, qui a dirigé ce « Capulets et Montaigus » de Bellini.

Au Covent Garden, en 1984, les représentations des *Capulets et Montaigus*, de Bellini, connurent un succès si légitime que Riccardo Muti a fort bien fait d'exiger qu'elles soient reprises comme telles au disque. L'équilibre suprême de sa direction, toujours vive et légère mais sachant alterner le brio et la langueur romantique, l'intensité de l'ensemble et l'élégiaque des lignes instrumentales isolées, redonnaient force à cette musique que l'on réduit bien hâtivement à un simple accompagnement des voix.

Mais, bien sûr, tout ici dépend du duo de Juliette et Roméo. Il n'est pas exagéré d'affirmer que non seulement la réunion d'Edita Gruberova et d'Agnès Baltsa est une rencontre unique dans le panorama lyrique actuel, mais encore qu'elle prend place dans l'histoire du bel canto. Leurs timbres respectifs sont d'une intrinsèque beauté, et surtout, critère indispensable, ils s'allient parfaitement. Partant, leurs duos n'ont pas uniquement valeur dramatique mais aussi valeur musicale, harmonique et sonore. Leurs techniques sensiblement différentes (plus allemande et instrumentale chez Gruberova, plus italienne chez Baltsa), leurs tempéraments d'artiste nettement distincts (Gruberova étant plus portée à la virtuosité et à l'élégie, Baltsa à l'engagement du son et du sens) se complètent à merveille.

Phénomènes rares dans ce répertoire où l'on se contente généralement de la perfection des numéros de divas, une conviction, une émotion saisissent l'auditeur. C'est là trop exceptionnel pour qu'on ne le salue pas hautement.

A.A.

● **Deux disques EMI, 2701.923, avec aussi Dano Raffanti, Gwyne Howell, John Tomlinsson.**

Les « Légendes » de Dvorak

La production des compositeurs les plus célèbres recèle souvent des trésors inconnus, parfois du genre « grande machine », parfois aussi de caractère intime et secret. De la seconde catégorie relèvent les *Légendes* opus 59 de Dvorak, achevées en 1881 dans l'ombre de la *Sixième Symphonie*, relativement connues dans leur version pour orchestre, mais beaucoup moins dans leur version originale pour deux pianos. C'est cette dernière que nous offrent aujourd'hui Wyneke Jordans et Leo van Doeselaar, jeunes pianistes néerlandais jouant ensemble en duo depuis bientôt une décennie.

Il y a dix pièces en tout, tour à tour dansantes, lyriques, méditatives. Elles ne sont désignées que par des tonalités, aucun programme ne leur est attaché. A l'auditeur — le titre global du recueil l'y invite fortement — de donner libre cours à son imagination. Il y est aidé autant par la musique elle-même, admirée en son temps sans réserve par *Brahms, que par ses deux interprètes*, qu'il faut féliciter de se présenter à nous hors des sentiers battus.

MARC VIGNAL.

● **Etcetera, distr. Harmonia Mundi, ETC 1032.**

Variétés

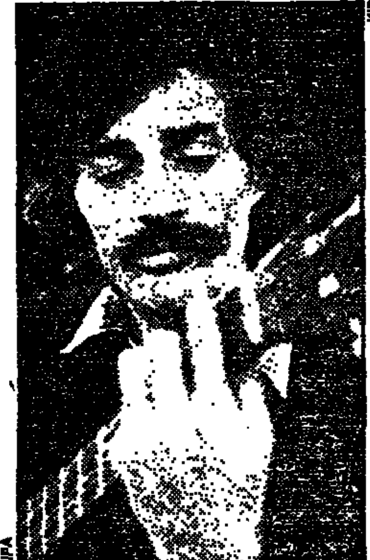
Jean Ferrat : autoportrait

Il y a cinq ans, Jean Ferrat avait récupéré les droits de toutes ses chansons (cent treize) et les avait réenregistrées pour la firme (Alleluia) dont il est copropriétaire avec Gérard Meys, après leur avoir donné une couleur musicale plus large, *plus éclatante*.

Puis le chanteur était retourné dans le petit village de l'Ardèche où il s'était retiré sept ans auparavant, prenant, à cinquante ans, le temps de vivre dans une petite communauté de cinq cents personnes où la fraternité n'est pas un vain mot : *« Là-bas*, dit Ferrat, *j'habite dans une maison paysanne. Mais je ne joue pas au poète-paysan. Les divers élevages que j'ai voulu entreprendre ont tous été catastrophiques : les lapins, que j'avais mis en liberté, ont disparu dans la nature ; les canards sauvages, qui avaient conservé leurs ailes, ont pris la poudre d'escampette ; les poules se sont fait bouffer par je ne sais qui. Je ne vis pas en reclus. J'écris et je sors. J'aime l'opéra : je vais à Vienne, Genève, Aix, écouter Mozart, Strauss. »*

Cinq ans après la réédition de l'ensemble de son catalogue, Jean Ferrat fait sa rentrée discographique en trois temps : d'abord sous la forme de deux 45 tours, puis avec un album ; enfin, avec un compact de vingt-deux titres constituant en soi une petite anthologie. En tout, quatorze titres nouveaux. Paroles de Guy Thomas, musiques de Jean Ferrat, arrangement Alain Goraguer.

Certaines chansons comme *le Châtaignier* reflètent singulièrement l'actuelle manière de vivre du chanteur. D'autres contiennent un humour parfois grinçant. Une autre enfin (*Je ne suis qu'un cri*) résume un peu l'aventure de Ferrat, est une mise au présent de ce qu'il est, un auto-portrait :



« (...) Je ne suis pas cri de plaisance
Ni gueulante de comédie
Le cri qu'on pousse en apparence
Pour épater la compagnie
Moi si j'ai rompu le silence
C'est pour éviter l'asphyxie
Oui je suis un cri de défense
Un cri qu'on pousse à la folie
Je ne suis qu'un cri
Pardonnez si je vous dérange
Je voudrais être un autre bruit
Etre le cri de la mésange
N'être qu'un simple gazouillis
Tomber comme un flocon de neige
Etre le doux bruit de la pluie
Mais je suis un cri qu'on abrège
Je suis la détresse infinie. »

Conseiller municipal et adjoint au maire de son village de l'Ardèche pendant douze ans, Jean Ferrat ne s'est pas représenté aux dernières élections de 1983. Il chemine toujours à côté du Parti communiste, en *« compagnon de route »*, suivant l'expression consacrée. *« Mais*, dit-il, *je suis plus critique. Et la conjoncture n'est pas au beau fixe. »*

CLAUDE FLÉOUTER.

● **Disques Alleluia. Dist. Pathé Marconi.**

Jean Ferrat

Rock

Les enfants du Velvet

Six groupes français appartenant à la firme Virgin sont réunis sur ce disque. Chacun a pioché un titre de son choix dans le répertoire du Velvet Underground pour l'interpréter à sa façon. De quel droit et à quoi bon ? D'où parlent-ils ces prétendus « Enfants du Velvet » ? S'il fallait une réponse à ces questions, elle se trouve dans un très beau texte sur le groupe new-yorkais au verso de *la pochette ; Laurent Chalumeau* y cite Elliott Murphy : *« Ils ne vendaient pas beaucoup de disques, mais ceux qui les achetaient formaient un groupe le lendemain. »* Quinze ans après la séparation du Velvet Underground, on les attendait au tournant, ces petits Français de pas grand-chose qui s'attaquaient, bille en tête à plus (trop) gros qu'eux. Pour le principe surtout, qui veut qu'on prenne en France des trains en marche depuis des lustres et qu'on s'accroche à des locomotives culturelles plutôt que de faire soi-même les choses. Pourtant, leur hommage — si tel était leur propos — tient le coup. Et, à travers cet hommage, ce sont encore plus les chansons du Velvet Underground, ici, toutes de Lou Reed de quelque façon qu'elles soient traitées, qui tiennent la route par la force indétournable de leurs mélodies. Que ce soit dans les extrêmes : Rita Mitsouko qui a choisi, avec *All Tomorrow's Parties*, l'exercice de style en reproduisant parfaitement le son crasseux de l'époque avec un parti pris minimaliste, Catherine Ringer au chant et Fred Chichin à la guitare dérapant volontairement dans le faux pour faire plus vrai, ou bien Aliss Terrel qui réussit à faire de *I'll Be Your Mirror* une rengaine désamorcée. *Tous ont réussi à révéler* la part du Velvet qu'ils ont en eux. On le savait de Marc Seberg (ici avec l'ampleur de *Venus In Furs*), d'Etienne Daho (dans l'intimité de *Sunday Morning*, qu'il reprenait déjà sur scène), de Taxi Girl (les seuls à pousser l'adaptation au texte de Stephanie Says écrit et chanté en français : *Je rêve encore de toi*). On le découvre de Graziella de Michele avec *Sweet Jane*. De près ou de loin, le Velvet Underground a fait école. Quand on a dit ça, on n'a rien dit. Au-delà de l'influence musicale, ils ont inventé et laissé un esprit. C'est cet esprit qui traverse le disque et s'il permet à certains de découvrir le Velvet, ce sera un juste retour de manivelle : ils n'auront pas enfanté pour rien.

ALAIN WAIS.

● **Virgin, 70389.**

Jazz

Monk : « Genius of Modern Music »

Thelonious a joué le plus souvent du Thelonious, mais aussi des standards, pour projeter malignement ses obsessions dans des propos étrangers. Ces standards, il les adorait, il les triturait, chez lui, des journées entières. *Just a Gigolo, Body and Soul, Sweet and Lovely* (de « Monk's Dream »), *Dinah, Confessin', These Foolish Things* (de « Solo Monk »), tous ont été métamorphosés. Ici, dans le premier recueil, *April in Paris* manifeste plus de fidélité à l'original et, après une introduction improvisée, s'emplit seulement d'arpèges comblant les silences quand la mélodie se suspend. Monk en fait tout de même, *par la vigueur insufflée, autre chose* qu'une ballade ordinaire. Ça n'a l'air de rien, et c'est ce rien qui est tout.

Monk dévoile et cache, en même temps, la substance des standards. La nouveauté naît de cette dualité ou complexité, de cet embrouillement ou imbroglio ou entortillage, de cette équivoque délectable où Gérard Genette voit, comme un jeu de fantaisie ou un bricolage grave que cultive à sa façon la littérature, une sorte de manuscrit double où *paraissent*, sur un unique parchemin, deux textes superposés, le plus récent n'effaçant pas complètement l'ancien et le laissant même, à travers lui, affleurer. Le jour de la mort de Monk, en corrigeant les épreuves de *Palimpsestes*, un des dix grands livres de ces dix dernières années, Genette dédia sa méditation sur le genre d'ambiguïté que créent la demi-opacité et la demi-transparence... « à Thelonious, qui s'y entendait ». Eloge à double sens adressé à un homme entendu à ces exercices, habile, adroit, ingénieux en surimpressions, et *qui*, dans le fond à moitié dissimulé, se retrouve, se reconnaît, entendant, dans celle de l'autre, sa propre voix. (Blue note, BST 8 1510. Imprimé par EMI France. Distribué par Pathé Marconi.)

LUCIEN MALSON.

Didier Lockwood : « Out of the Blue »

Le séjour de Lockwood aux Etats-Unis n'est pas passé inaperçu. La revue *Down Beat* lui a consacré une élogieuse chronique. Pour un musicien européen, un artiste français, l'événement souligne une reconnaissance, une notoriété planétaire. Quant à *Legs*, une composition qui tient lieu de générique, elle bénéficie de l'engouement de New-York : on l'écoute, on la joue là-bas presque comme un standard. En l'occurrence, tant mieux.

Pourquoi Lockwood, après un long voyage « rock », aborde-t-il le rivage du jazz, qu'il foule en huit plages ? Parce que cette année, en février, au concert de Town Hall, il fut transi par une ambiance. Tout le gratin musical se trouvait là : Herbie Hancock, Jack DeJohnette, Stanley Jordan et les autres étoiles géantes de la galaxie Blue Note. Le drummer Billy Hart a invité Lockwood à faire un disque avec lui, Branford Marsalis et Kenny Kirkland : *« Si tu veux te plaire, en tant que soliste, éloigne-toi, ne serait-ce qu'un jour, de la* fusion. » Lapalissade géniale : pour penser cette évidence, encore fallait-il la dire.



Didier Lockwood et le guitariste gitan Christian Escoudé.

Nous attendions de Lockwood ce détour. Il a invité Billy Hart pour, cette fois, un recueil bien à lui : *« Out of the Blue »*, dont il est content — on le serait à moins. Il avait souhaité que se joigne au groupe le pianiste Gordon Beck, qui toujours apporte, dit-il, *« adresse, souplesse, intelligence »*. Gordon Beck est venu. Chaque morceau est un impromptu. Tout réenregistrement était exclu, et tout montage. Il apparaît, donc, de petites erreurs. Lockwood dit : *« Quelquefois, le tempo presse. »* Nous répondons : *« Beaucoup de chefs-d'œuvre du disque commencent au trot et finissent au galop. »* Il le sait : *« Je ne suis pas consterné. Les nouvelles technologies suppriment l'irremplaçable vie, comme on la sent chez Coltrane, chez Miles, lorsqu'ils s'engagent dans l'invention spontanée et qu'ils travaillent, sous tension, sans filet. »* Lockwood a pris des risques. Il nous les fait partager. Il nous donne, à ses côtés, la joie de *la réussite. (JMS 037. Distribution Adès.)*

V.L.



Jardins d'Albion

Quand les 250 000 feuilles du chêne changent de couleur...

LE charme de l'automne n'appartient vraiment qu'aux zones tempérées du globe, lorsque nuits plus fraîches et jours plus courts s'associent pour offrir aux promeneurs une végétation aux couleurs chatoyantes : pendant deux à trois semaines, les érables prennent feu, l'or coule du tulipier ou des platanes, les cuivres rutilent sur les hêtres et les sorbiers. La première forte gelée jettera, en quelques bourrasques, un tapis de feuilles ratatinées au sol. La fête sera finie.

Il est un pays où, depuis un siècle et plus, l'on a réuni, plantées dans de vastes parcs vallonnés, les plus belles essences à coloration automnale. Là-bas, on se déplace en famille, bottes aux pieds, parapluie en alerte, pour profiter de cet éclat superbe, digne des plus belles toiles impressionnistes. C'est en effet dans le sud de l'Angleterre que des botanistes comme Tradescant, Compton, Bartram, Fraser, puisant dans la riche flore américaine, envoyèrent le copalme (Liquidambar), le tulipier (Liriodendron), l'érable à sucre *(Acer saccharinum)* ou le chêne écarlate *(Quercus coccinea)*. Parallèlement, au cours du dix-huitième et du dix-neuvième siècle, arrivaient d'Asie, et notamment de Chine, le gingko (1727), l'ailanthe (1750), l'hamamélis (1789)... découverts et expédiés de ce vaste continent par Cunningham, Pierre d'Incarville, William Kerr, Fortune et plus tard Wilson, Forrest, Farrer ou Kingdon-Ward.


LAMONTAGNE

En automne, dans le sud de l'Angleterre, des jardins-palettes.

Ces jardins, parfaitement entretenus, se visitent jusqu'à la mi-novembre, comme on irait admirer une exposition temporaire.

Cet été indien de la vieille Europe est dû à un phénomène de sénescence : la diminution, puis l'arrêt de la circulation de la chlorophylle dans les feuilles permettent de voir apparaître les autres pigments qui, le reste de l'année, sont cachés. Quand vient l'automne, le système circulatoire de l'arbre est privé d'eau qui ne franchit plus la couche fatiguée des cellules d'absission, là où le pétiole s'attache au rameau. Cette arthrose temporaire modifie les échanges chimiques : les sucres s'accumulent pour offrir des colorations rouges et pourpres à base d'anthocyanines ; le carotène, plus ou moins stimulé par des tanins, vire aux jaunes dégradés de cuivre à bronze. Résultat : les deux cent cinquante mille feuilles (une moyenne) du chêne changent totalement de nuance en quelques jours.

Les conifères sont épargnés parce que leur surface de transpiration étant sensiblement le quart de celle d'un feuillu, la déperdition d'eau est considérablement réduite. Mais il existe des exceptions dans ce monde qui se veut persistant : le cyprès *(Taxodium)* devient vraiment chauve ; le métasequoia, arbre fossile redécouvert en 1947 dans le Hubei, rejoint le gingko dans la chute des feuilles, tandis que le mélèze dore les pentes de nos montagnes avant de passer l'hiver ramure nue.

Les meilleures adresses

Cette palette exceptionnelle offre ses plus brillants éclats dans des situations très ensoleillées. Un été lumineux et un automne sec accentuent plus vivement encore les nuances. A cet égard, 1985 devrait être un bon cru.

● Au départ de Calais ou de Boulogne, avec arrivée à Douvres : *Bedgedury National Pinetum, à Gourhurst (Kent)*. Créé en 1925 pour agrandir et compléter les collections de Kew en leur évitant la pollution atmosphérique londonienne, cette surface de 40 ha renferme la plus belle collection de conifères d'Europe ; un excellent écrin pour les arbres d'automne : nombreux érables, grande avenue plantée de Liquidambar, Nothofagus... Ouvert tous les jours de 10 h au coucher du soleil.

Sheffield Park Garden, à Uckfield (East Sussex) : ce parc, dessiné vers 1775 par « Capability » Brown, abrite l'une des plus somptueuses collections d'arbres des îles Britanniques.

Cinq lacs avec cascades constituent un bel environnement pour des plantations ayant mis l'accent sur les colorations d'automne : Fothergilla, Nyssa, Amelauchier, nombreux cornus et sorbiers, beaux érables. Du mardi au samedi de 11 h à 17 h, dimanche de 14 h à 17 h.

Au sud de Londres, sur la route de Portsmouth, *Wisley Gardens, près de Ripley (Surrey)*, est un « must » pour tous les amateurs de végétaux. Ce jardin de 81 ha, qui appartient à la RHS, Société royale d'horticulture, depuis 1904, enthousiasma les plus blasés ! Ses points forts en automne tournent autour du lac (Liquidambar, Taxodium, fougères, Rhus...) et dans le jardin de bruyères (sorbiers, hamamélis, tilleuls...). Si vous avez le temps, ne négligez pas l'arboretum, caché derrière le restaurant. Ouvert tous les jours de l'année (sauf Noël) de 10 h au coucher du soleil.

A quelques miles de Wisley, *Winkworth Arkoretum, près de Godalming (Surrey)*, étale ses collections sur des pentes entourant deux lacs, avec une surprenante famille d'érables, assistés de sorbiers, chênes, houx... Tous les jours, du lever au coucher du soleil.

● Au départ de Cherbourg ou du Havre, avec arrivée à Portsmouth :

Fursey Gardens, à Minstead, près de Lyndhurst (Hampshire). Toute la terre de ce grand jardin a été apportée par charrette à cheval, pour faire oublier l'argile originelle impropre aux plantations : superbes collections de bruyères, dont de très belles bruyères en arbre, arbustes peu courants. Nyssa et Parrotia pour les nuances d'automne. Tous les jours de 10 h au coucher du soleil.

L'arboretum d'Hillier, à Ampfield, près de Romsey (Hampshire), réunit la plus vaste collection d'arbres et d'arbustes rustiques des régions tempérées : plus de quinze mille espèces et variétés. Le nom d'Harold Hillier continue de faire le tour du monde : c'est chez lui qu'on trouve l'introuvable. Du lundi au vendredi de 9 h à 16 h 30.

Un peu plus au nord (faire le détour pour la découverte de l'élégante et si harmonieuse ville de Bath), *Westonbirt Arboretum, près de Tetbury (Gloucestershire)* fut planté au dix-neuvième siècle par les Holford, père et fils, dans un double but : le décor des rhododendrons au printemps et les couleurs d'automne. Découvrez-y le fusain ailé tout rouge, les érables à écorce décorative (*Acer griseum*, A. capillaires, *A. davidii*). Tous les jours de 10 h au coucher du soleil.

MICHÈLE LAMONTAGNE.

● Certains des jardins évoqués ici ont été visités dans le cadre d'un récent voyage de presse organisé par la compagnie de car-ferries Townsend Thoresen qui propose, pour cet hiver, un vaste programme d'excursions en Angleterre. A signaler notamment, au départ du Havre et de Cherbourg, un voyage en voiture avec logement dans un « bed and breakfast » à Portsmouth pour 358 francs par personne, sur la base de quatre personnes, prix comprenant les traversées maritimes (passagers et véhicule), ainsi qu'un forfait « un jour en Angleterre avec votre voiture », au départ de Calais ou de Boulogne, qui permet à quatre adultes (deux enfants peuvent se substituer à un adulte) de faire l'aller-et-retour dans la même journée et dans la même voiture pour 550 francs.

Renseignements et brochures sur simple demande auprès des bureaux TT de Calais, de Boulogne, de Cherbourg et du Havre et à Paris au 41, bd des Capucines, 75002 Paris. Tél : (1) 42-61-51-75.

A lire

Les responsables du tourisme britannique ont récemment publié une nouvelle brochure sur les 91 plus beaux jardins d'Angleterre. Quelques lignes donnent des informations succinctes sur chacun d'eux : description rapide, heures et dates d'ouverture, prix d'admission et adresse. Une carte permet aussi aux automobilistes, en particulier, de localiser les jardins et d'organiser leur itinéraire en fonction des étapes choisies.

● Brochure *English Gardens* à l'Office de tourisme britannique, 6, place Vendôme, 75001 Paris.

Londres en famille...

Cette année encore Brittany Ferries renouvelle sa formule, *« Londres gratuit pour les enfants »*, jusqu'au 10 avril. Le « forfait week-end » proposé comprend :

— Le transport maritime des personnes et du véhicule depuis Roscoff jusqu'à Plymouth ou depuis Saint-Malo jusqu'à Portsmouth.

— Le trajet Portsmouth-Londres en train pour les « piétons » qui embarquent à Saint-Malo. En revanche, Plymouth-Londres est à la charge des passagers venant de Roscoff.

— Une nuit d'hôtel à Londres, avec petit déjeuner. Prix : 1 190 francs pour deux adultes et deux enfants, 1 190 francs également pour deux adultes et un enfant ; 765 francs pour un adulte et un enfant.

● Brittany Ferries, Port du Bloscon. B.P. 72, 29 211 Roscoff. Tél. : (16) 98-61-22-11.

...et via l'aéroglisseur

Cédant à l'amicale pression de sa clientèle, la société Hoverspeed, spécialiste des traversées de la Manche en aéroglisseur, a décidé de proposer également à cette dernière des week-ends à Londres. Deux formules au choix : l'une en hôtel trois étoiles (790 F comprenant l'aller-retour de la voiture et de son conducteur, deux nuits en chambre double avec petit déjeuner, 530 F pour l'adulte accompagnant le conducteur et réduction de 30 % pour les enfants de moins de douze ans) ; l'autre en hôtel quatre étoiles (1 100 F + 850 F pour le compagnon adulte). A noter que le départ peut intervenir n'importe quel jour de la semaine. Quant à la réservation, elle peut s'effectuer soit chez Hoverspeed, qui délivre un billet pour l'ensemble du déplacement, soit dans une agence de voyages.

● Hoverspeed, agent général de ventes, 4, rue de la Paix, 75002 Paris. Tél. : (1) 42-68-36-48.

New-York patchwork

(Suite de la page I.)

Le New-York *trendy* (branché) d'abord, le New-York province ensuite, puis le New-York populaire, le New-York pauvre : New-York trafic, New-York combine (petits vols et mines patibulaires). Une rue pour sociologues urbains... Une rue qui revient de loin.

« Il y a cinq ans, raconte un habitant du quartier, *je craignais de m'y faire tuer à chaque pas. Aujourd'hui, ma seule crainte est de ne pas être habillé suffisamment dans le coup. »* Etre ou ne pas être *trendy* ! *« Tout est parti de la renaissance du Lincoln Center, notre Opéra, à la 65e Rue,* résume Janet N. Gifford, agent immobilier. *Le sud de Manhattan ne pouvait plus contenir tout le monde. Alors, des jeunes aisés sont venus vivre à Columbus Avenue. Les bars, les restaurants et les antiquaires ont suivi. »*

Robert Larkin, ancien danseur et auteur, connaît sa Columbus Avenue par cœur. Depuis 1976, il assiste à la « gentryfication » d'un quartier autrefois envahi par les taudis. Il est la mémoire de ces rues, dont l'un des charmes est d'être bordées d'arbres et de laisser pénétrer le soleil dans les appartements puisque les gratte-ciel sont minoritaires. *« Tout à coup, tout le monde a voulu habiter ici. »* Les médecins, les avocats, les musiciens, les acteurs et les danseurs. *« Les immeubles sont vieux et agréables,* explique Robert Larkin, *avec de grandes pièces, des plafonds hauts, des poutres et des boiseries. »* La rareté même à New-York, où des cadres louent pour 10 000 francs, dans les quartiers chics, des studios avec cuisines lilliputiennes.

D'où le succès de Columbus Avenue (Columbus pour Christophe Colomb) et de sa voisine Amsterdam Avenue. Les boutiques de mode ont rappliqué. Laura Ashley, Cardin de Paris, Benetton, Tommy Hilfiger, Connections, La Merceria, s'alignent sur le même trottoir. Les enfants peuvent choisir leurs pulls molletonnés chez Kido ou chez R.G. Grumbsnatcher. Les drugstores cracras sont poussés dehors comme nos vieux bazars de province avec leurs articles poussiéreux.

Bien sûr, on trouve encore des pressings en sous-sol, de vieilles Siciliennes qui reprisent des nippes déconfites, des cordonniers à la dérive. Mais ils se font rares. Columbus et Amsterdam Avenues, ce sont les Halles sans le Centre Pompidou et l'histoire. Des restaurants *clean* comme des cliniques se bousculent sur les pas de portes. Et il faut retenir pour avaler une « grand' salad » — excellente — à l'Amsterdam's.

Un jour, toute la Columbus Avenue sera à cette image. Pour l'instant, il n'est pas interdit de voyager dans cette artère, morceau d'histoire new-yorkaise.

⁂

Il n'est pas interdit, non plus de s'abstenir de fréquenter l'Amsterdam's et d'acheter quelques fruits chez les épiciers coréens — qui ont supplanté les Italiens — et dont on dit qu'ils sont les minuscules vassaux du grand Moon...

Pas interdit, encore, de croquer d'autres morceaux de la Grosse Pomme, surnom donné par les New-Yorkais à leur ville. Des New-Yorkais généralement fous de leur ville. Kitty Carlisle Hart, actrice et chargée des affaires culturelles de l'Etat de New-York, nous avait prévenu : *« C'est une ville sale, impossible et dangereuse, mais que j'aime et dont je ne peux plus me passer. »*

LAURENT GREILSAMER.

Partir

Méridien aux Seychelles

EN prenant la gestion de deux des plus beaux hôtels de l'île de Mahé, dans l'archipel des Seychelles, la société des hôtels Méridien confirme son désir de développer son réseau d'hôtels Loisirs, réseau constitué jusqu'à présent de cinq des quarante-six établissements de la chaîne (1).

Proche de Victoria, capitale de l'île, le Fisherman's Cove est situé à l'extrémité de la très belle plage de Beauvallon ; vingt chambres devraient s'ajouter, d'ici à la fin de 1986, aux quarante-deux chambres actuelles, climatisées et possédant toutes jardin privatif ou terrasse. De son côté, le Barbaron's Beach, situé en bord de mer dans un parc luxuriant, compte cent vingt-huit chambres. A noter que Méridien assurera également la gestion d'un troisième hôtel haut de gamme qui sera ouvert en 1987 sur l'île de Praslin.

De plus, la société française a signé un contrat d'assistance pour l'ensemble des huit hôtels, de une à trois étoiles, d'une capacité de sept cents chambres, gérés par la société Seychelles Hôtels. Aux termes de ce contrat, elle en recrutera les cadres et participera à leur formation tout en apportant une assistance technique dans les différents secteurs d'activité de l'hôtellerie.

Destination « prestigieuse et paradisiaque », les Seychelles attirent de nombreux touristes, dont une majorité d'Européens. Les Français, qui réprésentent environ 20 % des visiteurs, devraient voir leur effectif s'accroître encore avec la mise en service par Air France d'un troisième vol hebdomadaire vers cette destination. Sans oublier les forfaits très alléchants offerts par les voyagistes français (2).

Pour M. Jacques Motet, responsable des hôtels Loisirs, les deux établissements des Seychelles devraient être dans une situation non pas concurrentielle mais complémentaire par rapport aux hôtels de la chaîne situés à l'île Maurice, voire en Guadeloupe et à la Martinique, où la société aura d'ailleurs mené un programme de rénovation de quelque 20 millions de francs en l'espace de deux ans.

P. F.

(1) Il s'agit des hôtels situés à Dakar, en Guadeloupe et en Martinique, à Mohammedia, au Maroc, et à l'île Maurice.

(2) Notamment ceux d'Africa Tours et de Jet Tours qui proposent une semaine de séjour pour environ 11 000 francs.

Israël sportif

A Eilat, on plonge tous les jours. Les courants sont modérés et les marées imperceptibles. Dans la mer Rouge, poissons, coraux et éponges. Equipements disponibles sur place. Une semaine de Paris à Paris (logement et petit déjeuner) de 4 200 à 5 360 francs.

● Office national israélien de tourisme, 14, rue de la Paix, 75002 Paris. Tél. : 261-01-97.

